BILAN DE LA MISSION DE CONSEIL

-

Mission décidée au titre de l'article L 121-1

Convention citoyenne locale pour le climat d'Est Ensemble (94)

05 mai 2021 04 juin 2022

Marie-Claire EUSTACHE
Alain ROTBARDT

Date de remise du rapport, le 25 juillet 2022



Sommaire

Table des matières

S	ommaire	ა
L	a mission de conseil et appui méthodologique	4
	Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil l121-1	4
F	iche de synthèse du bilan de la mission de conseil et appui	
	Demandeur de la mission de conseil au sens du L121-1	
	Objet de la mission de conseil	4
	Objectifs du programme ou projet pour lequel on sollicite une mission de conseil	5
	Les principaux éléments de la mission de conseil	5
	Les préconisations issues de la mission de conseil à destination du demandeur	8
C	contexte de la mission	10
	L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission de conseil	. 10
	Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement	. 10
	Décision de la CNDP	. 10
L	e travail des garants	10
	Phase 1 de la mission de conseil : en amont du démarrage de la convention citoyenne	. 11
	Phase 2 de la mission de conseil : suivi du déroulement de la convention citoyenne	. 19
	Phase 3 de la mission de conseil : présentation aux élus et amorce du droit de suite	. 27
L	es principaux résultats de cette mission	29
	Prise en compte des conseils par le demandeur	. 29
	Préconisations et conseils des garant.e.s sur l'information et la participation du public	. 30
	Tableau de suivi des préconisations des garant.e.s	. 31
L	iste des annexes	35
	Annexe 1 : Lettre de mission des garants	. 36
	Annexe 2 : Mots des protectrices et protecteurs réalisés à l'issue de chacune des 5 sessions de convention citoyenne	
	Annexe 3 : Comptes-rendus des sessions de la convention citoyenne	. 55
	Annexe 4 : La sélection du panel citoyen	210
	Annexe 5 : la charte de la convention citoyenne pour le climat	213

La mission de conseil et appui méthodologique

Le présent bilan est rédigé par les garante.e.s de la mission de conseil et appui méthodologique. Il est communiqué par les garant.e.s dans sa version finale le 25 juillet 2022 sous format PDF non modifiable au demandeur de la mission de conseil. En effet, les garant.e.s. ont été initialement nommés sur une mission afin de garantir la concertation préalable portant sur la révision du PCAET d'Est Ensemble. Cette concertation préalable intégrait en première étape une convention citoyenne locale sur le climat. Toutefois, compte tenu de l'ampleur de cette dernière, la CNDP a décidé de nommer les garant.e.s sur une mission supplémentaire de conseil et d'appui méthodologique. Ils rédigeront donc un deuxième bilan à l'issue de cette concertation préalable. Le présent rapport porte donc uniquement sur la mission de conseil et d'appui méthodologique relative à la convention citoyenne locale pour le climat, ainsi que son articulation avec le PCAET d'Est Ensemble.

Ce bilan est publié sur le site de la Commission nationale du débat public.

Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil l121-1

Un.e garant.e est une personne inscrite sur la liste nationale des garant.e.s, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement, ou pour accomplir une mission de conseil et appui méthodologique, conformément à l'art. L121-1 du Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'un e garant e. Pour chaque mission de conseil et appui, la CNDP mandate un e ou plusieurs garant es pour apporter des préconisations sur toute question relative à la participation du public au nom de l'institution et dans le respect de ses principes. A l'issue de la mission de conseil, les garant.e.s rédigent un bilan qui est transmis à la CNDP et au demandeur de la mission de conseil.

Fiche de synthèse du bilan de la mission de conseil et appui

Demandeur de la mission de conseil au sens du L121-1

La communauté d'agglomération Est Ensemble, située dans le département de la Seine-Saint-Denis en région Île-de-France, créée en 2010 et devenue établissement public territorial (EPT) le 1er janvier 2016, dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris. Elle regroupait plus de 426 000 habitants en 2018.

Objet de la mission de conseil

La mission de conseil portait sur une convention citoyenne locale pour le climat (CCLC) 1, qui présentait la particularité de faire partie intégrante de la concertation préalable à la révision du plan climat air énergie territorial (PCAET) d'Est Ensemble. Ainsi cette convention citoyenne pouvait être considérée comme la première étape de la concertation préalable qui se tiendra dans un second temps, et qui sera ouverte à l'ensemble des publics et des parties prenantes du territoire. Les propositions issues de cette convention avaient pour vocation de nourrir les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'articulation entre la convention citoyenne et la concertation élargie constituait ainsi un enjeu fort.

En effet, Est Ensemble, dans sa lettre de saisine, a demandé que les garants désignés soient à la fois prescripteurs des modalités de concertation préalable au PCAET, participent au comité de garants

 $^{^{}m 1}$ Dans la suite, nous utiliserons indifféremment les termes CCLC ou convention citoyenne ou convention climat.

(appelé collège des protectrices et protecteurs) de la convention citoyenne et conseillent l'EPT d'un point de vue méthodologique.

Objectifs du programme ou projet pour lequel on sollicite une mission de conseil

Est Ensemble a adopté en février 2017 son premier plan climat air énergie territorial (PCAET). Aujourd'hui, le PCAET d'Est Ensemble doit être révisé de manière anticipée pour se conformer aux dernières évolutions législatives.

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) révisé devra répondre aux exigences de l'article L. 222-26 du code de l'environnement. Ce document-cadre de la collectivité est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il doit être révisé tous les 6 ans. Son élaboration se déroule en 4 phases (diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, dispositif de suivi et d'évaluation) et inclut a minima une concertation préalable ainsi qu'une consultation du public par voie électronique. Le projet de PCAET est soumis à avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), de la Métropole du grand Paris et du Conseil Régional Ile-de-France.

En complément, le futur PCAET tiendra compte des dernières évolutions législatives :

- depuis la loi NOTRe du 7 aout 2015, les plans climats des établissements publics territoriaux (EPT) doivent être conformes au Plan climat air énergie de la Métropole (PCAEM) notamment avec celui de la métropole du Grand Paris (MGP) adopté en novembre 2018 ;
- depuis le 1er janvier 2017, les PCAET sont soumis à une évaluation environnementale systématique et entrent donc dans le champ d'application de la concertation préalable (art. L. 121-16) et du droit d'initiative ;
- depuis la loi LOM de décembre 2019, les PCAET doivent intégrer un plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques, dénommé « Plan d'action Air ».

Pour Est Ensemble, l'objectif de la convention citoyenne pour le climat était de répondre au défi climatique en faisant appel à l'intelligence collective de citoyens représentatifs de toute la population. Les sujets à l'ordre du jour de cette convention, étaient pluriels : gaz à effet de serre, production d'énergie renouvelable, mobilités, logement, espaces publics, déchets, eau etc. Les propositions des citoyens auraient notamment pour vocation de nourrir et d'orienter le PCAET.

La CCLC était composée d'un panel d'une centaine de citoyens tirés au sort, réunis lors de 5 sessions d'un week-end par mois, dont le mandat était « d'établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence d'Est Ensemble et de ses villes – membres ».

L'avis devant être rendu par la convention citovenne devait constituer le socle des actions de ce nouveau plan climat qui devrait permettre à Est Ensemble de devenir un territoire résilient et neutre en carbone à horizon 2050.

Les principaux éléments de la mission de conseil

Une mission en trois phases successives

La mission de conseil, telle qu'elle s'est déroulée, s'est articulée autour de trois phases chronologiques, portant sur la convention citoyenne, mais également plus largement sur l'articulation de cette convention citoyenne avec la révision du PCAET :

- Phase 1 : préparatoire au démarrage de la convention citoyenne (juin/septembre 2021) ;
- Phase 2 : suivi du déroulement de la convention citoyenne locale pour le climat (septembre 2021/février 2022);

Phase 3 : présentation aux élus et amorce du droit de suite, après la remise de l'avis citoyen (février 2022/juin 2022)²

Une expérience humaine et démocratique forte

Cette convention citoyenne a constitué une aventure forte, une expérience humaine et démocratique qui a marqué ses participants, comme les services d'Est Ensemble, les observateurs qui se sont succédés et le collège des protectrices et protecteurs.

Ces temps de travail denses ont progressivement soudé des citoyens autour d'une cause climatique à laquelle ils étaient majoritairement peu sensibilisés. Ils leur ont également permis de s'affirmer au fil des mois, d'oser prendre la parole, exprimer leur avis, idées et besoins, débattre - parfois avec passion -, accepter aussi la contradiction ou des avis divergents, tout aussi importants par les discussions qu'ils amenaient. Ces temps ont également été l'occasion pour eux de prendre conscience d'enjeux qui les concernent tous dans leur quotidien, d'oser interpeler leurs élus, les politiques et projets en cours.

Cette expérience de démocratie participative a donné l'envie à certains des conventionnels de poursuivre l'engagement dans un « droit de suite » qui viendrait accompagner et suivre attentivement la mise en œuvre des différentes mesures de leur Charte citoyenne sur les 6 années du Plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours de révision.

Avec une volonté affirmée de partager l'expérience et la Charte citoyenne³ au niveau du territoire, en participant à la 2^e étape de la concertation préalable à la révision du PCAET d'Est Ensemble.

Un engagement citoyen qui se traduit aussi pour certains par une envie de s'impliquer dans des instances politiques ou associatives locales.

Toutefois, du point de vue des garants CNDP, on peut souligner un certain nombre de limites au processus de recueil de la parole des conventionnels, tel que conçu et mis en œuvre par Est Ensemble :

La gouvernance de la convention citoyenne

Le collège des « protectrices et protecteurs⁴ » de la convention citoyenne incluant les deux garants CNDP n'a pas été associé au comité de gouvernance de la convention citoyenne. Le collège était informé des décisions prises par un comité de pilotage interne incluant le prestataire chargé de l'animation de la convention. Ainsi, les recommandations du collège concernant l'organisation de la convention ne pouvaient être discutées et adoptées qu'à la marge des décisions déjà prises.

Cette association imparfaite aux décisions prises a perduré pendant toute la durée de la convention et est reflétée dans les cinq mots du collège produits à la suite de chaque session de la convention citoyenne. Ce dispositif a donc produit une tension permanente, sans doute constructive mais qui aurait pu être en grande partie évitée, entre le collège d'une part et les organisateurs de la convention et leur animateur d'autre part.

L'information des membres de la convention citoyenne locale pour le climat (les conventionnels)

Un certain nombre de présentations des problématiques climatiques et d'aménagement du territoire ont été proposées aux conventionnels, ainsi que l'exercice de la fresque du climat⁵. Aux dires de certains conventionnels, la qualité ou la quantité de ces présentations était discutable, le sentiment général étant qu'elles étaient pour certaines trop techniques, et trop rapides.

² Il est à noter que la phase 3 concernant le « droit de suite » ne démarrera effectivement qu'à l'automne 2022, et se poursuivra pendant toute la durée du PCAET révisé.

³ L'avis des conventionnels a été renommé « charte citoyenne », ses différentes propositions s'articulant en un tout cohérent, appelant un engagement global de la collectivité.

⁴ En effet, Est Ensemble, a souhaité que le collège des garants spécifiques à la convention citoyenne soit appelé collège des protectrices et protecteurs, après que les garants CNDP aient indiqué que le vocable garant devrait être réservé à ceux nommés par la CNDP. Ce collège comprend ainsi également 3 autres personnalités qualifiées pour leur expertise en matière de consultation citoyenne et d'environnement et sa composition est précisée dans le chapitre suivant.

⁵ (https://fresqueduclimat.org/): « En 3 heures, l'atelier collaboratif « la Fresque du Climat » permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action. »

Le collège a donc demandé que ces problématiques soient reliées dans la mesure du possible aux aménagements et projets prévus ou réalisés sur le territoire. Si des visites de sites et de réalisations, associatives ou autres, ont été programmées pendant les intersessions (c'est-à-dire entre deux sessions consécutives), la participation des conventionnels était limitée car les créneaux proposés difficilement compatibles avec l'emploi du temps des personnes en activité. Ces initiatives, trop limitées et mobilisant les conventionnels en sus des sessions, ne permettaient pas par ailleurs des connaissances et des débats avec l'ensemble des citoyens et les services d'Est Ensemble.

La convention a également bénéficié d'une approche innovante en confrontant les premières propositions des conventionnels à l'évaluation des membres des services d'Est Ensemble ainsi qu'à quelques acteurs associatifs qui mènent des actions locales favorisant la lutte contre le changement climatique. Là aussi, les résultats ont été contrastés suivant la qualité des interventions et du dialogue qui s'est instauré. Pour sa part, le collège a regretté que ces confrontations ne se prolongent pas audelà d'une demi-journée.

Il reste toutefois que les outils d'aménagement (Plan local d'urbanisme intercommunal -PLUI, Plan local de mobilités -PLM...), bien qu'évoqués à plusieurs reprises par les garants, ont été très peu exposés. Ce qui fait qu'au final les conventionnels ont pu proposer certaines mesures, soient irréalistes, soient déjà mises en œuvre.

L'articulation entre la convention citoyenne et la révision du Plan Climat (PCAET)

Ainsi qu'il a été dit, il avait été acté sur la base des discussions entre la CNDP et Est Ensemble, et précisé lors des premières réunions entre les garants et Est Ensemble, que la convention citoyenne constituait la première étape de la concertation préalable, et devait ainsi pouvoir venir éclairer le grand public pour la seconde phase élargie au territoire, l'enrichir et, in fine éclairer la décision d'Est Ensemble sur la révision de son plan climat air énergie territorial (PCAET). Toutefois, nous avons ensuite constaté lors du premier contact avec l'équipe de direction de la convention citoyenne de Est Ensemble, que le mandat de la convention portait sur l'ensemble des enjeux climatiques et de biodiversité sans évoquer le processus de révision du PCAET en cours.x. Ainsi il s'avérait que le lien entre les deux étapes devenait quelque peu « technique » et surtout non explicite pour les conventionnels.

C'est pourquoi les conventionnels n'ont été informé « officiellement » de l'existence du processus de révision du PCAET que lors de la 3e session. Dans l'intervalle le dossier de concertation était formellement disponible sous un onglet du site internet de la convention citoyenne, mais sans signalement particulier aux conventionnels.

En effet, Est Ensemble souhaitait se livrer à un exercice « d'intelligence collective », sans lien a priori avec les outils et planifications institutionnelles habituels, tels que le PCAET, malgré ce qui avait été convenu avec les garants et la CNDP.

De même, le site Internet de la convention et l'ensemble de la communication vers le grand public, se sont limités au processus de la convention citoyenne, sans lien avec le PCAET, alors que la saisine de la CNDP liait explicitement convention citoyenne et PCAET.

Les garants CNDP ont donc constamment veillé à alerter Est Ensemble sur ce lien et sur les obligations légales à disposer d'un dossier de concertation accessible au public 15 jours avant le début de la convention citoyenne. De plus, si l'affichage légal a été mis en place, il a été limité aux 9 mairies du territoire et à l'hôtel du Territoire, à la demande d'Est Ensemble.

Sur le déroulement de la convention

L'animateur se trouvait face à un double challenge : Permettre l'expression de chacun des conventionnels et néanmoins orienter leurs productions intellectuelles afin que l'assemblée citoyenne converge vers des propositions lors de la dernière séance. Cependant le collège a plusieurs fois alerté sur le lissage parfois trop rapide des conclusions de chaque groupe de travail tout au long des sessions. Le collège a également insisté sur le besoin d'une approche systémique. Cela a sans doute contribué à ce que l'avis citoyen final de la convention prenne le titre de Charte citoyenne, articulant les différentes propositions en un tout cohérent et indissociable. La volonté des conventionnels étant ainsi que les mesures proposées forment un tout indissociable.

Sur le vote de l'avis citoyen, le droit de suite et la contribution des conventionnels à la concertation préalable au PCAET dans une 2e étape élargie au territoire

Une analyse de la charte citoyenne a été menée par les services d'Est Ensemble. Les élus du conseil du territoire, ont pu ainsi se prononcer sur les mesures proposées, que la charte structure en 9 chapitres.

A défaut d'une application spécifique de chaque mesure proposée, les résolutions reprenant chacun des chapitres de la charte, ont fait l'objet d'un vote global positif des élus. La charte devrait donc effectivement servir à orienter globalement les politiques publiques du territoire.

A ce stade, Est Ensemble a souhaité laisser les conventionnels s'organiser sans intervenir pour les possibilités proposées en « droit de suite ». Il semble pour les garants CNDP que cela conduit à un délitement de la dynamique qui s'était créée. Ainsi, seuls quelques conventionnels assistent aux réunions post-convention, notamment les réunions du comité de pilotage incluant les élus et les services concernés des communes.

Dans le cadre de la concertation élargie à tout public, dite de 2e étape, préalable à la révision du PCAET, qui devrait avoir lieu à partir du début novembre 2022, ces orientations seront confrontées aux paroles du public du territoire, sous la forme notamment de débats mobiles, de micro-trottoirs et de débats autoportés, ainsi que de réunions publiques plus classiques à la fois thématiques et territoriales. Un des défis d'Est Ensemble sera de susciter la participation élargie au territoire.

Les préconisations issues de la mission de conseil à destination du demandeur

Les préconisations des garant.e.s portent sur :

- Un droit de suite précisé et encadré : L'attente très forte manifestée par les conventionnels, leur appétence affirmée pour un engagement citoyen au sein de différentes instances devraient pouvoir être entendues : les modalités de suivi et d'évaluation des actions, au-delà d'un catalogue d'intentions, devraient pouvoir trouver une déclinaison opérationnelle réelle.
 - Et si la structuration des conventionnels en collectif ou association apparaît une étape nécessaire, un encadrement, des moyens humains, logistiques, représentatifs devraient pouvoir être apportés par la collectivité. Se pose alors, pour la collectivité à bien réfléchir à la place de cette démarche de démocratie participative au sein de la démocratie représentative, et d'aller jusqu'au bout de la démarche initiée en permettant réellement aux citoyens volontaires de prendre une part effective aux décisions communautaires.
- Une articulation effective entre la convention citoyenne et la concertation élargie à l'ensemble du territoire : cette articulation entre la convention citoyenne, la charte citoyenne produite, et la seconde phase de la concertation préalable à la révision du PCAET devrait pouvoir être clairement présentée et effectivement mise en œuvre lors des différentes modalités de la concertation préalable élargie qui vont démarrer à l'automne.
 - La place des conventionnels et de leur production en enrichissement des diagnostics territoriaux présentés seraient alors explicitée, et leur présence pourraient constituer un apport appréciable et cohérent afin d'éclairer le grand public, les institutions, les associations, sur l'avis rendu et venir nourrir la décision de la collectivité à l'issue de la concertation préalable à la révision du PCAET.
 - En effet le droit à la participation étant un droit individuel constitutionnel, la concertation préalable doit permettre à toute personne qui le souhaite d'y prendre part. Une convention citoyenne est donc insuffisante pour répondre aux obligations légales de la participation du public sur un projet, plan ou programme. Cette articulation entre la convention citoyenne, qui a rassemblé une centaine d'habitants du territoire s'étant exprimés, et cette deuxième phase élargie à l'ensemble de la population d'Est Ensemble, au-delà du respect de ce droit constitutionnel, doit également permettre de mieux légitimer la décision qui en est issue dans cette révision du PCAET communautaire.
- La nécessité d'une communication adaptée: une communication précise et largement déployée sur le territoire constitue un élément essentiel à mettre en œuvre rapidement,

permettant de présenter le déroulement complet de la concertation préalable, ses modalités, l'inscription de l'avis citoyen dans le process et celui de la société civile et des parties prenantes. Avec une vigilance particulière à bien expliciter les différences et finalités entre les concertations et communications menées également à l'automne (concertation préalable à la révision du PLM, plan 0 déchets...).

- La refonte du site Internet : la refonte du site Internet jusque-là officiellement dédié à la seule convention citoyenne, est essentielle et son animation, la possibilité clairement annoncée de pouvoir déposer des observations, interrogations et d'obtenir des réponses en ligne d'Est Ensemble devrait pouvoir être engagée rapidement afin de pleinement jouer son rôle lors du démarrage de la seconde phase de la concertation préalable à l'automne 2022.
- La poursuite des actions de sensibilisation auprès des jeunes du territoire : les actions initiées auprès des jeunes du territoire avec le collectif « Démocratie ouverte », devraient pouvoir se poursuivre en bénéficiant d'un relai en matière de communication, les inscrivant ainsi pleinement dans la démarche participative large souhaitée par Est Ensemble.

Contexte de la mission

L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission de conseil

L'objet de la sollicitation de la CNDP portait sur le projet de révision du PCAET d'Est- Ensemble au moyen d'une convention citoyenne, en application de l'article L. 121-17, et selon les modalités des articles L. 121-16 et L. 121-16-1.

Toutefois, au fil des mois, il s'est avéré qu'une mission de conseil spécifique, en application de l'article L.121-1 et suivants du code de l'environnement, apparaissait nécessaire, notamment pour assurer la bonne articulation entre la convention citoyenne locale pour le climat et la phase élargie au territoire de la concertation préalable à la révision du PCAET d'Est Ensemble.

Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement

Selon le demandeur, l'objectif de cette mission portait sur une convention citoyenne locale pour le climat (CCLC) 6, qui présentait la particularité de faire partie intégrante de la concertation préalable à la révision du PCAET d'Est Ensemble. Ainsi cette convention pouvait être considérée comme la première étape de la concertation préalable, concertation élargie, dans une deuxième étape, à l'ensemble des publics et des parties prenantes du territoire. Les propositions issues de cette convention avaient pour vocation de nourrir les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'articulation entre la convention citoyenne et la concertation élargie constituait ainsi un enjeu fort. En effet, Est Ensemble, dans sa lettre de saisine, a demandé que les garants désignés soient à la fois prescripteurs des modalités de concertation sur le PCAET, participent au comité de garants (finalement appelés collège des protectrices et protecteurs) de la convention citoyenne et conseillent l'EPT d'un point de vue méthodologique.

Décision de la CNDP

En réponse à la demande de Monsieur Patrice BESSAC, Président d'Est Ensemble et du dossier annexé en date du 22 avril 2021, la CNDP, lors de sa séance plénière du 5 mai 2021, a désigné Marie-Claire Eustache et Alain Rotbardt comme garants du processus de concertation préalable pour la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble, comprenant une convention citoyenne pour le climat. Cette désignation a été faite en application de l'article L. 121-17, et selon les modalités des articles L. 121-16 et L. 121-16-1.

Considérant l'important besoin d'appui méthodologique qui est apparu sur le dispositif de convention citoyenne climat d'Est Ensemble, la CNDP, lors de sa séance plénière du 2 février 2022, a désigné ces garants pour émettre un avis à caractère méthodologique relatif au projet de convention citoyenne climat en application des articles L.121-1 et suivants du code de l'environnement.

Le travail des garants

La mission des garants, entre le 5 mai 2021 et le 4 juin 2022⁷, s'est déroulée en trois grandes phases, portant à la fois sur la convention citoyenne mais également plus largement sur la concertation préalable à la révision du PCAET. Si, lors de la saisine initiale de la CNDP, Est Ensemble envisageait d'avoir en simultané la convention citoyenne et la concertation préalable à la révision du PCAET élargie au

⁶ Dans la suite, nous utiliserons indifféremment les termes CCLC ou convention citovenne ou convention climat.

⁷ Il est à noter que la phase 3 concernant le « droit de suite » ne démarrera effectivement qu'à l'automne 2022, et se poursuivra pendant toute la durée du PCAET révisé.

territoire, les échanges avec les garants ont amené à faire évoluer ce calendrier, la CCLC devenant une première étape du process global. Il s'est ainsi avéré nécessaire de travailler à la fois sur la convention citoyenne et plus globalement sur la concertation préalable au PCAET. Ainsi la mission d'appui et de conseil peut-elle être divisée en trois phases :

- Phase 1: préparatoire au démarrage de la convention citoyenne (juin/septembre 2021), portant à la fois sur la convention citoyenne et sur la révision du PCAET
- Phase 2 : suivi du déroulement de la 3CL (septembre 2021/février 2022) ;
- Phase 3 : présentation aux élus et amorce du droit de suite, après la remise de l'avis citoyen (février 2022/juin 20228).

Phase 1 de la mission de conseil : en amont du démarrage de la convention citoyenne

Cette phase préparatoire s'est déroulée selon un double axe, la préparation de la convention citoyenne, et également son insertion dans la démarche globale de concertation portant sur la révision du PCAET.

1. Le travail préparatoire lié à la convention citoyenne

a) La gouvernance retenue par Est Ensemble pour la convention citoyenne

Est Ensemble a réfléchi à une organisation de la convention s'appuyant sur une comitologie importante, validée en conseil de territoire, préalablement à la saisine de la CNDP, avec des rôles en principe bien définis pour chacun d'eux. Les rôles et missions de chacun étaient ainsi définis, avec un fonctionnement et des prises de décisions relevant in fine du cabinet du président de la collectivité :

- Un comité de pilotage restreint, conduit par le Vice-Président en charge de la transition écologique, des parcs et de la nature en ville et la Vice-Présidente en charge de la démocratie, de la participation citoyenne et des relations usagers, avec la direction générale, les directeurs les plus concernés et le cabinet du Président :
- Un comité de pilotage élargi regroupant le copil restreint, les élus d'Est Ensemble concernés par le projet, et les élus des villes désignés par chaque maire.
 - Ces comités de pilotage avaient pour objectif de s'assurer du bon déroulement des travaux du panel citoyen, valider le règlement intérieur et le faire respecter. Il était consulté à chaque étape et validait le programme des sessions et les choix des intervenants extérieurs. Ils devaient également consulter le Comité des garants et protecteurs et suivre leurs recommandations ;
- Un comité des garants / collège des protectrices et protecteurs, composé de 5 personnes désignées pour leur expertise en matière de consultation citoyenne et d'environnement, dont parmi eux, les deux garants désignés par Commission nationale du Débat public (CNDP). Afin de ne pas créer de confusion sur la terminologie de « garants » s'appliquant à ceux de la CNDP, ce comité a ensuite été désigné sous le vocable de « collège des protectrices et des protecteurs ». Les trois autres personnalités qualifiées étaient :
 - Marie-Hélène BACQUE, Professeure des universités en sociologie-urbaniste
 - o Philippe QUIRION, Directeur de recherche au CNRS, Président du Réseau Action Climat
 - Matthieu SANCHEZ, Coordinateur animation centre social, ancien membre de la Convention citoyenne pour le Climat nationale;

⁸ En réalité, c'est le bilan qui est arrêté au 4 juin 2022, après le retour d'Est Ensemble aux conventionnels sur les résultats du vote et l'amorce du droit de suite. La phase 3 va se poursuivre et se déployer à partir de l'automne 2022 sur plusieurs années.

Le rôle de ces « protectrices et protecteurs » étaient de veiller à ce que le dispositif ne soit ni biaisé ni influencé et à ce que la convention citoyenne travaille en toute indépendance et dans de bonnes conditions.

Lors de la préparation de la convention, ils devaient valider le dispositif et les méthodes de travail. Pendant le déroulé de la Convention, ils s'assuraient du bon déroulement des travaux et des conditions dans lesquelles ceux-ci étaient menés. Ils donnaient également un avis et validaient le choix des experts auditionnés. A la clôture de la Convention, ils devaient veiller aux suites données aux propositions émises par les conventionnels9.

- Des services administratifs d'Est Ensemble : Est Ensemble, organisateur de la Convention, avait la charge de la gestion logistique de la conférence citoyenne. Des agents étaient présents sur les différents sites pour faciliter l'accueil et le bon déroulement des sessions :
- Des animateurs: La Convention citoyenne était accompagnée par un prestataire extérieur, spécialisé en participation citoyenne. Ce dernier avait la charge de co-élaborer et animer les sessions et faciliter les débats et les séances de travail des citoyennes et des citoyens ;
- Des experts : des intervenants extérieurs pouvaient être invités pour apporter leur expertise sur les sujets en discussion. Universitaires, représentants d'entreprises ou d'associations, journalistes, cadres de l'administration ou encore élus syndicaux, ils devaient alimenter les travaux des citoyens lors d'auditions en plénière ou dans les groupes de travail. Ces intervenants avaient pour rôle d'éclairer, mais non d'influencer les membres de la Convention (individuellement ou collectivement). Les garants avaient pour mission de veiller à ce qu'une pluralité d'opinions soient présentées aux citoyens ;
- Des observateurs (universitaires, chercheurs, collectivités, journalistes...) qui en faisaient la demande pouvaient être autorisés à assister aux sessions de la Convention. Ils pouvaient écouter les interventions et débats des membres, sans pour autant intervenir, et pouvaient relayer les temps forts du panel, sur les réseaux sociaux par exemple, sous réserve du respect de la protection de la vie privée des membres qui en avaient fait la demande ;
- Le panel citoyen : Un prestataire spécialisé dans l'approche téléphonique devait mettre en place ce panel, dont la composition, les missions et objectifs étaient les suivants :
 - Une centaine de personnes représentatives de la diversité du territoire en termes de sexe, âge, niveau de diplôme, catégories socio-professionnelles, villes et type de quartiers ;
 - La mission (ou le mandat) de la convention citoyenne est d'« établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence des villes et d'Est Ensemble » ;
 - Ce mandat a été partagé dans un document officiel public ;
 - Tous les enjeux liés à la transition écologique pouvaient être traités (alimentation, mobilité, déchets, logement, consommation, emplois, biodiversité, qualité de l'air...);
 - Par ailleurs, l'objectif revendiqué était d'aboutir à la mise en œuvre de projets et/ou d'actions concrètes, et devait également permettre de reconstruire la confiance envers les politiques publiques;
 - Enfin, les actions proposées par les conventionnels dans leur avis devaient constituer le socle du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET);
 - Les conventionnels étaient indemnisés sur la base de leur présence effective aux sessions, dont le montant était calé sur celui des jurés d'assises et le remboursement des frais de transport et de gardes d'enfants éventuelles.

⁹ La description de la mission des protectrices et protecteurs, mais également celles des autres intervenants était ainsi présentée sur le site Internet de la convention citoyenne (https://ensemblepourleclimat.estensemble fr/processes/travaux-convention-citoyenne-locale/f/108/)

b) L'organisation de la convention citoyenne

Est Ensemble a présenté aux garants et protectrices et protecteurs en juillet 2021 son programme et la démarche envisagée, assisté pour cela de son prestataire en animation et de celui l'accompagnant pour la mise en place du panel citoyen. Les grands principes étaient les suivants :

- Un nombre de 5 sessions, avec la possibilité d'ajouter une ou deux sessions si les conventionnels venaient à le demander afin d'affiner leurs travaux.
- Des sessions de deux jours, durant les week-ends, afin d'assurer la plus grande participation possible et se déroulant toutes les 3 semaines environ, du 18 septembre 2021 jusqu'au 30 janvier 2022. Elles se sont déroulées en suivant 3 grandes étapes :
 - Une première étape d'interconnaissance, introduction du dispositif et formation des citoyens pour le climat;
 - Une deuxième étape d'audition d'experts, des parties prenantes, débats, et formulation de propositions en groupes de travail;
 - Une troisième étape de production des mesures, présentation en plénière et validation.
- Cinq thématiques de travail étaient proposées par les animateurs pour organiser les débats : se loger, se nourrir et consommer, se déplacer, travailler et produire, et s'engager pour la transition. Les citoyens devaient travailler librement en sous-groupes sur ces sujets et avaient la possibilité de soumettre des idées de thématiques nouvelles s'ils le souhaitent.
- Un avis rendu dans le mois suivant la dernière session, présenté en bureau puis conseil de territoire puis soumis au vote en conseil communautaire au printemps 2022.

Entre chaque session, des intersessions pouvaient être organisées avec une alternance de visites de sites, projections, événements numériques...

c) Le travail préparatoire des garants/protectrices et protecteurs

L'absence d'étude de contexte :

Une étude de contexte menée en amont du démarrage de la convention, aurait dû normalement permettre aux garants de saisir la nature des enjeux à traiter, leurs spécificités sur le territoire et de préconiser des modalités d'information et de participation adaptées.

Ainsi, en particulier, l'articulation entre la mise en révision du Plan climat air énergie territorial (PCAET) d'Est Ensemble et cette convention citovenne aurait permis de s'appuver véritablement sur le diagnostic territorial réalisé pour nourrir les échanges entre les conventionnels, et non être porté brièvement à l'information des conventionnels lors de la 2ème session, sans prendre le temps d'une présentation plus approfondie permettant aux participants de voir si leurs propositions étaient ou non déjà à l'étude.

Par ailleurs, les modalités de travail et d'animation retenues lors des différentes sessions de la convention citoyenne étaient arrêtées dans les grandes lignes lors de la présentation faite en juillet 2021 au collège des protectrices et protecteurs et leur développement n'ont pu être partagées suffisamment en amont pour permettre de prendre en compte les remarques du collège sur le dispositif et les méthodes de travail envisagées et les amender.

En effet, contrairement au dispositif initial arrêté et présenté dans le courrier de saisine d'Est Ensemble à la CNDP, les garants/protectrices et protecteurs n'ont pu échanger avec le comité de pilotage en amont du démarrage, ni même pendant le déroulement de la convention.

• La représentativité du panel citoyen

Durant l'été 2021, précédent le début de la convention citoyenne, le collège de protectrices et protecteurs a demandé à suivre la mise en place du panel citoyen afin de s'assurer de sa représentativité. Cette dernière a toutefois été questionnée lors du processus. En effet le mode de recrutement par téléphone amenait à retenir d'emblée toute personne dont le profil correspondait au quota. Ainsi, il s'avérait difficile de rééquilibrer a posteriori la représentation socio-professionnelle des futurs participants. De plus, il a été indiqué que le montant des indemnités versées, avait conduit plusieurs citoyens parmi les plus modestes à refuser car ils risquaient de perdre des allocations 10.

Le prestataire 11 a assuré le recrutement d'une centaine de conventionnels et une « liste complémentaire » de 51 suppléants, pour pallier d'éventuels désistements.

La sélection par tirage au sort portait sur trois critères stricts de représentativité des habitants du territoire : zone géographique, genre et âge. Des critères secondaires plus « souples » étaient fixés, sans que l'on sache toutefois ce que cette souplesse recouvrait : catégorie socio professionnelle (CSP), diplôme, situation conjugale et type de ménages.

Les citovennes et citovens du territoire étaient tirés au sort à partir d'un fichier de numéros de téléphone (3/4 mobiles, 1/4 fixes). Les numéros de téléphone à appeler étaient sélectionnés aléatoirement par un algorithme et attribués à des opérateurs et opératrices qui assuraient un suivi individuel de leurs appels. Les validations se faisait au fil des appels, laissant une marge très réduite pour le maintien de l'équilibre global de la représentativité territoriale définie dans le cahier des charges.

Finalement 96 personnes ont été retenus, complétés dès la 2ème session par certains des 51 suppléants. Cette sélection a nécessité de contacter 6740 personnes.

La représentativité finale du panel s'est toutefois avérée questionnable, dans un territoire socialement très contrasté et avec une accessibilité inégale aux transports en commun.

En effet, l'égalité de genre et par tranche d'âge a bien été réalisée sur l'ensemble du panel, mais pas au niveau de chaque catégorie socio-professionnelle (CSP). On constate ainsi une sur-représentation féminine pour les employé.e.s, et une sur-représentation masculine dans la CSP ouvrier.e.s.

Par ailleurs, la répartition par diplôme montre une sous-représentation des personnes sans diplôme :

	Attendu	Effectif
Pas de diplôme	24	10
CEP,BEPC,CAP,BEP	29	22
Bac	28	29
Bac+	19	42

Répartition attendue et effective du panel citoyen (source : IRSQuality)

- Bac +: 42/96, soit 44% des conventionnels retenus contre 19/100 attendus;
- Sans diplôme: 10/96 (10%) retenus contre 24% attendus;
- Une légère sous-représentation des catégories intermédiaires : 22/96 (23%) retenus contre 29% attendus.

Finalement les bacheliers ont représenté 74% du panel, donc les trois quarts de l'échantillon ((29+42)/96) alors que moins de 50% (47%=(28+19)/100) était attendus.

La répartition par CSP confirme ce biais : les cadres ont été sur représentés (18%, 17/96) au lieu de 9% attendus. L'ensemble « professions intermédiaires et employés » est relativement conforme à la réalité sociologique d'Est Ensemble (37% attendus, 44% retenus). Enfin, les personnes sans activité professionnelle, retraitées et ouvriers ont été sous-représentés.

 $^{^{10}}$ Toutefois, ce point a ensuite été considéré comme marginal par certains organisateurs. Selon eux, les refus tenaient beaucoup plus à la priorité donnée à la recherche d'emplois, en sortie de confinement, par exemple à des missions d'intérims, plutôt qu'à une implication dans un processus de type convention citoyenne, plus aléatoire.

^{11 «} En conformité avec le dispositif Bloctel et respectent la réglementation RGPD ». « Le fichier a été constitué à partir de plusieurs sources: Orange, FAI, enseignes commerciales françaises et e-commercants majeurs ». Source: PPT IRSQuality version du 27/10/21

Par ailleurs, la participation des conventionnels au fil des sessions a fluctué, en baisse sur les 4° et 5° sessions. Sur la centaine de conventionnels initialement retenus, la présence moyenne était de 83,6, avec une dernière session consacrée au vote avec seulement 75 présents, et donc votants.

d) Le dispositif « jeunes »

En partenariat avec une association, Est Ensemble a souhaité mettre en place une expérimentation pour permettre l'implication des générations futures et des jeunes dans et autour de la convention citoyenne locale pour le climat. Cette expérimentation qui s'est finalement mise en place tardivement devait compléter le processus de la convention citoyenne. L'expérimentation a été finalement structurée autour des 3 axes suivants :

Axe 1 - Retour vers les générations futures

Avec l'objectif de représenter les générations futures au sein de la convention, le dispositif prévoyait la constitution d'un groupe diversifié d'une vingtaine de jeunes (entre 15 et 20 ans)¹² qui ont incarné et représenteront les "générations futures" au sein de la convention citoyenne locale.

Axe 2 - Scène ouverte

Afin d'ouvrir à tous les jeunes du territoire des moyens d'expression d'idées, propositions, et revendications, le dispositif vise à aider les communes qui souhaitent organiser des événements, dans un format "atelier", dédiés aux enfants (à partir de 10 ans) et aux jeunes (jusqu'à 30 ans).

Axe 3 - Lycées citoyens climat

L'objectif de cet axe est de nourrir les lycées avec les propositions de la convention citoyenne en faisant imaginer par les lycéens des "traductions opérationnelles" de ces propositions.

L'axe 1 a bien été mis en œuvre, mais plus tardivement que prévu (sessions 4 et 5), limitant considérablement les échanges avec les conventionnels.

Les axes 2 et 3 devraient démarrer à l'automne 2022.

e) La prise en compte des recommandations

Le travail préparatoire amont aurait dû permettre de mieux cerner les enjeux spécifiques du territoire, les acteurs et publics à mobiliser, et d'avoir une vision plus claire des champs thématiques et des sujets devant être portés au débat lors de la convention.

Toutefois, l'organisation et le calendrier arrêtés par Est Ensemble n'ont pas permis cette investigation préalable et les recommandations du collège des protectrices et protecteurs concernant l'animation et le contenu de chaque session et des interventions extérieures sont essentiellement intervenues au fil des sessions, et à la marge.

Pour tenter de pallier l'absence relative d'échanges, deux réunions étaient programmées entre chaque session, entre le collège et l'équipe rapprochée d'Est Ensemble en charge de la convention citoyenne et son prestataire en charge de l'animation. La première dite de « debriefing, » avait lieu dès le lundi suivant les sessions qui toutes se déroulaient sur les deux jours du week-end. Une seconde réunion, à mi-parcours entre deux sessions, a ensuite été demandée par le collège.

Ces réactions, recommandations concernant le déroulement des sessions passées puis celles à venir ont été formalisées dans 5 synthèses écrites, les « mots du collège », à l'issue de chaque session. Ce mot était ensuite mis sur le site de la convention citoyenne et envoyé par mail aux conventionnels. Il a finalement pu être aussi affiché sur un mur de la salle de réunion lors de chaque session et faire l'objet d'une présentation orale par un représentant du collège à partir de la 4ème session, à sa demande insistante.

¹² En réalité, le nombre de jeunes volontaires effectivement présents a été moindre.

Par ailleurs le mandat confié aux conventionnels tirés au sort (cf. supra) pour constituer le panel citoyen ne portait pas particulièrement sur la révision de PCAET. L'objectif affiché, pour la collectivité, n'était pas spécifiquement d'éclairer le grand public et plus globalement Est Ensemble dans le cadre de la révision de son PCAET.

2. Le travail préparatoire lié plus globalement à la concertation préalable à la révision du Plan climat air énergie territorial (PCAET) d'Est Ensemble

La convention citoyenne faisait partie intégrante du dispositif de concertation préalable à la révision du PCAET d'Est Ensemble, et le démarrage effectif de la concertation a été arrêté à la deuxième session de la convention citoyenne, en octobre 2021¹³, la première session étant considérée comme un temps introductif et de cohésion du groupe et non de démarrage effectif du travail des conventionnels.

a) Les recommandations des garants concernant les modalités d'information, de mobilisation et de participation

- o Un dossier de concertation règlementaire a ainsi été réalisé, présentant les objectifs de révision du PCAET et les éléments de diagnostics disponibles lors de sa mise en ligne, ceux-ci devant être complétés lorsqu'ils seraient finalisés, pour la 2e phase de la concertation préalable élargie au territoire.
- La mise en ligne du dossier de concertation a été effective 15 jours avant le démarrage officiel décidé pour la concertation préalable au PCAET, soit le 1er octobre 2021.
- De plus, un affichage règlementaire a été mis en place dans chaque mairie et à l'hôtel du territoire;
- o Toutefois, le site Internet de la concertation était en réalité celui de la convention citoyenne (https://ensemblepourleclimat.est-ensemble.fr). Un simple onglet « Révision du plan climat d'Est Ensemble » permettant de disposer des informations sur le calendrier, le dossier de concertation et ses annexes ainsi que l'adresse email concertationprealablePCAET@estensemble.fr, ainsi que celles des garants, disponibles pour déposer des observations ;
- o Aucune communication spécifique n'a été réalisée sur le démarrage de la concertation préalable à la révision du PCAET.
- o Les conventionnels n'ont pas été destinataires du dossier de concertation et ce dernier ne leur a pas été présenté.

b) La prise en compte des recommandations par le responsable du projet

La principale difficulté rencontrée était liée au fait que l'outil phare de la concertation préalable à la révision du PCAET était la convention citoyenne qui mobilisait des moyens considérables, humains comme financiers. En outre, les services en charge de cette dernière n'étaient pas les mêmes que ceux portant la révision du PCAET.

Ainsi, les moyens d'information et de diffusion du démarrage de la concertation préalable à la révision du PCAET ont été minimalistes. Comme cela a été indiqué, ils se sont limités à un onglet hébergé sur le site Internet de la convention citoyenne, et à 10 affiches règlementaires (les 9 communes du territoire et le siège de l'EPT à Romainville).

La campagne de communication très importante¹⁴ a exclusivement concerné la convention citoyenne, sans aucune mention de son inscription dans le dispositif plus large de concertation préalable à la

¹³ Il est à noter à cet égard que, afin de respecter la durée globale maximale de 3 mois règlementaires pour l'ensemble de la concertation préalable, la CNDP a acté de ne comptabiliser que les jours effectifs des 4 sessions restantes de la convention à partir d'octobre, soit 4 sessions de 2 jours, (donc au total 8 jours), la deuxième phase de la concertation préalable démarrant en novembre 2022.

¹⁴ Cette large communication comprenait notamment :

révision du PCAET, en dépit des demandes répétées des garants dès le démarrage de la mission, tant auprès des différents services concernés que du cabinet du président. Les garants n'ont pu faire entendre l'importance de modalités adaptées et cohérentes avec celles déployées pour la convention citoyenne.

Ce point restera un enjeu majeur pour la deuxième phase de la concertation élargie au reste du territoire devant démarrer en novembre 2022.

Faute d'une communication plus précise et d'une lisibilité du contenu sur l'articulation de la convention dans la révision du PCAET, le site Internet n'a pas non plus pu pleinement jouer son rôle de plateforme d'information, de suivi de la convention et de dépôt de questions et observations.

3. Calendrier de la procédure

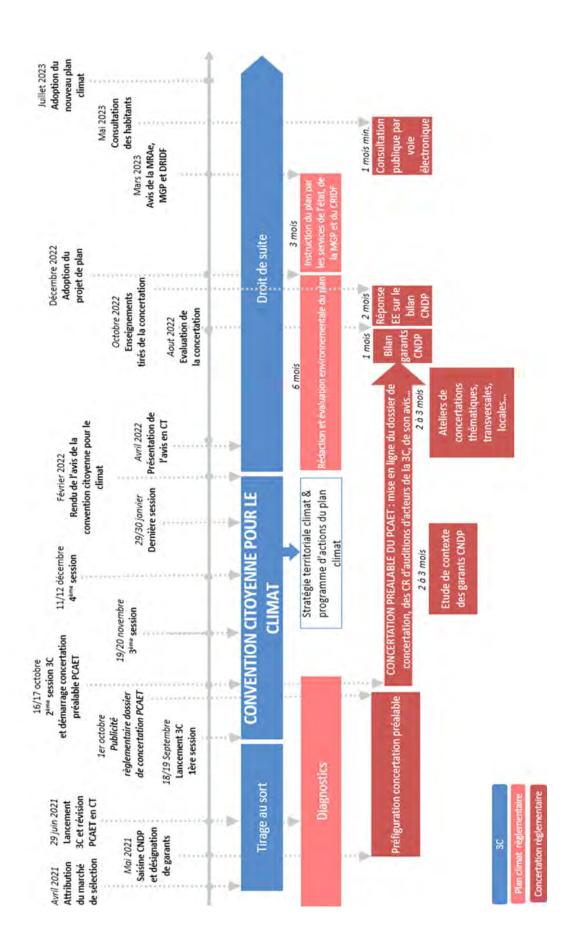
Ce dernier présentait, à la fois le déroulement de la convention citoyenne, et son intégration dans la procédure de concertation préalable à la révision du PCAET. Ce calendrier, en septembre 2021, était le suivant15:

^{29/09/21} (affichage) jusqu'au et sociaux et enquête habitants) réalisée sur de nombreux supports (panneaux publicitaires dans l'espace public. les stations de métro et les équipements publics des 9 villes-membres et sur la flotte des véhicules techniques de l'établissement public, diffusion d'un dépliant pédagogique aux habitants du territoire, édition spéciale de la newsletter La Lettre d'Est Ensemble, campagne sponsorisée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter). Vidéo du président « sauvons le monde ensemble ».

Différentes mesures ont été prises à compter du démarrage de la convention : un « journal de la convention » a été réalisé à l'issue de chacune des sessions, mis en ligne et imprimé, des séances photos avec les conventionnels volontaires ont été organisés « partage mes rêves pour le territoire »,

De très nombreux articles de différents journaux locaux et régionaux ont été présentés dans des « revues de presse » affichées sur les murs des locaux où se déroulaient les sessions. En effet, de nombreux journalistes ont pu assister en tant qu'observateurs aux différentes sessions, et la convention a même été filmée : à l'occasion d'un reportage réalisé par Yan Arthus Bertrand, mais également du tournage d'un film portant sur l'ensemble des sessions et certaines réunions de COPIL, par une équipe locale privée.

¹⁵ Ce calendrier a évolué à l'issue de la remise de l'avis des conventionnels en février 2022, afin, d'une part de permettre aux services d'Est Ensemble d'examiner l'ensemble des propositions de la convention avant de le présenter au vote du conseil de territoire, et d'autre part de tenir compte du calendrier électoral et des congés estivaux. La concertation préalable élargie à l'ensemble du territoire ne va ainsi démarrer que début novembre 2022.



Phase 2 de la mission de conseil : suivi du déroulement de la convention citoyenne

1. Les recommandations des garants concernant les modalités d'information, de mobilisation et de participation

Le collège des protectrices et protecteurs 16 (le collège) avait pour mission de porter collégialement un regard indépendant et vigilant sur l'organisation et le déroulement de la convention citoyenne locale pour le climat pour assurer les meilleures conditions d'information et de participation de chacun des participants.

Le collège souhaitait pouvoir intervenir dans la définition du dispositif et les méthodes de travail retenues pour cette convention citoyenne, sur la validation des personnes auditionnées à la demande des participants, afin de veiller à la diversité, la rigueur et la pluralité des points de vue exprimés, et enfin contribuer à l'évaluation de cette convention citoyenne concernant les suites et le suivi des recommandations qui allaient être émises.

Ils ont été présents tout au long des cinq sessions, à l'issue desquelles ils ont produit chaque fois une note rendue publique (le mot du collège), précisant leurs remarques et interrogations, afin de garder trace des débats, ainsi que des recommandations concernant les points qu'il leur semblerait nécessaire de renforcer ou d'améliorer.

Ils étaient également à la disposition des citoyens qui souhaitaient les interpeller sur des points de conflit, d'organisation, de forme ou de fond. Les participants pouvaient ainsi venir les voir lors des sessions ou les contacter en dehors, par le biais d'un courriel commun qu'ils consultaient régulièrement afin d'apporter des réponses aux points soumis.

On trouvera ci-dessous, sur la base des 5 mots du collège de protectrices et protecteurs (reproduits in extenso en annexe), un résumé du déroulement et des recommandations du collège à la suite de chaque session.

Session 1: 18-19 septembre 2021: « Cohésion »

Synthèse du déroulé

Lors de cette première session, le collectif des conventionnels s'est constitué progressivement.

Si l'exercice de la fresque du climat¹⁷ a permis de sensibiliser, échanger et préciser les causes et effets climatiques, les protectrices et protecteurs ont été saisis par les préoccupations des conventionnels concernant les enjeux sociaux, de sécurité, d'accès aux équipements et services publics et à la mobilité.

Une inquiétude majeure concernait également la densification constatée et annoncée dans le cadre du Grand Paris, avec l'arrivée de nouvelles populations, ressenties comme exogènes aux territoires communaux. D'autant que l'appartenance au territoire communal semblait beaucoup mieux perçue que celle concernant le territoire d'Est Ensemble et la diversité des situations communales a été soulignée.

De nombreuses questions restaient posées sur le devenir effectif des conclusions des conventionnels, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au vote du conseil du territoire.

Recommandations émises par le collège

Le collège a recommandé d'apporter des éléments aux conventionnels concernant l'urbanisation prévue, par exemple avec des présentations adaptées au grand public, en plénière, des outils de type plan local d'urbanisme intercommunal PLUI et des lois telles que la loi d'orientation des mobilité LOM, et de les illustrer par la présentation des projets d'aménagement et de rénovation urbaine en cours.

¹⁶Les trois personnalités extérieures du collège (cf. supra), ont pu selon leurs disponibilités ne pas assister à certaines des journées.

¹⁷ https://fresqueduclimat.org/. « En 3 heures, l'atelier collaboratif « la Fresque du Climat » permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action. »

Le collège a également considéré qu'une présentation du diagnostic territorial climatique réalisé à l'occasion de la révision du PCAET pourrait s'avérer éclairant sur les données du territoire et ses disparités, pour lesquelles les conventionnels seront amenés à proposer des axes d'amélioration et propositions concrètes.

Le collège a constaté en outre que de nombreuses questions restent posées sur le devenir effectif des recommandations des conventionnels, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au vote du conseil du territoire, représentant un enjeu important pour le succès de cette convention citoyenne.

Le collège a enfin recommandé de ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité tout en leur donnant les éléments d'information nécessaires pour évaluer les possibilités d'actions à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, les membre du collège ont été saisis individuellement sur les enjeux de mobilité pour les personnes à mobilité réduite et de besoins de mise en place de politiques publiques de long terme. Ils ont ainsi été attentifs à ce que ces problématiques apparaissent dans les débats des sessions futures.

Session 2: 16-17 octobre 2021: « Exploration »

Synthèse du déroulé

La deuxième session a permis d'apporter des premiers éléments de réponses aux questions et attentes exprimées par les conventionnels après la session de septembre, à la fois sur les enjeux globaux en matière de climat ou de biodiversité, mais aussi un éclairage sur les politiques d'Est Ensemble en matière d'aménagement, d'énergie, de logements, de transports, d'économie, de traitement des déchets, de participation citoyenne, etc.

La première journée fut ainsi riche et dense, même si les conventionnels ont manifesté une certaine frustration par rapport aux présentations générales jugées, soit trop courtes, soit trop expertes.

Est Ensemble avait organisé l'après-midi une douzaine de tables d'experts accessibles par les conventionnels en « speed dating », là aussi estimé trop rapide et nécessitant d'opérer des choix parmi les tables proposées.

La seconde journée a permis aux conventionnels de débattre en petits groupes sur les apprentissages de chacun depuis la session 1, suscitant des débats très riches et des points de vue parfois divergents. Toutefois, les synthèses effectuées par l'équipe d'animation ont eu tendance à lisser les échanges et gommer certains aspects qui avaient fait la richesse du travail réalisé. Ce point a été soulevé par plusieurs conventionnels.

Enfin des visites d'intersessions ont été proposées aux conventionnels désireux de pouvoir approfondir leurs connaissances du territoire : entreprises innovantes, expérimentations, films ou rencontres. La première intersession a été modérément suivie, mais les quelques citoyens ayant participé en ont fait un récit positif aux autres conventionnels lors de cette 2e session.

Recommandations émises par le collège

Le collège a recommandé de :

- Proposer des interventions grand public, s'adressant au plus grand nombre, quitte à ajouter des compléments d'informations ou de bibliographie pour les conventionnels désirant approfondir les sujets, mais aussi de mieux expliciter les méthodologies de travail retenues, pour ne pas générer de frustrations mais au contraire inciter les citoyens à partager les informations dispensées;
- Renouveler les « speed dating », le couplage experts et représentants des services concernés d'Est Ensemble s'étant avéré très complémentaire et ayant été très apprécié;
- Proposer des visites ou des présentations de projets d'aménagement sur Est Ensemble, qui permettraient d'illustrer les différentes réflexions mises en œuvre, mais aussi de parler du PLUI

ou d'autres éléments règlementaires qui existent, afin d'éclairer les conventionnels sur les outils et leurs mises en œuvre sur leur territoire.

- Ne pas gommer l'approche systémique essentielle, en ramenant trop rapidement les problématiques à quelques points forcément réducteurs, avec le risque d'appauvrir les messages des citoyens, pouvant s'autocensurer ou rester dans des solutions individuelles sans réinterroger la place du politique, des collectivités.
- Prendre garde à ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité, tout en leur donnant les éléments d'information nécessaire pour évaluer les possibilités d'action à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, le collège a été saisi individuellement par plusieurs conventionnels sur les prises de parole répétées d'un petit nombre dans les groupes ou lors de restitutions collectives. De plus, certains conventionnels ont affirmé des chiffres et des informations pas toujours vérifiées ou étayées.

Ce qui l'a amené à rappeler les règles d'un débat serein et son rôle dans la facilitation de l'expression de tous, le respect de chacun, l'écoute mutuelle et l'argumentation de chaque intervention ou prise de position. La parole devait pouvoir circuler entre les conventionnels, assurant à tous la même qualité d'écoute, et toute prise de position devait pouvoir être développée et, si des chiffres ou informations sont avancés, les sources devaient pouvoir être données, vérifiées.

S'agissant des visites d'intersessions, le collège a salué cette modalité mise à disposition des citoyens et a recommandé d'être très vigilant sur plusieurs aspects :

- Élargir les possibilités de visites et activités intersessions en multipliant les créneaux et avec une meilleure anticipation des évènements pour favoriser une plus grande participation des citoyens pour ne pas risquer d'avoir une convention à deux vitesses.
- o Favoriser la production de comptes rendus de ces visites, réalisés par les conventionnels, sous toute forme (écrit, photos, vidéos...), leur mise en ligne, et l'échange entre les conventionnels afin qu'elles profitent au plus grand nombre.

Session 3: 20-21 novembre 20/21: « Imagination »

Synthèse du déroulé

La troisième session a permis de commencer à esquisser des premiers scénarios d'actions favorisant l'adaptation au changement climatique. Les travaux se sont essentiellement déroulés par groupes obligeant le collège à se répartir entre ceux-ci. De la mise en commun des travaux de chaque groupe a commencé à émerger un ensemble de propositions concrètes. Ce travail par groupe a favorisé l'expression de tous et des échanges riches et fructueux.

Est Ensemble a indiqué à cette occasion que ses services allaient travailler sur ces premières propositions au cours de l'intersession pour évaluer leurs possibilités de réalisation et préciser aux conventionnels les actions déjà en cours.

Recommandations émises par le collège

A cette phase, le collège des protectrices et protecteurs a de nouveau souligné la nécessité de nourrir la réflexion par des éléments d'information plus concrets sur les enjeux d'aménagement du territoire d'Est Ensemble, sur les projets déjà engagés ou en préparation et par des visites urbaines, afin de donner un ancrage aux réflexions des conventionnels et de leur permettre d'appréhender les leviers possibles à la transformation du territoire et de sa gestion. L'intervention d'urbanistes ou de collectifs et associations d'habitants sur ces enjeux d'aménagement pourrait s'avérer éclairant. Il a aussi demandé qu'une cartographie des projets et des initiatives locales leurs soit présentée.

De nouveau, le collège a demandé qu'une approche systémique soit favorisée afin d'éviter le risque d'un empilement de propositions. Au vu des propositions émergentes des conventionnels, et pour favoriser une approche systémique, la réflexion aurait pu être articulée, selon le collège, autour de quelques grands enjeux qui se dégagent des trois premières sessions :

- un territoire du bien vivre:
- o justice sociale et justice environnementale ;
- démocratie et gouvernance ;
- o un territoire écoresponsable (la responsabilité étant ici envisagée à la fois à l'échelle du territoire et à une échelle plus large dans une logique d'exemplarité et d'enclenchement de dynamiques transformatrices).

Enfin, le collège a proposé que le dialogue avec les services, annoncé pour la session suivante ne se réduise pas à l'alternative « possible/pas possible » et, dans la perspective d'une véritable dynamique de coproduction, qu'une démarche participative s'engage également dans les services d'Est Ensemble, à différents niveaux de hiérarchie. Ce sont en effet les agents d'Est-ensemble qui se réapproprieront, retravailleront et mettront en œuvre les propositions des conventionnels.

Par ailleurs le collège a voulu souligner dans son mot l'interdépendance des différents niveaux territoriaux et la prégnance de la programmation budgétaire. Les échelons municipaux, du Grand Paris ou de la Région, voire de l'État, où se prennent un ensemble de décisions et qui restent pour le moment peu présents dans la démarche de la convention.

• Session 4: 11-12 décembre 20/21 : « Réflexion »

Synthèse du déroulé

Les propositions émises en fin de la session 3 ont été regroupées par l'équipe d'animation autour de 3 ateliers :

- o « un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il utilise »,
- « un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux transports et aux services »,
- et « un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les enjeux écologiques ».

Ces trois ateliers étaient déclinés en 12 thèmes au total.

Les services d'Est Ensemble ont effectué un important travail dans l'inter session, et les retours sur les premières propositions de la Convention ont été précieux et constructifs. Cette restitution a été également complétée par des retours d'experts / intervenants thématiques qui ont été très utiles sur certaines questions.

Toutefois, les projets mis en œuvre ou décidés sur le territoire en matière d'aménagement et de mobilités n'ont pas été présentés, et n'ont pas pu nourrir les propositions des sous-groupes en les rendant aussi réalistes et pertinentes que possible localement.

De même, il a subsisté un déficit d'information important, qui n'a pas facilité l'élaboration de propositions ou de prises de positions éclairées par les participants. Par exemple, les citoyens n'ont reçu que des informations parcellaires au sujet de la manière dont les déchets sont collectés et traités sur le territoire, et sur les échéances légales qui devront amener des changements sur ces points, en particulier l'obligation de collecter séparément les déchets organiques à partir de 2023.

L'affichage sur place des différentes informations utiles aux conventionnels, tels que les éléments de synthèse des scénarios énergie-climat qui avaient été présentés, le mot mensuel du collège, associés au point presse, ont permis aux citoyens de pouvoir en prendre connaissance durant la session.

Mais le collège a une nouvelle fois souligné aussi l'utilité d'afficher une cartographie à jour et légendée des principaux projets d'aménagements sur le territoire et des initiatives locales ainsi qu'une

présentation rapide de ces derniers, afin de constituer un éclairage pertinent pour les citoyens dans leur prise de décision.

Par ailleurs, la manière binaire dont une partie des questions a été posée en plénière (pour ou contre l'installation d'unités de traitement des déchets sur le territoire, densification versus préservation de la biodiversité) n'étaient pas idéale pour faire émerger des propositions concrètes, et tendait à gommer les nuances exprimées par les citoyens.

En revanche, les séances « butinages », au cours desquelles les propositions, qui venaient d'être travaillées par sous-groupes, étaient discutées par les autres citoyens, ont été très productives et plébiscitées. Elles ont permis à l'ensemble des citoyens de réagir aux travaux des différents groupes et ont pu faire émerger à l'oral une vision plus globale qu'il conviendrait de ne pas gommer.

Enfin, un projet de « charte », réunissant les différentes actions décidées par la convention, a été évoquée à la fin de la session. Cette dernière devait constituer en quelque sorte le « manifeste » de la convention, réunissant les différentes mesures dans une vision plus globale à présenter au vote du conseil de territoire.

Recommandations émises par le collège

Les recommandations du collège sur la méthode :

- Il a regretté que les services d'Est Ensemble n'aient pu débattre tout au long de la journée avec les différents sous-groupes, afin de permettre une compréhension mutuelle des attentes, enjeux, réflexions en cours et orientations nouvelles à explorer, et de nourrir la production des conventionnels;
- Il a également rappelé la recommandation émise à l'issue de la session précédente, qui évoquait la nécessité d'intégrer au moins les échelons municipaux, pour aboutir à un avis, à la fois ambitieux dans ses objectifs et véritablement inscrit dans le territoire et les villes d'Est-Ensemble;
- Le rôle du projet de charte de la convention, qui a fait l'objet de propositions le dernier jour, devrait pouvoir être discuté entre les conventionnels pour parvenir à une compréhension partagée. Quel serait son rôle, sa portée réelle dans les politiques du territoire, ... ?
- Certains participants ont évoqué le risque d'une acceptation seulement partielle des propositions de la convention par les élus, risquant de faire perdre son sens à l'ensemble de l'avis. Ce point devrait pouvoir être éclairci lors de la session suivante.

Cette quatrième session s'est révélée très dense, tant par le programme proposé, que par un rythme ayant engendré de longues plages de travail avec des pauses décalées et réduites. Pour autant, les périodes en plénière ont permis les réactions très riches et nuancées des citoyens, relevant la complexité et l'interdépendance des solutions à proposer. Ces moments de partage en plénière furent trop peu nombreux et limités dans leur expression. Certains conventionnels ont donc souhaité disposer de davantage de temps pour partager et formaliser leur avis, les deux jours restant pour la dernière session de janvier leur paraissant trop courts.

Toutefois, l'équipe d'animation a annoncé en fin de session que les productions seraient rassemblées et mises en forme pour devenir l'avis de la convention. Un comité de relecture, composé de conventionnels volontaires, a ainsi été formé pour relire les propositions avant la dernière session de janvier, limitant de facto cette dernière à une validation finale et non un temps de travail d'approfondissement souhaité et de mise en relation des mesures entre elles.

La possibilité de session(s) complémentaire(s) avait été présentée au début de la convention, afin de répondre aux besoins de temps supplémentaire pouvant s'exprimer. Le collège des protectrices et protecteurs a été saisi par de nombreux citoyens sur le sujet et s'est dit allant être particulièrement vigilant à l'organisation retenue pour la session de janvier. Celle-ci devait pouvoir répondre aux attentes très fortes des conventionnels sur la liberté d'émettre un avis et des propositions construites et partagées.

Le collège a ainsi recommandé :

- Si une 6^{ème} session s'avérait nécessaire, elle devait être rapidement proposée, et la décision de l'organiser ou non aurait dû idéalement être débattue à la session 4.
- Le collège avait bien conscience qu'une session complémentaire nécessitait une organisation rigoureuse et des moyens. Cela demandait aussi aux conventionnels de pouvoir anticiper un temps de travail en février. Le collège a rappelé les enjeux très forts exprimés au sujet de cette convention locale pour le climat, par Est-Ensemble et par les conventionnels en septembre 2021 lors de la première session. Il apparaissait donc souhaitable que l'investissement intellectuel et en temps consacrés au sujet puisse aboutir à un résultat partagé par tous.

Les recommandations du collège concernant le « droit de suite » des conventionnels :

Le « droit de suite » constituait également un autre sujet important qui préoccupait les citoyens depuis le démarrage de la convention en septembre 2021 : quel sera le devenir effectif des recommandations, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au printemps 2022 au vote du conseil du territoire ? Une réflexion a ainsi été engagée avec 6 conventionnels volontaires à l'issue de la session 3, l'équipe d'Est-Ensemble en charge de la convention et le collège des protectrices et protecteurs. Plusieurs pistes ont été envisagées, présentées en petits groupes lors de la session 4, et devaient être à nouveau retravaillées début janvier 2022.

Le collège des protectrices et protecteurs a indiqué qu'il allait être particulièrement vigilant sur l'opérationnalité des mesures mises en œuvre pour répondre à cette attente, et qui seront également très suivies par tous les observateurs présents lors des différentes sessions et plus largement par le territoire. Ainsi, les échanges à venir et discutés avec l'ensemble des citoyens lors de la prochaine session, devraient s'articuler autour de deux grands axes :

- La manière dont les recommandations allaient être présentées aux élus d'Est Ensemble, des villes et plus généralement aux citoyens du territoire;
- La manière dont les participants de la convention volontaires pourront s'impliquer dans le suivi des recommandations.

Les recommandations du collège concernant le dispositif en direction des jeunes :

Un dispositif à destination des jeunes collégiens et lycéens était en cours, afin d'impliquer les générations futures dans la convention citoyenne locale pour le climat. Un panel de jeunes, issu des 9 villes du territoire, s'était ainsi réuni en parallèle de la convention le 10 décembre 2021 et les premiers résultats de leur travail ont été présentés aux conventionnels. Un autre temps de travail était également prévu début janvier auquel le collège a demandé à être présent.

- Le collège a recommandé d'être attentif à la liberté d'expression de ces jeunes à qui le temps de s'exprimer librement devait être laissé.
- Il pensait également important de pouvoir favoriser leurs interactions avec les conventionnels avant l'avis final, pour nourrir les propositions allant être portées.

Session 5 : 29-30 janvier 20/22 : « Finalisation »

Le travail préparatoire à la dernière session

Avant le démarrage de la dernière session, un comité de relecture, composé de citoyens volontaires, de l'équipe d'animation et des garants, a travaillé sur l'Avis citoyen rédigé à partir des travaux de la session 4 et y a apporté des amendements.

L'ensemble des conventionnels ont ensuite pu prendre connaissance de cet Avis une semaine avant la session, et une lecture orale leur a également été proposée dans les jours précédents.

Cet Avis, désormais rassemblé sous le vocable de « Charte de la convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble », se découpait en 7 grandes thématiques :

- o A: un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux ;
- B : un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable ;
- C : un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives ;
- D : un territoire « résilient » qui promeut une alimentation saine ;
- E : un territoire zéro-déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage ;
- o F: un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés;
- o G: un territoire qui développe les énergies renouvelables.

Ces 7 grandes thématiques rassemblaient ainsi plus de 200 propositions qui seraient soumis au vote du conseil de territoire le 24 mai 2022¹⁸. On trouvera en annexe l'intégralité de cet avis citoyen.

Les enjeux de la dernière session

Cette dernière session, consacrée à la relecture de l'Avis et au vote, a été marquée par une moindre participation des citoyens : 67 conventionnels samedi, 75 dimanche, avec 13 citoyens excusés.

La journée du samedi a permis aux citoyens répartis dans ces 7 groupes thématiques, de relire et de retravailler le contenu et les mesures spécifiques à ces thèmes. Puis de rejoindre un autre groupe selon leur choix pour prendre connaissance des évolutions apportées à chaque thème et les amender à nouveau.

⇒ Constat du collège :

Si cette circulation des conventionnels parmi les différents groupes thématiques a pu enrichir certains thèmes, en revanche, l'absence de « témoin » du précédent groupe, permettant de présenter les résultats du travail, a souvent défait ce qui avait été précédemment produit, appauvrissant, in fine le contenu de certaines thématiques et générant les frustrations de certains lorsque le résultat final a été présenté en fin de journée.

Le dimanche a été entièrement consacré au vote de l'Avis citoyen, les discussions du matin ayant porté sur les points en débat, alors que l'après-midi fut dédiée au vote. A cet égard, les conventionnels ont décidé que l'Avis citoyen devait maintenant s'appeler Charte de la convention, afin de souligner son caractère global et systémique.

⇒ Constats du collège :

- o On peut regretter que le vote se soit fait sur un texte qui n'apparaissait pas dans sa totalité sur les écrans ...De fait, la règle annoncée étant d'aboutir à un consensus, des points de vue et des positions divergentes s'en sont trouvées gommées ;
- o le collège a bien noté que ces points de vue divergents seraient annexés au texte de la charte finale. Toutefois la vision d'ensemble (Charte + annexe avec positions divergentes) ne sera pas validée dans sa version finale, ce qu'on peut regretter.

La présence renouvelée des jeunes lors de cette dernière session

Le dispositif mis en œuvre auprès des jeunes collégiens et lycéens a permis à ces derniers de revenir une nouvelle fois, pour travailler certaines mesures portées par les conventionnels. Encadrés par des comédiens, ils ont réalisé des petits clips vidéo, illustrant leurs visions, positions, alertes.

Cette présentation pendant près de ¾ h auprès d'une dizaine de citoyens s'est avérée très riche, percutante, osée, mais aussi très fine dans ses messages et respectueuse des ainés.

L'intervention du collège des protectrices et protecteurs a également permis à ces jeunes de présenter quelques-uns de ces clips en plénière en fin de journée pour faire connaître ce travail tout à fait intéressant et riche devant l'ensemble des conventionnels et du président d'Est Ensemble, alors que le programme de la session l'avait initialement exclu.

¹⁸ La date initialement prévue était le 10 mai, mais a finalement été reportée au 24 mai 2022

⇒ Recommandations du collège :

- Il apparaissait important de valoriser le travail accompli et lui permettre d'être connu et reconnu auprès des conventionnels, mais également de le porter auprès du conseil de territoire, dans sa totalité ;
- o Ce dispositif auprès des jeunes comportant plusieurs volets, il paraissait important d'engager et de faire connaître les autres actions prévues avec les jeunes sur le territoire.

2. La prise en compte des recommandations par le responsable du projet

La prise en compte des recommandations émises tout au long des sessions est restée très mesurée, tant en raison de la gouvernance retenue, que d'une animation difficilement réactive aux points de vigilance formulés sur différents aspects :

La disproportion entre l'ampleur du sujet à traiter (« établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence des villes d'Est Ensemble ») et le peu de connaissances (tant sur le climat que sur le territoire) qui a été apportée aux citoyens.

Ces éléments auraient permis de mieux structurer les débats en donnant aux citoyens des outils pour alimenter leur réflexion et propositions. Ils auraient aussi permis de partir des projets et orientations à l'œuvre sur le territoire d'Est Ensemble, de les mettre en discussion, dans la perspective de co-construction d'une politique pour le climat annoncée comme objectif de cette convention. Les propositions auraient ainsi pu être plus percutantes et plus précises. Si le choix de partir de l'expérience habitante des citoyens a permis de mettre les usages au cœur de la discussion, il a aussi eu pour conséquence de limiter l'apport des citoyens à cette compétence habitante sans leur donner toujours les moyens de la délibération ;

- Des objectifs de la convention multiples et parfois contradictoires dans la dynamique attendue : créer une boîte à idées, coconstruire une politique publique, travailler l'acceptabilité des mesures en faveur du climat, former et politiser des citoyens sur la question climatique ;
- Une convention qui aurait mérité de consacrer un temps complémentaire 19 pour affiner les mesures de la Charte citoyenne, avec des retours des services sur des aspects pratiques et financiers, comme l'ont soulevé plusieurs conventionnels en session 4 et 5 ; la discussion avec les services apparaît une dimension essentielle dans l'élaboration comme dans la mise en œuvre. De ce point de vue, une démarche participative conjointe menée dans les services d'Est Ensemble aurait été bénéfique, au-delà de l'échange avec les conventionnels lors de la demijournée de la session 4 ;
- Une gouvernance qui aurait pu favoriser les échanges en amont du dispositif avec le collège des protectrices et protecteurs afin de pouvoir véritablement influer sur l'organisation des sessions et leur contenu. Les réunions demandées par le collège, précédant de peu les sessions, étaient principalement informatives et les conseils méthodologiques de facto réduits. De même les debriefs suivant les sessions étaient trop rapides pour influer réellement sur les séances à venir. La gouvernance aurait aussi pu intégrer des citoyens de manière tournante ce qui aurait permis de les associer au choix des modalités de délibération ;

Par ailleurs, l'animation de la convention a eu tendance à gommer les dissensus (« arriver à un consensus » étant le mot d'ordre) et l'importance de l'approche systémique en ramenant trop rapidement à quelques points forcément réducteurs, pouvant appauvrir in fine les messages des citoyens. Le collège des protectrices et protecteurs a ainsi réitéré tout au long des sessions la recommandation formulée à l'issue de la première session de cette convention citoyenne locale pour le climat, consistant à prendre garde à ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité, tout en leur

¹⁹ Par exemple une journée supplémentaire, ou bien une 6^{ème} session, le cas échéant.

donnant les éléments d'information nécessaires pour évaluer les possibilités d'action à l'échelle du territoire ;

Avec ces limites, la convention a représenté un moment démocratique riche. Il semble aux garants qu'il ne s'agit pas pour autant d'un dispositif participatif qui répondrait à lui seul au défi démocratique posé par la crise climatique. En particulier, elle ne saurait se substituer à la participation des autres parties prenantes du territoire tels que les habitants, les associations, les acteurs économiques... et celle des agents d'Est ensemble. D'autant que son mandat et ses conclusions n'ont pas été articulés avec la révision du Plan climat d'Est Ensemble.

Phase 3 de la mission de conseil : présentation aux élus et amorce du droit de suite

1. Déroulement et recommandations des garants

Cette troisième phase qui s'est ouverte à l'issue du vote de l'avis des conventionnels constitue un temps important, à la fois pour les participants, mais également pour la collectivité et ses engagements par rapport à la procédure retenue. L'ombre portée de la convention citoyenne pour le climat nationale et la déception qui s'en est suivie était à l'esprit, tant de la collectivité que des conventionnels et cette troisième phase revêt une importance particulière.

Elle s'organise globalement en deux temps :

- Un premier de présentation de l'avis au territoire et du retour de ce dernier sur la prise en compte des mesures après le vote en conseil de territoire;
- Puis le « droit de suite » proprement dit, de suivi et évaluation des propositions émises par les conventionnels dans leur avis rendu.

Il est important de souligner le fait que le droit de suite n'est qu'ébauché à ce stade et devrait entrer dans une phase opérationnelle uniquement en septembre ou octobre 2022, soit 9 mois après la fin de la convention citoyenne, et 4 à 5 mois après le vote de la charte citoyenne en conseil communautaire.

<u>La présentation de la Charte de la Convention : différents temps en formats variés pour une large sensibilisation des élus du territoire</u>

À la suite du vote des conventionnels le 30 janvier 2022 de leurs propositions rassemblées sous le vocable « charte de la Convention » et présentant une réponse se voulant cohérente unique et globale, différents temps ont scandé la présentation de cet avis aux élus du territoire, pendant que, simultanément, les services instruisaient les propositions allant être soumises au vote du conseil territorial du mois de mai 2022.

- Présentation et remise officielle de la charte le 16 février 2022 devant le bureau communautaire par un comité réduit de citoyens volontaires;
- Présentation le 26 mars ²⁰ 2022 devant l'ensemble du conseil communautaire et élus municipaux (500 personnes) avec tous les conventionnels;
- Vote en conseil de territoire le 24 mai 2022²¹, en une délibération unique accompagnée de fiches en annexe, des propositions des conventionnels, en présence d'un comité réduit de conventionnels;

Ces différents moments d'échanges se sont répartis sur un trimestre, nécessaire selon Est Ensemble pour permettre aux services de la collectivité, mais aussi à ceux des villes, d'instruire les propositions à soumettre au vote communautaire, et de laisser du temps aux amendements politiques.

²⁰ La date initialement prévue était le 12 mars, mais a finalement été reportée au 26 mars 2022 pour permettre la présence la plus large d'élus

²¹ La date initiale était le 10 mai, mais elle a finalement été reportée au 24 mai 2022 pour faciliter l'instruction des propositions citoyennes par les services d'Est Ensemble, et le temps aux amendements politiques

Ce temps long, tributaire également d'un calendrier électoral prégnant (présidentielles et législatives), pouvait potentiellement s'avérer démobilisateur pour les conventionnels et cela a conduit le collège des protectrices et des protecteurs à formuler des recommandations lors de leur dernier « mot » à l'issue de la dernière session de la convention.

⇒ Recommandations du collège :

- o La Charte citoyenne allait être retravaillée par les services d'Est-Ensemble avant d'être présentée au vote du conseil de territoire. Si cette démarche est la règle pour tout texte soumis au conseil, le collège des protectrices et protecteurs invitait Est Ensemble à présenter ces évolutions au préalable aux conventionnels pour leur en expliquer les raisons ;
- Certaines communes avaient d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour s'emparer de certaines mesures des citoyens relevant de leurs compétences. Le collège des protectrices et protecteurs a encouragé ces initiatives et n'a pu que les inviter à se rapprocher des services d'Est Ensemble pour permettre un travail collégial autour des différentes mesures de la Charte. Il est apparu également pertinent de se rapprocher du tissu associatif, particulièrement actif sur le territoire.

Le « droit de suite » : une étape essentielle de suivi et évaluation des mesures de la Charte citoyenne

Le « droit de suite » constitue l'étape suivante prolongeant naturellement la présentation de la Charte au conseil de territoire et a mobilisé de nombreux conventionnels. Il a ainsi fait l'objet d'une nouvelle réunion préalable à la dernière session avec un groupe de volontaires et a été par ailleurs développé en partie F de l'avis citoyen (« un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés »).

L'intérêt des conventionnels sur le sujet est réel, et certains n'ont pas hésité à dire devant les caméras que le travail de la convention démarre en réalité avec la Charte validée et le droit de suite, reflétant ainsi une appétence affirmée pour un engagement citoyen.

Toutefois, le collège des protectrices et protecteurs a noté et regretté l'absence de travail spécifique entamé lors de la dernière session sur la mise en œuvre opérationnelle de ce suivi et des différentes formes que pourrait prendre ce droit de suite, avec un calendrier afférent.

Le 4 juin 2022, Est Ensemble a convié à nouveau les conventionnels à une demi-journée d'échanges, présentant à la fois un retour sur le vote des propositions et esquissant les différentes modalités pouvant advenir pour le droit de suite.

⇒ Recommandations du collège :

- Les pistes évoquées dans la Charte pour le droit de suite reprenaient en partie celles travaillées avec le groupe de conventionnels. Le collège des protectrices et protecteurs a invité Est Ensemble et les communes à traduire en résolutions opérationnelles les différentes modalités présentées en revenant rapidement vers les conventionnels afin de permettre aux citoyens volontaires de s'engager dans ce droit de suite. Les différentes possibilités de participation et un calendrier lié devraient pouvoir être présentés, idéalement avant la session du vote en conseil communautaire du 24 mai 2022;
- Le collège des protectrices et protecteurs sera également attentif à la composition du panel des citoyens volontaires allant s'engager dans ce droit de suite, tant au niveau de sa représentativité (à la fois sociologique et territoriale) et de son renouvellement dans le temps. Ceci devrait permettre d'éviter une personnalisation des messages qui doivent rester ceux de la convention dans sa globalité, mais également de s'accorder à des disponibilités de ces membres pouvant évoluer dans le temps.

2. La prise en compte des recommandations par le responsable du projet

Le vote en conseil territorial le 24 mai 2022 a porté sur 218 mesures sur les 229 de la Charte citoyennes.

Des éclaircissements ont été apportés aux conventionnels ultérieurement, lors d'une réunion le 4 juin 2022, présentant les motifs du vote de seulement 218 mesures de la Charte citoyenne et les arbitrages

réalisés²². Si les précisions ont été entendues par les conventionnels présents, elles ont toutefois suscité des réactions d'incompréhension et de défiance lors du vote en conseil territorial. Réactions qui auraient sans doute pu être évitées si la collectivité avait suivi les garants et présenté la méthodologie en amont.

Le droit de suite suscite de fortes attentes et concerne l'ensemble des acteurs du territoire. Mais ce dernier peine à s'engager d'une manière opérationnelle, les congés estivaux reportant réunions et mises en place à la rentrée. A ce stade, il comprend plusieurs axes :

- Participation à la concertation préalable au PCAET élargie au territoire à l'automne, se limitant toutefois à ce stade à une future invitation aux différentes modalités allant être retenues;
- Mise en place d'un observatoire des engagements de la convention citoyenne avec les citoyens pour le climat. La définition plus précise de cet observatoire et le rôle effectif des citoyens, associés aux services et élus d'Est Ensemble reste non défini à ce stade;
- Participation au COPIL Plan Climat, avec les élus des villes et d'Est Ensemble, une délégation de citoyens pour le climat, les garants CNDP et partenaires institutionnels. Là aussi, des précisions sur la périodicité et le travail attendu sont à définir;
- Mise en place d'un groupe projet « Cité du climat », composé d'élus des villes et d'Est Ensemble et de citoyens pour le climat. Sa composition précise, son rôle, ses missions au sein de la future « cité du climat » sont encore à définir.

Les garants rappellent l'importance d'un engagement de la collectivité pour un droit de suite réel et effectif selon un calendrier devant être partagé, non seulement avec les conventionnels mais également l'ensemble des parties prenantes, et en particulier les 9 villes du territoire.

Ils attirent également l'attention de la collectivité sur les différentes concertations et actions allant se dérouler à l'automne 2022 : PCAET, PLM (Plan local de mobilité), plan O déchets... Si un atelier thématique « mobilités » sera commun entre les concertations PCAET et PLM, voire certains débats mobiles, il apparait essentiel de bien dissocier les objectifs et calendriers de ces plans, en particulier au niveau de la communication qui en sera faite. En effet, les garants ne pourront se saisir que des observations réalisées sur le PCAET pour établir leur bilan et établir des recommandations à Est Ensemble.

Les principaux résultats de cette mission

Prise en compte des conseils par le demandeur

Lors d'un dernier debriefing, Est Ensemble a reconnu avoir « sous utilisé » le collège des protectrices et protecteurs, en souhaitant les limiter souvent au rôle d'observateurs. Toutefois le collège par ses interventions orales et ses différents « mots du collège » a maintenu son rôle de prescripteur, garant du contenu, de l'animation et de la libre circulation de la parole au sein des conventionnels et fait des mises au point récurrentes lors des debriefings et des différentes sessions.

Le mode de gouvernance mis en place par la collectivité n'a pas non plus favorisé la prise en compte des préconisations émises par les garants et plus globalement le collège des protectrices et protecteurs. Celui-ci ne permettait, ni une intervention amont des garants pour contribuer à définir les enjeux du territoire et sujets à mettre au débat, ni une réelle influence sur des préconisations en matière de contenu et d'animation des sessions. Par ailleurs, l'intégration de conventionnels au sein du comité de gouvernance aurait sans doute constitué également un apport intéressant.

²² Sur les 229 propositions de la Charte, 8 ont été mises de côté pour des raisons techniques et 3 car contraires à l'incitation de l'usage du vélo au détriment de la voiture. Toutes les propositions ont fait l'objet de « fiches », vertes, pour celles retenues, oranges pour celles dépendant d'autres acteurs et rouges pour celles non retenues.

Dès lors, les synthèses réalisées et recommandations émises à l'issue de chaque session par le collège des protectrices et protecteurs, utiles comme traceur du déroulement de la convention, nous semblent avoir eu une portée réelle mais réduite.

De plus, l'absence de prise en compte effective par la collectivité de la double procédure retenue, articulant la convention citovenne et la révision du plan climat air énergie territorial (PCAET), n'ont pas permis d'instaurer un dialogue approfondi avec la collectivité, les services engagés, les animateurs.

Le site Internet n'a pu véritablement jouer le rôle de plateforme d'échanges, ni au niveau des conventionnels, ni pour le public au sens large, restant trop confidentiel et se limitant à une mise en ligne des comptes-rendus des sessions. La concertation préalable au PCAET était reléguée à un simple onglet, restreignant de facto la participation du public élargi qui n'a pas été effective jusqu'à maintenant.

Enfin, la représentativité du panel citoyen reste questionnable, notamment en raison de la surreprésentation de conventionnels diplômés bac et bac+. Celle-ci n'a pas pu permettre la mise en lumière d'attentes et besoins d'une partie de la population du territoire. Ce point, combiné à une animation qui a régulièrement lissé et gommé l'approche systémique et les dissensus, ont abouti à des positions consensuelles et ne reflétant pas toujours la diversité des situations des villes et des habitants du territoire.

Pour finir, le droit de suite de la convention citoyenne, juste ébauché dans les grandes lignes à ce stade, peine à sortir du catalogue de bonnes intentions. La collectivité semble considérer que l'examen de l'ensemble des mesures de l'avis citoyen constitue l'essentiel de l'engagement pris auprès des conventionnels.

D'autant que ce droit de suite ne devrait entrer dans une phase opérationnelle qu'en septembre ou octobre 2022, soit 9 mois après la fin de la convention citoyenne, et 4 à 5 mois après le vote de la charte citoyenne en conseil communautaire. Ce calendrier étiré semble aux garants casser la dynamique qui s'était instaurée.

On touche ici aux limites du processus de convention citoyenne qui pourrait générer frustrations et défiances vis-à-vis des élus s'ils semblent hésiter à s'engager et à donner une place aux citoyens dans le suivi des décisions qui les concernent.

Préconisations et conseils des garant.e.s sur l'information et la participation du public

- Un droit de suite précisé et encadré : l'attente très forte manifestée par les conventionnels, leur appétence affirmée pour un engagement citoyen au sein de différentes instances devraient pouvoir être entendues : les modalités de suivi et d'évaluation des actions, au-delà d'un catalogue d'intentions, devraient pouvoir trouver une déclinaison opérationnelle réelle.
 - Et si la structuration des conventionnels en collectif ou association apparaît une étape nécessaire, un encadrement, des moyens humains, logistiques, représentatifs devraient pouvoir être apportés par la collectivité. Se pose alors, pour la collectivité à bien réfléchir à la place de cette démarche de démocratie participative au sein de la démocratie représentative, et d'aller jusqu'au bout de la démarche initiée en permettant réellement aux citoyens volontaires de prendre une part effective aux décisions communautaires.
- Une articulation effective entre la convention citoyenne et la concertation élargie à l'ensemble du territoire : cette articulation entre la convention citoyenne, la charte citoyenne produite, et la seconde phase de la concertation préalable à la révision du PCAET devrait pouvoir être clairement présentée et effectivement mise en œuvre lors des différentes modalités de la concertation préalable élargie qui vont démarrer à l'automne.
 - La place des conventionnels et de leur production en enrichissement des diagnostics territoriaux présentés seraient alors explicitée, et leur présence pourraient constituer un apport appréciable et cohérent afin d'éclairer le grand public, les institutions, les associations, sur l'avis rendu et venir nourrir la décision de la collectivité à l'issue de la concertation préalable à la révision du PCAET.

En effet le droit à la participation étant un droit individuel constitutionnel, la concertation préalable doit permettre à toute personne qui le souhaite d'y prendre part. La seule convention citoyenne est donc insuffisante pour répondre aux obligations légales de la participation du public sur un projet, plan ou programme. Cette articulation entre la convention citoyenne, qui a rassemblé une centaine d'habitants du territoire s'étant exprimés, et cette deuxième phase élargie à l'ensemble de la population d'Est Ensemble, au-delà du respect de ce droit constitutionnel, doit également permettre de mieux légitimer la décision qui en est issue dans cette révision du PCAET communautaire.

- <u>La nécessité d'une communication adaptée</u>: une communication précise et largement déployée sur le territoire constitue un élément essentiel à mettre en œuvre rapidement, permettant de présenter le déroulement complet de la concertation préalable, ses modalités, l'inscription de l'avis citoyen dans le process et celui de la société civile et des parties prenantes. Avec une vigilance particulière à bien expliciter les différences et finalités entre les concertations et communications menées également à l'automne (concertation préalable à la révision du PLM, plan 0 déchets…).
- <u>La refonte du site Internet</u>: la refonte du site Internet jusque-là officiellement dédié à la seule convention citoyenne, est essentielle et son animation, la possibilité clairement annoncée de pouvoir déposer des observations, interrogations et d'obtenir des réponses en ligne d'Est Ensemble devrait pouvoir être engagée cet été afin de pleinement jouer son rôle lors du démarrage de la seconde phase de la concertation préalable à l'automne 2022.
- <u>La poursuite des actions de sensibilisation auprès des jeunes du territoire:</u> les actions initiées auprès des jeunes du territoire avec le collectif « Démocratie ouverte », devraient pouvoir se poursuivre en bénéficiant d'un relai en matière de communication, les inscrivant ainsi pleinement dans la démarche participative large souhaitée par Est Ensemble.

Tableau de suivi des préconisations des garant.e.s

Le tableau suivant reprend ces préconisations et conseils et devra être renseigné par Est Ensemble et joint aux enseignements tirés de cette convention citoyenne, suite à la transmission de ce bilan.

Réponses à apporter par le responsable du projetet les acteurs décisionnaires à la concertation préalable

Demande de précisions et/ ou recommandations	Réponse du/ des maître(s) d' ouvrage	Délais dans	Moyens mis en place pour
31 août 2022	ou de l'entité responsable désignée	lesquels les	tenir les engagements pris
	JJ/MM/AAA	engagements	
		pris seront	
		tenus	
		JJ/MM/AAA	JJ/MM/AAA
1. Un droit de suite précisé et encadré : l'attente très forte manifestée par les conventionnels, leur appétence affirmée pour un engagement citoyen au sein de différentes instances devraient pouvoir être entendues : les modalités de suivi et d'évaluation des actions, au-delà d'un catalogue d'intentions, devraient pouvoir trouver une déclinaison opérationnelle réelle. en permettant aux citoyens volontaires de prendre une part effective aux décisions communautaires. Une articulation effective entre la convention citoyenne et la concertation élargie à l'ensemble du territoire : cette articulation entre la convention citoyenne, la charte citoyenne produite, et la seconde phase de la concertation préalable à la révision du PCAET devrait pouvoir être clairement présentée et effectivement mise en œuvre lors des			

différentes modalités de la concertation préalable	I	
élargie qui vont démarrer à l'automne.		
La place des conventionnels et de leur production		
en enrichissement des diagnostics territoriaux		
présentés seraient alors explicitée, et leur présence		
·		
pourraient constituer un apport appréciable et		
cohérent afin d'éclairer le grand public, les		
institutions, les associations, sur l'avis rendu et venir		
nourrir la décision de la collectivité à l'issue de la		
concertation préalable à la révision du PCAET.		
En effet le droit à la participation étant un droit		
individuel constitutionnel, la concertation préalable		
doit permettre à toute personne qui le souhaite d'y		
prendre part.		
2. La nécessité d'une communication adaptée : une		
communication précise et largement déployée sur le		
territoire constitue un élément essentiel à mettre en		
œuvre rapidement, permettant de présenter le déroulement complet de la concertation préalable,		
·		
ses modalités, l'inscription de l'avis citoyen dans le		
process et celui de la société civile et des parties		
prenantes.		
Avec une vigilance particulière à bien expliciter les différences et finalités entre les concertations et		
communications menées également à l'automne		
(concertation préalable à la révision du PLM, plan 0		
déchets).		

3. <u>La refonte du site Internet</u> : la refonte du site Internet jusque-là officiellement dédié à la seule convention citoyenne, est essentielle et son animation, la possibilité clairement annoncée de pouvoir déposer des observations, interrogations et d'obtenir des réponses en ligne d'Est Ensemble devrait pouvoir être engagée sans délai afin de pleinement jouer son rôle lors du démarrage de la seconde phase de la concertation préalable à l'automne 2022.		
4. La poursuite des actions de sensibilisation auprès des jeunes du territoire : les actions initiées auprès des jeunes du territoire devraient pouvoir se poursuivre en bénéficiant d'un relai en matière de communication, les inscrivant ainsi pleinement dans la démarche participative large souhaitée par Est Ensemble.		

Liste des annexes

- Annexe 1 : Lettre de mission des garants
- Annexe 2 : Mots des protectrices et protecteurs réalisés à l'issue de chacune des 5 sessions de la convention citoyenne
- Annexe 3: Comptes-rendus des sessions de la convention citoyenne (seules les 3 premières sessions ont fait l'objet d'un compte-rendu)
- Annexe 4 : La sélection du panel citoyen
- Annexe 5 : la charte de la convention citoyenne pour le climat

Annexe 1 : Lettre de mission des garants	6	



LA PRESIDENTE

Paris, le 6 mai 2021

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance plénière du 5 mai 2020, la Commission nationale du débat public vous a désignés garants du processus de concertation préalable pour la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble, comprenant une convention citoyenne pour le climat.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission d'intérêt général et je souhaite vous préciser les attentes de la CNDP pour celle-ci.

La concertation préalable sur ce plan a été décidée en application de l'article L.121-17 du Code de l'environnement. Comme le précise cet article, « la personne publique responsable du plan ou programme ou le maître d'ouvrage du projet peut prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable, soit selon des modalités qu'ils fixent librement, soit en choisissant de recourir à celles définies à l'article L.121-16-1. Dans les deux cas, la concertation préalable respecte les conditions fixées à l'article L.121-16. ».

Rappel des objectifs de la concertation préalable :

Le champ de la concertation est particulièrement large. Il est important que l'ensemble des parties prenantes ait connaissance des dispositions légales. L'article L.121-15-1 du Code de l'environnement précise bien que la concertation préalable permet de débattre :

- Des objectifs et principales orientations du plan ou programme ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives ;
- Des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

Cette lettre de mission vise à vous aider dans l'exercice de vos fonctions, notamment en rappelant à vos interlocuteurs ces exigences légales.

.../...

Marie-Claire EUSTACHE et Alain ROTBARDT Garants de la concertation préalable PCAET EPT Est Ensemble

Votre rôle et mission de garants : défendre un droit individuel

Dans le cadre de l'article L.121-17 du Code de l'environnement, la définition des modalités de concertation revient au seul maître d'ouvrage. La CNDP ne peut légalement les valider, néanmoins vous devez rendre publiques vos préconisations et leur prise en compte par le maître d'ouvrage.

Votre rôle n'est cependant pas réduit à celui d'observateurs du dispositif de concertation. Vous êtes les prescripteurs des modalités de la concertation : charge au maître d'ouvrage (MO) de suivre vos prescriptions ou non. Vous n'êtes pas responsables des choix du maître d'ouvrage mais de la qualité de vos prescriptions et de la transparence sur leur prise en compte.

Votre analyse précise du contexte, de la nature des enjeux et des publics spécifiques vous sera d'une grande aide. Il est important que vous puissiez aller à la rencontre de tous les acteurs concernés afin d'identifier avec précision les thématiques et les enjeux souhaitables de soumettre à la concertation. La qualité de vos préconisations dépend de la qualité et du temps consacré à cette étude de contexte.

À compter de votre nomination et jusqu'au démarrage du processus de concertation, il vous appartient d'accompagner et de guider le MO dans l'élaboration du dossier de concertation afin qu'il respecte le droit à l'information du public, c'est-à-dire les principes d'accessibilité, de transparence, de clarté et de complétude des informations mises à disposition du public.

L'article L.121-16 du Code de l'environnement dispose que le public doit être informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisé et par voie d'affichage sur le ou les lieux concerné(s) par la concertation au minimum 15 jours avant le début de cette dernière. Il vous appartient de veiller au respect de ce délai nécessaire pour que le public puisse se préparer à la concertation, à la pertinence du choix des lieux et espaces de publication afin que le public le plus large et diversifié soit informé de la démarche de concertation. **Ces dispositions légales sont un socle minimal à respecter**.

S'agissant spécifiquement du plan dont vous garantissez la concertation, j'attire votre attention sur le souhait de l'EPT de mettre en place une convention citoyenne sur le climat, composée d'une centaine d'habitants du territoire, dont les propositions auront pour vocation de nourrir les orientations du PCAET dont l'adoption est prévue pour le premier semestre 2022. Ce type de dispositif est ambitieux et participe à élargir utilement le champ des débats autour des plans de ce type, habituellement difficilement mobilisateurs. Au vu de l'ampleur d'un tel dispositif, le MO concentre une grande partie de sa réflexion dessus afin d'en faire l'outil phare de sa concertation sur le PCAET. Il est donc important que vous l'ameniez à articuler le plus habilement possible cette convention prévue sur presque 6 mois, les autres modalités nécessaires pour la concertation préalable, et les délais maximaux permis par le code de l'environnement. De même en ce qui concerne votre rôle : l'EPT demande à ce que vous soyez à la fois prescripteurs des modalités de concertation sur le PCAET, participiez au comité de garants de la convention citoyenne et conseilliez l'EPT d'un point de vue méthodologique. Cette articulation appelle à bien définir les conditions de la mission dès les premiers échanges, sachant que cette lettre reste le cadre légal de votre mission.

Il s'agit enfin d'élaborer votre bilan, dans le mois suivant la fin de la concertation préalable. Ce bilan, dont un canevas vous est transmis par la CNDP, comporte une synthèse des observations et propositions présentées. Il doit également présenter le choix de méthodes participatives retenu par le MO, ses différences avec vos recommandations et sa qualité. Le cas échéant, il mentionne les évolutions du projet qui résultent de ce processus. Il met l'accent sur la manière dont le MO a pris en compte — ou non — vos prescriptions. Ce bilan, après avoir fait l'objet d'un échange avec l'équipe de la CNDP, est transmis au MO qui le publie sans délai sur son site ou, s'il n'en dispose pas, sur celui des préfectures concernées par son projet, plan ou programme (art. R.121-23 du CE). Ce bilan est joint au dossier de participation du public par voie électronique.

La concertation préalable s'achève avec la transmission à la CNDP de la réponse faite par le MO demandes de précisions et aux recommandations contenues dans votre bilan, dans les deux mois suivants la publication de ce dernier (art. R.121-24 CE). Cette réponse écrite à la forme libre doit être transmise à la CNDP, aux services de l'Etat et publiée sur le site internet du MO. Je vous demande d'informer le MO du fait que, dans le cadre de l'article L.121-16-2 du code de l'environnement, il a la possibilité de faire appel à la CNDP pour garantir une participation continue du public entre sa réponse à votre bilan et l'ouverture de l'enquête publique. Cette nouvelle phase de participation se fondera pour partie sur vos recommandations et les engagements du MO.

La CNDP vous confie donc une mission de prescription à l'égard du MO et des parties prenantes afin de veiller aux principes fondamentaux de la participation. Cette procédure a pour objectif de veiller au respect des droits conférés au public par l'article L120-1 CE en application de la Constitution. La défense de ces droits est placée sous votre garantie, au nom de la CNDP.

A cet effet, la CNDP vous indemnise et vous défraie selon des montants fixés dans l'arrêté du 29 juillet 2019. La charge de l'organisation matérielle de la concertation revient au MO.

Relations avec la CNDP:

Il est nécessaire que nous puissions conserver un contact étroit afin que vous nous teniez informés régulièrement du bon déroulement de la concertation (qualité du dossier, définition des modalités de concertation, qualité des réponses apportées, sujets principaux et points de conflit potentiel). La CNDP doit être informée de toute difficulté spécifique qui interrogerait votre mission ou celle de la CNDP. Le bureau se tient à votre disposition, notamment en cas de difficulté particulière liée à la concertation.

Enfin, de manière à vous permettre la meilleure prise en main de votre mission, votre présence est requise à une journée d'échanges avec la CNDP et d'autres garant.e.s. Cette journée sera l'occasion d'aborder dans le détail les différentes étapes de la concertation que vous allez garantir, et bien sûr, de nous poser toutes vos questions. Nous reviendrons vers vous dans les jours suivants.

Vous remerciant encore pour votre engagement au service de l'intérêt général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Chantal JOUANNO

Jacamo.

Annexe 2 : Mots des protectrices et protecteurs réalisés des 5 sessions de la convention citoyenne	à l'issue de chacune

Convention citoyenne locale pour le climat

1ère Session des 18 et 19 septembre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Les protectrices et protecteurs ont pour mission de porter collégialement un regard indépendant et vigilant sur l'organisation et le déroulement de la convention citoyenne locale pour le climat pour assurer les meilleures conditions d'information et de participation de chacun des participants.

Ils constatent que le collectif des conventionnels émerge progressivement pendant les deux jours de la 1ère session. L'exercice de la fresque du climat a permis de sensibiliser, échanger et préciser les causes et effets climatiques.

Ils saluent les participants ainsi que les animateurs et l'organisation d'Est Ensemble pour la qualité des échanges et du déroulement de la session.

Les protectrices et protecteurs ont participé aux critères de définition du panel de citoyens pour qu'il soit le plus représentatif possible de la population d'Est-Ensemble. Ils souhaitent pouvoir intervenir dans la définition du dispositif et les méthodes de travail retenues pour cette convention citoyenne, sur la validation des personnes auditionnées à la demande des participants, afin de veiller à la diversité, la rigueur et la pluralité des points de vue exprimés, et enfin à l'évaluation de cette convention citoyenne concernant les suites et le suivi des recommandations qui vont être émises.

Ils seront présents, en observateurs, tout au long des sessions qui vont se dérouler ces prochains mois, à l'issue desquelles ils produiront chaque fois une note qui sera rendue publique, précisant les remarques et interrogations qu'ils pourraient avoir, afin de garder trace des débats, ainsi que des points qu'il leur semblerait nécessaire de renforcer, améliorer.

Ils sont également à la disposition des citoyens qui souhaitent les interpeller sur des points de conflit, d'organisation, de forme ou de fond. Les participants peuvent ainsi venir les voir lors des sessions ou les contacter en dehors, par le biais d'un email commun qu'ils consulteront régulièrement afin d'apporter des réponses aux points soumis.

Recommandations

Sans se substituer aux synthèses qui seront livrées par les animateurs de la convention, les protectrices et protecteurs ont été saisis par les préoccupations des conventionnels concernant les enjeux sociaux, de sécurité, d'accès aux équipements et services publics et à la mobilité. Une inquiétude majeure concerne la densification constatée et annoncée dans le cadre du Grand Paris. Cette densification se double de l'arrivée de nouvelles populations. L'appartenance au territoire communal semble beaucoup mieux perçue que celle concernant le territoire d'Est Ensemble et la diversité des situations communales a été soulignée dans les débats.

A cet égard, ils recommandent d'apporter des éléments aux conventionnels concernant l'urbanisation prévue, par exemple avec des présentations adaptées au grand public, en plénière, des outils de type plan local d'urbanisme intercommunal PLUI et des lois telles que la loi d'orientation des mobilité LOM, et de les illustrer par la présentation des projets d'aménagement et de rénovation urbaine en cours.

Ils considèrent également qu'une présentation du diagnostic territorial climatique, réalisé à l'occasion de la révision du plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours, pourrait s'avérer éclairant sur les

Est-Ensemble Convention citoyenne locale pour le climat 2e Session des 16 et 17 octobre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Le collège des protectrices et protecteurs saluent l'organisation de cette deuxième session qui a permis d'apporter des premiers éléments de réponses aux questions et attentes exprimées par les conventionnels après la session de septembre, à la fois sur les enjeux globaux en matière de climat ou de biodiversité, mais aussi en apportant un éclairage sur le territoire d'Est Ensemble en matière d'aménagement, d'énergie, de logements, de transports, d'économie, de traitement des déchets, de participation citoyenne, etc.

La première journée fut ainsi riche et dense, même si les conventionnels ont manifesté une certaine frustration par rapport aux présentations générales jugées, soit trop courtes, soit trop expertes, ou encore par rapport au « speed dating » de l'après-midi, estimé trop rapide et nécessitant d'opérer des choix parmi les tables proposées.

⇒ Recommandations :

Le collège recommande ainsi, à la fois de proposer des interventions grand public, s'adressant au plus grand nombre, quitte à ajouter des compléments d'informations ou de bibliographie pour les conventionnels désirant approfondir les sujets, mais aussi de mieux expliciter les méthodologies de travail retenues, pour ne pas générer de frustrations mais au contraire inciter les citoyens à partager les informations dispensées.

Le couplage experts et représentants des services concernés d'Est Ensemble s'est également avéré très complémentaire et apprécié et pourrait être utilement renouvelé dans les sessions suivantes.

Par ailleurs, comme cela a été évoqué dans le premier mot à l'issue de la session de septembre, il pourrait être éclairant de proposer des visites ou des présentations de projets d'aménagement sur Est Ensemble, qui permettraient d'illustrer les différentes réflexions mises en œuvre, mais aussi de parler du PLUI ou d'autres éléments règlementaires qui existent, afin d'éclairer les conventionnels sur ce qui existe comme outils et comment ils sont mis en œuvre sur leur territoire.

La seconde journée a permis aux conventionnels de débattre en petits groupes sur les apprentissages de chacun depuis la session 1, suscitant des débats très riches et des points de vue parfois divergents. Toutefois, les synthèses effectuées ont eu tendance à lisser les échanges et gommer certains aspects qui ont fait la richesse du travail réalisé. Ce point a été soulevé par plusieurs conventionnels.

⇒ Recommandation :

Le collège de protectrices et de protecteurs tient à rappeler l'importance de ne pas gommer l'approche systémique essentielle, en ramenant trop rapidement à quelques points forcément réducteurs. Cette méthode, si elle arrive trop tôt dans la convention, ou trop régulièrement lors des sessions, risque d'appauvrir les messages des citoyens, pouvant s'autocensurer ou rester dans des solutions individuelles sans réinterroger la place du politique, des collectivités. Ils réitèrent ainsi la recommandation formulée à l'issue de la première session de cette convention citoyenne locale pour le climat, consistant à prendre garde à ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité, tout en leur donnant les éléments d'information nécessaire pour évaluer les possibilités d'action à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, ils ont été saisis individuellement par plusieurs conventionnels sur les prises de parole d'un petit nombre dans les groupes ou lors de restitutions collectives.

⇒ Recommandation :

Le collège souhaite à cette occasion rappeler les règles d'un débat serein et son rôle dans la facilitation de l'expression de tous, le respect de chacun, l'écoute mutuelle et l'argumentation de chaque intervention ou prise de position. La parole doit pouvoir circuler entre les conventionnels, assurant à tous la même qualité d'écoute, et toute prise de position doit pouvoir être développée et, si des chiffres ou informations sont avancés, les sources doivent pouvoir être données, vérifiées.

Les inter sessions proposent des visites de sites (entreprises innovantes, expérimentations, ...), des films ou des rencontres aux conventionnels désireux de pouvoir approfondir leurs connaissances du territoire. La première inter session a été modérément suivie, mais les quelques citoyens ayant participé en ont fait un récit enthousiaste aux autres conventionnels lors de cette 2e session.

⇒ Recommandations :

Le collège de protectrices et protecteurs saluent cette modalité mise à disposition des citoyens, mais sera très vigilant sur plusieurs aspects :

- Il est important que ces temps complémentaires ne soient pas suivis que de quelques citoyens, au risque d'avoir une convention à deux vitesses. Pour éviter cet écueil, les créneaux retenus devraient permettre au plus grand nombre de s'y rendre, quitte à proposer plusieurs possibilités pour certaines visites ou visionnages de films. Une plus grande anticipation des évènements à venir, proposés cette fois pendant la session, devrait également faciliter l'organisation individuelle et collective des citoyens pour s'y rendre;
- o Des comptes rendus de ces visites, réalisés par les conventionnels, sous toute forme (écrit, photos, vidéos...), devraient pouvoir être mis en ligne, mais aussi faire l'objet d'échanges entre les citoyens afin de faire profiter de ces temps au plus grand nombre.

données du territoire et ses disparités, pour lesquelles les conventionnels seront amenés à proposer des axes d'amélioration et propositions concrètes

Ils constatent en outre que de nombreuses questions restent posées sur le devenir effectif des recommandations des conventionnels, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au vote du conseil du territoire.

Par ailleurs, ils ont été saisis individuellement sur les enjeux de mobilité pour les personnes à mobilité réduite et de besoins de mise en place de politiques publiques de long terme. Ils seront attentifs à ce que ces problématiques apparaissent dans les débats des sessions futurs.

Ils recommandent de ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité tout en leur donnant les éléments d'information nécessaires pour évaluer les possibilités d'actions à l'échelle du territoire.

Convention citoyenne locale pour le climat 3e Session des 20 et 21 novembre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Le collège des protectrices et protecteurs salue l'organisation de cette troisième session qui a permis de commencer à esquisser des premiers scénarios. Les travaux se sont essentiellement déroulés par groupes. De leur mise en commun commence à émerger un ensemble de propositions concrètes. Ce travail par groupe a favorisé l'expression de tous et des échanges riches et fructueux.

⇒ Recommandations :

A cette phase, le collège des protectrices et protecteurs souligne la nécessité de nourrir la réflexion par des éléments d'information plus concrets sur les enjeux d'aménagement du territoire d'Est Ensemble, sur les projets déjà engagés ou en préparation, afin de donner un ancrage aux réflexions des conventionnels et de leur permettre d'appréhender les leviers possibles à la transformation du territoire et de sa gestion. Une cartographie des projets et des initiatives locales serait en ce sens très utile de même que des visites urbaines intersessions ou que l'intervention d'urbanistes ou de collectifs et associations d'habitants sur ces enjeux.

Pour éviter le risque d'un empilement de propositions et pour favoriser une approche systémique, la réflexion pourrait être articulée autour de quelques grands enjeux qui se dégagent des trois premières sessions :

- un territoire du bien vivre:
- (2) justice sociale et justice environnementale ;
- (3) démocratie et gouvernance ;
- un territoire écoresponsable (la responsabilité étant ici envisagée à la (4) fois à l'échelle du territoire et à une échelle plus large dans une logique d'exemplarité et d'enclenchement de dynamiques transformatrices).

Les services d'Est Ensemble travailleront sur les premières propositions au cours de l'intersession pour évaluer leurs possibilités de réalisation et préciser aux conventionnels les actions déjà en cours.

⇒ Recommandations :

Pour un véritable dialogue avec les services qui ne se réduise pas à l'alternative « possible/pas possible » et dans la perspective d'une véritable dynamique de coproduction, il serait nécessaire d'engager une démarche participative dans les services d'Est-ensemble, à différents niveaux de hiérarchie. Ce sont en effet les agents d'Est-ensemble qui se réapproprieront, retravailleront et mettront en œuvre ces propositions. Se pose également la question des échelons municipaux, du Grand Paris ou de la Région, voire de l'État, où se prennent un ensemble de décisions et qui restent pour le moment peu présents dans la démarche de la convention. Sans évoquer à ce stade la question budgétaire à chacun des niveaux de décision.

Les intersessions ont proposé des visites de sites, des films, un échange en visioconférence avec un responsable de l'ADEME autour des scénarios de modèles de sociétés soutenables.

Ces apports sont fructueux mais la participation y reste relativement restreinte, de même que la fréquentation du site internet de la convention. Par ailleurs certains conventionnels ont demandé que la presse soit sur le site internet et pas seulement accessible sur le mur de la session.

Les protectrices et protecteurs ont également constaté que les conventionnels disposaient de peu de temps pour consulter les diverses informations mises à leur disposition en dehors des sessions, tant sur le site Internet de la convention qu'au niveau des courriels et des pièces jointes envoyés.

⇒ Recommandations :

Tous ces éléments pourraient être ainsi affichés lors des sessions pour un meilleur accès aux diverses informations disponibles et pour alimenter les réflexions des citoyens lors des sessions collectives :

- Les restitutions des visites sous différentes formes (écrits, photos, vidéos) :
- Les scénarios présentés par l'Ademe avec quelques phrases explicatives:
- La synthèse du scénario 2022 de l'association negaWatt portant sur la transition énergétique au cœur d'une transition sociétale ;
- Le mot du collège des protectrices et protecteurs, élaboré à l'issue de chaque session, et présentant leurs remarques, interrogations, recommandations sur le déroulement des différentes sessions et inter sessions.

Convention citoyenne locale pour le climat 4e Session des 11 et 12 décembre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Le collège des protectrices et protecteurs salue l'organisation de cette quatrième session et l'engagement continu des participants citoyens. Il se réjouit également de l'intérêt suscité par cette initiative, dont témoigne le nombre croissant d'observateurs.

Les propositions émises en fin de la session précédente ont été regroupées autour de 3 ateliers : « un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il utilise », « un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux transports et aux services », et « un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les enjeux écologiques »), déclinées en 12 thèmes au total.

Le collège salue le travail des services d'Est Ensemble, dont les retours sur les propositions de la Convention ont été précieux et constructifs. Cette restitution a été également complétée par des retours d'experts / intervenants thématiques qui ont été très utiles sur certaines questions.

Toutefois, les projets mis en œuvre ou décidés sur le territoire en matière d'aménagement et de mobilités n'ont pas été présentés, et n'ont pas pu nourrir les propositions des sous-groupes en les rendant aussi réalistes et pertinentes que possible localement.

De même, il subsiste un déficit d'information important, qui ne facilite pas l'élaboration de propositions ou de prises de positions éclairées par les participants. Par exemple, les citoyens n'ont reçu que des informations parcellaires au sujet de la manière dont les déchets sont collectés et traités sur le territoire, et sur les échéances légales qui devront amener des changements sur ces points, en particulier l'obligation de collecter séparément les déchets organiques à partir de 2023.

L'affichage sur place des différentes informations utiles aux conventionnels, tels que les éléments de synthèse des scénarios énergie-climat qui avaient été présentés, le mot mensuel du collège, associés au point presse, ont permis aux citoyens de pouvoir en prendre connaissance durant la session.

Mais le collège souligne aussi l'utilité d'afficher une cartographie <u>à jour et légendée</u> des principaux projets d'aménagements sur le territoire et des initiatives locales ainsi qu'une présentation rapide de ces derniers, afin de constituer un éclairage pertinent pour les citoyens dans leur prise de décision.

Par ailleurs, la manière binaire dont une partie des questions a été posée en plénière (pour ou contre l'installation d'unités de traitement des déchets sur le territoire, densification versus préservation de la biodiversité) n'est pas idéale pour faire émerger des propositions concrètes, et tend à gommer les nuances exprimées par les citoyens.

⇒ Recommandations :

 Les protectrices et protecteurs regrettent que les services d'Est-Ensemble n'aient pu débattre tout au long de la journée avec les différents sous-groupes, afin de permettre une compréhension mutuelle des attentes, enjeux, réflexions

- en cours et orientations nouvelles à explorer, et de nourrir la production des conventionnels.
- o Ils rappellent également la recommandation émise à l'issue de la session précédente, qui évoquait la nécessité d'intégrer au moins les échelons municipaux, pour aboutir à un avis, à la fois ambitieux dans ses objectifs et véritablement inscrit dans le territoire et les villes d'Est-Ensemble.

En revanche, les séances « butinages », au cours desquelles les propositions, qui venaient d'être travaillées par sous-groupes, étaient discutées par les autres citoyens, ont été très productives et plébiscitées. Elles ont permis à l'ensemble des citoyens de réagir aux travaux des différents groupes et ont pu faire émerger à l'oral une vision plus globale qu'il conviendrait de ne pas gommer.

Un projet de « charte », réunissant les différentes actions décidées par la convention, a été évoquée à la fin de la session. Cette dernière constituerait en quelque sorte le « manifeste » de la convention, réunissant les différentes mesures dans une vision plus globale à présenter au vote du conseil de territoire.

⇒ Recommandations :

- Le rôle du projet de charte de la convention, qui a fait l'objet de propositions le dernier jour, devrait pouvoir être discuté entre les conventionnels pour parvenir à une compréhension partagée. Quel serait son rôle, sa portée réelle dans les politiques du territoire, ... ?
- Certains participants évoquent le risque d'une acceptation seulement partielle des propositions de la convention par les élus, risquant de faire perdre son sens à l'ensemble de l'avis. Ce point devrait pouvoir être éclairci lors de la prochaine session.

Cette quatrième session s'est révélée très dense, tant par le programme proposé, que par un rythme ayant engendré de longues plages de travail avec des pauses décalées et réduites. Pour autant, les périodes en plénière ont permis les réactions très riches et nuancées des citoyens, relevant la complexité et l'interdépendance des solutions à proposer. Ces moments furent trop peu nombreux et limités dans leur expression. Certains conventionnels ont donc souhaité disposer de davantage de temps pour partager et formaliser leur avis, les deux jours restant pour la dernière session de janvier leur paraissant trop courts.

Toutefois, l'équipe d'animation a annoncé en fin de session que les productions seraient rassemblées et mises en forme pour devenir l'avis de la convention. Un comité de relecture, composé de conventionnels volontaires, a ainsi été formé pour relire les propositions avant la dernière session de janvier, limitant de facto cette dernière à une validation finale et non un temps de travail d'approfondissement souhaité et de mise en relation des mesures entre elles.

La possibilité de session(s) complémentaire(s) avait été présentée au début de la convention, afin de répondre aux besoins de temps supplémentaire pouvant s'exprimer. Le collège des protectrices et protecteurs a été saisi par de nombreux citoyens sur le sujet et sera particulièrement vigilant à l'organisation retenue pour la session de janvier. Celle-ci doit pouvoir répondre aux attentes très fortes des conventionnels sur la liberté d'émettre un avis et des propositions construites et partagées.

⇒ Recommandations :

- Si une 6e session s'avère nécessaire, elle doit être rapidement proposée, et la décision de l'organiser ou non aurait dû idéalement être débattue à la session
- Le collège a bien conscience qu'une session complémentaire nécessite une organisation rigoureuse et des moyens. Cela demande aussi aux conventionnels de pouvoir anticiper un temps de travail en février. Le collège rappelle les enjeux très forts exprimés au sujet de cette convention locale pour le climat, par Est-Ensemble et par les conventionnels en septembre dernier. Il est donc souhaitable que l'investissement intellectuel et en temps consacrés au sujet puisse aboutir à un résultat partagé par tous.

Le « droit de suite » constitue également un autre sujet important qui préoccupe les citoyens depuis le démarrage de la convention en septembre : quel sera le devenir effectif des recommandations, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au vote du conseil du territoire ? Une réflexion a ainsi été engagée avec 6 conventionnels volontaires à l'issue de la session 3, l'équipe d'Est-Ensemble en charge de la convention et le collège des protectrices et protecteurs. Plusieurs pistes ont été envisagées, présentées en petits groupes lors de la session 4, et seront à nouveau retravaillées début janvier.

⇒ Recommandations :

Le collège des protectrices et protecteurs sera particulièrement vigilant sur l'opérationnalité des mesures mises en œuvre pour répondre à cette attente, et qui seront également très suivies par tous les observateurs présents lors des différentes sessions et plus largement par le territoire. Ainsi, les échanges à venir et discutés avec l'ensemble des citoyens lors de la prochaine session, devraient s'articuler autour de deux grands axes :

- La manière dont les recommandations seront présentées aux élus d'Est-Ensemble, des villes et plus généralement aux citoyens du territoire;
- o La manière dont les participants de la convention volontaires pourront s'impliquer dans le suivi des recommandations.

Un dispositif à destination des jeunes collégiens et lycéens est en cours, afin d'impliquer les générations futures dans la convention citoyenne locale pour le climat. Un panel de jeunes, issu des 9 villes du territoire, s'est ainsi réuni en parallèle de la convention le 10 décembre dernier et les premiers résultats de leur travail ont été présentés aux conventionnels. Un autre temps de travail est également prévu début janvier auquel le collège a demandé à être présent.

⇒ Recommandations :

- Le collège recommande d'être attentif à la liberté d'expression de ces jeunes à qui le temps de s'exprimer librement doit être laissé.
- Il pense également important de pouvoir favoriser les interactions avec les conventionnels avant l'avis final, pour nourrir les propositions allant être portées.

3

Convention citoyenne locale pour le climat 5° et dernière session des 29 et 30 janvier 2022

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Ce mot de notre collège revêt une forme particulière, car il constitue, à la fois un retour sur la cinquième session de la convention citoyenne, et également dresse un rapide bilan de cette dernière, la session de janvier clôturant le cycle des rendez-vous mensuels entamés en septembre 2021.

Le travail préparatoire à la dernière session

Avant le démarrage de la dernière session, un comité de relecture, composé de citoyens volontaires, a travaillé sur l'Avis rédigé à partir des travaux en session 4 et a apporté des amendements.

L'ensemble des conventionnels ont ensuite pu prendre connaissance de cet Avis une semaine auparavant, et une lecture orale leur a également été proposée dans les jours précédents.

Cet Avis, désormais rassemblé sous le vocable de « Charte de la convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble», se découpe en 7 grandes thématiques :

A : un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux ;

B : un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable ;

C : un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives ;

D : un territoire « résilient » qui promeut une alimentation saine ;

E : un territoire zéro-déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage ;

F: un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés;

G: un territoire qui développe les énergies renouvelables.

Ces 7 grandes thématiques rassemblent ainsi près de 200 propositions qui seront soumis au vote du conseil de territoire le 10 mai prochain.

Les enjeux de la dernière session

Cette dernière session, consacrée à la relecture de l'Avis et au vote, a été marquée par une moindre participation des citoyens : 67 conventionnels samedi, 75 dimanche, avec 13 citoyens excusés.

La journée du samedi a permis aux citoyens répartis dans ces 7 groupes thématiques, de relire et de retravailler le contenu et les mesures spécifiques à ces thèmes. Puis de rejoindre un autre groupe selon leur choix pour prendre connaissance des évolutions apportées à chaque thème et les amender à nouveau.

⇒ **Constat**: si cette circulation des conventionnels parmi les différents groupes thématiques, a pu enrichir certains thèmes, en revanche, l'absence de « témoin » du précédent groupe, permettant de présenter les résultats du travail, a souvent défait ce qui avait été précédemment produit, appauvrissant in fine le contenu de certaines thématiques et

générant les frustrations de certains lorsque le résultat final a été présenté en fin de journée.

Le dimanche a été entièrement consacré au vote de l'Avis citoyen, les discussions du matin ayant porté sur les points en débat, alors que l'après-midi fut dédiée au vote. A cet égard, les conventionnels ont décidé que l'Avis citoyen devait maintenant s'appeler Charte de la convention, afin de souligner son caractère global et systémique.

⇒ Constats:

- On peut regretter que le vote se soit fait sur un texte qui n'apparaissait pas dans sa totalité sur les écrans ...De fait, la règle annoncée étant d'aboutir à un consensus, des points de vue et des positions divergentes s'en sont trouvées gommées;
- le collège a bien noté que ces points de vue divergents seraient annexés au texte de la charte finale. Toutefois la vision d'ensemble (Charte + annexe avec positions divergentes) ne sera pas validée dans sa version finale, ce qu'on peut regretter.

<u>La présentation de la Charte de la Convention : différents temps en formats variés pour une large</u> sensibilisation des élus du territoire

- le 16 février devant le bureau communautaire par un comité réduit de citoyens volontaires ;
- le 12 mars¹ devant l'ensemble du conseil communautaire et élus municipaux (500 personnes) avec tous les conventionnels ;
- et enfin le 10 mai, pour le vote en conseil de territoire par un comité réduit de conventionnels.

⇒ Recommandations:

- La Charte citoyenne va être retravaillée par les services d'Est-Ensemble avant d'être présentée au vote du conseil de territoire. Si cette démarche est la règle pour tout texte soumis au conseil, le collège des protectrices et protecteurs invite Est Ensemble à présenter ces évolutions au préalable aux conventionnels pour leur en expliquer les raisons;
- Certaines communes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour s'emparer de certaines mesures des citoyens relevant de leurs compétences. Le collège des protectrices et protecteurs encourage ces initiatives et ne peut que les inviter à se rapprocher des services d'Est Ensemble pour permettre un travail collégial autour des différentes mesures de la Charte. Il apparaît également pertinent de se rapprocher du tissu associatif, particulièrement actif sur le territoire.

Le « droit de suite » : une étape essentielle de suivi et évaluation des mesures de la Charte citoyenne

Le « droit de suite » constitue l'étape suivante prolongeant naturellement la présentation de la Charte au conseil de territoire et mobilise les conventionnels. Il a ainsi fait l'objet d'une nouvelle réunion préalable à la dernière session avec un groupe de volontaires. Il a été par ailleurs développé en partie

¹ Cette date initialement prévue a été reportée au 26 mars 2022 pour permettre la présence la plus large possible des élus.

F. L'intérêt des conventionnels sur le sujet est réel, et certains n'hésitent pas à dire devant les caméras que le travail de la convention démarre en réalité avec la Charte validée et le droit de suite, reflétant ainsi une appétence affirmée pour un engagement citoyen.

Toutefois, le collège des protectrices et protecteurs a noté et regretté l'absence de travail spécifique entamé lors de cette dernière session sur la mise en œuvre opérationnelle de ce suivi et des différentes formes que pourrait prendre ce droit de suite, avec un calendrier afférent. Ceci constitue un point de vigilance important.

\Rightarrow Recommandations:

- Les pistes évoquées dans la Charte pour le droit de suite reprennent en partie celles travaillées avec le groupe de conventionnels. Le collège des protectrices et protecteurs invite Est Ensemble et les communes à traduire en résolutions opérationnelles les différentes modalités présentées en revenant rapidement vers les conventionnels afin de permettre aux citoyens volontaires de s'engager dans ce droit de suite. Les différentes possibilités de participation et un calendrier lié devraient pouvoir être présentés, idéalement avant la session du vote en conseil communautaire du 10 mai prochain;
- Le collège des protectrices et protecteurs sera également attentif à la composition du panel des citoyens volontaires allant s'engager dans ce droit de suite, tant au niveau de sa représentativité (à la fois sociologique et territoriale) et de son renouvellement dans le temps. Ceci devrait permettre d'éviter une personnalisation des messages qui doivent rester ceux de la convention dans sa globalité, mais également de s'accorder à des disponibilités de ces membres pouvant évoluer dans le temps.

La présence renouvelée des jeunes lors de cette dernière session

Le dispositif mis en œuvre auprès des jeunes collégiens et lycéens a permis à ces derniers de revenir une nouvelle fois, pour travailler certaines mesures portées par les conventionnels. Encadrés par des comédiens, ils ont réalisé des petits clips vidéos, illustrant leurs visions, positions, alertes.

Cette présentation pendant près de ¾ h auprès d'une dizaine de citoyens s'est avérée très riche, percutante, osée, mais aussi très fine dans ses messages et respectueuse des ainés.

L'intervention du collège des protectrices et protecteurs a également permis à ces jeunes de présenter quelques-uns de ces clips en plénière en fin de journée pour faire connaître ce travail tout à fait intéressant et riche devant l'ensemble des conventionnels et du président d'Est Ensemble, alors que le programme de la session l'avait initialement exclu.

⇒ Recommandations:

- Il apparaît important de valoriser le travail accompli et lui permettre d'être connu et reconnu auprès des conventionnels, mais également de le porter auprès du conseil de territoire, dans sa totalité;
- Ce dispositif auprès des jeunes comportant plusieurs volets, il parait important d'engager et de faire connaître les autres actions prévues avec les jeunes sur le territoire.

<u>Premier bilan de la convention citoyenne pour le collège des protectrices et protecteurs : Une expérience humaine et démocratique forte</u>

Cette session 5 a marqué la fin des rendez-vous mensuels de la convention citoyenne pour le climat. Une session dense de relecture de la Charte et qui s'est achevée par le vote solennel des mesures portées par les citoyens.

Elle a clôturé le cycle de ces 5 rencontres, entamé en septembre 2021, pour un peu moins d'une centaine de citoyens du territoire. Une aventure forte, une expérience humaine et démocratique qui a marqué ces habitants, comme les services d'Est Ensemble, les observateurs qui se sont succédés ... et le collège des protectrices et protecteurs.

Ces temps de travail denses ont progressivement soudé des citoyens autour d'une cause climatique à laquelle ils étaient initialement majoritairement peu sensibilisés. Ils leur ont également permis de s'affirmer au fil des mois, d'oser prendre la parole, exprimer leur avis, idées et besoins, débattre parfois avec passion -, accepter aussi la contradiction ou des avis divergents, tout aussi importants par les discussions qu'ils amenaient. Ces temps ont également été l'occasion pour eux de prendre conscience d'enjeux qui les concernent tous dans leur quotidien, d'oser interpeler leurs élus, les politiques et projets en cours.

Cette expérience de démocratie participative a donné l'envie à certains de poursuivre l'engagement dans un « droit de suite » qui viendrait accompagner et suivre attentivement la mise en œuvre des différentes mesures de leur Charte citoyenne sur les 5 années du Plan climat air énergie territorial en cours de révision.

Avec une volonté réaffirmée de partager l'expérience et la Charte citoyenne au niveau du territoire, en participant à la 2^e étape de la concertation préalable à la révision du PCAET d'Est Ensemble.

Un engagement citoyen qui se traduit aussi pour certains par une envie de s'impliquer dans des instances politiques ou associatives locales.

Le bilan de ces mois passés, pour le collège des protectrices et protecteurs, comporte aussi des regrets, même si le résultat en devenir de la convention s'avère déjà significatif :

- Une certaine disproportion entre l'ampleur du sujet à traiter (« établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence des villes d'Est Ensemble ») et le peu de formation (tant sur le climat que sur le territoire) qui a été apportée aux citoyens. Ces éléments auraient permis de mieux structurer les débats en donnant aux citoyens des outils pour alimenter leur réflexion et propositions. Ils auraient aussi permis de partir des projets et orientations à l'œuvre sur le territoire d'Est Ensemble, de les mettre en discussion, dans la perspective de co-construction d'une politique pour le climat annoncée comme objectif de cette convention. Les propositions auraient ainsi pu être plus percutantes et plus précises. Si le choix de partir de l'expérience habitante des citoyens a permis de mettre les usages au cœur de la discussion, il a aussi eu pour conséquence de réduire l'apport des citoyens à cette compétence habitante sans leur donner toujours les moyens de la délibération ;
- Les objectifs de la convention étaient multiples et parfois contradictoires dans la dynamique attendue : créer une boîte à idée, co-construire une politique publique, travailler

4

- l'acceptabilité des mesures en faveur du climat, former et politiser des citoyens sur la question climatique ;
- Une convention qui aurait mérité de consacrer un temps complémentaire pour affiner les mesures de la Charte citoyenne, avec des retours des services sur des aspects pratiques et financiers, comme l'ont soulevé plusieurs conventionnels en session 4 et 5 ; la discussion avec les services apparaît une dimension essentielle dans l'élaboration comme dans la mise en œuvre. De ce point de vue, une démarche participative conjointe menée dans les services d'Est Ensemble aurait été bénéfique ;
- Une gouvernance qui aurait pu favoriser les échanges en amont du dispositif avec le collège des protectrices et protecteurs afin de pouvoir véritablement influer sur l'organisation des sessions et leur contenu. Les réunions demandées par le collège, précédant de peu les sessions, étaient principalement informatives et les conseils méthodologiques de facto réduits. De même les débriefs suivant les sessions trop rapides pour influer réellement sur les séances à venir. La gouvernance aurait aussi pu intégrer des citoyens de manière tournante ce qui aurait permis de les associer au choix des modalités de délibération, au lieu d'être conduits tout au long du processus;
- Par ailleurs, l'animation de la convention a eu tendance à gommer les dissensus (« arriver à un consensus » étant le mot d'ordre) et l'importance de l'approche systémique en ramenant trop rapidement à quelques points forcément réducteurs, appauvrissant les messages des citoyens. Le collège des protectrices et protecteurs a ainsi réitéré tout au long des sessions la recommandation formulée à l'issue de la première session de cette convention citoyenne locale pour le climat, consistant à prendre garde à ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité, tout en leur donnant les éléments d'information nécessaires pour évaluer les possibilités d'action à l'échelle du territoire;
- Avec ces limites, la convention a représenté un moment démocratique riche ; il ne s'agit pas pour autant d'un dispositif participatif magique qui répondrait à lui seul au défi démocratique posé par la crise climatique. En particulier, elle ne saurait remplacer la participation associative sur le territoire et celle des agents d'Est ensemble.

Annexe 3 : Comptes-rendus des se	essions de la conventio	on citoyenne



Compte-rendu de la première session

18-19 septembre 2021





Compte-rendu de la deuxième session

16-17 octobre 2021



Sommaire

Récit de la deuxième session	3
Ce que nous avons appris depuis la première session	4
Les sujets sur lesquels nous avons envie d'agir	9
1) Un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux transports et aux services	10
2) Un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les enjeux écologiques	15
3) Un territoire qui prend soin de son environnement et des ressourc qu'il utilise	ces 18
Nos messages clés	22
Annexe : intervenants thématiques	24

Ceci est un document de travail interne à la Convention et il n'a pas vocation à être diffusé. Nous espérons que vous le jugerez fidèle aux informations, réflexions et dialogues de cette deuxième session. Comme pour la première session, ce compte-rendu permet de garder trace de vos travaux. Les productions de la Convention que vous partagerez à l'ensemble du territoire commencent dans la prochaine session (un récit collectif de l'avenir du territoire en session 3 puis vos propositions d'actions en session 4 et 5)!

Récit de la deuxième session

Les citoyens et citoyennes pour le climat se sont retrouvés pour la Session 2 de la Convention citoyenne locale d'Est Ensemble les 16 et 17 octobre 2021.

La journée du samedi a été riche en apprentissage et en rencontres d'experts et acteurs du territoire. En matinée, les participants ont mis à l'épreuve leur portrait de territoire réalisé en première session, grâce à l'intervention de **Dominique Alba** (directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme) et de **Côme De Lassus**, du groupe Suez. Un portrait « *très juste* » selon les intervenants. Ces derniers ont confirmé et apporté des compléments à ce travail de la Convention à partir notamment des résultats de plusieurs études. Pour mieux appréhender et quantifier les conséquences des dérèglements climatiques et les pressions que subit la biodiversité, **Antoine Bonduelle** (Réseau Action Climat) et **Klaire Houeix** (Agence Régionale de la Biodiversité) sont également venus échanger avec les citoyens pour le climat.

Le fil rouge de la session étant « l'exploration », les citoyens ont pu, le samedi après-midi, échanger et poser leurs questions à plusieurs actrices et acteurs de terrain d'Est Ensemble dans des secteurs très divers : bâtiment, coopérative, restauration scolaire, gestion des déchets et de l'eau, participation citoyenne... Ils ont échangé en petits groupes avec 41 intervenants en mode « speed dating ». Les points clés des échanges du samedi après-midi sont à retrouver en annexe, à la fin du document.

Le dimanche, les citoyens ont pris l'ensemble de la journée pour échanger entre eux et partager leurs apprentissages - que ce soit depuis la première session dans le cadre d'explorations ou lors des rencontres rapides de la veille. Ils ont également échangé sur des axes de travail qu'ils jugent importants pour le suite de la Convention.

Ce que nous avons appris depuis la première session

Dimanche matin, les participants se sont retrouvés entre eux, par table de cinq ou six, afin d'échanger sur la journée de la veille. Ils ont partagé ce qu'ils ont appris depuis la session 1 (lors de l'intersession, pendant les visites, lors de discussions avec des proches, des interventions en plénière le samedi matin, ou bien en petits groupes l'après-midi).

D'une façon générale, certains participants disent avoir une meilleure compréhension de ce qu'est Est Ensemble et de ses compétences. Certains disent également s'être familiarisés avec les différents termes et concepts concernant l'écologie (2), mais aussi leurs enjeux (2), les objectifs sur le plan social, économique et civilisationnel, notamment grâce à l'exercice de Fresque du climat (3), qui va servir de liant, de fil rouge sur l'ensemble de la Convention. Cela permet de réfléchir sur un mode de vie en adéquation avec l'évolution du climat, sur ce qu'il est possible de faire au niveau individuel pour gérer, protéger le climat et la biodiversité. D'autres mesurent l'importance de l'engagement pour une cause commune.

Par ailleurs, certains participants constatent que la crise Covid a contribué à l'**éveil écologique** de la population, mais nuancent toutefois en disant qu'ils ont l'impression que nous cherchons des solutions pour continuer à consommer et à vivre comme nous le faisons déjà.

Les habitants ont également partagé les éléments suivants qu'ils retiennent particulièrement des échanges :

• Sur la thématique du bâti et de la construction

- Le bâtiment est le **1er secteur qui génère des déchets**, il y a donc là un levier d'action par l'utilisation de matériaux écologiques, réutilisables et réutilisés ;
- Les participants ont appris davantage sur les **matériaux innovants et naturels**: par exemple, l'utilisation de la paille ou du bois comme isolants, qui sont moins coûteux du fait du circuit d'approvisionnement court. Par ailleurs, ce sont des éléments qui retiennent du CO2 au lieu d'en produire (3). Aujourd'hui on se rend compte que l'innovation peut tout simplement venir de la nature et du retour à des matériaux anciens;
- Il y a un **enjeu de rénovation et de réemploi de matériaux**, mais aujourd'hui, il est plus simple de construire neuf (à cause des assurances, de la législation...). Le cadre, les contraintes, les préconisations ou incitations doivent évoluer vite.

• Sur la thématique des logements sociaux

- Dans le 93, il y a beaucoup de logements sociaux. Pourquoi ne pas lancer un plan de rénovations et de constructions à l'aide des matériaux naturels cités au dessus pour améliorer l'impact énergétique des logements (et faire des économies sur les factures des habitants) qui sont accessibles et à moindre coût, ce qui permettrait également de créer des emplois. Cela permettrait également de construire dans un temps limité des logements d'urgence pour répondre à la crise du logement notamment pour les ménages modestes;

- Certaines politiques d'attribution des logements sociaux semblent injustes (2), notamment car ils manquent de transparence - la justice sociale passe notamment pas cette transparence, une exemplarité et une meilleure gestion du parc de logements;
- Certaines personnes habitent dans des HLM car ils en ont hérité et pas parce qu'ils ont les conditions requises pour en avoir un attribué ;
- Il n'y a pas **assez de logements d'urgence**, il faut pouvoir apporter une réponse rapide aux personnes dans la détresse;
- Certaines villes préfèrent payer des amendes plutôt que d'investir dans des logements sociaux (pour éviter une trop grande concentration de la population) ce n'est pas acceptable et génère des déséquilibres entre territoires.

• Sur la thématique des mobilités

- Le vélo n'a pas un aspect uniquement écologique. Il est aussi plus agréable, il fait moins de bruit, permet de faire de l'exercice pour la santé... Ce n'est pas uniquement un loisir, c'est aussi un moyen de transport;
- Si les individus ne se sentent pas en sécurité, ils ne prendront pas le vélo. Il faut créer plus de circuits cyclables pour la sécurité ;
- L'exemple hollandais: à Amsterdam, les parents ont demandé à ce que les routes pour leurs enfants à vélo soient sécurisées. La ville a donc fermé les routes aux voitures et privilégié les pistes cyclables et piétonnes. De manière générale en Hollande, la voiture a moins de place que le vélo et il existe un réseau structurant de réseau cyclable qui permet de relier efficacement les différents lieux;
- Il existe une **disparité au niveau des accès des transports en commun** (des travaux actuels jusqu'en 2025) mais il n'y a pas de solution à court terme. Dans l'attente des projets structurants il faut proposer des solutions pour que les transports en commun soient déjà une alternative crédible pour davantage de parcours ;
- Il est difficile d'aménager les voiries partagées entre piétons, transports, vélos et voitures ;
- L'expérience de la ville de Bondy d'instaurer le 30 km/h a permis de diminuer les accidents. Cette bonne expérience peut être généralisée ;
- Dû à la précarité des foyers, les individus préfèrent garder leurs véhicules Crit'air 4 ou 5 plutôt que d'acheter des voitures plus récentes. Avec l'évolution des contraintes, quel accompagnement proposer à des personnes dépendantes de la voiture et qui ont peu de moyens?

• Sur la thématique de la sensibilisation

- Tous ces changements devront se faire avec la population. A la fois pour adapter nos modes de vie, mais aussi prendre part aux nouvelles activités collectives ou professionnelles. Il y a un besoin d'éducation et d'accompagnement de la population pour sensibiliser mais aussi accompagner les changements à venir et nos nouvelles activités respectueuses de l'écologie :
- Il faut faire intégrer de nouvelles habitudes aux jeunes, différentes initiatives efficaces dans des établissements scolaires sont citées. Il y a de la sensibilisation dans les centres de loisirs sur le climat. Il faut généraliser ces pratiques pour toucher tout le monde ;

- Comment sensibiliser les quartiers populaires au tri des déchets ? Il y a un constat que le tri n'est pas fait partout. Il faut adapter la sensibilisation aux différents publics.
- On a besoin de généraliser l'information partout sur les enjeux écologiques, par exemple au niveau des médias, des réseaux sociaux, dans les écoles;
- La sensibilisation est une première étape ou un minimum. Ensuite, il faut que chacun aie la possibilité d'agir, d'être un acteur de ces changements pour la planète dans nos villes. Par exemple, en lien avec la friche de Montreuil visitée en intersession : un collectif d'habitants s'est créé autour de ce projet d'urbanisme transitoire, sur une friche qui prépare l'arrivée du tramway. Le projet a pour ambition un réel éveil citoyen.

• Sur la thématique de l'eau

- Nous avons de l'eau potable de qualité en ouvrant le robinet et pourtant nous continuons à consommer des bouteilles plastiques pour une eau souvent de moindre qualité qui génère déchets et pollution. Il y a des changements immédiats et efficaces qui sont possibles.
- L'eau est potable en Ile-de-France, l'eau du robinet est même meilleure à boire que les eaux minérales en bouteille (7), il est possible de la laisser reposer 30 minutes ou de la filtrer avec du charbon actif. L'eau est l'élément le plus contrôlé, elle est contrôlée en continu ;
- Lorsqu'on ouvre une bouteille d'eau et qu'on la laisse ouverte pendant deux jours sans couvercle, il y a des bactéries. Il n'est pas recommandable de toujours boire la même eau minérale;
- **Il faut préserver la ressource en eau qui est de plus en plus rare** et qui manque déjà dans beaucoup de pays à cause des dérèglements climatiques.
- Il faut réduire notre consommation d'eau et investir pour collecter l'eau de pluie. Des aménagements sont possibles, comme les toitures végétales ;
- L'eau de pluie est déjà polluée avant d'arriver dans le sol. Par ailleurs, l'eau de pluie met plus de 20 ans à rejoindre les nappes phréatiques ou nous puisons parfois de l'eau en quantité il faut donc aussi économiser ces nappes;

• Sur le sujet des énergies

- Il y a là plusieurs axes d'actions intéressants : l'isolation des bâtiments (voir plus haut), la production locale d'énergie renouvelable que ce soit via des réseaux de chaleur ou encore des panneaux solaires.
- La piste de la géothermie¹ est intéressante à creuser dans notre territoire ;
- En lien avec la visite d'une installation de production d'énergie renouvelable dans une école des Lilas en intersession (3) : l'électricité produite par le panneau photovoltaïque (installé sur le toit de l'école) ne sert pas à alimenter l'école, mais à alimenter 13 foyers. L'école ne fait

¹ "La géothermie permet de produire différents types d'énergie en fonction de la température de la chaleur puisée dans le sous-sol. En fonction des calories captées, l'eau chaude est valorisée pour des installations de chauffage ou de la climatisation à usage des maisons individuelles et des bâtiments, ou pour la production d'électricité. C'est une énergie renouvelable, source d'indépendance énergétique et à faible émission de gaz à effet de serre (GES)." https://www.ecologie.gouv.fr/geothermie

Compte-rendu session 2 – 16 et 17 octobre 2021

pas d'économie sur sa consommation d'énergie : elle permet à la collectivité de moins polluer. Question soulevée sur la durabilité car les panneaux ont une durée de vie de 30 ans ;

- Les panneaux solaires doivent être envisagés en complément d'autres équipements, outils, énergies pour alimenter des bâtiments tout entier (200m2) de panneaux solaires aux Lilas ne permet d'alimenter "que" 13 logements moyens). De façon générale, les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque...) ne suffisent pas à répondre à la demande de la France en matière d'énergie, d'où l'importance du mixte énergétique;
- Il existe d'une Agence Locale de l'Energie et du Climat ;
- Un tiers de la population du territoire d'Est Ensemble est en situation de précarité énergétique. Les solutions envisagées pour pallier ce problème sont : la réduction des consommations (mais en prêtant attention à l'impact sur le confort du citoyen) et une meilleure isolation des bâtiments (attention aux répercussions sur les prix des loyers).
- Certains appareils électroménagers doivent être changés. En effet, plus un équipement est vieux, plus il consomme. Par exemple même si fabriquer un réfrigérateur coûte de l'énergie, les vieux frigos consomment tellement d'électricité qu'il vaut mieux en acheter un neuf;

• Sur la thématique des déchets

- Il y a du gaspillage de nourriture par exemple dans les cantines scolaires ou à cause de notre surconsommation alimentaire (2);
- Importance du tri des déchets (2) : nous avons une vision plus claire du cycle du recyclage qui nous conforte dans l'importance de bien trier nos déchets ;
- Des opérations coup de poing pour lutter contre les ordures dans les parcs sont organisées notamment par des maisons de quartier.

• Sur la thématique de la biodiversité

Certains participants disent avoir été marqués par la présentation de Klaire Houeix sur le sujet de la biodiversité : ils ont aimé avoir des informations sur les enjeux relatifs à la biodiversité, à l'impact des Zones à Faibles Émissions et des constructions solidaires. Ils notent également le chiffre de disparition de 40% des oiseaux.

- Les jardins privés pourraient être pris en compte pour calculer la surface d'espaces verts disponibles
- Il y a une destruction des nids d'hirondelles
- Certaines espèces animales sont revenues pendant la crise sanitaire (oiseaux, renards)

• Sur la thématique de la pollution

- Incidence de la pollution à Bagnolet, et notamment dans la cité Python ;
- 48 000 personnes meurent chaque année à cause de la pollution.
- Sur la thématique des disparités sur le territoire
- Il existe des inégalités sociales entre les communes
- Sur la thématique du numérique et des équipements électroniques
- Il faut **éviter l'achat d'équipements neufs** et garder son équipement le plus longtemps possible la production d'un ordinateur ou d'un smartphone ont un grand impact écologique.

Cela soulève le problème de la réparation, changer les pièces revient parfois plus cher que d'acheter un neuf (2);

- Avant, les équipements duraient plus longtemps, alors qu'aujourd'hui ils tombent en panne au bout de 5 ans, pour nous inciter à payer;
- Il y a des aides sur Youtube et des ateliers pour éviter de jeter les équipements et de leur donner une seconde vie pour certains appareils, on ne sait pas toujours où les faire réparer;
- Le numérique représente plus de 4% des émissions de gaz à effets de serre (c'est-à-dire plus que l'aviation civile) et c'est exponentiel². 15 à 20% sont des datas centers et 60% l'équipement³;
- Le télétravail permet de réduire les déplacements mais requiert plus d'utilisation du numérique ;
- **La règle des 5R** : Refus de l'achat du neuf, réduire ses besoins, Réutiliser, Réparer ce qui est réparable, Recycler.

• Sur les thématiques de l'alimentation et de l'agriculture

- Pour répondre aux enjeux écologiques on peut consommer davantage local, des produits bio ou respectueux de l'environnement ou encore manger différemment;
- Pour qu'un aliment soit bio, il doit respecter certains critères ;
- Le bio coûte trop cher pour ne consommer que du bio c'est aussi parce que l'on ne compte pas dans le prix des produits et aliments leurs coûts pour l'environnement (les coûts cachés d'un produit qui est produit avec des pesticides et des engrais, il est peut-être moins cher mais il a des coûts pour l'avenir son prix ne prend pas en compte ces dégâts);
- Le bio n'est pas forcément gage de qualité, il correspond à un cahier des charges qui par exemple limite l'utilisation de certains produits dangereux ;
- Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi l'agriculture intensive ;
- Il existe des modèles d'agriculture responsables et bio au Brésil qui sont intéressants à explorer ;
- Engagements pris dans le cadre des cantines : approvisionnement en produits et gestion des déchets ;
- C'est possible de produire localement. Il y a par exemple la Cité maraîchère de Romainville.

• Sur la thématique de la participation citoyenne

- En lien avec le film "Douce France" vu en intersession (2) : on voit la capacité par la mobilisation citoyenne de faire annuler un gros projet.

• Sur la thématique de l'action des entreprises

- Le greenwashing : comment surveiller les entreprises (grandes ou petites) si elles respectent bien la norme du développement durable ?

² Selon le groupe de réflexion The Shift Project, le **numérique** émet en 2019 4 % des **gaz à effet de serre** du monde ; sa consommation énergétique s'accroît de 9 % par an, qui se répartit en 55 % pour l'usage du **numérique** et 45 % pour la production des équipements.

³ Ademe Nov. 2019 - la face cachée du numérique, pour les émissions de GES dûes au numérique : 25% les data centers, 47% les équipements des particuliers (ordi, smartphone, GPS...) et le reste, 28%, dûes aux infrastructures de réseau.

Les sujets sur lesquels nous avons envie d'agir

Les sujets que les participants souhaitent creuser ont été repris sous trois axes thématiques. Les numéros entre parenthèses indiquent le nombre d'occurrences de la thématique au sein de toutes les tables de travail.

A noter : un **angle "sensibilisation"** pour chaque thématique a été créé car les participants soulignent majoritairement que la sensibilisation est un fort levier d'action pour responsabiliser la population dans son ensemble (pas seulement à l'échelle d'une ville). Remettre du dialogue et du contact dans la société permettrait selon bon nombre de participants de constituer une trajectoire commune, ce qui est essentiel car "il faut être ensemble et avoir un récit commun pour réussir la transition environnementale".

1) Un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux transports et aux services

Dans cette catégorie, sont regroupés les sujets qui concernent la manière dont les citoyens vivent l'espace public et privé, notamment autour de l'habitat, équilibre social, des déplacements et équipements.

Sujet à creuser	Pourquoi c'est important par rapport à notre mission ?	Angle sensibilisation	Points de débat, de questionnements
Rénover énergétiquement le patrimoine immobilier existant public et privé et notamment les logements sociaux (7)	Car rénover énergétiquement les bâtiments permettrait de réduire les factures et la consommation énergétique, d'améliorer le confort des individus ainsi que leur santé, de diminuer la précarité énergétique. C'est à la fois un levier important pour répondre aux injustices très fortes présentes sur notre territoire et limiter les dépenses d'énergie liées notamment au chauffage et à la climatisation. Les citoyens ont le droit de vivre décemment et en sécurité. Bon nombre de logements sont insalubres, mal isolés, un manque de réactivité des bailleurs sociaux est constaté. Les petites communes manquent parfois de moyens pour agir sur ces sujets.	citoyens d'Est Ensemble les projets en cours en matière de rénovation des logements, les politiques sur le chauffage des bâtiments publics, les politiques d'aide pour	construction feraient-ils du lobbying pour contrer et freiner le développement des méthodes et matériaux alternatifs ?
Agir à la fois pour un accès équitable et juste aux logements sociaux	Par ailleurs, il est important d'améliorer la répartition des logements sociaux sur le territoire et de rendre plus transparents leurs critères d'attribution.		

Assurer l'équilibre (la justice) sur le territoire dans le développement urbain - mais aussi entre les territoires (2)	C'est important de s'assurer que les villes soient équilibrées, notamment en termes de logements sociaux et de connaître l'impact sur la population des nouveaux projets de constructions (en termes de pollution, santé, quotidien, bruit, densification). Évaluer cet impact permettrait de réfléchir aux projets à mettre en œuvre sous le prisme de la justice sociale et du bien être de toute la population d'Est Ensemble sans laisser personne de côté. Par ailleurs, il est inacceptable que des villes payent des amendes plutôt que de construire de nouveaux logements, pour éviter une trop grande concentration de personnes. C'est inacceptable que des bâtiments soient détruits sans accord des résidents.		
Favoriser les matériaux écologiques	Il est important de développer des matériaux alternatifs (et locaux) respectueux de l'environnement comme par exemple la paille pour une meilleure isolation. Les matériaux innovants peuvent être les matériaux naturels traditionnels.		Peut-on utiliser la paille ou le bois pour construire des immeubles ? Quelles sont les possibilités ? La terre cuite ?
La gestion des espaces verts	Il y a un levier au travers de ces espaces pour maintenir la biodiversité, limiter les pics de chaleur et offrir à tous les habitants des lieux agréables	Mieux communiquer sur les politiques de gestion des espaces verts	
Améliorer le cadre de vie et l'urbanisme sur notre territoire	C'est à la fois prendre en compte l'écologie et améliorer notre qualité de vie au quotidien.		Peindre en clair est-il une fausse bonne idée ?

	C'est important pour se sentir bien et respecté sur le territoire où nous vivons et sur lequel il y a de plus en plus de constructions, une densité de plus en plus forte, une surpopulation, etc. Nous souhaitons lutter contre l'insécurité et favoriser la mixité sociale dans notre territoire. Pour prendre en compte l'écologie, la biodiversité et les dérèglements climatiques plusieurs leviers d'actions existent : peignant en clair les bâtiments, les sols pour limiter les températures, végétaliser encore pour limiter la température et favoriser la biodiversité.		
Améliorer l'articulation entre les modes de déplacements urbains (4)	Il est important de creuser ce sujet pour réduire la pollution (y compris sonore), améliorer la circulation sur notre territoire, et notamment dans les centres-villes, avoir un meilleur maillage du territoire au niveau des transports, pour entamer la transition écologique dans nos déplacements. Cela permettrait de diminuer notre empreinte carbone, d'améliorer la qualité de l'air mais aussi de réduire les accidents. Nous souhaitons également améliorer l'existant notamment sur les questions d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Il faudrait également réfléchir à la possibilité d'une gratuité des transports pour en	Sensibiliser les automobilistes pour les faire changer de comportement, par exemple prendre le vélo à la place de la voiture quand c'est possible ou encore au sujet de l'acceptation des 30 km/heure en ville.	Peut-on vraiment augmenter l'offre de transports publics ? La voiture a-t-elle encore sa place dans notre société ? Les transports et la mobilité posent beaucoup de questions, en particulier dans les mouvements banlieue-banlieue. Il y a trop peu de solutions : des bus par assez fréquents (les intervenants ont mis en avant les "manque de stockage" et "risque d'embouteillage"), le vélo n'est pas favorisé car il manque des parkings correctement faits. Il faut essayer de penser la ville plus globalement : Paris a un nombre

	démocratiser l'utilisation et intégrer les usagers dans ces réflexions pour comprendre quels sont les leviers dans la population.		important de bus dont l'occupation est très faible, et dont les trajets peuvent être effectués plus vite qu'avec le métro, alors que sur le territoire d'Est Ensemble les bus sont les seuls moyens de déplacement et sont trop peu nombreux. Peut-on envisager un rééquilibre ?
Favoriser l'utilisation des mobilités actives en ville (4)	Il est important d'améliorer les voies de circulation, l'aménagement des pistes cyclables, les voies partagées et équipements pour les vélos sur le territoire pour permettre aux citoyens de changer de modes de déplacements. On pourrait par exemple faire des concertations sur l'aménagement de pistes cyclables et le renforcement de la sécurité pour tous les usagers de l'espace. Favoriser l'utilisation du vélo car cela contribue aussi au bien être, à la santé des citoyens par le sport, cela peut être motivant! Cela passe notamment par des aides financières renforcées (prime vélo, aide à la réparation). L'utilisation du vélo électrique peut aussi être une bonne alternative pour faire de plus longs trajets et pour les personnes moins sportives et mobiles.	Il faut sensibiliser les personnes à l'aspect positif du vélo (par un apprentissage, via des associations)	Le vélo peut-il vraiment remplacer la
Développer les véhicules électriques et leur accès sur notre territoire (2)	Pour arrêter les énergies fossiles. C'est important pour laisser aux générations futures		

	une planète plus saine et moins polluée mais aussi pour une meilleure santé des générations actuelles. Est Ensemble est une Zone à Faible Émission mais c'est un frein à une transition vers des voitures électriques (car par exemple il n'y a pas de bornes pour les recharger). Il y a un vrai manque d'équipement pour les véhicules électriques sur notre territoire.	
Réfléchir au transport autoroutier	C'est important car il y a trop de véhicules qui sont uniquement de passage sur nos routes (notamment au niveau de l'échangeur de la Porte de Bagnolet), cela produit de la pollution. Les zones à faible émission sont mises en place pour les habitants, la même chose pourrait être mise en place pour encadrer les véhicules de passage. Nous pourrions imaginer des péages pour dissuader les camions de passer là.	

2) Un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les enjeux écologiques

Dans cette catégorie, sont regroupés les sujets qui concernent la production et la consommation, notamment autour de l'alimentation, l'agriculture, la lutte contre la surconsommation et en particulier de ce qui est lié à l'accompagnement de ces changements : emploi, formation, éducation, développement économique.

Sujet à creuser	Pourquoi c'est important par rapport à notre mission ?	Angle sensibilisation	Points de débat, de questionnements
Lutter contre la surconsommation et le gaspillage alimentaire, cosmétique, ménager (4)	En même temps que produire mieux, on peut produire moins. Nous constatons qu'il y a beaucoup de choses produites en trop grande quantité ou dont nous n'avons pas besoin. Moins consommer permettrait d'éviter la surproduction, diminuer la production et l'utilisation des ressources ce qui réduira leur impact sur l'environnement. Nous souhaitons lutter contre le gaspillage et la surconsommation notamment en développant sur le territoire les concepts de réparation (comme les repair café), de revalorisation, Il est aussi important de lutter contre le suremballage plastique, favoriser les consignes sur les bocaux et bouteilles en verre, donner une seconde vie aux objets, aux vêtements, créer des espaces de dons, d'échanges,		

Avoir une alimentation de qualité sur notre territoire (4)	Pour permettre à tous les citoyens une alimentation de qualité, bio, locale et de saison, avec du vrai goût, des aliments non transformés, non modifiés biologiquement, Attention également à ne pas réserver cette offre à une petite partie de la population qui en aurait les moyens et à rendre démocratique une alimentation qualitative pour tous. Il est également important d'engager une réflexion sur notre consommation de viande pour trouver un équilibre responsable entre consommation, production et transport (car privilégier le local contribue à réduire nos émissions de gaz à effet de serre). C'est bon pour l'environnement mais c'est aussi bon pour notre santé, notre bien-être.	consommer local et de	Qu'est-ce que le local ? Est-ce une question de proximité ? Notre ville ? Est Ensemble ? Notre pays ? Si nous consommons local cela veut dire que nous arrêtons d'importer certains produits (comme les bananes des DOM TOM) et cela aurait des conséquences économiques négatives pour les producteurs lointains qui dépendent de nos importations. Débat sur le "bio", souvent vu comme un effet de mode, label pour les bobos qui ne garantit pas forcément la qualité.
Favoriser l'agriculture en ville	Car permettre une agriculture en ville permet aux citoyens de reprendre contact avec la nature, avec l'alimentation, de travailler ensemble à cultiver et produire. C'est aussi important car cela passe par la transmission de valeurs de partage autour de l'agriculture et l'alimentation. Attention à mettre en place ce genre d'activités pour toutes et tous et pas uniquement certains publics plus favorisés.		

Le numérique (2)	C'est important car l'utilisation du numérique a un impact sur l'environnement, cela représente 4% des émissions de gaz à effets de serre globales. C'est un sujet que nous souhaitons creuser car il concerne tout le monde, c'est dans les usages quotidiens de presque tous les citoyens. Des matières premières comme le cobalt sont extraites pour fabriquer des appareils numériques et cela a un fort impact sur les êtres humains et l'environnement.	Sensibiliser les citoyens à mieux utiliser leurs appareils, à privilégier les réparations à l'achat et à avoir conscience de l'importance du recyclage lorsque l'appareil est complètement hors service.	
	Explorer la règle des 5R : Refus de l'achat du neuf, réduire ses besoins, Réutiliser, Réparer ce qui est réparable, Recycler.		

3) Un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il utilise

Dans cette catégorie, sont regroupés les sujets qui concernent la manière dont les citoyens veulent utiliser de la manière la plus responsable et respectueuse possible les ressources dont le territoire dispose et comment il valorise ses déchets.

Sujet à creuser	Pourquoi c'est important par rapport à notre mission ?	Angle sensibilisation	Points de débat, de questionnements
Traiter et trier les déchets (6)	C'est un sujet climat, de bien-être ou encore d'image de notre territoire. Cela permettrait de retrouver une ville propre, de lutter contre les incivilités (comme les dépôts sauvages de déchets), d'imaginer des actions communes entre les villes. Cela pourrait donner une meilleure image de notre territoire qui aurait besoin d'être revalorisé, car "quand on respecte son territoire on se respecte soi-même".	Sensibiliser les citoyens à changer leurs comportements pour mieux trier leurs déchets et leur expliquer ce qu'ils y gagneraient. Mieux former les agents de propreté. Améliorer la communication des centres de tri qui pourraient mieux expliquer aux usagers comment les déchets sont triés. Mieux communiquer pour casser le mythe urbain du tri non fait qui donne une excuse aux citoyens pour ne pas trier. Meilleure sensibilisation au travers d'affiches dans les locaux poubelles, des couleurs ailleurs que sur les couvercles, plus de points de collecte pour les	possibilité de tout recycler

		appareils électroniques.	
Eau et pollution (4)	L'eau est une ressource vitale qui doit être rendue accessible à toutes et tous. "L'eau c'est la vie". Elle vient à manquer dans beaucoup de pays et si nous n'y prenons garde, cela va aussi nous arriver. Il y a aussi à très court terme un impact sur nos émissions de GES et nos déchets. Boire de l'eau du robinet permettrait de réduire les déchets plastiques, de faire des économies, d'avoir un réel impact sur le budget des ménages. Il serait important de déconstruire des idées reçues sur le calcaire, le plomb, le chlore présents dans l'eau du robinet alors que ce n'est pas vrai. Travailler au recyclage des eaux usées sur le modèle d'Amiens. Il est important également de travailler sur la récupération des eaux de pluie polluées dans les immeubles	Sensibiliser les citoyens à boire de l'eau du robinet (sans la gaspiller) car sa composition est excellente. Sensibiliser les citoyens à utiliser moins de détergent, en mettant en opposition les intérêts individuels et collectifs	
Pollution de l'air et de la terre	Encore une fois, c'est un sujet climat, mais aussi de bien- être, de santé. C'est important d'approfondir ce sujet car notre territoire est particulièrement pollué et nous en souffrons. 48 000		Faut-il inciter ou réprimander les citoyens pour limiter la pollution ?

	personnes meurent chaque année à cause de la pollution. Avoir un territoire moins pollué nous permettra aussi de cultiver des ressources locales, saines et de qualité, de mieux se nourrir.		
Consommation d'énergies, et production d'énergies renouvelables (6)	Le sujet énergie c'est à la fois réduire nos consommations d'énergie et utiliser des énergies renouvelables, et notamment les développer localement. Réduire les consommations est un fort enjeu de justice sociale : un tiers de la population du territoire est en situation de précarité énergétique. (cf rénovations énergétiques) C'est important car les dispositifs et équipements actuels sont chers et fournissent une petite quantité d'énergie et nous souhaitons travailler à démocratiser l'installation d'énergies renouvelables pour un égal accès à toute la population et que cela ne profite pas qu'aux populations plus aisées. ¼ de la population est en situation de précarité énergétique et il faut prendre en compte leurs réalités pour arriver à l'objectif zéro carbone. Des exemples existent qui montrent des solutions innovantes répondant à différents problèmes : par exemple en Suède, certains bâtiments sont chauffés grâce à leurs propres déchets recyclés en sous-sol. Un autre exemple est d'installer des data-centers dans l'immeuble pour le chauffer. La géothermie est également un axe important pour le territoire.	Sensibiliser les citoyens aux énergies renouvelables, leur expliquer ce que c'est, comment elles fonctionnent, quels sont les projets en cours dans les politiques d'Est Ensemble	Le réseau de chaleur semble être une bonne alternative pour le chauffage urbain, quelles sont les contraintes, les limites? Comment concilier l'exigence politique et climatique et la justice sociale? "Il n'y a pas une seule solution mais une combinaison de solutions: des solutions à moindre coût qui s'adressent à tout le monde. Adapter une solution énergétique à chaque situation."

Sujets transversaux:

- La **biodiversité (2)**: Nous constatons un changement de la biodiversité (disparition des moineaux, des habitats naturels, etc). Pourtant, ce sont les maillons essentiels de la chaîne alimentaire (au-delà de l'attache émotionnelle). Comment préserver la biodiversité face à l'expansion des constructions humaines et donc à la réduction des habitats naturels (espaces en friche etc)? Pour une table, c'est un sujet important mais pas assez dans notre quotidien et environnement.
- **Développer la participation citoyenne** et l'intelligence collective citoyenne pour améliorer la prise de décision et tendre vers une société plus collaborative. Avoir le ressenti direct des usagers sur des projets rend les citoyens plus concernés et les projets plus adaptés. Développer l'éducation populaire en amont pour arriver à une prise de conscience. Vulgariser les textes de loi pour une meilleure compréhension et approche pour les citoyens et qu'ils puissent prendre leur place

La Convention met un point de vigilance à toujours ancrer ses constats et futures propositions dans les réalités du territoire pour produire un travail incarné et qui ne correspond aux réalités et enjeux spécifiques d'Est Ensemble.

Nos messages clés

En fin de session, les participants ont élaboré les **messages clés**, les éléments qu'ils retiennent à l'issue de la session 2, et que les portes-paroles pourraient évoquer à l'extérieur.

• Sur le déroulement de la session 2

- Les intervenants nous ont apporté des informations nécessaires pour alimenter nos débats et nos interrogations et de nous remettre en question sur nos *a prioris*
- Il y a une énergie positive et nous sommes enclins à travailler et à proposer des solutions concrètes
- On se rend compte qu'au-delà de la réduction des gaz à effet de serre, on parle aussi de thèmes comme le recyclage, la réutilisation des objets, mais aussi l'éducation, la pédagogie, la justice sociale. Même si c'est compliqué de voir comment on fera des propositions concrètes, il est intéressant de prendre le problème dans sa globalité

• Les souhaits et craintes pour la suite de la Convention

- Difficulté à avoir accès à la bonne information, à être en mesure de démêler le vrai du faux, à connaître une source fiable pour suivre notre consommation, notre empreinte carbone, nos émissions
- Qui nous donne les sources ? la base des informations à partir desquelles les mesures que nous pouvons envisager prendront leur sens
- Prendre en compte le coût de la transition dans nos pratiques (exemple : passer aux énergies renouvelables et atteindre le zéro carbone : quel coût ?)
- Certains participants évoquent leur crainte que les propositions ne soient pas assez ancrées sur le territoire, que les discussions soient lissées
- Il faut intégrer des spécificités territoriales pour envisager un développement durable pérenne (géothermie, éolien, solaire... un maillage de solutions). Nous constatons des difficultés locales, il faut apporter des solutions locales
- Quelle sera l'acceptabilité sociale des propositions faites par la Convention par la population d'Est Ensemble ?

• Les messages que nous voulons faire passer à l'extérieur

- Aux habitants d'Est Ensemble : Consommez moins ! Mangeons local ! Soyons responsables de nos actes. Il faut s'autodiscipliner et sensibiliser autour de nous.
- Aux acteurs du territoire : Essayez de faire des achats groupés, de se regrouper avec d'autres acteurs afin de réduire les factures des usagers et ainsi améliorer notre pouvoir d'achat (une expérimentation est déjà en cours sur la ville de Noisy-le-Sec)
- Pour les pouvoir publics : donner plus de moyens sur le territoire, faire plus d'actions concrètes en fonction des disparités, des aides financières
- Faire des choix collectifs est essentiel pour faire avancer le schmilblick

• Sur les thématiques qui nous tiennent à cœur

- La **prise de conscience de l'urgence d'agir** : il faut arrêter de discuter et passer à l'action. Nous sommes la dernière génération qui peut sauver la planète,

- La **sensibilisation** (5): La sensibilisation est la base de tout. Il faut sensibiliser sur le tri, sur l'utilisation du vélo...
- Le **numérique** : il faut réparer, réduire notre utilisation, recycler, respecter la règle des 5R.
- Les logements: on a besoin de logements mais comment préserver la biodiversité en même temps? Par ailleurs, il faut intégrer les personnes en situation de handicap dans la construction des logements
- L'eau : nous avons été marqués par l'exemple de l'eau qui est meilleure au robinet qu'en bouteille à Est Ensemble. L'eau doit rester un bien public et ne pas être soumise à spéculation
- Les **déchets** : avoir une meilleure gestion des déchets (gérer le gaspillage, compost, sensibiliser la population aux effets néfastes du gaspillage, inciter les gens au tri...)
- La **consommation**: limiter la surconsommation, acheter et consommer responsable
- La **mobilité** : il faut développer une politique de mobilité douce et cohérente

Annexe: intervenants thématiques

1. Acteurs et bonnes pratiques de l'alimentation

• Maya Bergeron (Magasin Un écrin vert, Biocoop Montreuil)

Le magasin **Un Ecrin vert** est une boutique d'alimentation biologique membre de la coopérative Biocoop. Le magasin porte des engagements comme la bio-nutrition, l'écologie, l'équité et le sociale.

• François Mauvais (Président de Cantines responsables)

Cantines responsables est une association dédiée à tous les services publics de restauration collective. Ses champs prioritaires d'intervention sont l'éducation alimentaire, la formation aux métiers de la restauration collective, ainsi que le sujet de l'approvisionnement.

• Arnaud Golmard (Directeur des projets transverses d'Est Ensemble)

- La notion de « local » est à affiner notamment pour l'Ile-de-France, qui est une région essentiellement productrice de blé. En Ile-de-France, les besoins en blé sont couverts à 200%. En viande, elle produit 1% de sa consommation, en pommes de terre 28%, en lait 1,5%...
- D'énormes quantité de nourritures sont jetées dans la restauration scolaire et dans l'aide alimentaire.
- Les produits bio sont issus de l'agriculture biologique qui répond à un cahier des charges spécifique (par exemple sur des éléments nutritifs requis). Le prix du bio devrait répondre au juste prix qui rémunère convenablement toute la filière et notamment l'agriculteur. Dans les faits, le bio n'est pas toujours vertueux et n'est pas assez accessible pour toute la population. Comment avoir des produits de qualité à moindre coût ?
- L'offre et la demande alimentaire sont difficilement compatibles sur le territoire d'Est Ensemble et en Région Ile-de-France.
- Important d'éduquer les citoyens à la saisonnalité des fruits et légumes
- Il existe plusieurs labels : AB (Agriculture Biologique), Demeter, Nature et progrès, Biocohérence,... Ces labels intègrent les aspects environnementaux et sociaux.
- L'agriculture bio incite au respect de la Terre (notamment car pas d'utilisation d'éléments chimiques) et donc une captation de CO2 plus importante.

2. Vers un modèle agricole vertueux

• Morgane Retière (chercheuse)

Morgane Retière est doctorante en géographie à l'Université Paris 8 Saint-Denis et l'Universidade de Sao Paulo. Elle travaille plus particulièrement sur les politiques d'alimentation scolaire et sur la relocalisation de l'approvisionnement.

Maud Granger Remy (Administratrice du Réseau AMAP Ile-de-France)

Le **réseau AMAP Ile-de-France** est une structure régionale qui a pour mission la promotion et l'aide à la création d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Il aide également l'installation de jeunes paysans en impliquant des groupes de citoyens ou les collectivités locales.

• **Delphine Gemon** (Responsable du pôle Approche Environnementale de l'Aménagement d'Est Ensemble)

- La possibilité de développer des fermes urbaines sur les toits.
- La possibilité de développer des points de vente en circuits courts et améliorer l'information et la sensibilisation pour faire connaître les lieux.
- Le modèle des AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) est bien mais attention à son accessibilité pour toutes et tous. Ce système est un élément d'un écosystème qui permet d'avoir accès à une alimentation de qualité : supermarchés coopératifs, restauration collective bio et locale.
- La sensibilisation vers les citoyens est importante pour modifier l'alimentation, consommer différemment, inciter à la distribution alimentaire et faire évoluer les pratiques agricoles.
- Manger peut permettre de se reconnecter au vivant
- La sécurité sociale alimentaire pour plus d'équité sociale et pour transformer le modèle agricole en le rendant plus vertueux

3. Politiques de l'emploi sur le territoire

• Danielle Dubrac (Chambre de Commerce et de l'Industrie)

La **Chambre du Commerce et de l'Industrie** mène des actions générales en faveur de toutes les entreprises : elle les informe, les accompagne, les conseille dans toutes les étapes de leur développement. Plus largement, elles contribuent au rayonnement économique des territoires à travers un vaste plan d'actions.

- Simon Larrecq (Coordinateur des Clauses sociales chez Est Ensemble)
- Boudour Moumane (Chargée de mission Emploi à Est Ensemble)

- Réflexion sur la conservation d'un emploi local et limiter la gentrification provoquée par les travaux de transformation du territoire
- La connaissance des secteurs porteurs et l'orientation des jeunes est un enjeu majeur (par exemple en donnant plus d'informations dès le collège). Les métiers, formations, dispositifs en lien avec la transition écologique et la transition énergétique doivent être connus pour que les opportunités d'emploi puissent bénéficier aux habitants du territoire.
- Il faut arrêter l'accompagnement des élèves à l'aune de l'obtention d'un diplôme mais plutôt à l'obtention de compétences!
- Il est important de donner de l'information sur les emplois du territoire et de faire connaître les métiers.
- Les métiers et les formations en lien avec la transition écologique doivent être mieux connus surtout pour les jeunes.
- Il faut créer les conditions pour que les entreprises puissent rester sur les territoires, c'est l'entreprise qui crée de l'emploi
- Il faut "industrialiser" les dispositifs expérimentaux comme les épiceries solidaires
- Il faut aider les jeunes non qualifiés à se réinsérer dans le monde du travail et de l'emploi.
- Réflexion sur le besoin de repeupler les territoires ruraux comme la Creuse
- Les questions d'emploi peuvent être déconnectées des questions d'aménagement et d'attractivité des entreprises et d'une vision stratégique à long terme.
- Attention car tout ne relève pas des compétences du territoire (beaucoup de compétences de l'emploi sont à la Région, au département et surtout à l'Etat)

4. Economie solidaire dans le secteur de l'habitat

Intervention d'Antoine Bonduelle cofondateur et membre du Réseau Action Climat :

Une action locale efficace qui pourrait être mise en place : l'intégration de bois dans la structure et l'habillage des bâtiments permet à la fois de stocker du carbone durant plusieurs décennies mais aussi de remplacer du ciment ou de l'acier. Ces mesures concernent le bois d'œuvre mais aussi le bambou ou la paille, des produits rapidement renouvelables.

Une action simple et peu coûteuse à mettre en place pour lutter contre les changements climatiques : des routes et parkings en couleur claire. La température du parking clair au soleil peut différer de 17°C de celle d'un asphalte ou d'un béton foncé.

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

• Remy Beauvisage (sociétaire de la coopérative Construire solidaire)

Construire solidaire est une coopérative réunissant des structures de l'économie solidaire engagées dans le secteur de l'habitat et de la construction durable, notamment à base de bois.

- Il serait possible d'isoler les bâtiments (notamment d'habitat social qui sont pour certains des passoires thermiques) avec de la paille. L'utilisation de la terre et de la paille est durable, locale (en Ile-de-France) et techniquement peu compliquées donc génératrices d'emplois.
- Les énergies renouvelables, la géothermie
- Le rapport industrie / artisanat : mettre le curseur dans des perspectives d'emploi et de travail donnant du sens à son existence
- Les valeurs de l'économie sociale et solidaire : on essaye de travailler pour que ça ait du sens, il n'y a pas de valeur financière
- On perd un territoire agricole un département tous les 10 ans

5. Evolution du secteur privé au regard des enjeux environnementaux

• **Stéphane Carmine** (Directeur général Carmine S.A.)

Carmine S.A est une entreprise familiale spécialisée en ravalement et peinture intérieure depuis 1927.

• Pierre Meunier (Directeur adjoint à la Direction de l'économie, de l'attractivité et de l'innovation à Est Ensemble)

- On doit avoir une analyse du niveau de la société et non pas secteur par secteur (habitat / mobilité / vieillissement)
- Le secteur du bâtiment est le 1er secteur qui génère des déchets. Les bâtiments c'est 25% des émissions de gaz à effets de serre (chauffage, électricité).
- La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), ça marche et ça rapporte de l'argent dans le secteur du bâtiment.
- Osons ensemble le chantier zéro carbone
- La filière de l'écoconstruction (réemploi, matériaux,...) est à développer
- Il y a des clauses environnementales dans les marchés publics
- Avoir des hôtels d'entreprises (plateforme de bureaux qui permet aux entreprises de trouver une solution d'hébergement) dédiés aux entreprises du développement durable
- Avoir des critères environnementaux dans tous les accords et subventions
- Avoir une mixité de logements de qualité / entreprises vertueuses / espaces verts / équipements socio-économiques-culturels-loisirs dans tous les quartiers

6. Un aménagement du territoire respectueux de la biodiversité

Intervention de Dominique Alba, directrice général de l'Atelier parisien d'urbanisme :

Pour les aménagements publics et les espaces verts, il y a des marges de manœuvre. Est Ensemble compte 10% d'espaces verts publics mais 30% si l'on compte les espaces privés. Et pour créer d'autres espaces verts dans un territoire très dense, l'idée d'avenir est de créer de grandes continuités boisées et de relier les petits espaces comme le projet du Parc des Hauteurs.

Intervention de Côme de Lassus, chef de projet chez Suez, faisant partie du bureau d'études qui suit le Plan Climat Air Energie (PCAET) d'Est Ensemble :

Les espaces verts ont plusieurs aspects positifs. Il y a un effet positif sur la santé physique et mentale. Ils permettent de stabiliser le climat (zones de fraîcheur en été, captation de l'eau en hiver, séquestration du carbone).

Intervention de Klaire Houeix, écologue de l'Agence nationale de la biodiversité en Ile-de-France:

La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants au-delà des mammifères, dont les bactéries, les virus, la microfaune des sols et des eaux, et les champignons. Cette notion recouvre aussi la diversité génétique et la diversité des habitats, c'est-à-dire les milieux naturels qui offrent les conditions favorables au nourrissage, la reproduction, l'abri et la cache.

L'Ile-de-France est constituée à 50% d'espaces agricoles cultivés, 25% d'espaces urbains et 25% de milieux forestiers, aquatiques et herbacés. Il y a 1 500 espèces de flore et 56 espèces de mammifères. En ville, les chiffres sont préoccupants : perte d'un peu plus de 30% d'espèces de papillons et de 20% d'espèces d'oiseaux. Parmi les motifs de réjouissement : la flore se porte plutôt bien, avec plus de 90% d'augmentation de la richesse spécifique. Ce chiffre est lié à l'arrêt de l'usage des pesticides. Pour Claire Houeix, le défi « est d'arriver à concilier l'accueil de la biodiversité avec la densité et la construction de logements ».

Quelques actions locales pour favoriser le retour de la biodiversité en ville :

- L'arrêt des pesticides, la gestion écologique des espaces verts publics mais aussi privés,
- La création de jardins partagés, supports de la biodiversité,
- L'agriculture urbaine et la conception du bâti (toiture végétalisée, végétalisation des façades... en faisant attention de bien mettre les bons végétaux, à la bonne hauteur etc.),
- La préservation des friches (très importantes en ville) qui sont une aubaine pour la biodiversité,
- La limitation de l'artificialisation des sols (réhausser les bâtiments, rénover l'existant).

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

Francis Redon, Président de la fédération 93 de France Nature Environnement Ile-de-France

France Nature Environnement Ile-de-France est la fédération régionale des associations franciliennes de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole de plus de 400 associations, unions ou collectifs départementaux et locaux.

- Antoine Soulier Thomazeau (Directeur de projet, plaine de l'Ourcq à Est Ensemble)
- Emir Kort (Ecologue, naturaliste à Est Ensemble)

- Les possibilités de la géothermie (exploitation de la chaleur stockée en sous-sol).
- Certaines espèces animales (notamment des oiseaux) sont revenues pendant le confinement.
- Toiture végétalisée : combien ça coûte ? Est-ce utile? Qui décide des projets d'urbanisme ?
 Comment faire travailler ensemble toutes les collectivités ? Difficultés à faire une politique commune.
- L'urbanisme est anarchique sur le territoire : manque d'expertise et de compétences
- Comment faire venir la nature en ville ? Comment créer un parc ?
- 10m2 de pleine terre = 100 m2 de façade végétalisée dans le règlement d'urbanisme
- Aller voir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en ligne. Comment continuer la construction de logements invasifs alors que les documents d'urbanisme ont évolué avec le PLUI ?
- Le muséum d'histoire naturel met en place des outils participatifs pour mesurer
 l'évolution de la faune et de la flore
- Une navette fluviale sur le canal est en projet mais cela menacerait potentiellement les hirondelles de rivage qui nichent sur les quais (à cause des vagues des bateaux)
- L'augmentation de la flore est visible, au détriment de la faune
- Idée de faire un atlas de la biodiversité d'Est Ensemble
- Pollution des sols : manque d'arbres en ville.
- Il est important de changer les mentalités pour préserver les espaces de nature et la planète
- Il faut mieux valoriser les friches

7. Logement social et renouvellement urbain sur le territoire

Intervention de Dominique Alba, directrice général de l'Atelier parisien d'urbanisme :

Dans les 10 dernières années à Est Ensemble, il y a eu 1,7 millions de mètres carrés de surfaces construites. Pourtant, le territoire va également démolir 1 million de mètres carrés.

Il y a incontestablement une baisse de la population d'employés et d'ouvriers, mais cette tendance va moins vite que dans le reste de la population française et même de la métropole parisienne. A Est Ensemble, il y a moins de grandes zones de bureaux et notre rapport à l'emploi est différent. Comment faire pour éviter cette « gentrification » du territoire ? La politique des quotas est une politique qui porte ses fruits et qui constitue une sorte de protection. La difficulté ? Le manque de logements au regard de la population actuelle.

Est Ensemble a beaucoup innové pour renforcer l'offre de services dans les équipements avec notamment les piscines en réseau qui offrent les mêmes tarifs. L'offre inégale est liée à la densité de la population. La question qui se pose aujourd'hui est comment peut-on réserver, dans les nouveaux projets de construction, des espaces avec des services de proximité ?

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

• Jean-Luc Bonabeau (L'Office Public de l'Habitat Montreuillois)

L'Office Public de l'Habitat Montreuillois est un bailleur social qui a pour missions la construction et la gestion de logements sociaux destinés aux familles modestes. Il intervient notamment dans les quartiers qui font l'objet d'actions de rénovation urbaine.

• Michèle Esposto (Directrice de l'habitat et du renouvellement urbain à Est Ensemble)

- Pourquoi démolir plutôt que réhabiliter ? Est-ce cohérent ? Comment choisit-on les bâtiments à démolir ? Quelles sont les aides et les politiques nationales en la matière ?
- Comment rééquilibrer la mixité sociale sur le territoire ?
- Quelles sont les interventions sur les logements HLM et les logements privés ?
- Comment sont attribués les logements HLM ? Quelles sont les règles, les contraintes ?
- Sur les logements HLM : Ampleur des difficultés car beaucoup de demandeurs et peu d'offres. Difficultés d'avoir un logement pour les personnes handicapées, les jeunes

- Il faudrait avoir une meilleure connaissance du handicap pour mieux adapter les logements
- Expression des difficultés pour les mutations au sein du parc HLM, avec des incohérences soulignées (demande d'un petit logement mais pas de suite donnée, etc)
- Enjeu de la réhabilitation des logements existants
- Comment lutter contre la gentrification de certains quartiers, de la hausse des prix ? Il y a le risque d'augmentation des loyers et d'une crise du logement encore plus forte

8. Mobilité active (notamment l'utilisation du vélo)

• **Stein van Oosteren** (porte-parole du Collectif Vélo Ile-de-France et auteur du livre *Pourquoi pas le vélo ?*)

Le **Collectif Vélo Ile-de-France** est un regroupement de 41 associations qui a pour objectif de faire de l'Ile-de-France une région cyclable, où toutes et tous peuvent se déplacer à vélo de manière sûre, confortable et efficace, quels que soient leur âge et leur niveau.

• Guillaume Vera-Navas (chef de pôle Transition et adaptation urbaine à Pantin)

- Réduire la vitesse et la place des voitures en milieu urbain
- Amsterdam a mis 10 ans à se transformer et à faire une place importante au vélo et aux piétons. La ville a répondu aux besoins des parents qui voulaient des pistes cyclables sécurisées pour leurs enfants.
- On ne veut pas imposer le vélo mais rendre le vélo possible pour tout le monde
- Le vélo est un véhicule démocratique, abordable économiquement, c'est un outil d'autonomie et de liberté accessible à toutes les catégories : jeunes/âgés, riches/pauvres, diplomé ou pas, etc
- Exprimez-vous auprès de vos élus via le Baromètre des villes cyclables, pour dire ce qui vous manque pour vous déplacer à vélo
- Le meilleur ambassadeur du vélo c'est le vélo lui-même : une fois que vous essayez, vous ne reviendrez jamais en arrière
- Aux Pays-Bas il pleut encore plus qu'à Paris et pourtant les citoyens n'ont aucun problème à prendre le vélo tous les jours! "Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements", c'est une question de mentalités et de changement d'habitudes.
- Aux Pays-Bas, la structure des villes est pensée pour permettre la mobilité active : les places de stationnement sont très chères, les rues sont très étroites, ce qui n'incite pas les citoyens à prendre leur voiture
- L'importance d'une gouvernance sur le territoire qui associe les usagers et les associations cyclistes pour co-construire une politique vélo

9. Déplacements urbains (transports en commun, voiture)

Intervention de Dominique Alba, directrice général de l'Atelier parisien d'urbanisme :

On assiste à une véritable mutation. Si les grands réseaux vont arriver (par exemple la ligne 11 dans 10 ans, le réseau du Grand Paris express,...), nous avons besoin de remailler le territoire local, ce qui n'est pas évident notamment avec des voies de vélos et de bus et un réseau piéton.

Intervention de Côme de Lassus, chef de projet chez Suez, faisant partie du bureau d'études qui suit le Plan Climat Air Energie (PCAET) d'Est Ensemble :

On voit une vraie disparité entre l'ouest du territoire et la proximité avec Paris. Il est bien maillé en transports en commun dans la partie du territoire proche de Paris ou du RER. Pour la qualité de l'air, le vélo est intéressant s'il remplace un véhicule motorisé : c'est pour cela que son développement doit être corrélé à celui des transports en commun.

Il y a aussi les ZFE (Zone à Faible Émission): Zone urbaine dont l'accès est réservé aux véhicules les moins polluants. En France, l'accès à ces zones est déterminé par les certificats qualité de l'air « Crit'Air ». Elles régulent l'utilisation des voitures polluantes et cela peut poser des difficultés pour certains habitants qui ont peu de moyens. C'est une réponse (pas complète) à la pollution de l'air.

37% de la population d'Est Ensemble vit à moins de 100 mètres d'un métro

Avant 2030, on sera pratiquement tous à 5 minutes en bicyclette d'un transport lourd (métro, RER...)

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

- **Eric Beaudu** (Responsable du pôle « planification, stratégie foncière, déplacements » à Est Ensemble)
- **Dimitri Vandewiele** (Chef de projet développement durable à la Ville de Bondy)
- **Véronique Ragusa-Bartolone** (Directrice de l'Environnement et l'Ecologie urbaine à Est Ensemble)

- L'accessibilité des transports en commun pour les personnes en situation de handicap est toujours complexe.
- Difficulté de faire évoluer les transports collectifs dès maintenant, car les changements doivent être validés et financés par Ile-de-France Mobilités avant d'être mis en œuvre.
- Trop de quartiers sont mal desservis par les transports collectifs. Beaucoup de quartiers mal desservis aujourd'hui et des projets qui arrivent dans 4 à 10 ans.

- Intérêt de la zone 30: mieux partager la rue, réduire les accidents graves, moins dangereux pour les piétons et les cyclistes, incite les riverains à utiliser le vélo ou à marcher car la vitesse est ralentie, moins de bruits, moins de pollution atmosphérique, et de réduire les effets d'accélération/freinage pour les voitures... (Plus d'informations sont à retrouver dans le rapport Développement Durable de la ville de Bondy sur le site internet de la ville)
- Projet de la ligne 15 et du bus 3 pour augmenter l'offre de transport dans la zone nord de Bondy. L'offre de transports pourra rééquilibrer la mixité sociale au sein de la ville
- Financement des grands projets de transports collectifs par les partenaires et beaucoup de retard sur Est Ensemble pour la réalisation des projets par Ile-de-France Mobilité, l'Etat, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis,...
- Complexité des compétences et des possibilités de financement (versement transports, départements, Régions, Etat)
- L'installation de pistes cyclables nécessite une sensibilisation et préparation des citoyens en amont.
- Quelle possibilité de gratuité des transports à Est Ensemble ? Cela permettrait d'augmenter leur attractivité.
- Quels projets de véhicules partagés ?

10. Pollution de l'air et de l'eau en territoire urbain

• Côme De Lassus (Chef de projet chez Suez)

Suez est un groupe français qui accompagne notamment des acteurs publics et privés dans leur transition écologique.

• Christelle Jullien (Directrice de l'eau et de l'assainissement à Est Ensemble)

- Les principaux postes d'émissions de polluants atmosphériques sont le chauffage résidentiel (notamment le bois et le gaz) et le transport routier (véhicules à essence et diesel). Les chantiers sont également responsables de quantités importantes de particules fines.
- Sur le territoire, les zones proches des axes routiers majeurs (autoroutes et boulevards périphériques) sont les zones avec les concentrations de polluants les plus élevées (surtout particules fines et oxydes d'azote). Les populations sensibles (personnes âgées, jeunes enfants, personnes asthmatiques ou présentant des pathologies cardiovasculaires) qui vivent dans ces zones sont particulièrement à risque.
- La pollution de l'air n'est pas toujours visible! Certains pics de pollution aux particules fines peuvent se voir à l'œil nu mais la pollution (notamment gazeuse) est le plus souvent invisible. Inversement, une fumée blanche sortant d'une cheminée d'usine n'est pas forcément polluante (le plus souvent c'est de l'eau)
- Deux manières de limiter l'impact de la pollution de l'air : diminuer les émissions de polluants (chauffage peu polluant, vélo au lieu de voiture,...) et réduire l'exposition des populations (écrans de verdure au bord des routes, monitoring de la qualité de l'air dans les établissements sensibles,...)
- La pollution de l'air est responsable de 40 000 à 100 000 décès prématurés par an en France. C'est donc un sujet d'importance. Mais la qualité de l'air s'améliore globalement ces dernières années en région parisienne.
- L'eau du robinet est le bien alimentaire le plus contrôlé en France. Une bouteille d'eau coûte 60 centimes pour 1,5 litres alors que l'eau du robinet coûte 4,30 euros pour 1000 litres d'eau.
- L'eau du robinet a mauvais goût : il suffit de la laisser décanter à l'air libre ou au réfrigérateur pour que le chlore se dissipe.
- Le calcaire dans l'eau n'est pas dangereux : il est gênant pour les appareils électriques ou les sanitaires. Par contre, il n'est pas responsable des calcules rénaux ou d'autres maladies.
- Les cartouches de traitement de l'eau (type Brita) ne donnent pas une eau potable mais une eau déminéralisée. Attention aux filtres qui polluent l'eau au bout de quelques semaines.
- Il ne faut pas rejeter au réseau les lingettes ou les rouleaux de papier dits biodégradables qui apportent une pollution (type cellulose) dans le réseau et vers les stations.

11. Energies

Intervention de Côme de Lassus, chef de projet chez Suez, faisant partie du bureau d'études qui suit le Plan Climat Air Energie (PCAET) d'Est Ensemble :

Un tiers de la population d'Est Ensemble est en situation de précarité énergétique et pour les bâtiments, c'est le principal poste de dépense des ménages. Le gaz est le plus consommé, l'électricité vient en deuxième mais principalement par les bureaux. Deux priorités se dégagent : construire de nouveaux bâtiments mieux isolés et produire de l'énergie renouvelable et locale.

A Est Ensemble, seule 4% de l'énergie est produite localement (provenant essentiellement du bois).

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

• Remy Houret (Ingénieur Réseaux de chaleur et géothermie au SIPPEREC)

Le SIPPEREC est un syndicat mixte ouvert qui gère la distribution d'électricité pour le compte des communes, les réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle, le développement des énergies renouvelables, les systèmes d'information géographique, l'éclairage public et les infrastructures de charge.

• Eric Kenda (Responsable du pôle Patrimoine public et tertiaire privé à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat)

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) est une association qui a pour objet l'accompagnement à la transition écologique, la réduction et la maîtrise des consommations d'énergie, la lutte contre la précarité énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

• Calvin Descouts (Ingénieur Transition Énergétique à Noisy le Sec)

- Les énergies dites renouvelables ne suffisent pas à répondre aux besoins énergétiques du pays.
- Un tiers des habitants d'Est Ensemble connaissent la précarité énergétique.
- L'utilisation de l'énergie géothermique est encadrée, tant pendant les travaux que durant l'exploitation, afin d'éviter tout impact sur l'environnement et notamment les nappes phréatiques qui peuvent être utilisées pour la consommation d'eau potable.
- Le déploiement d'un réseau de chaleur sur un territoire dépend de deux paramètres : la ressource disponible et la densité urbaine des bâtiments situés sur le territoire donné et

qui peuvent être raccordés au réseau. Ces paramètres conditionnent l'opportunité (ou non) de mettre en œuvre un réseau.

- Le raccordement à un réseau de chaleur pour un bâtiment existant reste en libre choix des usagers (pas d'obligation pour les bâtiments existants)
- Les achats groupés peuvent stabiliser le coût de l'énergie
- Le développement du photovoltaïque : accompagnement des élus et particuliers pour accélérer la transition énergétique

12. Impact écologique du numérique

Intervention d'Antoine Bonduelle cofondateur et membre du Réseau Action Climat :

Une action locale et efficace qui peut être mise en place : limiter l'utilisation des boxes, qui émettent plus d'émissions de gaz à effet de serre que les *data center*.

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

• Vincent Courboulay (Directeur scientifique à l'Institut du numérique responsable, Maître de conférences à la Rochelle Université)

L'Institut du numérique responsable est une association qui se veut être un lieu de réflexion sur les trois enjeux clés du numérique responsable : la réduction de l'empreinte (économique, sociale et environnementale) du numérique, la capacité du numérique à réduire l'empreinte (économique, sociale et environnementale) de l'humanité, et la création de valeur durable / innovation responsable via le numérique pour réussir l'e-inclusion de tous.

• Théo Godard (Responsable de la Maison de l'Emploi à Pantin)

- Le numérique représente 4% des émissions de gaz à effet de serre.
- Le plus polluant sont les équipements informatiques. Les boxes Internet consomment plus que les data centers.
- Il faut développer les indicateurs comme l'Indice de réparabilité
- La 5G est un outil qui permet d'accélérer
- La recondition n'en est qu'à ses débuts
- Point de collecte de déchets numériques ?

13. Sensibilisation et impact individuel

 Alexis Drzemczewski (Responsable du pôle territoires et transitions à l'Agence locale de l'Energie et du Climat)

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) est une association qui a pour objet l'accompagnement à la transition écologique, la réduction et la maîtrise des consommations d'énergie, la lutte contre la précarité énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

- Cécile Anton (cheffe de Pôle Informations et Animations à Est Ensemble)
- Nicole Geniez (Directrice de l'Environnement à la Ville de Bagnolet)

- Il faut identifier les acteurs "influenceurs" autour de vous pour agir ensemble et se sentir moins seul
- Il est intéressant de mettre tous les acteurs autour de la table pour avancer et trouver des solutions ensemble
- A titre individuel, il est estimé selon Carbone 4 que 10 à 20% d'impact sur les émissions de gaz à effet de serre peuvent être atteints
- Différentes stratégies d'impact existent : de surface en masse, en profondeur sur un nombre restreint
- Faire connaître les initiatives autour de soi, dont on ignore l'existence
- Mettre à disposition les documents existants et accompagner
- Il n'y a pas assez d'informations et de communication sur les enjeux écologiques et environnementaux
- La règle des 5 R : refus du neuf, réduire ses besoins, réutiliser, réparer et recycler.
- Les enfants peuvent être un bon levier pour faire changer les mentalités
- Comment responsabiliser sans faire culpabiliser? L'écologie positive contre l'écologie punitive

14. Changer nos modes de vie ou changer l'organisation de la société ? (notamment les modes de décision)

- Anne D'Orazio (Maître de conférences urbanisme, aménagement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette)
- Vaia Tuuhia (Association 4D)

L'association 4D construit depuis plus de 20 ans un savoir et une expertise sur le développement durable et œuvre pour un développement compatible avec la préservation des ressources de la planète, accordant une large place à l'initiative des territoires, proposant aux individus et aux sociétés d'autres formes d'épanouissement et un enrichissement des pratiques démocratiques.

• Nicolas Leroux (Chef de secteur énergie-climat à Est Ensemble)

- Sensibiliser, accompagner les habitants pour changer de modes de vie : exemple du COVID qui a bouleversé les modes de vie. Sur le climat, le changement de mode de vie est plus lent. Il y a un fort enjeu à ce que l'Etat priorise ce changement de mode de vie.
- L'accompagnement est important : besoin d'information, sensibilisation pour changer les modes de vie (exemple de l'affichage lié à la pollution) par les villes
- Mieux informer n'est pas suffisant. Il faut un effet relais avec des personnes qui peuvent expliquer la nécessité d'agir.
- Il faut changer les modes de vie et changer l'organisation de la société. Il peut y avoir des chocs qui modifient nos modes de vie, par exemple nos modes de vie ont changé radicalement à cause du covid, il faut faire la même chose sur le climat! Par exemple, les circuits courts permettent de consommer local et donc de produire local. Les prises en compte des niveaux d'alerte sur les questions climat au regard de l'expérience du premier confinement.
- Plus de partage et de solidarités entre habitants (versus individualité) permet de mutualiser et donc d'économiser nos ressources.
- Décisions d'Est Ensemble et de l'Etat sont prises avec un manque d'information, une absence de transparence
- Le rôle et l'impact positif des réseaux de chaleur (systèmes de production à l'échelle urbaine, qui permettent de desservir plusieurs usagers).
- Il y a un problème sur les modalités de construire la décision aujourd'hui, les citoyens devraient plus participer à la prise de décision publique (plus facile à faire au niveau local)
- Les modes de vie peuvent changer avec des institutions plus agiles
- La citoyenneté c'est aussi la participation aux projets de territoire

15. Circuit et traitement de nos déchets

Intervention de Côme de Lassus, chef de projet chez Suez, faisant partie du bureau d'études qui suit le Plan Climat Air Energie (PCAET) d'Est Ensemble :

La gestion des déchets est responsable de 5% des émissions de gaz à effet de serre. Les habitants d'Est Ensemble produisent 300 kg/habitant d'ordures ménagères par an contre une moyenne nationale de 350. Le défi demeure celui du stockage, de la valorisation et du recyclage. Sur Est Ensemble, 14% des déchets sont aujourd'hui valorisés; l'objectif au niveau national est de 65%.

Table de rencontre rapide de l'après-midi :

• Catherine BOUX (Directrice générale adjointe de Syctom)

Le Syctom (Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères) est un syndicat mixte français d'Île-de-France spécialisé dans le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Chaque année, le Syctom traite 2,3 millions de tonnes de déchets. Pour garantir leur valorisation optimale, il dispose de 10 unités de traitement, implantées au plus près des lieux de production des déchets, notamment le centre de Romainville.

- Elodie Combileau (Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire à Est Ensemble)
- Aude Depatchere (Chargée de mission Qualité à Est Ensemble)

Quelques points clé des échanges

- Les encombrants ne sont ni transformés ni valorisés. La collecte des encombrants ne permet pas la réutilisation
- Focus sur le traitement des déchets : la chaîne de tri et les éléments biodégradables
- Mise en place de la consigne sur les bouteilles en verre, quelle réflexion en France actuellement sur le sujet ?
- Le compostage
- Le rôle des bailleurs sociaux est important
- Respect du tri dans les collectivités, le rôle des collectivités sur le développement du compostage. Le rôle des pouvoirs publics dans la création de solutions et activités économiques pour développer le recyclage localement
- Ouvrir les réflexions sur les déchets aux questions de réemploi et réutilisation

_

- Comment Est Ensemble s'adapte au fait que certains immeubles n'ont pas de locaux poubelles pour le tri sélectif ? Tarif incitatif est à l'étude.
- Circuit du traitement des déchets : ordures ménagères et tri. Le tri c'est le circuit des déchets, leur traitement, la pollution. Est-ce que tout est mélangé après la collecte ? Est-ce que nos déchets partent pour l'étranger (Asie, Afrique) ?
- La préoccupation première des maires est l'hygiène et la propreté des rues

16. Participation citoyenne

• Mélanie Blanchetot (membre de la Convention citoyenne pour le Climat nationale)

La **Convention citoyenne pour le climat** est un dispositif délibératif mis en place en octobre 2019 qui regroupait 150 citoyens tirés au sort parmi la population française, et avait pour objectif de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de qaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990 ».

- Jean-Baptiste Pointel (Responsable de pôle de la relation aux usagers)
- Armel Le Coz (Co-fondateur et coordinateur de Démocratie Ouverte)

Démocratie Ouverte est un collectif qui oeuvre à la transformation démocratique des institutions et des organisations afin de relever les défis structurants du 21ème siècle.

- C'est pertinent et utile de demander la parole des citoyens
- Il est essentiel par votre Convention Citoyenne de faire des propositions les plus précises possible pour qu'elles ne soient pas modifiées ensuite et de bien réfléchir entre vous à ce que vous voulez continuer à faire ensemble : via une association pour suivre les mesures ?

 Un groupe Whatsapp ?
- Les conventions citoyennes, ça marche! Plusieurs conventions citoyennes nationales ou locales ont vraiment fait leurs preuves. La Convention citoyenne nationale a été un démonstrateur français que le tirage au sort pouvait fonctionner sur des thématiques complexes
- Votre légitimité, vous la tenez du tirage au sort mais surtout du processus par lequel vous construirez vos propositions et qui va vous permettre de vous forger un avis éclairé et collectif
- La volonté d'écrire la loi a été le piège de la Convention créant la contestation parlementaire (c'est leur rôle). La jurisprudence va amener à interpréter différemment des textes qui semblent clairs aux citoyens, mais vont être tordus par les juristes.
- L'échelon local est pertinent, parfois plus que celui national : la mise en œuvre est plus rapide et efficace pour les mesures climatiques. Tous les échelons sont pertinents et il faut faire des interactions national/local, citoyen/entreprise/collectivité publique, etc.
- La question climatique est étroitement liée à la question démocratique. Si l'on veut un réel changement, une "dictature verte" ne fonctionne pas. Il faut impliquer les parties prenantes, les citoyens pour les aider à choisir et mettre en œuvre ces mesures et les rendre acceptables.

- L'ingénierie citoyenne est importante. Il existe des moyens pour la manipuler. C'est pourquoi il faut des garanties et des engagements de qualité à respecter. Nous mettons cela en place sur le territoire d'Est Ensemble.
- L'évaluation des suites de la Convention est importante et doit être prise en compte avant la fin de la Convention. Nous le ferons de manière co-construite.
- Il faut que les mesures soient précises et bien explicitées (pas de nombre attendu).
- Plus il y aura de débats et d'opinions contradictoires, meilleure sera la décision !
- Adressez vous aussi à vos concitoyens, aux habitants du territoire, pas uniquement aux élus

Sommaire

1	Récit de la première session	3
	Les messages clés de la première session	4
2	Samedi 18 septembre 2021 - Matinée	6
	Quelques informations sur les participants	6
	Présentation des protecteurs et protectrices de la Convention	8
	Synthèse des travaux en sous-groupes du samedi matin	9
3	Samedi 18 septembre 2021 - Après-midi	14
	Travail en sous-groupes sur le portrait du territoire	14
	Météo d'humeur	23
4	Dimanche 19 septembre 2021 - Matinée	24
	Fresque du climat	24
5	Dimanche 19 septembre 2021 - Après-midi	26
	Travail sur les blocages et les actions positives au sujet des char climatiques et de la biodiversité	ngements 26
	Les questions identifiées lors de la première session	31

1 Récit de la première session

Les samedi 18 et dimanche 19 septembre, les citoyens pour le climat tirés au sort pour participer à la Convention Citoyenne Locale pour le Climat organisée par Est Ensemble se sont réunis pour la première fois à l'Hôtel de Territoire à Romainville. L'objectif de cette première session était à la fois de faire connaissance et de construire un portrait partagé de leur territoire, mais également d'initier une exploration des thèmes de la Convention ("climat", "biodiversité") et de commencer à s'en approprier les enjeux.

La session s'est ouverte avec un discours de bienvenue de Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble, qui est revenu sur les motivations à mettre en place un tel dispositif. M. Bessac¹ a notamment rappelé les choix forts d'Est Ensemble sur ces sujets des enjeux climatiques, de biodiversité et de justice sociale. Durant la matinée a eu lieu un premier temps de prise de connaissance, à la fois en répondant à des questions à main levée, puis avec un temps de speed dating, au cours duquel les participants se sont présentés et ont partagé ce qui leur a donné envie de participer. Les protecteurs et protectrices de la Convention se sont ensuite présentés et sont revenus sur leur rôle.

Les participants ont terminé la matinée en travaillant en quatre sous-groupes sur les thèmes de la Convention. Ils ont partagé ce qui les marquait sur la biodiversité, des changements climatiques, de la justice sociale et ont formulé leurs questions pour Nadia Azoug et Séverine Rommé.

Le samedi après-midi s'est donc ouvert sur un temps en plénière, avec un discours de Nadia Azoug, Vice-Présidente d'Est Ensemble chargée de la Démocratie, de la Participation citoyenne et des Relations usagers. Elle a rappelé la genèse du projet et l'importance de l'enjeu de justice sociale associé aux enjeux climatiques. Elle a encouragé les participants à s'autoriser à ouvrir les champs de leurs réflexions et propositions et a affirmé son engagement pour que les propositions de la Convention impactent les décisions d'Est Ensemble.

Séverine Rommé, Directrice Générale des Services, a présenté les compétences d'Est Ensemble et des communes ainsi que partager des informations sur le fonctionnement des collectivités. Les participants ont pu poser leurs questions, avant de retourner en sous-groupes pour travailler sur leur diagnostic, leur "portrait" du territoire. La journée s'est terminée sur un partage en plénière des éléments clés du diagnostic par des portes-paroles des groupes.

Le dimanche matin, les participants ont mené par groupe de 6 à 7 personnes un atelier de "Fresque du climat". A partir d'un jeu de photos et d'images adaptées et en s'appuyant sur leurs connaissances et des apports d'intervenants, ils ont construit une fresque reliant les causes et les effets des changements climatiques. L'après-midi, ils ont échangé en sous-groupes sur leur perception des freins d'une part, et des bonnes actions d'autre part, qu'ils identifiaient pour limiter et s'adapter aux changements climatiques et aux menaces qui pèsent sur la biodiversité. Ils ont également partagé leurs souhaits d'explorations et de rencontres qui serviront, avec les questions identifiées tout au long du week-end, à nourrir le programme des prochaines sessions et de rencontres dans le territoire entre les sessions.

_

¹ Voir la vidéo Est Ensemble s'engage pour le climat : https://youtu.be/QBO3PRGxswM

La session s'est terminée par une météo d'humeur des participants : si la plupart ressortent fatigués par cette première session, les participants se disent majoritairement heureux moralement de s'être rencontrés et d'avoir appris de nouvelles choses. Certains participants ressentent de l'impatience à l'idée de commencer à réfléchir à des propositions concrètes et à un objectif commun en matière de lutte contre les changements climatiques pour le territoire d'Est Ensemble.

Les messages clés de la première session

- La diversité de notre panel de participants est une richesse (4): nous découvrons avec plaisir l'intérêt d'échanger entre personnes de différentes communes, sur les différentes expériences de chacun, de confronter des points de vue de nombreuses personnes qui font ressortir certaines convergences et des constats partagés. Notre diversité est une richesse qui nous permet de sortir de l'entre-soi de nos quotidiens respectifs;
- Lors de la première session de la Convention Citoyenne sur le Climat, nous avons coopéré, eu des échanges riches et de qualité (3): nous avons très vite adopté un climat d'écoute et de respect, nous avons pu partager nos idées, nos craintes, nos questionnements et nos constats sur le climat au sein des communes d'Est Ensemble et plus généralement à l'échelle de la planète;
- Au vu de la qualité des informations et réflexions collectives proposées et produites dans le cadre de la Convention, nous souhaiterions que ce modèle soit proposé à plus d'individus audelà du territoire d'Est Ensemble car il y a un manque important d'éducation et d'information dans la population concernant la problématique du réchauffement climatique ;
- En travaillant ensemble nous avançons mieux et découvrons plus de choses ;
- Nous souhaitons relayer et porter à connaissance l'initiative de la Convention Citoyenne Locale via les supports de communication de chaque ville d'Est Ensemble, les journaux municipaux, les réseaux sociaux. Nous pourrions aussi identifier des ambassadeurs par ville pour venir parler des sujets abordés dans la Convention (au pied des immeubles, dans les quartiers...). Nous souhaitons toucher plus de monde pour cette cause, ne pas s'arrêter à une Convention d'une centaine de personnes!
- Nous sommes en train de créer un collectif qui partage les mêmes préoccupations.

Sur notre impact

- Nous espérons une prise en compte de nos propositions (2). Nous attendons d'en savoir plus sur les suites données concrètement et ce que peuvent faire réellement les villes et Est Ensemble. Nous espérons que nos idées et préconisations seront fidèlement relayées auprès des tiers décisionnaires (pouvoirs publics, secteur privé, législateurs, habitants...) afin d'être mises en œuvre sur nos territoires ;
- Nous avons une certaine méfiance face à la récupération politique et l'instrumentalisation de la démarche.

Sur le sujet des changements climatiques et la biodiversité

- Nous avons eu une réelle prise de conscience de l'impact des actions de l'humain sur l'environnement et la biodiversité (8) : une action de l'être humain entraîne des

conséquences sur l'ensemble de la biodiversité et du climat. La réalisation d'une Fresque du Climat dans le cadre d'un atelier nous a aidé à mieux comprendre cela. Ce premier contact entre participants nous a permis de réaliser que nous sommes tous concernés par les questions et enjeux climatiques. Nous avons un sentiment global d'implication et d'indignation face à la situation actuelle, avec une forte volonté d'agir et de résultat. Ce type d'initiative réveille les consciences et permet de prendre confiance dans son pouvoir d'agir au niveau local!

- **Notre modèle économique n'est pas en adéquation avec le climat (2).** L'ultra capitalisme ne doit pas être l'élément décisif et agir au détriment de la planète.
- Au vu de l'échelle de la problématique, nous constatons qu'il n'y a pas une seule réponse (du secteur public, privé, des citoyens) pour lutter contre le réchauffement climatique, mais plusieurs actions à réfléchir et mettre en place lors des prochaines sessions de travail.
- Il y a un vrai travail d'information à faire sur les initiatives existantes, qui permettrait de sensibiliser plus de personnes et de citoyens à la cause. Il y a un manque de pédagogie sur les changements climatiques et les solutions. Nous avons des informations éparpillées et mal transmises aux habitants. Il pourrait y avoir plus de réunions d'information volontaires pour les citoyens.
- Nous avons la volonté d'élargir les questions du climat, de l'être humain, et de l'inclusion, notamment du handicap.
- Nous souhaitons inclure les personnes en situation de handicap, la diversité sociale et la parité dans toutes nos préoccupations et propositions (quel que soit le thème : déplacements, emplois, etc.).
- Nous souhaitons éveiller les consciences de notre entourage sur tout ce qui peut être fait pour préserver la planète, surtout sensibiliser les plus jeunes sur le fait que chaque geste va nous aider à réhabiliter la planète.
- Le combat d'aujourd'hui est de préserver la planète par tous les moyens possibles et doit être entendu par les décideurs!
- Pensez aux générations futures ! Il faut les éduquer sur les questions environnementales et sur la biodiversité.

Sur le territoire

- Nous souhaitons une meilleure communication entre élus locaux et population ;
- La Convention pointe la disparité des différentes villes sur les questions environnementales (notamment sur les espaces verts, le tri, les transports,...). La notion de territoire doit se renforcer en comblant ces disparités!
- Nous avons remarqué de gros problèmes qui se retrouvent dans d'autres villes : poubelles jetées en pleine rue, surconsommation, pollution, invasion de nuisibles, insécurité, surpopulation

Les portes paroles pour les messages clés de la Session 1 : Diam, Pamela, Claude et David.

2 Samedi 18 septembre 2021 - Matinée

Quelques informations sur les participants

Ces données proviennent des premiers échanges collectifs pour faire connaissance ainsi que d'un questionnaire individuel auquel ils ont répondu au début de la session.

Sur les citoyens et leur participation

Les participants ont d'abord été invités à choisir un mot qu'ils associaient à la Convention citoyenne :



Sur les 77 personnes ayant répondu au questionnaire d'entrée, **60 n'avaient jamais participé à une réunion publique ou démarche de participation.**

Les trois quarts des participants a indiqué ne pas avoir hésité à participer lorsqu'ils ont été sollicités pour participer à la Convention citoyenne. La moitié des participants ont cependant indiqué qu'ils étaient à deux doigts de ne pas décrocher lorsqu'ils ont vu un numéro qu'ils ne connaissaient pas s'afficher sur leur téléphone. Quelques personnes ont expliqué les hésitations qu'ils ont pu avoir :

- "N'étant pas à l'aise à l'oral, j'ai hésité mais le climat concerne toutes les populations et c'est aux citoyens de changer."
- "Je m'interroge sur un risque de manipulation politique car évidemment, voyant qu'au niveau mondial il est difficile de gérer ce problème, comment sur 9 communes il sera possible de faire évoluer les choses, mais la curiosité l'a emporté et je suis là et prête à écouter..."

- "Je me suis interrogé sur le bien-fondé de cette convention. Est-elle organisée dans un but de préparer les élections ? Est-elle organisée à des fins de campagnes électorales ?"
- "Ne sachant pas de quoi il s'agissait, j'étais hésitante, puis l'interlocutrice que j'ai eue a su me rassurer en m'expliquant le but de la convention."
- "Le réveil tôt le week-end est un peu dur :)"

Des personnes qui n'ont pas hésité à participer l'ont également expliqué :

- "Parce que c'est un sujet dont il faut s'emparer au plus tôt, de manière collective."
- "J'ai été tiré au sort, alors autant y aller."
- "Pourquoi pas ? On m'a proposé de voir des gens de chez moi pour discuter."
- "Très important de participer en tant que citoyen à cette belle initiative."
- "J'étais intéressé par le sujet et par le principe de la démocratie participative."
- "Opportunité d'aller au-delà de la convention nationale et prendre des décisions des politiques au niveau local."
- "C'est toujours bien de participer et d'apprendre de nouvelles choses."

Concernant leurs **attentes vis-à-vis de leur participation à la Convention citoyenne**, les participants indiquent qu'ils souhaitent s'enrichir, découvrir, en apprendre plus sur l'écologie, les changements climatiques mais également en apprendre sur Est Ensemble et ses compétences. Quelques participants indiquent qu'ils espèrent pouvoir faire de belles rencontres, échanger avec de nouvelles personnes et s'enrichir socialement.

Sur la Convention et ce qu'elle produira

Au début de la Convention, 57 personnes (63%) pensent que les citoyens tirés au sort sont capables de produire collectivement des propositions solides sur des sujets complexes. 28 personnes (36%) ont une confiance moyenne vis-à-vis des élus d'Est Ensemble pour la prise en compte des propositions ; 11 personnes (14%) ont une confiance faible et 27 personnes (35%) ont une confiance forte.

Pour la majorité des participants, la Convention citoyenne sera réussie si des propositions concrètes et applicables et "à la hauteur" sont élaborées. Certains ajoutent qu'elle sera réussie si les propositions sont bien transmises aux décideurs publics et qu'un retour vers les participants sur ce qui peut être mis en place ou non est organisé. Pour quelques participants, la Convention sera réussie si une cohésion de groupe s'installe, si chacun a la possibilité d'exprimer son point de vue et écoute celui des autres dans la bienveillance et la tolérance.

Présentation des protecteurs et protectrices de la Convention

Les 5 protectrices et protecteurs de la Convention ont été présents pendant toute la session et ils se sont présentés samedi matin.

Le rôle de protecteurs et protectrices de la Convention : porter collégialement un regard indépendant et vigilant, veiller à ce que l'ensemble du dispositif, de la préparation au déroulement se fasse dans des conditions optimales, pour que tout le monde puisse participer et établir un travail collectif sur les mois qui viennent. Ils travailleront également au suivi et à l'évaluation de la Convention. Les garants de la Commission Nationale du Débat Public seront également vigilants à l'articulation de ce travail quand il s'ouvrira plus largement sur le territoire au printemps et à l'été prochain.

Les participants peuvent solliciter un échange avec les protectrices et protecteurs de la Convention en direct pendant les sessions, ou entre les sessions via une adresse courriel dédiée. Elles et ils s'engagent à apporter une réponse collective aux sollicitations qui pourront émerger.

Adresse mail: protecteurs-protectrices@est-ensemble.fr

Les cinq protectrices et protecteurs :

- Marie-Hélène Bacqué, Professeure des universités en sociologie-urbaniste ;
- **Marie-Claire Eustache**, Architecte urbaniste, Garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP);
- Alain Rotbardt, Ingénieur expert, Garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP);
- **Matthieu Sanchez**, Coordinateur animation centre social, ancien membre de la Convention Citoyenne pour le Climat ;
- **Philippe Quirion**, Directeur de recherche au Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS), Président du Réseau Action Climat (RAC).

Synthèse des travaux en sous-groupes du samedi matin

Ce qui nous a marqué

Les premiers échanges sur les sujets climatiques ou encore sur la biodiversité se sont déroulés en groupes de 20 à 25 personnes sous forme de débat mouvant puis en sous-groupes de 5 à 6 personnes aux tables.

Ce travail a permis aux participants de revenir sur les mots clés de leur mission pour en partager une compréhension commune et révéler au fil des échanges la somme des connaissances qu'ils portent collectivement. Comme nous allons le voir plus bas, ce travail a aussi permis aux participants de souligner des sujets sur lesquels ils se sentent moins à l'aise et des questions qu'ils se posent.

Les échanges ont souligné une forte préoccupation et une aisance à échanger collectivement sur les changements climatiques. Des participants ont souligné que nous observons déjà partout dans le monde des dérèglements climatiques. Ils mettent également en avant le fait que c'est un sujet très présent dans les médias. Ils ont notamment rappelé des incendies ou des inondations à des échelles rarement vues qui se multiplient dans le monde, la disparition des glaces dans de nombreuses régions et à l'inverse des personnes ont cité de la neige en plein été dans des endroits où il ne neige jamais comme en Algérie. Certains participants ont également partagé des observations très concrètes qu'ils font dans leur quotidien : "j'habite au cinquième étage, et de ma fenêtre je peux voir la chape de pollution sur la ville", "je me déplace à vélo donc je sens la pollution". Globalement, les participants se sont montrés très préoccupés par l'urgence d'agir. Nombreux ont été marqués par les mots d'ouverture du Président M. Bessac, notamment lorsqu'il a évoqué les maladies pulmonaires présentes à la Porte de Bagnolet, ou encore la notion de "code rouge pour l'Humanité". Les participants ont donc mis en avant l'aspect urgent et catastrophique de la situation, mais un manque d'éducation, de sensibilisation au sujet et parfois un discours moralisateur et anxiogène. Il y a encore un travail de sensibilisation à faire, et notamment à destination des jeunes. Ils ont également évoqué la difficulté à passer à l'action.

Toutefois, certains disent penser aux changements climatiques lorsque le sujet est évoqué mais se disent peu préoccupés en règle générale car ils ne voient pas les impacts directs des changements climatiques sur leur quotidien. D'autres personnes avouent ne pas être à l'aise avec la notion de "changement climatique", mais sont là pour apprendre, pour comprendre pourquoi le sujet est important.

Sur la biodiversité, les participants ont souligné ne pas se sentir à l'aise avec cette notion et avoir besoin de clarification. Beaucoup demandent davantage d'information pour mieux maîtriser sa définition, ce qu'elle recouvre parmi les espèces végétales, animales, domestiques ou sauvages et comprendre ce qu'est la biodiversité dans un territoire très urbanisé tel qu'Est Ensemble. Certains se demandent si nous sommes prêts à accepter dans notre quotidien de faire la place aux animaux, par exemple si cela a des impacts sur la circulation routière avec des animaux qui traversent les routes. Plusieurs participants ont mis en avant le fait que pendant le confinement, "la nature a repris ses droits", des espèces sont revenues en ville et il y a eu une certaine prise de conscience de la domination de l'être humain sur la biodiversité hors temps de crise. Ils évoquent également la disparition de certaines espèces, aussi bien animales que végétales, avec par exemple la disparition des mangroves, la déforestation de certaines îles, la pollution par algues...

Par ailleurs, les participants se sont montrés très sensibles à la question de la justice sociale. En effet, ils ont rappelé que pour certaines personnes "la fin du mois c'est la fin du monde", qu'elles se préoccupent davantage de leur situation économique que de la situation climatique et qu'il faut proposer des solutions compatibles avec les réalités de tous. Par ailleurs, les participants ont relevé que les priorités n'étaient pas les mêmes en fonction des pays, et notamment en fonction des pays plus ou moins développés.

Sur les compétences d'Est Ensemble, la majorité des participants dit ne pas être très à l'aise. Toutefois, lors des discussions, une bonne partie d'entre eux est capable de citer des actions menées par la collectivité, qu'ils constatent dans leur vie quotidienne, comme la gestion des déchets, de certains bâtiments publics et d'infrastructures (HLM, piscines, parcs...). Ils disent également ne pas connaître les actions déjà engagées par les villes et Est Ensemble en matière de lutte contre les changements climatiques et de protection de la biodiversité.

Pour finir, certains groupes ont également échangé sur leur compréhension de la Convention. Plusieurs participants disent ne pas être encore au clair sur ce qui va leur être demandé ou sur les modalités d'organisation du dispositif. Toutefois, ils ont constaté une réelle envie des membres de prendre la parole, de participer et de faire changer les choses. Les participants disent leur attachement au fait que la parole de tous soit prise en compte. Malgré le fait que certaines personnes disent ne pas être expertes des sujets évoqués, ils reconnaissent une connaissance diffuse mais réelle de chacun sur les enjeux du climat et de la biodiversité. Les participants sont marqués par la diversité des profils, et l'importance de l'inclusion de tous.

A l'issu de ce partage, les participants ont formulé un certain nombre de questions qu'ils se posent pour répondre à la mission de la Convention :

Sur les propositions et la Convention

- Quelles propositions faire?
 - Jusqu'où peut-on aller dans nos propositions?
- Comment serons-nous aidés pour faire les propositions ?
 - Y aura-t-il du matériel de vulgarisation scientifique pour accompagner les échanges ?
 - Comment allons-nous faire émerger des propositions concrètes alors que nous ne sommes pas des experts ? Quelles sont les techniques mises en place pour l'émergence des propositions ?
 - Comment se feront les différentes propositions ?
- Quelle sera l'organisation de cette Convention ?
 - Comment les participants vont-ils être répartis ? Selon leur sensibilité, leurs connaissances, au hasard ?
 - Comment nos propositions et réflexions vont être synthétisées et restituées au groupe ?
 - Comment ont été choisis les participants ? Au tirage au sort, mais sur quelle base ?
 - 10 journées sont-elles suffisantes pour émettre des propositions au vu de l'ampleur de la tâche ?
- La mission et le politique

- Peut-on avoir plus de plus de précisions sur notre mission citoyenne // A quoi va servir la Convention ?
- Quelle est l'adhésion des différents élus municipaux à cette convention et aux propositions qui en sortiront ?
- Quel est le lien entre la Convention et Est Ensemble ?

- Autre

- Comment communiquer et faire des propositions pertinentes sur des territoires où il y a beaucoup de personnes en situation précaire et qui ont pour enjeu leur survie au quotidien ?
- La rémunération sera-t-elle déduite des impôts ?

Questions budgétaires :

- Y-aura-t-il un budget prévu pour les propositions ? Doit-on prendre en compte l'aspect financier des propositions ? Y a-t-il une ligne budgétaire prévue pour ça ? Comment sont financées les mesures et propositions ? Par qui ?
- Est-ce que toutes les communes feront le choix de mettre en place les mesures proposées avec la même qualité d'attention et de réalisation (financièrement notamment) ?

Sur la suite

- Impact et mise en place des propositions
 - Les projets issus de la Convention concerneront-ils tout le monde ou seulement le niveau local ? A quelle hauteur serons-nous entendus ? Quelle portée ? Pour que ce soit fait à des fins politiques uniquement en vue de participer à une campagne politique ?
 - Quelles seront les moyens pour mettre en place les propositions qui auront émergées de la Convention (humains et financiers) ?
 - Comment vont être traduites les propositions ? Par des lois ? Par des décisions de conseil municipal ?
 - Comment seront traitées les propositions émises par les citoyens ? Par qui,
 comment, quelles échéances, qu'est ce qui se passe après ?
 - Est-ce une priorité pour l'Etat ? Est-ce que nos résolutions seront prises en compte par les dirigeants ? Comment les constats et les propositions émises vont être prises en compte par les hommes et femmes politiques ?

- A quel niveau?

- Y aura-t-il une interaction à l'échelle de l'Île-de-France ?
- Les propositions seront-elles remontées au niveau mondial ou national?
- Quelle est l'instance décisionnaire qui mettra en œuvre nos propositions ? Ce n'est pas le conseil municipal, départemental, régional ?
- Quel pouvoir d'Est Ensemble sur les propositions ? Notre groupe se questionne sur la capacité d'agir d'Est Ensemble

- Retour

- Est-ce que ça va réellement aboutir à quelque chose ?
- Quel sera le retour qui nous sera fait ?

- Comment sera relayée la démarche aux différentes communes ? Les propositions ?
 Quelle communication envers les habitants des villes ?
- Combien de temps y aura-t-il entre la fin de la Convention (la remise de nos propositions) et la réalisation ?

Sur le territoire

- Quelles sont les compétences d'Est Ensemble ? C'est quoi Est Ensemble ? Qui gère quoi ? Que font-ils ? Et depuis combien de temps ? Pourquoi Est-Ensemble s'est intensifiée ? Quels sont les domaines de compétences et les missions des communes et d'Est Ensemble ? Comment s'articulent-elles ?
- Pourrions-nous prendre connaissance des projets en cours pour pouvoir donner notre avis ?
- Est Ensemble a-t-elle déjà animé d'autres conventions ?
- Quels sont les projets actuels et à venir des communes en faveur de la biodiversité et du climat (état des lieux des actions entreprises dans le passé, actuellement et à l'avenir)?

Sur le sujet

- Economie / Social / Emploi / Alimentation
 - Intérêt économique, écologique des constructions végétales ?
 - Comment mettre "la pression" aux grandes industries?
 - Comment Est-Ensemble peut anticiper les vagues de migration causées par le changement climatique quand actuellement les migrations causées par les problèmes géopolitiques (conditions de vie désastreuses etc) ?
 - Comment améliorer la politique de l'emploi tout en améliorant notre qualité de vie ? Il faudrait décentraliser les emplois pour moins de trajets et donc moins de concentration de personnes sur un lieu donné ?
- Aménagement du territoire
 - Pourquoi ne pas utiliser les terrains vides pour en faire [des espaces] de biodiversité
 ?
 - Habitation : allez-vous rénover les anciens bâtiments des villes ?
 - Avez-vous des projets de redistribution de la population sur le territoire et avec quels objectifs ?
 - Comment régler le problème structurel de nos villes ?
 - Comment rééquilibrer la mixité sociale ?
 - Comment allier biodiversité et urbanisme ?
- Déplacements
 - Peut-on adapter nos déplacements en fonction de l'environnement (vélos, trottinettes, éviter la pollution) ?
 - Quel avantage des pistes cyclables en ville?

- Pourquoi réduire les vitesses de circulation (de 50 à 30) alors que cela a plus de conséquences sur la pollution car beaucoup plus de temps sur la route ? Quel est donc l'intérêt de le faire ?
- Quelle concertation sur la limitation à 30 ?
- Notions (biodiversité / changement climatique/énergie...)
 - La biodiversité est-elle une arnaque?
 - Ouelle définition de la biodiversité ?
 - Y a-t-il assez d'espace dans les villes pour faire place à la biodiversité ? Peut-on adapter la biodiversité à la ville comme à la campagne ? Comment trouver des solutions pour adapter la ville à la biodiversité ?
 - La biodiversité, qu'est-ce que c'est à part les plantes et les espèces ?
 - Quelles sont les causes du changement climatique ?

- Impact de chacun

- Que peut-on faire pour changer les mentalités ? Comment sensibiliser et responsabiliser les citoyens intelligemment ? Comment impliquer les populations les plus précaires sur ces sujets, sachant qu'elles ont d'autres préoccupations ?
- Pourquoi les collectivités (mairie, département, conseil régional, Est Ensemble...) n'ont pas un objectif commun ? Pourquoi pas d'unité dans les prises de décision sur le climat ?
- Question de l'impact de l'action des habitants et du rôle et de l'intérêt de chacun.
- Sur les conventions citoyennes et les projets en cours ou passés (ce qui existe déjà)
 - Suite à la première Convention citoyenne, peu de propositions ont abouti à des prises de décision au niveau national. La convention existe-t-elle encore aujourd'hui ? Essaye-t-elle de faire appliquer ses propositions ?
 - D'autres conventions sont-elles prévues ailleurs en IdF ou bien en France ?

- Autre

- Question de l'utilisation des chiffres
- N'y-a-t-il pas un climat anxiogène qui est créé?

3 Samedi 18 septembre 2021 - Après-midi

Travail en sous-groupes sur le portrait du territoire

Les indications de chiffres entre parenthèses donnent une indication du nombre de groupes qui ont discuté du sujet.

En échangeant sur les aspects positifs et négatifs de leur territoire, les participants ont mis en avant une forte disparité d'une ville à l'autre, voire d'un quartier à l'autre. En effet, des aspects que certains participants trouvent positifs (la connexion des transports en commun, l'offre culturelle...), sont pour d'autres des points manquants, ou dysfonctionnels.

Par ailleurs, en fonction des groupes, les participants ont repéré les mêmes éléments à la fois dans "ce qui les préoccupe" et dans "ce qu'ils trouvent inacceptable". Ces éléments sont regroupés ci-dessous.

Dans les deux tableaux, les mêmes thèmes sont utilisés pour organiser les regroupements sur les fiertés et ce qui les préoccupe et est inacceptable.

Ce dont nous sommes fiers sur notre territoire autour de nous, dans notre quartier, près de chez nous

Thèmes / regroupements	Ce qui a été partagé entre des participants	Des réserves – points d'attention évoqués (développées dans le tableau 2
Les infrastructures	L'offre de transports en commun (10) : les participants sont nombreux à dire que l'offre de transport est suffisante, mais ils ont conscience que ce n'est pas la réalité de tous les quartiers du territoire. Ils font notamment référence à la carte présentée par Séverine Rommé qui montre une grande disparité de l'implantation du réseau de transport	Une offre très disparate au sein même d'une ville en fonction du lieu de vie (proximité métro et transports à l'intérieur du

	territoire). Un manque de transports inter-villes
Certaines initiatives des pouvoirs publics : comme par exemple le financement de la moitié du prix des vélos électriques, ou encore les chèques de 50 euros pour la révision de son vélo, le budget participatif, la création de rues piétonnes dans certaines villes, Bobigny plage	Les aides (chèque de 50 euros) sont souvent mal connues du grand public
La proximité avec Paris (3), qui se traduit également par un accès facile aux axes routiers et aux aéroports par exemple. Cela veut également dire que le territoire est concerné par le développement du Grand Paris.	Des participants notent que plus l'on s'approche de Paris, plus on retrouve des éléments de fierté. C'est moins le cas quand on s'éloigne
Les infrastructures et les lieux de culture (8) : les participants ont cité les cinémas, les bibliothèques, le conservatoire de musique et les théâtres comme une fierté de leur territoire, qui reflètent une offre culturelle riche et diversifiée. Ces lieux sont pour eux accueillants et rassembleurs. Quelques exemples : le Méliès, le 104, le Trianon	Une offre culturelle parfois trop élitiste et/ou trop chère
Les services en proximité direct (3): les participants ont mis en avant l'accessibilité des services (par exemple la tour Atlaïs qui illustre la concentration des services administratifs), mais également la proximité avec les centres administratifs	

Certains aménagements : l'aménagement de pistes cyclables, l'aménagement du Canal de l'Ourcq Les infrastructures neuves : les parcs pour les enfants ou les nouveaux bâtiments (accueil de loisirs, écoles)	Un manque de concertation sur l'aménagement des pistes cyclables qui rendent la circulation encore plus difficile Une interrogation sur la consommation énergétique de ces nouveaux bâtiments et de privilégier la construction neuve à la réhabilitation de l'ancien ou de la friche.
L'investissement immobilier rentable	Une hausse des prix à l'achat et à la location qui poussent les catégories populaires en dehors des centres villes
Une offre de commerce diversifiée (3) : les participants apprécient l'offre de commerce, notamment la présence de grandes enseignes (Leclerc, magasins détaxés au Paddock), mais également des magasins plus spécialisés (de bricolage par exemple), ou de magasins bio. Les participants citent également les puces de Montreuil, et les marchés, qui garantissent le circuit court.	

	Des innovations dans le territoire avec notamment le passage à l'éclairage LED, la création de logements HQE (isolation thermique). Ils ont également cité des lieux innovants en la matière : la cité maraîchère de Romainville, la Cité fertile	
Des espaces publics et végétalisés qui profitent à toutes et	Les parcs et espaces verts (8) : les participants ont cité les espaces verts comme une fierté car ce sont des espaces qui contrastent avec la densité et la pollution qui caractérisent le territoire	
tous (en lien avec le point précédent) et favorisent les liens entre la population	Des initiatives et lieux en lien avec l'écologie et le vivant : les participants ont cité plusieurs initiatives sur le territoire : des lieux d'éco pâturage (enjeux pédagogique, environnementaux, humains), les différents jardins partagés (convivialité, apprentissage, mixité sociale, sensibilisation) ou jardins écoles (ateliers gratuits au parc de Guilland par exemple), le compostage de quartier et associatif, la sensibilisation des enfants au tri sélectif, dans certaines villes.	La densité du territoire est fortement ressentie en dépit des initiatives pour multiplier les espaces verts
L'atmosphère, l'ambiance, l'identité du territoire	La mixité sociale et le multiculturalisme (5)	Cette richesse est menacée par la « gentrification » de certains quartiers
	La jeunesse présente sur le territoire	Certaines installations (skate parc) ont été supprimées, d'autres manquent (terrain de foot)

Un territoire vivant : cela se manifeste par l'offre culturelle et sportive, mais également par les nombreuses associations (5), bars, lieux de vie. Il y a également la présence de nombreux artisans et artistes, et notamment d'une forte communauté d'artistes de rue	
La solidarité entre les habitants qui se manifeste par un fort tissu associatif et par des initiatives, par exemple de l'A.E.R.I à Montreuil (cantine solidaire). Certains participants ont noté une entraide collective qui domine ainsi qu'un esprit bienveillant et humain, notamment dans certains quartiers. Les participants relèvent également une volonté de travailler ensemble, de partager les compétences et du lutter contre les inégalités	Un manque de civisme de certains habitants
Le fort sentiment d'appartenance : les participants notent le fort ancrage de certaines personnes, dont la famille est présente sur le territoire depuis plusieurs générations	
L'atmosphère paisible et le sentiment de sécurité : dans certaines communes, les participants soulignent l'esprit "village" (notamment à Romainville ou au Pré-Saint-Gervais), qui peut toutefois contraster avec le ressenti des habitants d'autres ville	Un sentiment différent selon certains quartiers avec des problèmes de trafics de drogues relevés
La valorisation du patrimoine historique : exemple des Murs à pêches, du fort de Romainville	
La diversité architecturale	

	Une ville accueillante : pour la communauté LGBTQ+ à Montreuil		
		1	

Ce qui nous préoccupe	Ce qui nous préoccupe ou que nous trouvons inacceptable et que l'on voudrait voir améliorer	
Thèmes / regroupements	Ce qui a été partagé entre des participants	
Le cadre de vie, l'environnement	La saleté et la gestion des déchets (12): les participants sont préoccupés par le dépôt sauvage de déchets dans les rues, les déjections canines qui font venir les rats et les cafards. Ils remarquent notamment un problème dans la gestion des déchets et des encombrants (notamment après les marchés) avec des problèmes de tri (non-respect des consignes), une collecte de déchets trop lente Par ailleurs, les participants relèvent un manque de clarté sur la chaîne d'acheminement et de traitement des déchets.	
	La densité (4): les participants soulignent la très forte densité sur le territoire. Ceci se traduit par une forte concentration de bâtiments et un manque d'espace verts, et également une saturation des services publics qui ne suivent pas et des transports qui sont insuffisants. A cela s'ajoutent la suburbanisation et la bétonisation: les participants regrettent les constructions à outrance, au détriment des friches et des espaces verts. Ils regrettent également la trop forte construction d'immeubles, et demandent à privilégier des minéraux adaptés au changements climatiques (à la canicule par exemple).	
	Le choix fait dans la construction de nouveaux bâtiments (3): les participants regrettent qu'il y ait beaucoup de travaux, ainsi que la construction de bâtiments neufs, au détriment de la réhabilitation de l'ancien et de la préservation d'espaces verts et publics. Ces constructions ne sont pas assez écologiques. Ils craignent également que les vieux bâtiments s'écroulent par manque de rénovation. Par ailleurs, ils remarquent que l'isolation des immeubles est insuffisante.	

	La nuisance sonore due à un trafic important, à la forte densité, mais également à des activités comme le click and collect
	La pollution de certaines zones. Les participants relèvent également que certains travailleurs (comme les ouvriers) sont condamnés à la fois à la précarité, mais aussi à l'insalubrité et à la pollution
Les infrastructures	L'offre de transports en commun (9) : si certains participants ont mis en avant la bonne connexion de leur territoire, d'autres soulèvent un manque de transports en commun. Ils soulignent notamment les mauvaises connexions inter banlieues et de moins en moins d'offre de transports à mesure que l'on s'éloigne de Paris.
	Le mauvais entretien de la voirie et des équipements liés à la mobilité (6) : les participants remarquent que les trottoirs et chaussées sont en mauvais état. Il y a également un manque d'accessibilité des trottoirs pour les personnes en situation de handicap. De plus, l'aménagement des pistes cyclables a été peu pensé. En effet, celles-ci empiètent sur les voies de voitures ce qui ralentit le trafic, tout en étant dangereux pour les cyclistes. Cela génère de la frustration et de la pollution sonore. Les aménagements sont également très disparates d'une ville à l'autre. Par ailleurs, les participants relèvent un manque d'espaces de stationnement et d'espace de garage à vélos en général, et en particulier dans les HLM. Ils constatent également un manque de bornes de recharge électrique pour les scooters et les voitures.
	Une crise du logement (7): les participants regrettent l'augmentation des prix des logements en location et à l'achat. Par ailleurs, ils notent aussi des problèmes de logements insalubres, qui sont sujets à l'humidité, à l'insalubrité et à un manque d'hygiène. Beaucoup d'habitants ne parlent pas français et ne savent donc pas comment demander des améliorations. Le manque de logement sociaux dans les nouvelles constructions.
	Un manque d'équipement et d'infrastructures (4) : les participants regrettent le manque d'espaces publics (comme le manque
	de bancs évoqués au Pré-Saint-Gervais) pour se connaître et favoriser la convivialité (avec du mobilier urbain par exemple), voire parfois la suppression de certains équipements (comme le skate park de Montreuil) et un manque notamment pour les jeunes (manque de terrains de foot). Par ailleurs, les participants remarquent que les piscines sont mal réparties sur le territoire. Ils remarquent aussi une absence de solution d'accueil pour les campements sauvages
	Une défaillance des services publics dans l'accueil du public avec des disparités de services entre habitants

L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap à l'emploi, mais également dans différents milieux ordinaires. Exemple : dans les collectivités territoriales, dans les transports en commun, des logements

Un manque d'accessibilité dans certaines structures culturelles. Par exemple, certains participants considèrent que la programmation est trop élitiste au Méliès, ou encore que les tarifs sont trop élevés au théâtre de Bobigny. Les participants regrettent donc un manque de mixité dans ces espaces culturels

Un sentiment d'être délaissé: en comparant avec d'autres territoires, les participants ont le sentiment que d'autres ont beaucoup plus (par exemple le département du 92). Par ailleurs, toutes les activités sont concentrées sur Paris, et sont mal réparties sur le territoire. Certains participants disent leur sentiment d'être le département "dépotoire" de Paris : on y fait des choses sans penser à l'impact que cela aura sur la population

Un manque de communication publique sur les aides : les participants regrettent un manque de communication sur les aides (comme celle du financement du vélo électrique) ou sur l'offre culturelle)

L'atmosphère, l'ambiance sur le territoire

La délinquance (5) : certains participants soulèvent des problèmes de délinquance, de trafics de toutes sortes et de drogues notamment, d'insécurité. De plus, il n'y a pas de zones pour les familles pour prévenir le deal.

Une "gentrification", un "embourgeoisement", une "boboïsation" de certains quartiers, ou des centres villes au détriment des autres populations plus populaires qui sont reléguées sur les périphéries, ce qui entraîne l'augmentation du prix de la vie en général (immobilier, commerces...). Ceci montre également le manque d'harmonisation sur le territoire (préoccupation donnée au centre ville et moins aux autres quartiers). Cela renforce les inégalités sur le territoire. L'arrivée de ces nouvelles populations entraîne également une augmentation du prix de l'immobilier, ce qui met en danger la mixité sociale.

L'individualisme : certains participants ne partagent pas la vision du territoire village évoqué dans les points de fierté, et constatent plutôt un individualisme généralisé. A cela s'ajoute un manque de civisme.

La politique du Grand Paris : les participants regrettent que la politique du Grand Paris cherche à homogénéiser les territoires et donc à effacer les identités locales

Le manque d'attractivité du territoire

Les centres-villes priorisés : les participants ont l'impression que les efforts sont concentrés dans les centres villes, et ainsi les populations excentrées abandonnées

La faible attractivité du territoire : les participants regrettent que le territoire ne soit pas un lieu d'implantation privilégié pour les grosses entreprises

Une dégradation du système d'enseignement : les participants regrettent le manque de moyens et la suppression de postes dans l'Education nationale. Ils remarquent également qu'il y a moins de mixité à l'école, les nouveaux arrivants envoyant leurs enfants dans des écoles privées plutôt que publiques. Certains participants relèvent également des soucis de harcèlement de rue et à l'école

La participation des citoyens et des usagers à renforcer, notamment sur les questions d'aménagement du territoire. De plus, il n'y a pas assez de débat entre les élus et les habitants. Les participants constatent un manque d'écoute des citoyens, notamment par manque de formation des agents publics à ce sujet

Un manque de sensibilisation des jeunes aux questions climatiques et environnementales

En identifiant les points préoccupant dans leur territoire, les participants ont également commencé à proposer des pistes d'actions pour répondre aux différentes problématiques :

- Obliger les constructions vertes et durables
- Développer les solutions de transports "vertes", avec par exemple un "vélib" Est Ensemble
- Avoir une solution de transport inter-communal gratuit
- Mettre en place des ateliers de réparation des vélos
- Tamiser l'éclairage public la nuit
- Aider davantage les associations et acteurs culturels dans leur développement
- Recréer des lieux de convivialité

Météo d'humeur

Les participants ont pu indiquer leur sentiment et remarques sur le déroulé de la première journée.



Points d'attention soulignés par des participants :

- Y aura-t-il un compte rendu / une synthèse des travaux d'aujourd'hui?
- La sonorité n'est pas bonne et les intervenants parlent derrière leur masque
- Il serait profitable que les élus assistent aux prochaines sessions. Il faut qu'ils nous écoutent, nous n'avons pas toujours l'occasion de parler avec eux. Il faut qu'ils vivent, ressentent nos réalités
- Il y a une vraie nécessité de structurer les institutions. Nous sommes administrés par la mairie, le conseil régional, le département, mais c'est ensemble réuni que nous pourrons atteindre un objectif commun
- Concernant les repas : il y a un manque de diversité alimentaire, besoin de menus végétariens et poisson, pas uniquement viande
- Je n'ai pas entendu toutes les idées du sous-groupe de l'après-midi dans la restitution générale
- Remettre à chaque participant une éco-cup
- Supprimer l'écran lumineux du Paddock

4 Dimanche 19 septembre 2021 - Matinée

Fresque du climat

NB: Les photos de vos fresques seront bientôt disponibles sur l'espace qui vous est dédié sur la plateforme d'Est Ensemble. Vos fresques seront affichées à chaque session de la Convention à l'Hôtel du Territoire d'Est Ensemble.

Les cartes de la Fresque pour le Climat y sont actuellement disponibles.

Titres des fresques:

- "Le début du calvaire"
- "Aie"
- "Fume le climat avant qu'il ne te fume"
- "Toute action a une conséquence"
- "Ensemble, brisons les chaînes"
- "Droit dans le mur"
- "La responsabilité humaine"
- "La dégradation climatique"

A la suite de l'exercice, les participants se sont exprimés sur leurs sentiments ou ce que l'exercice leur a apporté.

Des participants marqués par la gravité, l'urgence de la situation climatique

"On espère qu'à la fin des 5 sessions on sera plus optimistes!"

"Aujourd'hui, on constate qu'il y a beaucoup de catastrophes écologiques, que nous n'avons plus le temps et qu'il faut agir tout de suite pour rectifier les choses."

"Il faut rendre maintenant à la planète ce qu'elle nous a donné"

"Je suis inquiet pour la société de demain, ce qu'on va laisser à nos enfants. Avant, quand on en entendait parler on se disait ce n'est pas grave. Quand on prend le temps de regarder les conséquences aujourd'hui, on se dit qu'il y a une urgence à agir"

"Il faut faire attention, parce que l'eau n'est pas inépuisable. Réveillons-nous, il faut en prendre conscience".

"Le premier combat à gagner c'est un combat de conscience, il ne faut pas se dire que tout est perdu. Tout est possible. Chacune de nos pensées peut alimenter de nouveaux horizons."

"Il faut agir collectivement, quand on voit la chaîne on voit qu'il ne faut pas agir un tout petit peu, mais qu'il faut agir tous ensemble, même pas uniquement en France".

Satisfaits de mieux maitriser le sujet

"Je suis très contente d'avoir fait ça, de mieux comprendre les changements climatiques"

"J'ai appris des choses, 20 ans en arrière, si les gens avaient dit la même chose que nous aujourd'hui, on n'en serait pas là."

"Je me sens très concerné et j'ai appris plein de termes que je ne connaissais pas. J'aimerais aussi que les industriels, tous les pouvoirs publics soient impliqués et fassent pareil. "

"On a eu l'idée qu'on est enchaînés dans cette pollution. L'humain est vraiment impliqué dans un cercle vicieux, au début dans les actions et après dans les conséquences (sur la santé, les conflits...) On veut se défaire de ces chaînes."

"La fresque m'a montré l'impact humain sur la vie (végétal ou humain)"

5 Dimanche 19 septembre 2021 - Après-midi

Travail sur les blocages et les actions positives au sujet des changements climatiques et de la biodiversité

1. Sur les changements climatiques

Ce qui pose problème, ce qui bloque pour répondre aux enjeux climatiques :

Au niveau individuel:

- Les mentalités actuelles qui semblent difficiles à changer car cela remettrait en question le confort de nos modes de vies (7): la prise de conscience sur l'urgence d'agir est insuffisante, bon nombre de personnes qui ne se sentent pas concernées, qui sont sceptiques sur la nécessité d'agir, la société actuelle et les techniques de marketing qui nous incitent à consommer et produire toujours plus, le besoin de nouveauté qui dévalorise l'existant, la difficulté de changer de mode de vie (par exemple les déplacements en avion qui sont moins chers que le train, la forte consommation de plastique induite par le suremballage dont on n'arrive pas à se défaire);
- Le problème d'information, d'éducation d'une large partie de la population (3) pour les sensibiliser sur les questions climatiques, un déficit de connaissance du problème climatique et de ses causes, il faut que les citoyens soient convaincus et sensibilisés pour agir sinon cela ne fonctionnera pas ;
- L'individualisme de notre société (2) : les intérêts individuels qui priment sur le collectif, la difficulté de développer l'esprit de collaboration entre les individus ;
- La justice sociale (2) : le coût de l'éco-responsabilité, pour les personnes en situation de précarité, le manque de moyens est un frein au changement de pratiques (par exemple le vrac beaucoup plus cher que les produits emballés), "La fin du mois, c'est la fin du monde". Nécessité de prendre en compte la réalité sociale et économique des citoyens ;
- L'écart entre la théorie et la pratique (2) : il semble parfois difficile d'objectiver les enjeux climatiques et leur gravité, difficile de se rendre compte des impacts que ces changements pourraient avoir dans nos vies ce qui engendre sans doute les contradictions entre nos connaissances et nos comportements. Il semble par exemple difficile de mesurer l'effet du CO2 dans notre quotidien. Par exemple, il semble à certains participants qu'en ville, les effets climatiques sont moins perçus qu'à la campagne ;
- L'absence d'incitation, de cadre légal qui obligerait les individus à passer à l'action ;
- Le système qui ne permet pas de changer nos modes de consommation : peu de choix de consommations, uniformisation de ce qui est proposé aux citoyens, le tri individuel des déchets qui n'est pas ramassé, les poubelles jaunes fermées ;
- Le sujet des changements climatiques est souvent traité de manière très descendante, des solutions techniques sont proposées aux citoyens mais finalement les usagers ne se les approprient pas;

Au niveau collectif:

- La tension entre les enjeux économiques et écologiques (4): les effets de la mondialisation qui engendrent la recherche constante du profit au détriment des impacts environnementaux (par exemple certaines professions comme les agriculteurs qui se voient obligés d'utiliser des produits nocifs pour garantir leur rentabilité face à la concurrence du marché). Le capitalisme, les grandes entreprises qui bloquent les actions pour lutter contre les changements climatiques car elles ne veulent pas se transformer, investir dans les énergies renouvelables car elles n'ont aucun intérêt à le faire, ni à produire moins notamment pour rester compétitives. Les subventions ne sont pas dirigées pour aider les petites entreprises innovantes qui se font écraser par les grands groupes ;
- Le manque de volonté des pouvoirs publics (2) : les prises de décision politiques qui ne se projettent que dans une vision à court terme (qui correspondent à leurs mandats électoraux) sur les questions environnementales qui s'inscrivent au contraire sur un temps long, les priorités pour chaque pays sont différentes ce qui entraîne une certaine inaction ;
- L'exploitation des ressources à outrance (3), la consommation des énergies fossiles des pays en voie de développement qui produit une course aux énergies fossiles ;
- **Le secteur privé** (grands groupes, lobbys) qui fait pression sur le secteur public pour déroger aux règles, La surpopulation qui amène à une surconsommation qui elle-même a des impacts négatifs sur le climat **(2).** Le secteur privé ne respecte pas les contraintes imposées ;

Les actions que nous observons pour lutter contre les changements climatiques :

Au niveau individuel:

- Une dynamique de changements de pratiques est observée (4) : diminution de la consommation, un effort pour aller vers plus de consommation locale, de plus en plus de tri dans les ménages, les travaux d'isolation thermiques, la mise en place de composteurs, le recours aux magasins de secondes mains, le troc, les monnaies locales ;

Au niveau collectif:

- Des actions au niveau des modes de déplacement (6) : mise en place de plus de pistes cyclables, le développement des transports publics, du covoiturage, des véhicules électriques, d'initiatives comme "Paris sans voiture", les interdictions des vols courts en avion si une alternative ferroviaire existe, interdiction des voitures polluantes, limitations à 30 km/heure;
- Le développement des énergies renouvelables (4) : l'énergie solaire, le recours aux panneaux solaires, aux éoliennes, à la biomasse, la géothermie ;
- **Créations d'espaces verts (4)** : le reboisement, la création de jardins partagés, poumons verts en milieu urbain ;
- Le rôle croissant de l'éducation/l'école pour sensibiliser dès le plus jeune âge (3) : par exemple les plantations d'arbres dans les écoles ;
- Le recyclage et tri sélectif mis en place (3), notamment les nouvelles poubelles à Romainville;
- Le développement des circuits courts (2), le développement de sociétés coopératives ;

- Les incitations fiscales pour aider les foyers à changer leurs pratiques (2) : chauffages plus écologiques, aide à l'achat de vélos, ...
- Les taxes pour sanctionner les personnes physiques ou morales qui ne respectent pas les règles (mais doute sur leur réelle efficacité en France);
- Le développement du nucléaire comme alternative au charbon ;
- La mise en place de la politique Responsabilité Sociétale des Entreprises (même si mise en pratique variable);
- Les modes d'éclairage public moins consommateurs ;
- Une prise de conscience d'une large partie de la population est constatée : notamment les nombreuses manifestations pour le climat ;
- Le développement durable dont on entend de plus en plus parler ;
- La réparabilité des appareils ;
- Le vrac pour lutter contre le suremballage;
- Les Zones A Défendre ;
- L'organisation de Conventions citoyennes pour le climat ;
- Les nouvelles constructions plus écologiques.

2. Sur la biodiversité et le vivant

Ce qui pose problème, ce qui bloque pour lutter contre les menaces que subissent la biodiversité et le vivant :

Au niveau individuel:

- Un manque d'information et d'éducation concernant la biodiversité et le vivant (2), les individus qui se sentent peu concernés, la mentalité, les habitudes, la méconnaissance de ce que veut dire la biodiversité, un certain scepticisme des citoyens sur les informations reçues
- Un manque de volonté et de conscience à l'échelle individuelle (2), prendre en compte la biodiversité et le vivant dans nos prises de décisions remettrait en question notre confort et nos modes de vie, il est aujourd'hui plus simple de ne pas y penser
- La perception anthropocentrée de l'être humain qui se place en maître de la nature par peur d'en perdre le contrôle
- L'inégalité de connaissance sur la place de l'humain par rapport au vivant (l'humain fait partie d'un système en interconnexion et n'est pas au-dessus du reste du vivant)
- Un manque d'exemples positifs de cohabitation avec la nature, de possibilités de faire évoluer les modes de vie.

Au niveau collectif:

Des enjeux économiques et financiers, le système économique capitaliste actuel, qui fait primer ses intérêts (3). Ceux-ci font qu'on ne se projette qu'à court terme concernant la préservation des ressources et de l'environnement. Il y a également un fort pouvoir des lobbys (chasse, pharmacie, agro)

- L'extension inexorable de l'espace urbain sans respect du vivant local (2), dans certains lieux les animaux ont été déplacés de leur habitat naturel
- La disparition de certains écosystèmes à cause des activités humaines (2): la modernisation de l'agriculture et l'utilisation de produits chimiques industriels, de pesticides qui contaminent les sols, la surconsommation, la pollution qui fait disparaître des écosystèmes
- Une volonté/conscience qui manque au niveau du secteur public et privé
- L'élevage de masse, la surpêche
- Le manque de moyens financiers
- Les conséquences et sanctions ne sont pas assez dissuasives

Les actions que nous observons pour lutter contre les menaces que subissent la biodiversité et le vivant :

Au niveau individuel:

- Une curiosité, un changement de pratiques individuelles sur la question de la biodiversité

Au niveau collectif:

- Des actions pour laisser vivre la nature en ville (2): utilisation/rénovation/réhabilitation de bâtiments existants, au lieu d'étendre encore l'espace urbain sur des terrains vierges, la végétalisation de friches, la réappropriation par la nature d'anciens sites industriels (comme la Corniche des Forts), la réinsertion de biodiversité en ville (par exemple à Montreuil les papillons qui ont été réintroduits dans des espaces verts)
- Le développement de mouvements sociaux, d'associations, de collectifs d'action militante non violentes, éveil collectif des consciences (3) (comme le collectif "La Rance") pour mettre la pression sur le secteur économique
- Des actions pour le maintien de la biodiversité (2), la protection des zones et espèces sensibles, création d'espaces de protection d'espaces sensibles, réserves pour protéger la faune et la flore (ce qui crée des emplois pour la protection animalière A.S.P.A.S.), réimplantation des espèces végétales, végétalisation et plantations d'arbres
- Le développement de fermes urbaines (consommation locale et circuits courts) et de jardins partagés
- Utilisation de bétail pour tondre naturellement les espaces verts
- Des propositions de promenades et ou d'ateliers de sensibilisation sur la faune et la flore locale, même en ville
- Recyclage, tri sélectif, moins de déchets dans les océans
- Réglementation et lois (notamment européennes) pour encadrer les éléments contribuant aux menaces sur la biodiversité (chasse, surpêche, pollution...) et sanctions, amendes
- Liste des espèces menacées avec des "degrés" de gravité
- Certaines entreprises reviennent à des modes de production plus respectueux et à taille plus raisonnable

Spontanément, si une chose devait changer autour de nous, dans nos vies ou en collectif, qu'est-ce que l'on voudrait absolument voire changer ?

Au niveau individuel:

- Les habitudes et attitudes des habitants dans les cités et les quartiers
- Qu'il y ait une prise de conscience de chacun

Au niveau collectif, dans les pratiques collectives :

- Plus d'intelligence collective
- Passer du constat alarmant à l'action (aux initiatives locales concrètes)
- Récupérer, recycler, réutiliser
- Agriculture intensive en raisonnée ou bio : consommer autrement
- Il faudrait que les repas dans les cantines soient finalement 100% biologiques
- Régénérer les forêts
- Arrêt de la destruction des espaces verts au profit de l'urbanisme
- Des lois en phase avec l'engagement de la COP
- Harmoniser les politiques mondiales de lutte contre le changement climatique
- L'éducation des enfants, des jeunes et des parents

Concrètement, sur notre territoire :

- Les déchets sauvages, la saleté dans les villes, et les déchets
- Éteindre les vitrines, logos la nuit, tamiser l'éclairage public, éteindre les lumières des deux tours de bureaux à Montreuil (en face de la mairie)
- Supprimer l'écran du Paddock
- Construction de logements sociaux au Prés-Saint-Gervais
- Casser les tours et construire des maisons individuelles ou des petits immeubles (3 étages)
- Développer les transports en commun sur Bagnolet
- La vitesse à 30 km/h
- La politique sanitaire et économique de Bagnolet

Les questions identifiées lors de la première session

Noir: 1er jour, samedi matin

Bleu: 2ème jour, dimanche après-midi

Sur les propositions et la Convention

- Quelles propositions faire? Jusqu'où peut-on aller dans nos propositions?

- Comment serons-nous aidés pour faire les propositions ?
 - Y aura-t-il du matériel de vulgarisation scientifique pour accompagner les échanges
 - Comment allons-nous faire émerger des propositions concrètes alors que nous ne sommes pas des experts ? Quelles sont les techniques mises en place pour l'émergence des propositions ?
 - Comment se feront les différentes propositions ?
- Quelle sera l'organisation de cette Convention ?
 - Comment les participants vont-ils être répartis ? Selon leur sensibilité, leurs connaissances, au hasard ?
 - Comment nos propositions et réflexions vont être synthétisées et restituées au groupe ?
 - Comment ont été choisis les participants ? Au tirage au sort, mais sur quelle base ?
 - 10 journées sont-elles suffisantes pour émettre des propositions au vu de l'ampleur de la tâche ?
- La mission et le politique
 - Peut-on avoir plus de plus de précisions sur notre mission citoyenne // A quoi va servir la Convention ?
 - Quelle est l'adhésion des différents élus municipaux à cette convention et aux propositions qui en sortiront ?
 - Est-ce que les 9 maires des villes d'Est Ensemble seront présents aux prochaines séances ?
 - Quel est le lien entre la Convention et Est Ensemble?
- Autre
 - Comment communiquer et faire des propositions pertinentes sur des territoires où il y a beaucoup de personnes en situation précaire et qui ont pour enjeu leur survie au quotidien ?
 - La rémunération sera-t-elle déduite des impôts ?

Questions budgétaires

- Y-aura-t-il un budget prévu pour les propositions ? Doit-on prendre en compte l'aspect financier des propositions ? Y a-t-il une ligne budgétaire prévue pour ça ? Comment sont financées les mesures et propositions ? Par qui ?
- Quelle sera la part de budget mis en place pour lutter contre les changements climatiques dans ma ville ?
- Quand tout compte et c'est tellement global, comment fait-on avec une enveloppe budgétaire limitée ?
- Comment arbitrer pour répartir l'argent entre population et personnes ?
- Est-ce que toutes les communes feront le choix de mettre en place la même qualité d'attention et de réalisation pour mettre en place les mesures proposées (financièrement notamment)

Sur la suite

- Impact et mise en place des propositions
 - Les projets issus de la Convention concerneront-ils tout le monde ou seulement le niveau local ? A quelle hauteur serons-nous entendus ? Quelle portée ? Pour que ce soit fait à des fins politiques uniquement en vue de participer à une campagne politique ?
 - Quelles seront les moyens pour mettre en place les propositions qui auront émergées de la Convention (humains et financiers) ?
 - Comment vont être traduites les propositions ? Par des lois ? Par des décisions de conseil municipal ?
 - Comment seront traitées les propositions émises par les citoyens ? Par qui, comment, quelles échéances, qu'est ce qui se passe après ?
 - Est-ce une priorité pour l'Etat ? Est-ce que nos résolutions seront prises en compte par les dirigeants ? Comment les constats et les propositions émises vont être prises en compte par les hommes et femmes politiques ?

- A quel niveau ?

- Y aura-t-il une interaction à l'échelle de l'Île-de-France?
- Les propositions seront-elles remontées au niveau mondial ou national?
- Quelle est l'instance décisionnaire qui mettra en œuvre nos propositions ? Ce n'est pas le conseil municipal, départemental, régional ?
- Quel pouvoir d'Est Ensemble sur les propositions ? Notre groupe se questionne sur la capacité d'agir d'Est Ensemble

- Retour

- Est-ce que ça va réellement aboutir à quelque chose ?
- Quel sera le retour qui nous sera fait ?
- Comment sera relayée la démarche aux différentes communes ? Les propositions ?
 Quelle communication envers les habitants des villes ?
- Quel sera le retour sur notre investissement personnel au quotidien futur suite à cette convention ?

- Combien de temps y aura-t-il entre la fin de la Convention (la remise de nos propositions) et la réalisation ?

Sur le territoire

- Quelles sont les compétences d'Est Ensemble ? C'est quoi Est Ensemble ? Qui gère quoi ? Que font-ils ? Et depuis combien de temps ? Pourquoi Est-Ensemble s'est intensifié ? Quels sont les domaines de compétences et les missions des communes et d'Est Ensemble ? Comment s'articulent-elles ?
- Pourrions-nous prendre connaissance des projets en cours pour pouvoir donner notre avis ?
- Est Ensemble a-t-elle déjà animé d'autres conventions ?
- Quelle prise en compte des identités locales des communes d'Est Ensemble dans le Grand Paris ?
- Que fait Est Ensemble afin de sensibiliser, d'informer les habitants, les écoliers sur les enjeux climatiques ? Les programmes dans les écoles et collèges ?
- Quels sont les projets actuels et à venir des communes en faveur de la biodiversité et du climat (état des lieux des actions entreprises dans le passé, actuellement et à l'avenir) ? Qu'est-ce qui est fait concrètement sur le territoire ? Actions concrètes, à venir, bilan et résultats (Est Ensemble et les communes);
- Comment Est Ensemble peut anticiper les vagues de migration causées par le changement climatique quand actuellement les migrations causées par les problèmes géopolitiques (condition de vie désastreuses etc.) ?
- Connaître les bonnes pratiques des 9 communes à partager ; Pourquoi ne pas s'inspirer de certains modèles déjà existants et ayant fait leurs preuves ? (par exemple pour la restauration collective).

Sujets et questions

Des informations de compréhension générale - plutôt pour l'ensemble des participants

Sur l'économie et les modèles de société soutenables

- Comprendre les impacts sur l'économie en lien avec les choix auxquels va faire face la convention ;
- Quelle économie pour une société moins consommatrice ?
- Comment allier écologie et profit ?
- La décroissance est-elle une solution et quels effets aurait-elle ? La décroissance entraîne-telle une diminution du niveau de vie de toutes et tous ? Ce serait un problème particulièrement pour les moins riches. Attention : toute solution qui se traduirait par une baisse du niveau de vie pour les plus fragiles, les plus modestes serait vouée à l'échec. Et même pour les plus riches, qu'est-ce que cela entraîne ? Risquent-ils d'aller voir ailleurs ?
- Comment mettre "la pression" aux grandes industries ? Qu'est-ce que le green washing ?

En projetant la planète à plus long terme

- Que deviendra la Terre dans 10 ans ? 20 ans ? 50 ans ?
- Si tout le monde s'y met dès maintenant, combien de temps faudra-t-il pour modifier la courbe ?

Sur le changement de perspective, de manière de voir le monde

- Une intervention sur ce qui est mis en place (culture, pensée, social) pour changer de vision du monde sur le rapport de l'homme à la nature
- Il y a des problèmes pratiques : compliqué de ne pas donner la priorité juste aux contraintes immédiates des gens ? Comment arriver à prendre en compte ces urgences à long terme quand des situations de personnes sont critiques à très court terme.

Sur la biodiversité

- Question de compréhension de ce qu'est la biodiversité. Quelle place a-t-elle dans un territoire très urbanisé ? Est-ce pertinent de l'y développer ? Quelle définition de la biodiversité ? La biodiversité, qu'est-ce que c'est à part les plantes et les espèces ? Plus d'information sur les écosystèmes - qu'est-ce c'est et qu'est-ce qu'il y a sur notre territoire ?
- Comment allier biodiversité et urbanisme ?
- Quelles conséquences sur la biodiversité si les choses continuent comme aujourd'hui ?
 Quelles répercussions de nos actions sur la faune et la flore, les impacts de nos activités sur la planète ?
- Quels comportement(s) adapté(s) face à la situation actuelle pour une biodiversité positive ?
- Quelles actions mises en place autre part fonctionnent pour éveiller les consciences, changer de paradigme, redéfinir la place de l'humain par rapport aux espèces naturelles ?

Sur les dérèglements climatiques

- Demande d'un glossaire thématique sur le changement climatique ;
- Quelles sont les causes du changement climatique ? Plus d'explications sur le climat et ses conséquences ? Plus d'informations sur les changements climatiques ;
- Synthèse du rapport GIEC (version pour les décideurs);
- Le circuit du carbone et son lien avec les impacts sur la production alimentaire qui risque de baisser si on limite l'industrie agricole ;
- Notre planète est en danger, il faut la sauver mais comment ?

Des informations plus spécifiques - davantage pour les speed-dating et les intersessions

- Emploi
 - Comment améliorer la politique de l'emploi tout en améliorant notre qualité de vie ? Il faudrait avoir des emplois mieux répartis dans le territoire pour moins de trajets et donc moins de concentration de personnes sur un lieu donné ?
- Alimentation

- Comment mieux se nourrir, comment mieux organiser la chaîne alimentaire ? Souci de santé au travers l'alimentation.
- Avoir une typologie de qui consomme le bio sur le territoire ? // Définir le bio et les "différents bio"
- Pourquoi le vrac est aussi cher?

Aménagement

- Aménagement du territoire pour la biodiversité et le respect de l'environnement
 - Comment allier biodiversité et urbanisme ?
 - La question des bailleurs sociaux : quelle prise en compte de l'écologie sur l'entretien des logements et des bâtiments ? Bailleurs privés : toutes les nouvelles constructions, comment la question environnementale est-elle intégrée ?
 - Pourquoi ne pas utiliser les terrains vides pour en faire des espaces de biodiversité ?
 - Quel est l'intérêt économique, et surtout écologique des constructions végétales actuelles ? (est-ce vraiment de la biodiversité ou des espèces choisies) ? Si ça n'amène rien pour la biodiversité, quels autres bénéfices ?
- Aménagement du territoire pour la qualité de l'habitat et la mixité sociale
 - Habitation : allez-vous rénover les anciens bâtiments des villes ?
 - Avez-vous des projets de redistribution de la population sur le territoire et avec quels objectifs ?
 - Comment rééquilibrer la mixité sociale sur le territoire ? Comment régler les problèmes structurels de nos villes ?
 - Quelles sont les conditions de distribution des permis de construire ?
 - L'accessibilité des personnes à mobilité réduites ;
- Déplacements doux et voiture
 - Pourquoi réduire les vitesses de circulation (de 50 à 30) alors que cela a plus de conséquences sur la pollution car beaucoup plus de temps sur la route ? Quel est donc l'intérêt de le faire ? Quels effets des limitations de vitesses sur la pollution ? Est-ce réel ou de la poudre aux yeux ?
 - Quelle concertation sur la limitation à 30 ?
 - Peut-on adapter nos déplacements en fonction de l'environnement (vélos, trottinettes, éviter la pollution) ?
 - Quel avantage des pistes cyclables en ville ?
 - Comment les Danois, Hollandais..., ont résolu ou résolvent le problème des circulations douces ?
 - L'accessibilité des personnes à mobilité réduites ;
 - Quel est le cycle de vie d'une voiture électrique ? Que va-t-on faire des batteries de voiture dans 20 ans ?
 - Informations sur les voitures hybrides
- La biodiversité à Est Ensemble / en milieu urbain

- La biodiversité est-elle une arnaque ? C'est -à -dire dans les constructions et divers espaces végétalisés en ville, plante-t-on pour faire "joli" ou laisse-t-on vraiment la diversité des espèces naturelles prendre leur place ?
- Peut-on vraiment accueillir de la faune sauvage dans l'espace urbain ? Avoir plus d'informations sur les méthodes utilisées par d'autres communes, ce qui marche ailleurs ?
- Y a-t-il assez d'espace dans les villes pour faire place à la biodiversité ? Peut-on adapter la biodiversité à la ville comme à la campagne ? Comment trouver des solutions pour adapter la ville à la biodiversité ?
- Plus de chiffres et de statistiques (nombres d'animaux en danger, nombre de déchets par personne...) via le "CHSCT" (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) ?
- Données sur la pollution du territoire (eau, air, sonore, lumière...)
- Qu'est ce qui a déjà été fait au niveau d'Est Ensemble, des communes ou encore de l'Etat ? Qui décide et qui finance les actions écologiques ?

- Energie

- Qu'est-ce que l'énergie renouvelable ?
- Avoir le bilan des énergies alternatives, plus d'informations sur les énergies renouvelables (avantages, inconvénients, ce qui marche ou pas) ;
- Peut-on vraiment se passer de l'énergie nucléaire ?
- Les ressources en énergie : quelles sont-elles ? Quelle utilité des pompes à chaleur ?
- Sommes-nous en mesure de connaître l'énergie produite et consommée pour tout produit (énergie grise) ?

- Energie - le numérique

- Quels coûts en CO2, en énergie, en espace consommé, en matériaux, etc du numérique ? Informations sur la 5G et ses impacts, la course du numérique, les nouvelles technologies, la conquête/tourisme de l'espace et développement exponentiel
- Impacts de chacun, sensibilisation, prise de conscience
 - Que peut-on faire pour changer les mentalités ? Comment sensibiliser et responsabiliser les citoyens intelligemment ? Comment impliquer les populations les plus précaires sur ces sujets, sachant qu'elles ont d'autres préoccupations ? Comment faire pour sensibiliser le plus de monde contre le dérèglement climatique ?
 - Sommes-nous prêts à faire les efforts pour laisser de la place aux espèces naturelles
 ? Quels efforts cela demanderait dans nos quotidiens ?
 - Question de l'impact de l'action des habitants et du rôle et de l'intérêt de chacun.
- Sur les enjeux de gouvernance et les différentes échelles de territoires

- Pourquoi les collectivités (mairie, département, conseil, régional, Est Ensemble...) n'ont pas un objectif commun ? Pourquoi il n'y a pas d'unité dans les prises de décision sur le climat ?

- Sur les déchets

- Que gagne-t-on vraiment en recyclant ?
- Combien de personnes ont reçu des amendes pour déchets ?
- Comprendre la gestion des déchets : où vont nos poubelles, qu'est-ce qui va réellement dans les incinérateurs ?
- Mieux connaître la chaîne de tri et traitement des déchets ? // Mieux connaître le traitement de l'eau (qualité de l'eau)
- Pourquoi les poubelles sont-elles différentes dans les villes du territoire ? Pas de composteur dans toutes les villes ?
- Comment fonctionnent les poubelles à énergie solaire ?
- Comment se passe le traitement de l'eau?
- Sur des infrastructures du territoire
 - Comment est organisé le réseau urbain de chauffage ?
- Sur la participation, les conventions citoyennes et les projets en cours ou passés (ce qui existe déjà)
 - Suite à la première Convention citoyenne, peu de propositions ont abouti à des prises de décision au niveau national. La convention existe-t-elle encore aujourd'hui ? Essaye-t-elle de faire appliquer ses propositions ?
 - D'autres conventions sont-elles prévues ailleurs en IdF ou bien en France ?
 - Qu'est-ce qui est dans les programmes scolaires aujourd'hui sur les enjeux climatiques ?
 - Je veux connaître les projets de chaque commune concernées (les 9) pour donner mon avis et participer.

- Autre

- Question de l'utilisation des chiffres
- N'y-a-t-il pas un climat anxiogène qui est créé?
- Peut-on transposer le modèle néo-zélandais ?
- Y'a-t-il un annuaire vert local ?
- Connaître les textes à l'étude au niveau européen et où en sont les autres pays d'Europe
- Pourquoi avons-nous, en France, des interdits concernant les semences, l'utilisation d'engrais naturels ? (comme le purin d'ortie)
- Sur les innovations et ce qu'elles peuvent apporter dans la lutte pour le climat et la biodiversité
 - Informations sur les matériaux innovants







Compte-rendu de la troisième session

20-21 octobre 2021



Sommaire

Recit de la troisieme session	3
Dialogue avec le vivant	4
Les lieux choisis	4
Les messages clés du vivant	4
Messages et interpellations	5
Travail de visions	10
Visions rêvées	10
Visions craintes	24
Travail sur les pistes d'action	30
1) Un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il	utilise 31
THÈME 1 : Maximiser l'utilisation des énergies renouvelables et économiser	l'énergie 31
THÈME 2 : Cycle de vie et de réutilisation d'un produit	34
2) Un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnemer transports et aux services	nt à l'habitat, aux 38
THÈME 3 : Habitat et bâtiment	38
THÈME 4 : Biodiversité et aménagement du territoire	42
THÈME 5 : Massifier les mobilités actives	46
THÈME 6 : Abandon progressif de la voiture individuelle et des véhicules à es (transports en commun et voiture)	ssence - Mobilités 48
3) Un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités enjeux écologiques	s tournés vers les 52
THÈME 7 : Alimentation et agriculture	52
THÈME 8 : Secteur privé - transformation des activités	56
THÈME 9 : Emploi et activités de l'économie sociale et solidaire	58
THÈME 10 : Innovation et numérique	61
THÈME 11 : Gouvernance et citoyenneté	63
THÈME 12 : Education et sensibilisation	66

Ceci est un document de travail interne à la Convention et il n'a pas vocation à être diffusé. Nous espérons que vous le jugerez fidèle aux réflexions et dialogues de cette troisième session. Comme pour les sessions précédentes, ce compte-rendu permet de garder trace de vos travaux.

Récit de la troisième session

Les citoyens et citoyennes pour le climat se sont retrouvés pour la Session 3 de la Convention locale d'Est Ensemble les 20 et 21 décembre 2021.

La journée du samedi a été consacrée à un travail de projection, avec un exercice de dialogue avec le vivant. Les participants se sont projetés avec un lieu qui représente pour eux la biodiversité et la nature sur le territoire d'Est Ensemble. Ils ont été invités à penser à toutes les espèces, les végétaux, animaux ou toutes autres espèces vivantes présentes dans ce lieu, et même à imaginer un dialogue avec eux ! Dans un second temps, les participants ont travaillé sur leurs visions d'avenirs désirés mais aussi redoutés pour le territoire d'Est Ensemble dans le futur. La moitié des participants ont travaillé sur une vision à 20 ans, en 2041 ; l'autre moitié s'est projetée à plus long terme pour imaginer une rencontre avec la "7è génération", dans 200 ans, puis ils ont imaginé à quoi ressemblerait le territoire s'il prenait pleinement en compte toutes ces générations futures et toutes les espèces vivantes.

La journée du dimanche a été consacrée au travail sur les propositions. Les participants ont ainsi pu élaborer leurs premières pistes, sur la base des travaux de la session 2 et des visions élaborées la veille.

Dialogue avec le vivant

La journée du samedi a commencé avec un exercice de dialogue avec le vivant. Les participants se sont projetés dans un lieu qui représente pour eux la biodiversité et la nature sur le territoire d'Est Ensemble. Ils ont été invités à penser à toutes les espèces, les végétaux, animaux ou toutes autres espèces vivantes présentes dans ce lieu, et même à dialoguer avec eux !

Les lieux choisis

Nombreux participants ont choisi un parc ou une forêt du territoire d'Est Ensemble, un parc parisien ou avoisinant, ou même un parc outre-mer !

- Parc des Beaumont : zone sauvage et protégée (5), pas assez sauvage pour une personne
- Bois de Bondy, grand espace (4)
- Parc de Romainville : parc le plus sauvage, facile d'accès, vaste (4)
- Bois de Vincennes (lac Daumesnil, près du zoo) (3)
- Parc de la Bergère, Bobigny (2) : calme et reposant
- Parc municipal près de la mairie de Montreuil (2): propre, avec des bancs
- Guadeloupe (2) : Parc floral de Guadeloupe : il y a de moins en moins d'espèces // pollution des sols
- Parc Jean Moulin, Bagnolet
- Parc Jacques Brel
- Parc près de Noisy, du RER et du lac
- Parc de Montreau (plus sauvage que parc des Beaumont)
- Buttes Chaumont
- Parc de la Courneuve
- Forêt (et notamment à Romainville) avec silence de la nature qui apaise (5)
- La savane (2), avec les antilopes
- Dans la nature, posée sur un pouf en plein air

Plusieurs participants se sont imaginés au bord de l'eau, soit du Canal de l'Ourcq (5), soit sur une plage, au bord de la mer ou de l'océan (2). D'autres participants se sont projetés simplement chez eux, dans un jardin (6), ou bien sur leur balcon, ou même chez un voisin qui élève des poules. D'autres se sont imaginés en ville, dans des espaces en friche (à Paris, ou à Bagnolet), ou aux Murs à pêche, dans un écomusée (musée consacré à la biodiversité), dans une base de loisirs ou encore un centre équestre.

Les messages clés du vivant

Nous faisons partie du vivant, et pourtant nous le maltraitons. Tourisme de masse, déforestation, agriculture intensive, pollution des sols et de l'air..., depuis trop longtemps, notre activité humaine détruit la faune et la flore. Il est temps de respecter la vie végétale et animale, pour nous, les générations futures et l'avenir de la planète.

Le vivant, au-delà de mammifères, existent sous des milliers de formes sur Terre: insectes, oiseaux, poissons, coraux, grenouilles, bactéries... Nous les avons rencontrés dans nos visions. Dans nos dialogues imaginaires, les espèces vivantes nous craignent et nous implorent d'arrêter nos activités destructrices qui polluent leur habitat et réduisent leurs espaces vitaux. Les espaces libres ou vides ne sont pas des espaces qu'il faut construire à tout prix pour y développer de l'activité économique et humaine. Préserver les friches, les espaces verts et la forêt, c'est permettre au système vivant, et donc à nous, de mieux respirer, d'être en meilleure santé et de mieux vivre à longs termes. Les espèces sauvages doivent rester sauvages; les mauvaises herbes ne doivent plus être considérées comme mauvaises. Changeons de regard et arrêtons de vouloir tout domestiquer, tout enfermer, tout cloisonner. Cessons d'être anthropocentré et de vouloir dominer les autres espèces. Cohabitons.

Nous sommes au bout de la chaîne du vivant mais ce sont tous ses maillons qui permettent de constituer une chaîne viable.

Messages et interpellations

Nous vous invitons à lire nos visions et nos propositions d'actions comme des nécessités à agir pour les générations futures. Ensemble, nous pouvons être le levier d'une prise de conscience collective sur notre territoire, chacun à son échelle. En tant que citoyennes et citoyens, nous sommes prêts à changer nos habitudes, nos modes de vie et de consommation. En tant que décideurs, ayez le courage de mettre en place des mesures politiques fortes et durables, même si ces mesures vont parfois à l'encontre des intérêts économiques à court terme. Nous interpellons également les entreprises de notre territoire à prendre conscience de l'impact qu'elles ont sur l'environnement et à concilier profit et respect écologique.

Nous devons voir grand, repenser globalement nos villes et nos quartiers, pour produire une société vivable et sans menace écologique, à prendre les bonnes décisions pour les générations futures.

Lutter contre les changements climatiques, c'est comme se retrouver face à un énorme paquet de nœuds et nous nous sentons parfois trop petits pour démêler tous ces fils. Pourtant, en tirant chacune et chacun un bout du fil de cette pelote, nous sentons qu'il est possible d'agir et de démêler – ensemble – une partie des nœuds. Si nous nous coordonnons, si nous allons collectivement dans la même direction, si nous faisons système.

Pour les décideurs
Pour la population
Pour les acteurs du territoire

Informer et sensibiliser :

Sur les causes et conséquences

- Sensibiliser et s'informer sur les causes du réchauffement climatique (ses conséquences directes, indirectes et induites). Ex : réchauffement climatique -> sécheresse -> conflits -> migrations
- Un impact positif pour les uns peut être négatif pour les autres.
- Former, sensibiliser à l'impact écologique de l'Humain et déclencher leur pouvoir d'agir.
- Les associations connaissent plus la réalité du terrain.
- Est-ce que vous êtes informés du changement climatique ?
- Toute action a une conséquence. Agissons ensemble!
- Solution complexe : à chaque décision il y a un impact plus large.
- ça chauffe!

Organiser la sensibilisation et la formation :

- La planète s'effondre donc il faut mettre en place des moments de sensibilisation pour la population (adultes et enfants), dans les quartiers.
- Rapprochez-vous de la population : la mairie doit venir vers les citoyens, dans les quartiers pour des sessions de sensibilisation.
- Donnez-nous un local : organisation de sessions de formation sur l'environnement, avec la présence d'un élu, pour co-concevoir des solutions.
- Organiser plus de sensibilisation.
- Former le public sur des sujets comme l'énergie, la biodiversité...
- Passer des films au cinéma qui sensibilisent les enfants et les citoyens (ex : Douce France, Marcher sur l'eau...). Peut-être la gratuité ?
- Proposer des voyages dans des pays touchés par des problèmes climatiques pour réaliser le problème (financer par différents travaux que les jeunes feront).
- Mettre en place des affiches et des petits-déjeuners.
- Afin de sensibiliser et mettre en œuvre des projets, il faut que les mairies fournissent les espaces et le matériel.

Mieux communiquer:

- Quels sont les projets concernant l'environnement qui sont en cours de programmation ?
 Cela nous permettrait d'apporter un regard nouveau et des pistes d'amélioration étant donné que nous avons les mêmes intérêts.
- Meilleure communication sur les projets d'urbanisme, équipement (avec une échéance et plus de détails).
- Être plus accessibles.
- Mettre en visibilité les associations existantes et travailler avec elles pour les développer.

Les enfants / les générations futures

- Éduquons les générations futures sur les enjeux climatiques futurs.
- Intégrer/sensibiliser les notions de l'environnement (climat, biodiversité) à des ateliers (ex : recyclage, compostage, agriculture...) dans les programmes scolaires.

- Message à l'éducation nationale, pour qu'elle délivre le message aux enfants d'Est Ensemble : aller à la découverte des fruits, des légumes, des animaux à la ferme par exemple. Qu'on leur apprenne à trier leurs déchets.
- Sensibilisation des enfants à la maternelle : biodiversité, préservation des ressources de la planète, bonnes pratiques, conséquences du changement climatique sur le futur (approfondissement au collège).
- Sensibilisation au recyclage des déchets (tri sélectif) dès le plus jeune âge.

Prise de conscience :

- Prendre conscience qu'une action collective peut avoir un impact et même changer la donne.
- Assurer à la population qu'elle a des compétences, qu'elle a des solutions à proposer.
- Prenez conscience que nos actes (passifs ou actifs) ont une conséquence non pas uniquement sur l'environnement mais également sur nous-mêmes, en tant qu'individus.
- Réveillons-nous pour sauter dans les villes écoresponsables.
- Interpeller les décideurs sur les conséquences dramatiques des changements climatiques, et d'être le levier d'une prise de conscience collective.
- Les entreprises : à quel moment commenceront-elles à prendre conscience de l'impact négatif qu'elles ont sur l'environnement ? Comment comptez-vous concilier profit et respect écologique ?
- Nous consommateurs, nous pouvons faire bouger les choses.

Concerter et travailler ensemble

- Plus de concertation citoyenne lors d'un projet d'aménagement, notamment pour les pistes cyclables.
- Organiser des référendums sur les grands projets urbanistiques structurants, impactant le territoire. Référendum d'initiative locale.
- Faire des conventions citoyenne pour le climat dans les quartiers.
- Donner la parole aux citoyens (convention, pétitions, concertation).
- Nécessité que le secteur privé accorde plus d'importance à l'intelligence collective.
- La solution doit être collective et le travail doit être sérieux pour répondre aux enjeux.
- Il faut un effort collectif : si personne ne fait le premier pas, personne ne le fera.
- Organiser des modes de fonctionnement pour faire ressortir leurs propositions, leurs idées.

Pistes de réflexion :

- Message aux générations suivantes
 - J'espère qu'ils ne feront pas les mêmes erreurs que nous avons fait, malheureusement.
 - Je dirais à la prochaine génération de nous pardonner nos erreurs.
 - Travaillons au bien-être de l'humain et prenons les bonnes décisions pour les générations futures.
- Réflexions sur la société
 - vivons dans l'harmonie et la joie avec la nature et le vivant.
 - Entreprises : repenser une société dont le but est de produire une société vivable et sans menace écologique, en prenant en compte les générations suivantes, notamment par l'[???? autonomie ? économie ?] circulaire : recyclage, upcycling

- Repense ta consommation, ce que tu achètes, en quel nombre, de quelle fabrication, auprès de quelle enseigne, circuit de production des produits. Aies le courage d'agir, aies le courage de réduire.
- Repensez globalement à la ville et à l'urbanisme : le quartier du quart d'heure (mobilité douce, accès aux transports, accès aux services, commerces et administrations, espaces verts)
- Les citoyens doivent être plus responsables et s'impliquer d'avantage.
- On va devoir voir grand, mais on se sent petit.
- C'est comme un paquet de noeud avec un bout de ficelle : à nous de le tirer / de l'activer.

Action concrètes :

- Les pouvoirs publics doivent avoir le courage de [mettre en place des] mesures fortes et durables, même si ces mesures vont à l'encontre d'intérêts économiques.
- On est les premiers et les derniers à pouvoir agir.
- Le changement c'est maintenant / le climat c'est maintenant
- Comment sauver notre planète du changement climatique ?
- Qu'est-ce qu'on fait pour améliorer dès aujourd'hui la vie des gens ?
- Pourquoi depuis 2006, alors que nous sommes au courant des problèmes climatiques, rien n'a été fait de concret ? Quelles propositions sont faites aujourd'hui ? Peut-on contribuer à soutenir un projet plutôt qu'apporter des solutions qu'on n'a pas ? Il est temps d'agir plus, et plus vite.

Tri / recyclage

- Plus de poubelles de tri : dans les parcs, dans la rue, dans les résidences, équipements, partout. Et une relève insuffisante.
- Mettre en place des consignes
- Triez vos déchets.
- Apprenez à composter pour donner le compost aux jardins collectifs.
- Privilégiez la réparation plutôt que l'achat neuf.
- Troc de vêtements et d'affaires.
- Communiquez sur les repair'café
- Profitons de la semaine européenne de la gestion des déchets pour faire du lien, aller à leur rencontre, les inviter à participer à des débats.
- Propreté des espaces publics.
- Stop au gaspillage.

Mobilité

- Sécuriser les pistes cyclables.
- Créez des transports en commun propres qui relient les villes entre elles.
- Moins de voitures, plus de bus.

Vivre-ensemble

- Respecter les biens communs.

- Commencez par de petites actions, réalisables rapidement (gestion des déchets, faire du bénévolat dans des associations (ex : récolte urbaine à Montreuil))
- Occupez-vous du climat (social)

Alimentation / agriculture

- Si vous voulez agir de manière simple sur le climat, instaurez un jour par semaine qui proposerait des plats végétariens. On aurait toujours le choix de notre plat mais tout en ayant que du végétarien -> les cantines scolaires ou d'entreprises.
- Aux agriculteurs bio hors du territoire : venez vendre vos produits sur nos marchés.
- Cantine scolaire (retour au circuit court, pas de transformation industrielle)

Energies

- Renouvelez-vous, utilisez les énergies renouvelables.

Aménagement du territoire

- Améliorez les espaces verts vers un second souffle.
- Prenons soin de la biodiversité.
- Ralentir la construction de logements et réhabiliter les logements, et une meilleure répartition des logements neufs.
- Aux constructeurs, aux personnes en charge de l'urbanisme : une maison / un appartement = un arbre. Donnez sa place à la nature.
- Quelles sont les mesures à prendre pour ne pas polluer les villes ?

Travail de visions

Lors de la première journée de la troisième session, les participants ont imaginé leur vision idéale et leur vision cauchemardesque pour l'avenir du territoire d'Est Ensemble.

Avant de réaliser ce travail collecitif de rédaction de visions, les participants ont réalisé deux exercices de projection individuel. Tout d'abord un travail pour prendre en compte le vivant (voir plus haut). Puis, une moitié des participants a réalisé un travail de projection pour prendre en compte les générations futures et sont allés à la rencontre de la 7è génération, en 2231, tandis que l'autre moitié des participants a imaginé sa vision du territoire à plus court terme, en 2041.

Les travaux produits ont été regroupés et mis en récit pour en faciliter la lecture. Les textes bruts sont à retrouver à la suite, sous forme de tableaux et regroupés par thématiques.

Visions d'avenirs désirés

En 2050, Est Ensemble est un territoire agréable où il fait bon vivre : la qualité de l'air est bonne et la pollution sonore y est très faible. Depuis plusieurs années maintenant, les neuf communes de la collectivité ont trouvé leur équilibre : bien loger les habitants et faire (re)rentrer la nature dans les zones urbaines.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, Est Ensemble s'est lancée à partir de 2022 dans une politique de logements ambitieuse en rénovant les immeubles anciens et insalubres et en construisant de nouveaux logements écoresponsables. Le plan local d'urbanisme intercommunal coconstruit avec les habitants a favorisé une gestion économe de l'espace et limité les déplacements : zones urbaines, zones agricoles et zones naturelles et forestières sont équilibrées.

L'équilibre public/privé et la régulation des loyers permettent désormais aux familles populaires de loger décemment dans des quartiers où la mixité sociale est harmonieuse. Nadia, Matis et leurs trois enfants ne se voient pas vivre ailleurs. Il faut dire que la ville leur a attribué une petite maison dans un lotissement vert où les enfants ont chacun leur chambre et dont le loyer est modéré. Et surtout, elle est facilement accessible à leur petit dernier, en situation de handicap. Dans ces logements entièrement isolés avec des matériaux innovants et écologiques, l'eau de pluie est récupérée et grâce à un système de drainage, elle est utilisée pour les sanitaires. Soleil, eau, vent...les éléments naturels produisent de l'énergie pour tout le lotissement ; le surplus est redistribué ailleurs dans la ville. Le territoire, quant à lui, fonctionne essentiellement grâce à l'énergie biomasse.

Les parcs des villes et les forêts du territoire sont propres, et les enfants comme les adultes peuvent y découvrir une biodiversité riche. Grâce aux friches et aux espaces verts dont les sols ne sont plus artificialisés, la nature a repris ses droits dans plusieurs quartiers et les espèces menacées d'extinction il y a encore peu reviennent vivre dans leur habitat naturel aujourd'hui protégé. Les habitants cohabitent avec les insectes et les animaux dont ils ne craignent plus la présence. Les toits et les murs de nombreuses habitations, basse consommation, sont végétalisés pour retenir les eaux pluviales et pour servir d'isolant thermique. C'est aussi un refuge pour la faune de la ville, insectes et oiseaux.

Sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble, des exploitations agricoles urbaines permettent de nourrir une partie de la population en circuit court. On ne gaspille plus. On consomme responsable. On aide les pays moins favorisés. Dans chaque ville, les potagers collectifs sont des lieux de partage et de lien social au cœur de la cité. Avec les voisins de leur immeuble, la famille se rend régulièrement au potager du quartier pour cultiver légumes et fruits. Les bacs à compost, installés tout près, permettent de fournir de l'engrais naturel pour la terre. Avec la multiplication de ces espaces, les habitants du territoire ont accès à des produits sains. Certains en profitent pour faire du troc et échangent leur production contre des vêtements par exemple ; d'autres proposent des ateliers réparation pour les appareils électroniques et électroménagers en échange d'un cours de yoga. Les magasins solidaires sont plus nombreux que les centres commerciaux, qui ont été contraints de proposer du vrac, les emballages plastiques ayant totalement disparu. La quasi-totalité des déchets est traitée, même les déchets industriels. L'Europe est particulièrement sévère avec les industries qui ne respectent pas le recyclage, la valorisation ou l'incinération de leurs déchets.

Sensibilisés dès leur plus jeune âge aux enjeux climatiques et environnementaux, les enfants sont très attentifs à ce que les adultes respectent la saisonnalité des produits, le tri des déchets, le compost et le vivant. Ils apprennent l'alimentation saine : cuisiner ce qu'on cultive localement et manger moins de viande. Leur école écoresponsable fait partie des établissements pilotes du territoire : le bâtiment est énergétiquement autonome et l'écologie, le climat et la biodiversité sont des matières enseignées et pratiquées. L'aînée de la fratrie a d'ailleurs opté pour une filière qui la professionnalise dans les métiers de l'agroécologie. Son rêve ? Contribuer à la sécurité alimentaire en travaillant dans une des fermes « 4 pour mille »¹ qui visent à augmenter la teneur en matière organique des sols pour en améliorer la fertilité.

Tous les matins ou tous les après-midis – leur emploi du temps est flexible –, son frère, sa sœur et leurs camarades du quartier se rendent ensemble à l'école à vélo ou à pied ; cela fait longtemps que le stationnement des voitures devant les établissements scolaires n'existe plus. Il est vrai que l'on respire bien mieux qu'avant à Est Ensemble. Les indicateurs CO2 mis en place par Est Ensemble en témoignent : les émissions de dioxyde de carbone ont très fortement chuté. Pour réduire drastiquement les déplacements en voiture, les communes ont en effet développé la ville « du quart d'heure » si bien que les habitants n'ont plus besoin de prendre un véhicule motorisé pour accéder à des services de proximité : crèches, écoles, commerces de bouche et services publics ou administratifs.

Nadia se rend tous les jours à son travail à pied ou à vélo grâce à des voies aménagées et sécurisées qui maillent tout le territoire. Son espace de coworking bénéficie de locaux à vélos et l'atelier réparation d'en face lui permet de faire face aux éventuels pépins mécaniques. Elle peut télétravailler mais elle a choisi de s'installer de temps en temps dans un espace partagé pour rester en contact avec d'autres citoyens. Même si les horaires sont souples, les occupants (travailleurs indépendants,

capable de compenser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre produits par la planète en un

an.

L'initiative 4 pour 1000 a été élaborée par des chercheurs de l'Inra à la fin du XXe siècle pour restaurer

la fertilité de sols et piéger des gaz à effet de serre. Leur calcul est simple : les sols constituent au niveau mondial le premier stock de carbone biologique — si l'on exclut les océans et les roches sédimentaires. En captant du CO2 de l'air via la photosynthèse, une plante absorbe du carbone. Si cette plante se décompose dans le sol, elle lui restitue son carbone sous forme de matière organique. Le sol s'enrichit alors de carbone, et devient plus fertile, plus résilient. Si l'on augmentait ainsi la matière organique des sols agricoles chaque année de quatre grammes pour mille grammes de CO2, on serait

associations, artistes) s'arrangent pour partager le repas du midi ensemble, sur la terrasse-maraîchère quand le temps le permet. Ils en profitent pour discuter du programme des apéro-débats citoyens qu'ils organisent tous les mois et pour décider collectivement de la nouvelle gouvernance du tiers-lieu.

La famille n'a plus besoin de voiture. Matis, qui est soignant à domicile, prend les transports en commun, gratuits pour la plupart, qui relient les villes entre elles et ce, même la nuit. S'il doit transporter du matériel, Matis opte pour une autre solution : un parc de véhicules propres en libreservice et ouvert 24h sur 24h, dont la vitesse est limitée à 30 km/h quand c'est un jour de circulation autorisé (il n'y en a qu'un ou deux par semaine). Quoiqu'il en soit, grâce aux coups de pouce de la ville pour le covoiturage, il partage le véhicule avec d'autres habitants qui se rendent dans la même zone. Toutes ces politiques et la flexibilité des horaires de travail ont fait disparaître les embouteillages.

Pendant leur temps de loisirs, les habitants d'Est Ensemble se promènent le long du canal de l'Ourcq où l'eau pure et limpide permet d'observer une diversité de poissons. C'est un vrai poumon au cœur du territoire : cabanes à insectes, ruches, refuges pour animaux.... C'est aussi un espace d'échanges avec les coopératives, associations et initiatives citoyennes implantées sur le territoire. Un lieu à l'image des habitants d'Est Ensemble. Les élus ont en effet délibéré en amont avec les citoyens pour décider quels seraient pour eux leur vision idéale du canal. A ce sujet, une cité culturelle et écologique devrait bientôt voir le jour....

Thématique	Notre vision rêvée
	En noir : exercice centré sur le point de vue du vivant et de la 7e génération En rose : exercice centré sur le vivant puis une vision de 2041
Nature en ville et biodiversité	 Plus d'espaces verts: "on rend à la terre" Les espaces sont gérés différemment, de manière plus responsable Les friches sont acceptées: les herbes folles, les espaces isolés Un territoire plus agréable à vivre, plus propre, où on a envie de rester Un bon équilibre de la nature dans les zones urbaines (compensation environnementale) Un système de récompense qui encourage le respect de l'environnement La nature n'est pas enfermée: il y a des voies naturelles partout, des espèces sauvages qui se déplacent librement De manière générale, les humains reviennent en surface (le transport de marchandises, le traitement des déchets, les transports etc se font en sous-sol) En 2041, on voit des nids d'hirondelles, beaucoup d'oiseaux, des chevreuils, des papillons, des chenilles, tout l'écosystème varié Les espèces en voie d'extinction aujourd'hui sont toujours vivantes. On voit beaucoup de végétal dans la ville, de la verdure intégrée partout aux immeubles, dans un grand parc L'eau est vivante, en mouvement, pas stagnante. Cohabitation des animaux, cohabitation différente et réconciliée avec les insectes et animaux. Moins de craintes des générations futures envers les animaux. Il y a + d'espaces verts, des cabanes à insectes, des refuges (ruches), de nouvelles constructions végétalisées. + de biodiversité, d'air frais et de sérénité Des espaces verts collectifs, non-artificialisation des sols Accès à des espaces naturels collectifs Aménagement du canal de l'Ourcq Nature préservée Climat tempéré, les objectifs du GIEC sont atteints et dépassés. Il n'y a plus de difficultés avec le climat Cimetières: il n'y a plus beaucoup de place et en même temps il y a + d'incinération, + de regroupement de concessions (il n'y a plus de concessions perpétuelles). Ils sont intégrés à l'espace, on ne voit plus les bâtiments, ce sont des grands espaces de

Déchets	Pour le tri sélectif et le traitement des déchets : Plus de poubelles de tri dans les rues Un travail des communes et des collectivités de sensibilisation au tri sélectif, fait notamment à l'école Il n'y a plus d'hésitation dans le tri sélectif, tout le monde respecte le tri (++) Tous les produits sont recyclables et réutilisables (y compris les déchets industriels) (++. L'Europe est plus exigeante sur cela Les systèmes de compost sont renforcés voire obligés. Il y a un centre de compost par quartier Une pression est exercée sur les supermarchés (système de taxes) pour qu'ils réduisent les déchets des produits qu'ils vendent (par exemple qu'ils demandent à leurs fournisseurs de faire des emballages recyclables) Les déchets sont transportés par aspiration en sous-sol Tri des déchets respecté par tous, c'est devenu obligatoire. Technologies réparables et recyclables Un minimum de déchets, tous valorisés Développer le compostage, créer des unités valorisantes de déchets. Minimisation des déchets, réutilisation de ses déchets Vide-ordure réintégré, le tri se ferait mieux, il n'y aurait plus 3 poubelles dans l'appartement (qui prennent de la place). Pour les nouveaux qui arrivent c'est plus simple et ils comprennent même s'il n'y a pas d'affichage mis en place.
	 Sur la production de produits jetables : Il y a moins d'emballage. Les systèmes d'emballages consignés ont été remis en place Les gobelets jetables sont interdits à la vente, et des gobelets réutilisables sont distribués à tous. Tous les habitants d'Est Ensemble ont leur gobelet dans leur sac Le plastique a disparu Tous les produits sont pensés pour être réparables
Consommation	 Sur une consommation plus locale et solidaire : Une consommation plus locale (++), avec moins de lieux de consommation massive, moins de centres commerciaux On réfléchit à ce que l'on a à proximité à quelques minutes de chez soi, quitte à sortir d'une logique de frontière entre communes ou entre Paris et Est Ensemble. On part des besoins des personnes et les territoires coopèrent pleinement On partage les richesses pour que tout le monde accède aux produits de bonne qualité

	 Une consommation solidaire avec la généralisation des frigos solidaires ou des systèmes "Too good to go" Des commerces de proximité + de circuits courts, + de vrac Changer nos habitudes d'achat. Développement des modes de collectes, de redistribution Changer notre mode d'alimentation (en favorisant les circuits courts et les productions autonomes, les produits locaux) Accès à des produits locaux, de saison, bios Économie du troc Les centres commerciaux développent la vente en vrac Un seul magasin suffit au lieu de 2 ou 3 au même endroit. Plus on a le choix, plus il y a de gaspillage. S'il n'y avait qu'un lieu, les habitants n'auraient pas le choix donc pas besoin de pression / de concurrence et il y aurait donc moins de consommation. S'il y a un monopole, il n'y a donc pas besoin de communication sur les produits donc moins d'achat et donc moins de gaspillage. Problème : peut-être que les prix augmenteraient. Point d'attention : "C'est un peu le modèle soviétique" Retour du troc. Problème pour ceux qui ne produisent rien. Donc ça fait partie du nouveau mode de consommation mais il n'y a pas que ça.
	 Sur la surconsommation : Il n'y a plus de surconsommation alimentaire, de vêtements, de produits high tech La surconsommation est remplacée par une consommation responsable Il n'y a plus de publicité : il n'y a plus de panneaux, prospectus, écrans, magazines Limite de la surconsommation au profit d'une consommation locale, de saison
Emploi / entreprises	 Il y a plus d'offres d'emploi Le travail technique, agricole et essentiel est revalorisé (++). Mise en place de forum des métiers pour découvrir d'autres métiers que le tertiaire Les entreprises contribuent mieux au territoire, sont intégrées / en harmonie. Mélange d'activités sur le territoire. Télétravail : mieux ou déshumanisation ? Le travail n'est pas uniquement marchand, le loisir est important, le spirituel. Décaler les heures de travail pour avoir moins de densité, flexibilité. Se faire former aux technologies de demain, aux nouveaux métiers (ex : nouveaux matériaux pour isoler les bâtiments, pour acquérir une certaine connaissance dans la rénovation.

	 Les citoyens sont mieux informés sur ces possibilités de formation Les formations plus ouvertes aux activités sensibles (arts, musique) Apprentissage au contact du réel plutôt que du théorique Nouvel équilibre entre le temps de travail et le temps personnel : centré sur le quotidien, le développement durable et la participation à la vie collective Temps de trajets réduits ou bien télétravail / jours de coworking Mon lieu de travail est vertueux en matière écologique Départ en vacances pas tout le monde en même temps pour éviter les bouchons etc
Transports	 D'une façon générale, il y a moins besoin de se déplacer car la ville est une ville de proximité, une ville du quart d'heure. Société plus harmonisée avec une cohabitation de tous les véhicules, du respect et où chacun a sa place. Proximité avec les commerces, l'administration Des modes de transport vert au quotidien et accessibles Meilleure circulation, apaisée, sans accident, à 30km/h max: on sait quand on part et quand on arrive. Sur les voitures individuelles: Il n'y a plus de voitures thermiques (++) / il y a moins de voitures thermiques (+) Il y a un parc de véhicules propres en libre-service 24h/24h La voiture électrique est développée Des encouragements financiers pour développer le covoiturage Il y a davantage de transports non-polluants Tous les véhicules circulent à 20 km/h ou moins Il y a beaucoup de journées sans voiture Déplacement en voiture seulement un jour sur deux, voire pas de voiture du tout Partage ou covoiturage de voitures électriques, hydrogènes autonomes Diminution des véhicules individuels motorisés Déplacement motorisé partagé: fin du véhicule individuel pour se déplacer, abonnement comme à la RATP: on dit où on est, où on va et possibilité de covoiturage par des navettes autonomes (comme à Vincennes) Le permis de conduire a disparu: plus besoin d'acheter de voiture / de financer une assurance etc Question des véhicules de fonction, adaptation des entreprises à un mode de transport plus propre et en commun.

Sur le vélo:

- On ne se déplace qu'en vélo (++)
- Les pistes cyclables sont protégées et continues

Sur les transports en commun :

- Les horaires des bus sont amplifiés
- Les transports en commun sont plus efficaces
- Les transports en commun sont gratuits
- Il y a des mini-navettes, qui se déplacent sur des rails avec de la végétalisation
- Les équipements de transports sont en sous-sols, ou semi-enterrés
- Il y a moins de centralisme sur Paris
- Développement du transport collectif / autopartage / covoiturage / réseau de pistes cyclable / vélo-cargo
- Accès à un réseau de transport collectif facilement.

Autres types de transports :

- Des téléphériques
- Pour les transports de marchandises, les poids lourds ne sont plus utilisés. Les rares poids lourds qui circulent sont électriques, mais sont plutôt privilégiés le train ou les péniches

Alimentation et agriculture

- L'exploitation agricole est raisonnée et raisonnable
- Le gaspillage alimentaire est limité (++) : les invendus sont redistribués et le gaspillage n'existe plus
- Le circuit de consommation est plus court (++)
- On ne pille pas un pays, on peut acheter ses produits si ça ne le pille pas
- On consomme moins de viande
- On a des garanties sur la bonne rémunération des producteurs
- Fermes "4 pour mille" : fermes qui favorisent la biodiversité (en opposition à la ferme des milles vaches)
- Sur le territoire, il y a plus d'espaces pour cultiver, quitte à réinvestir des lieux : cultures sur les toits des bâtiments
- Maraîchage en pleine terre, et chauffées par le soleil
- Alimentation plus saine, chacun aurait un bout de terrain pour cultiver, la ville met en place un potager commun où se servir.
- Mise en place de potager gratuits : chaque habitant a un bout de potage et peut cultiver (dans des parcs, à grande échelle, accessible)

	 Fruits et légumes: fraises / tomates etc, si on en veut toute l'année, quelle énergie nécessaire? Territoire autosuffisant dans sa production alimentaire et énergétique, production alimentaire plus naturelle. Changement de notre mode d'alimentation en favorisant les circuits courts et les productions économes en énergie, les produits locaux) Accès à un espace privatif pour cultiver ses propres légumes Consommation de viande et de poisson a diminué (mais on n'est pas vegan) Il n'y a plus de soucis de surpopulation ni de famine. La production est plus locale Il y a moins de pollution et donc il y aura plus de vitalité dans les produits (temps de transport réduit, cela garde les vitamines) Dans les cantines: La possibilité est donnée dans la restauration collective de manger moins de viande. Des plats végétariens sont proposés à tous les repas, ils sont mêmes obligatoires une fois par semaine Des denrées plus locales et sans produits transformés Il n'y a plus de cuisine individuelle, les gens consomment/vont manger dans une cantine d'immeuble. La cuisine en commun permet d'éviter le gaspillage Production dans les écoles quand il y a des cantines
Bâtiment et habitat	 Les logements existants sont gérés correctement et on sait le mesurer Il y a un équilibre entre domaine privé et public Les appartements et les bâtiments existants sont rénovés et correctement isolés (+++), grâce notamment à plus de subventions pour les bailleurs. Il y a donc moins de constructions neuves et les logements consomment donc moins, et les conditions de vie sont meilleures. L'habitat est digne et accessible pour tous (++) Il n'y a plus de logements vides Les surfaces d'habitat sont adaptées à la taille des ménages : la politique d'attribution des logements est plus personnalisée Il y a davantage de partage de l'habitat (comme les colocations) Les bâtiments sont tous équipés d'équipements d'énergies renouvelables Habitat décent pour tout le monde, aux normes (isolement), confortable Logements plus grands La densité est mieux vécue (elle n'a pas disparue mais elle est plus sereine) : harmonie et cohabitation

	 Des bâtiments économes en énergie et non polluants Travailler sur les PLU Habitat plus écologique et végétalisé. Utilisation de matériaux écologiques Tout sera automatisé (les installation sanitaires etc), il n'y aura plus besoin de faire appel à des plombiers / électriciens Les villes sont moins denses ou bien la densité est plus vivable. Acceptation plus facile des améliorations sur le plan urbanistique (récupération d'eau, câbles pour recharger les voitures électriques) Penser à des constructions qui respectent beaucoup plus la nature (toits aménagés avec de la verdure) L'habitat est adapté aux besoins personnels des individus
Education/ sensibilisation/ prise de conscience collective	Sur l'éducation : • Une meilleure éducation civique à l'école et à la maternelle qui prend en compte les sujets sociétaux, climatiques (+++), et la biodiversité. On enseigne comment vivre dans le respect de la nature • Les enseignants sont formés à ces questions • Education au numérique • 2 sessions d'écoles pour aller de paire avec le décalage des parents (flexibilité) • Les enfants seraient tous sensibilisés à une meilleure alimentation • L'écologie est une matière à part entière • Rues piétonnes avec un côté pour déposer les enfants à l'école, et l'autre côté avec des bacs / jardins / potager. On ne dépose plus les enfants en voiture à l'école. C'est plus ludique, plus écologie, moins de pollution. • Apprentissage du changement alimentaire : ils cuisinent ce qu'ils cultivent • Education accès sur le fonctionnement du système vivant • Encouragement à la responsabilisation écologique dès le plus jeune âge à l'école • L'éducation sera très différente, il y aura d'autres modèles (comme Montessouri etc) Sur la sensibilisation et la prise de conscience :
	 En 2041, nous sommes tous informés sur les bonnes pratiques On pense tous nos usages pour prendre en compte toute la ligne de vie d'un produit. Pour savoir si quelque chose va polluer, que l'on sache comment l'éviter
Pollution	 La population est en meilleure santé Dépollution de l'air, Dépollution sonore (++) notamment permise par l'utilisation de véhicules électriques et les vélos

	 Mécanisme de bonus avantageux pour les non pollueurs La pollution est inscrite dans le code pénal Les usines n'émettent pas ou moins de pollution, et celle-ci est filtrée Mise en place d'indicateurs CO2 pour évaluer le bilan carbone des villes Bonne qualité de l'air On évite de prendre les ressources de la terre et de polluer.
Energie	 On a éliminé les énergies fossiles, tout le monde utilise du non-carboné Il y a des datas centers locaux dont on récupère la chaleur pour produire de l'énergie Les sources d'énergies ont évolué: hydrogène (pas sûr), biomasse, énergie d'origine humaine Communautés autonomes. Récupération de l'énergie non-consommée et des eaux usées (qui produisent de l'énergie) + d'énergie naturelle (eau, soleil (Panneaux photovoltaïques), vent) Sobriété, basse consommation Trouver et privilégier une source d'énergie non-polluante (fusion nucléaire), à implanter sur le territoire d'Est Ensemble Favoriser les énergies vertes et locales Récupérer/recycler l'eau Auto-production individuelle, responsabilisation des consommateurs. Favoriser les énergies locales / vertes Chaque habitant est responsable de sa consommation (eau / énergie) Le circuit d'eau sanitaire utilise de l'eau récupérée, je gère ma consommation et je suis responsable Diminution de la consommation d'eau et d'énergie dans les habitations Répartition plus équitable des ressources Des routes qui captent l'énergie solaire + des voitures ce qui permet de recharger les voitures + les éclairages Moins d'utilisation d'énergie fossile, baisse du coût de l'énergie
Recherche	 La recherche porte sur l'alimentation, les énergies (renouvelables, nucléaire et hydrogène) On ne tourne pas le dos au progrès, mais la notion de progrès est différente : la science prend en compte pleinement le vivant, des solutions pour limiter les émissions, donner de l'espace aux animaux Le progrès donne des moyens raisonnables pour notre planète Société dans laquelle on fait confiance aux "gens qui savent" (scientifiques, chercheurs)

Travail, loisirs et activités citoyennes	 Les gens prennent le temps La répartition du travail est repensée : on travaille moins et le temps est donc libéré pour des actions citoyennes Les initiatives collectives sont favorisées : les jardins partagés (exemple des Incroyables comestibles²), la réutilisation de biens (vêtements, objets), les idées circulent Il est plus facile de tester des innovations Réaménagement du temps pour fluidifier les transports et avoir une ville plus paisible Communication : il y aura encore un mode de communication différent d'aujourd'hui. Les gens doivent avoir plus de temps pour eux-mêmes : métro/boulot/dodo c'est terminé. Prendre le temps de vivre, ralentir On fera moins de chose mais mieux, on aura plus de temps à consacrer à autre chose qu'au travail. Réduction du temps de travail
Services	 Sur le service de Poste en 2041 : il n'y a plus de timbres et plus d'emballage en carton Augmentation des amplitudes horaires des services publiques (notamment le samedi et le dimanche) pour lisser les flux d'activités hebdomadaires Il y a un équilibre des services sur le territoire Des systèmes de soin au local Des lieux de rencontres culturelles nombreux et variés Moins de procédures administratives (c'est accepté de façon automatique donc c'est moins contraignant). Facilite le mode de vie des usagers.
Gouvernance et système politique	 Les politiques sont orientées côté vert et les décideurs font ce qu'ils disent et disent ce qu'ils font On aura pris exemple sur les bonnes pratiques dans les autres pays En 2041, nous vivons dans un monde et sur un territoire dans lequel l'Etat, les collectivités, les lois jouent un rôle plus important, est plus interventionniste (++) Une plus forte législation sur les pollueurs On évite la guerre entre pays.
Participation et engagement citoyen	 La parole citoyenne est remise au cœur des prises de décision, il y a un meilleur partage et une écoute des élus avec les citoyens Amélioration du process de qualification des projets sur le long terme

² Mouvement originaire d'Angleterre qui promouvoie l'agriculture urbaine et au partage des récoltes

	 Débat : rendre obligatoire la participation à la vie de la cité ? Des principes de décisions participatives, implique les citoyens en amont Des associations en tissus associatif efficace Participation obligatoire ?
Valeurs de société	 Un monde fédéré et qui crée du lien Un monde où chacun se mobilise sur son territoire Un monde moins égoïste : "je n'hérite pas de la terre, je l'emprunte" Respect Solidarité (+++), et notamment entre les pays riches et les pays pauvres Egalité Entraide (++) Générosité Retour au collectif (++) Nous ne vivons plus dans une société capitaliste Echange et diffusion des idées relatives à la lutte contre les changements climatiques Inclusion : la société intègre les différences et notamment le handicap est normalisé (++) Il y a une prise de conscience mondiale des enjeux climatiques une ville plus conviviale, de proximité, de communauté, de partage. Harmonie / cohabitation Il n'y a plus d'agressivité speed, - de stress L'être humain a plus de temps libre Vie en harmonie, cohésion, joie de vivre Partage Consommation responsable, éducation à ça, responsabilisation de la société, sobriété + de solidarité entre les gens, + grand soucis du collectif. Mode de vie en adéquation avec la nature, il faudra peut-être réduire notre confort pour y arriver. Allier ambition humaine avec la planète L'idéal n'est pas forcément une ville avec de la haute technologie mais avec une société beaucoup plus en harmonie, vivre avec la nature. Beaucoup plus de communication entre les gens (cuisines partagées, lieux de vie, jardins partagés). Création de +

d'espaces de rencontre, de lieux de communication

- Responsabilisation des habitants
- Être soi-même, dans l'écoute, connecté à son environnement. Avoir une vraie identité en tant qu'être humain (s'accorder du temps)
- Faire moins pour faire mieux
- L'être humain est acteur de tout
- Moins de pressions sociales, avoir + de choix.

Visions d'avenirs redoutés

Est Ensemble est balayé par une tempête de sable depuis plusieurs mois maintenant. Il devient difficile de se déplacer à l'extérieur, l'air est de toute manière irrespirable et les embouteillages causés par la panique générale et l'afflux massif de réfugiés climatiques n'arrangent rien. Alignés par deux, seuls les ouvriers des usines de charbon et d'acier sont autorisés à se déplacer en groupe.

Les quelques îlots de verdure qui restent sont pris d'assaut par les habitants, qui tentent, tant bien que mal, de survivre dans ce chaos social. Le chacun pour soi est devenu la norme et on ne peut compter que sur soi-même pour trouver de quoi se sustenter. Avec l'utilisation massive des pesticides dans les champs, la consommation du blé, des légumes ou des fruits est devenue impropre. L'eau du robinet n'est plus potable et le canal de l'Ourcq est tellement pollué que les poissons n'ont pas survécu. Certains habitants en sont réduits à fouiller les déchets qui jonchent la rue ; les plus chanceux ont accès aux plats sous vide préparés par les usines du coin et livrés par drone. Cela n'a aucun goût, mais c'est déjà ça.

De sa fenêtre, Sami essaye d'apercevoir un bout de ciel gris mais les innombrables constructions en hauteur l'en empêchent de même que la fumée noire recrachée non-stop par les usines de charbon. En revanche, il voit bien l'intérieur de l'immeuble collé au sien et cette famille contrainte de loger à cinq dans une seule pièce. Les logements sociaux n'ont pas été rénovés depuis plusieurs années et ce sont de vraies passoires thermiques. Chaud en été, froid en hiver même si les saisons ne signifient plus grand-chose avec la multiplication des catastrophes naturelles.

Pour éviter de dormir dans un des bidonvilles du territoire, Sami vend, sous le manteau, des masques qu'ils récupèrent dans les poubelles des hôpitaux privés et qu'il lave. Avec les maladies chroniques et respiratoires qui touchent l'ensemble de la population, il s'en sort. Il doit à tout prix trouver des lunettes pour le protéger du sable qui brûle les yeux. Et des chaussures spéciales pour éviter que ses pieds ne collent trop aux flaques de pétrole présentes dans toutes les rues de la ville. Mais aujourd'hui, il se planque. Le pouvoir a activé toutes les caméras de la ville pour traquer les habitants qui font du troc ou du marché parallèle.

Les logements neufs, quant à eux, tout de béton sont inabordables et seules les plus riches peuvent y accéder. C'est le cas de la famille Z. Le papa conçoit des robots pour remplacer les services publics et certains métiers : robots-conducteurs, robots-maçons, robots-médecins et tout récemment robots-professeurs des écoles. Avec sa femme et ses enfants, ils ont décidé de se payer un voyage virtuel. Avec leur casque, ils iront en Bretagne pour pêcher virtuellement des crevettes à l'épuisette. Une occasion aussi de se retrouver en famille! C'est la première fois que les enfants verront la couleur de la mer d'avant et les poissons.

Thématique	Notre vision cauchemardesque du territoire
	En noir : exercice centré sur le point de vue du vivant et de la 7e génération En rouge : exercice centré sur le vivant puis une vision de 2041
Aménagement/urbanisation du territoire	 Population plus dense, habitations pas conformes, vétustes Constructions anarchiques, immeuble contre immeuble (++) Moins d'espaces verts et publics Moins d'espaces partagés Besoin de beaucoup de logements Déchets (++++): Plus assez de déchèteries sur le territoire pour recycler les déchets, il y a des déchets sauvages et des nuisibles partout sur le territoire, de plus en plus d'insalubrités, des rats peupleront le territoire d'Est Ensemble. Zones industrielles abandonnées Densification du périurbain, sans transports adaptés, sans location pour les jeunes Les constructions ne sont pas respectueuses de l'environnement
Robotisation/technologie	 Automatisation et intelligence artificielle causent des problèmes de chômage Commerces en ligne, disparition des commerces de proximité donc moins d'emplois sur le territoire (++) Augmentation des échanges en ligne (télétravail, loisirs en ligne, disparition des équipements publics, médiathèque et culture uniquement en ligne, généralisation du click and collect partout) ce qui augmente la consommation des ménages Robots dans les rues à la place des facteurs La technologie prive les citoyens d'activités physiques, mauvaise santé La technologie est mauvaise pour l'humain mais aussi pour le vivant Les appareils ont une obsolescence programmée mais la société continue à pousser à acheter du neuf et à consommer Tout est livré par drone, les humains ne se déplacent plus

	- Les services publics sont entièrement numérisés, il n'y a plus d'humain, juste une machine qui répond automatiquement
Ressources naturelles	 Pollution de l'eau Il n'y a plus d'accès à l'eau potable, disparition de la vie car l'eau est au centre de nos vies. L'eau n'a pas été économisée, il n'y a plus d'eau, plus de rivière, l'eau de mer est réutilisée, guerre de l'eau L'air sera tellement pollué et de mauvaise qualité que les humains devront utiliser des oxygènes portatif
Société inégalitaire	 Seulement les personnes qui auront les moyens seront là (pour se payer un véhicule, un logement), les classes moyennes auront été chassées du territoire avec un niveau de vie restreint. Les classes moyennes obligées de quitter le territoire et d'être relogées dans des bidonvilles avec des niveaux de vie très précaires. Toutes les cités de logements sociaux près des transports en commun seraient revendues à la promotion immobilière. Il n'y aura plus que des couples aisés sur le territoire. Les personnes précaires doivent partir plus loin, les écarts sociaux sont creusés, la classe moyenne aura disparu. Plus on s'éloigne du territoire, plus on est dans des classes populaires. Dans les milieux aisés les riches vont dans des écoles privées, l'école publique n'existe plus et les enfants les plus précaires ne vont plus à l'école Les plus riches auront accès à une métasphère : une réalité virtuelle qui restituerait les sensations d'autrefois, dans laquelle ils pourront faire des voyages virtuels, avoir accès au vrai goût des aliments Montée du chacun pour soi Chaos social : repli sur soi, les communautés peuvent se réserver des zones, agressivité généralisée Il y a une perte de mixité dans l'éducation, il y a plus d'écoles privées Restrictions des libertés Ceux qui détiennent le savoir détiennent le pouvoir : les humains seront égoïstes et égocentriques, les nouveaux savoirs seront négociés Valeurs : individualisme ++, égoïsme ++, colère et haine, communautarisme, anarchie (recul démocratique) On passe plus de temps à l'intérieur qu'à l'extérieur, moins de relations sociales (++) Les loisirs doivent se faire obligatoirement dans des lieux clos, dans des salles car trop de pollution, loisirs extérieurs et en dehors du territoire

	 La société est marchandisée et dominée par le flicage Loisirs uniquement pour ceux qui en ont les moyens Les citoyens sont pucés, tracés Des catastrophes naturelles sont simulées pour augmenter la peur dans la population et susciter le besoin
Gouvernance	 Court termisme politique et intérêt individuel des personnalités politiques Des groupes de résistants à cette société cauchemardesque s'organisent sur le territoire : pour le pouvoir en place, ce sont des terroristes, pour la population, ils aident et distribuent de la nourriture. Conflits urbains sur le territoire
Alimentation et agriculture	 Il n'y aura plus d'animaux, plus d'espèces vivantes donc un maillon de la chaine alimentaire sera détruit Aliments transformés (++): On devra se nourrir autrement, nourriture synthétique et c'est terrible car nous n'avons plus de lien avec notre sol, notre terre, plus de gout, plus de plaisir, de moins en moins de sensations, perte de sens de l'existence et dépressions Agriculteurs pillés et chassés hors du territoire Pas d'espaces de production alimentaires, tous les aliments viennent de loin Rien n'est modifié : la production des fruits et légumes utilise toujours des produits chimiques Viande animale : les excès de la production continuent
Transport	 Il n'y aura plus de ressources fossiles donc on devra se déplacer à pieds, en cheval, avec des voitures volantes, avec un transport très restreint Beaucoup d'engorgements, d'embouteillages, manque d'accès aux grands axes Véhicules très polluants, peu de véhicules électriques Se déplacer en vélo n'est presque plus possible car l'air sera trop pollué
Conséquences néfastes des changements climatiques	 Les catastrophes naturelles seront amplifiées et de plus en plus extrêmes (++): chaleurs extrêmes, beaucoup d'orages, pluies acides, enfouissement des déchets nucléaires sous les immeubles, les gens sont sous cloche, dans des bulles Sécheresse (notamment du canal) (++) Problèmes de santé dus au changement climatique Augmentation de maladies (++++), allergies respiratoires à cause de la pollution, des fortes chaleurs qui ont des impacts très négatifs sur la santé, plus assez d'hôpitaux sur le territoire pour accueillir tous les malades, débordement

	de la demande les médesins ne veulent plus s'installer sur le territoire, les hânitaux publies p'evistant plus, il p'u s
	de la demande, les médecins ne veulent plus s'installer sur le territoire, les hôpitaux publics n'existent plus, il n'y a plus de médecins dans les quartiers populaires
	- Pandémies à répétition (++)
	- Diminution de la population à cause des maladies
	- Famine
	 Dérèglements climatiques énormes (la Seine aura débordé, répercutions via le Canal, le territoire est inondé et les habitants forcés de quitter leurs habitations, déplacements de population)
	 Augmentation de l'accueil des réfugiés climatiques à la recherche d'un eldorado et surpopulation avec anarchie pour le logement (++)
	- Guerres civiles pour accéder aux ressources qui deviennent rares (dont l'eau potable) ++
	- Augmentation de la mortalité
	- Les nappes phréatiques seront polluées en totalité
Biodiversité	 Manque d'oxygène, plus d'arbres, plus de photosynthèse Disparition des espèces à cause de la pollution, du réchauffement (++), disparition des poissons car l'eau est trop
	polluée
	 La terre n'arrive plus à se régénérer, les écosystèmes disparaissent Aucune nature
	- Suppression de la nature sauvage
	- Il n'y a plus de nature en ville, plus de potagers, plus de friches, plus rien qui n'est pas productif
	- Les populations ne prennent pas soin de la biodiversité
Travail et emploi	 Il n'y aura plus de travail, les machines finiront le travail à la place des humains. Il y aura plus de chômage, plus de résistance sociale. Ceux qui travaillent ne feront que ça, plus de vie sociale, le personnel est corvéable à merci Il n'y a plus de fracture entre le domicile et le travail
	- L'industrie pharmaceutique subsistera pour résister à tout cela
Energie	- Développement du nucléaire
	- Accidents nucléaires à répétition

- Il n'y a plus d'énergie fossile

Travail sur les pistes d'action

Le dimanche, les participants de la Convention ont débuté leur travail de rédaction de pistes d'actions pour répondre aux enjeux du territoire et réalisé le territoire qu'ils désirent collectivement. Les propositions ont été reclassées selon les catégories suivantes afin de faciliter la lecture et le travail futur.

1)	Un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il utilise	31
	THÈME 1 : Maximiser l'utilisation des énergies renouvelables et économiser l'énergie	31
	THÈME 2 : Cycle de vie et de réutilisation d'un produit	34
2) tr	Un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux ansports et aux services	x 38
	THÈME 3 : Habitat et bâtiment	38
	THÈME 4 : Biodiversité et aménagement du territoire	42
	THÈME 5 : Massifier les mobilités actives	46
	THÈME 6 : Abandon progressif de la voiture individuelle et des véhicules à essence - Mobilité (transports en commun et voiture)	s 48
3) ei	Un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les njeux écologiques	s 52
	THÈME 7 : Alimentation et agriculture	52
	THÈME 8 : Secteur privé - transformation des activités	56
	THÈME 9 : Emploi et activités de l'économie sociale et solidaire	58
	THÈME 10 : Innovation et numérique	61
	THÈME 11 : Gouvernance et citoyenneté	63
	THÈME 12 : Education et sensibilisation	66

1) Un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il utilise

Dans cette catégorie, sont regroupés les sujets qui concernent la manière dont les citoyens veulent utiliser de la manière la plus responsable et respectueuse possible les ressources dont le territoire dispose et comment il valorise les déchets.

THÈME 1 : Maximiser l'utilisation des énergies renouvelables et économiser l'énergie

L'objectif de cette thématique est de développer les énergies renouvelables autant que possible dans le territoire (recours à la géothermie, pose de panneaux photovoltaïques...). Elle est également reliée aux propositions pour l'habitat et les bâtiments pour maîtriser nos consommations d'énergie, dans les logements mais aussi dans les équipements publics (en rénovant les bâtiments, en achetant de l'énergie verte pour l'éclairage public par exemple).

Piste 1.1

Objectif / ambition globale :

S'appuyer au maximum sur les ressources d'énergies renouvelables du territoire et collectiviser à chaque fois que c'est possible pour utiliser la géothermie.

Maîtriser la consommation d'énergie dans les logements.

Propositions d'actions :

- Réaliser un audit de l'ensemble des capacités du territoire en énergie renouvelables
- Identifier l'ensemble des surfaces de toiture qui peuvent accueillir des panneaux solaires la structure de certains bâtiments et toits ne peut en effet pas supporter des panneaux solaires.
- Nous avons appris lors de nos échanges avec différents experts que le territoire a un potentiel important en géothermie
- Investiguer les capacités en énergie éolienne
- Utilisation de la biomasse pour produire de l'énergie

Pourquoi c'est important :

Pour avoir une action locale exemplaire au niveau national sur ce thème essentiel. Pour le logement, c'est très important d'avoir un regard sur les impacts sociaux localement pour mettre en oeuvre une réhabilitation énergétique de tous les logements.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

Au travers de la visite d'une école, les participants ont appris que 200 mètres carrés de panneaux sur les toits permettent d'alimenter 13 logements. Si on s'appuie sur tous les toits qui peuvent accueillir des panneaux

photovoltaïques, quelle production peut-on atteindre à Est Ensemble ? Si l'on s'appuie uniquement sur les toits de bâtiments publics ?

Y a-t-il des ressources hydrauliques dans le territoire ? Peut-on mettre des turbines aux écluses du canal ?

Est-il possible d'installer des éoliennes adaptées au milieu urbain même pour une production modeste ? Elles doivent être en effet silencieuses.

Piste 1.2

Objectif / ambition globale :

Des services publics moteurs de la transition énergétique au travers des investissements qui prennent en compte cet aspect, de bâtiments publics exemplaires et de l'achat d'énergies renouvelables

Propositions d'actions :

- Systématiser l'utilisation d'énergies renouvelables par exemple pour les éclairages publics.
- Avoir des équipements auto alimentés en énergie (totalement ou partiellement) : par exemple avec des petits panneaux solaires sur des équipements publics (feux de signalisation...)

Pourquoi c'est important :

C'est en commençant par les services publics et par des solutions accessibles que l'on accélère la tendance et les changements. Les services publics doivent être moteurs par l'investissement et être exemplaires.

Piste 1.3

Objectif / ambition globale :

Généraliser la géothermie avec un réseau de géothermie qui s'appuie sur toutes les capacités du territoire

Propositions d'actions :

Il faut identifier et valoriser les différentes sources de chaleur :

- Les eaux usées et les déchets qui génèrent de la chaleur ;
- Utiliser les déchets comme ressource énergétique : comme à Fontenay au bois, avoir une centrale de chauffage urbain qui fonctionne avec des déchets.
- Des productions soient existantes ou recentralisées dans le territoire (data center par exemple sous les bâtiments, les nouvelles constructions) dont la chaleur peut être utilisée
- Il faut aussi anticiper cette généralisation et dès aujourd'hui que les nouvelles constructions, les réhabilitations et autres investissements liés au chauffage prennent en compte l'arrivée prochaine de cette source de chaleur.

Piste 1.4

Objectif / ambition globale:

Utiliser toutes les surfaces qui peuvent accueillir des panneaux photovoltaïques

Propositions d'actions :

Généraliser les panneaux solaires sur toutes les structures/ bâtiments et toits qui peuvent en accueillir

Pourquoi c'est important :

Sur la base de l'exemple d'une association aux Lilas, on sait que le bilan économique de l'installation de panneaux solaires est déjà positif. Il n'y a ainsi aucune raison de ne pas aller vers cela pour prendre en compte les enjeux écologiques.

Par ailleurs, en cas de surproduction, EDF rachète les surplus.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

Le photovoltaïque est-il propre ? Des participants partagent sur la base d'échanges avec des experts, que même des panneaux importés ont un bilan positif en termes d'émission de GES.

Piste 1.5

Objectif / ambition globale :

Limiter les pertes d'énergie de bâtiments notamment par l'isolation et la qualité des équipements électriques (voir aussi habitat)

Propositions d'actions :

Voir propositions sur les logements et le bâtiment.

Il faut notamment s'appuyer pour les particuliers, comme tout le monde, sur un conseil de qualité pour aider aux transformations. Il y a des experts mobilisables qui existent (par exemple l'ALEC MVE) qui donnent des conseils et aident à bénéficier des subventions.

Pourquoi c'est important :

Changer le chauffage dans les bâtiments existants et très important, c'est un très grand levier pour baisser la consommation. Si l'on se concentre sur le neuf, cela concerne très peu de logements/ bâtiments

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

A-t-on les moyens de changer le chauffage massivement dans les bâtiments existants ? C'est très coûteux. Il y a des résistances sur notre rapport au confort. Dans notre quotidien, l'énergie ne veut rien dire. Consommer moins par les usages, ce n'est pas seulement être sensibilisé au sujet, c'est vraiment changer notre rapport au confort. Par exemple, quand on déménage, on adapte notre comportement au logement. Il faut au contraire pouvoir adapter le logement à nos comportements et à notre objectif de limiter notre consommation. Cependant cette approche centrée sur nos usages a peu d'effet. Des études ont montré qu'il est beaucoup plus efficace de faire des objets moins gourmands en énergie. Il y a vraiment une décorrélation entre les valeurs/la sensibilisation et les comportements en lien avec la consommation d'énergie.

THÈME 2 : Cycle de vie et de réutilisation d'un produit

L'objectif de cette thématique est de prendre en compte le cycle de vie des produits pour réduire les déchets, en luttant contre l'obsolescence programmée, en formant à la réparation et à la réutilisation des objets, en sensibilisant ou punissant les personnes qui ne respectent pas les règles de tri. L'objectif final est de faire d'Est Ensemble un territoire zéro déchets (plastiques, alimentaires...). Audelà du cycle de vie, nous devons aussi penser l'utilité des objets, nous constatons que beaucoup de choses sont produites alors même que nous n'en avons pas besoin.

Piste 2.1

<u>Objectif / ambition</u> : Lutter contre l'obsolescence programmée et former à la réparation et la réutilisation des objets

Propositions d'actions :

- Développer par des aides financières les ressourceries, les lieux de réparation et de réemploi sur le territoire. Des ateliers associatifs (ou autre forme juridique) pourraient y être mis en place, avec insertion ou non. Il faut également communiquer (via flyers, affichage publics, réseaux sociaux) auprès de la population sur les bienfaits de ce type de lieux, notamment l'économie de coûts que cela peut engendrer
- Multiplier les points collectifs de collecte d'objets pour les réparer et les réutiliser
- Former les jeunes à la réparation d'objets par exemple à l'école ou lors d'ateliers pendant les vacances scolaires.
- Sensibiliser au gaspillage (alimentation, eau), à la transformation des aliments, à la conservation des aliments
- Valoriser les initiatives, les associations, les structures de l'économie sociale et solidaire
- Généraliser l'indice de réparabilité des objets : combien coûte la réparation, le temps que prendrait la réparation, etc.
- Créer des lieux de mise à disposition de meubles et d'objets où chacun peut prendre et laisser des objets/matériaux
- Favoriser les brocantes pour faciliter le réemploi

Pourquoi c'est important :

Pour responsabiliser la consommation, réfléchir à ce dont on a vraiment besoin. Pour lutter contre la société de consommation qui pousse sans cesse à acheter du neuf alors que réutiliser des objets a beaucoup d'avantages : produire moins mais mieux, économiser de l'argent en achetant moins cher, pousser les valeurs de partage, revaloriser des objets qui ne sont pas encore des déchets, réduire nos déchets.

C'est important pour que les populations n'aient plus honte d'avoir des habits / objets déjà utilisés / pas neufs et favoriser davantage les systèmes d'échange et de don.

Points d'interrogation / Réserves

- Grands principes sur la publicité et de sortir de ce modèle de surconsommation, on est tous d'accord, mais quelles actions concrètes notamment dans un contexte de lois nationales et de mondialisation ?

Piste 2.2

Objectif / ambition globale : Faire d'Est Ensemble un territoire emblématique du zéro déchet

Propositions d'actions :

- Mettre en place le tri sélectif systématique sur le territoire, avec plus de poubelles, s'assurer que toutes les poubelles publiques du territoire soient bien triées.
- Généraliser la collecte des déchets par aspiration comme à Romainville où il n'y a pas de bennes à ordure et pas de ramassage par camion. Ce système permettrait de construire un réseau entre villes de gestion des déchets et de réduire les émissions des camions qui passent actuellement faire le ramassage.
- Généraliser des bacs de composts collectifs sur tout le territoire qui seraient gérés par des associations, ce qui créerait de l'emploi notamment pour l'entretien et l'exploitation de la filière compost. Certaines villes comme Les Lilas en ont déjà mis à disposition des citoyens, il serait bénéfique de les généraliser à l'échelle de chaque ville. De l'énergie pourrait être produite à partir de la collecte des composteurs (par la méthanisation). C'est important pour limiter les déchets, produire de l'énergie, créer des moments de partage entre habitants d'un quartier. C'est important de le faire en collectif car bon nombre d'habitants d'Est Ensemble habitent dans de petits logements, en appartement et ils n'ont pas l'opportunité d'avoir un compost par ménage. Cela permettrait également de faire des économies, plus besoin d'acheter d'engrais pour les agriculteurs, ils seront fabriqués grâce aux composts.
- Prendre chaque année un engagement fort pour aller vers le zéro déchet (par exemple : première année zéro gobelet, deuxième année zéro plastique, etc)
- Mettre en place le système de consignes des emballages (canettes en aluminium, bouteilles en verre ou en plastique recyclable), rendre accessible à tout le monde les déchèteries dans lesquelles on reçoit de l'argent en échange des consignes car cela peut motiver la population
- Taxer le suremballage pour le bannir et minimiser l'emballage des produits, obliger les fournisseurs à réduire les emballages et mise en place de contrôle pour limiter leur utilisation
- Rémunérer des citoyens pour nettoyer les rues et ramasser les déchets

Pourquoi c'est important :

Pour démontrer la volonté forte d'Est Ensemble de s'engager sur des initiatives courageuses et traduire cet engagement par des actions coup de poing qui rendent visible le territoire. Réduire la quantité des déchets, l'utilisation des ressources et la production de plastique sur le territoire.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions :

- Débat, notamment sur la faisabilité de l'action "stop plastique"

Piste 2.3

Objectif / ambition globale : Sensibiliser ou sanctionner pour inciter au tri des déchets ?

Propositions d'actions:

Sensibiliser...

- Responsabiliser les bailleurs et leurs agents à propos du tri sélectif en les formant. De cette manière, les agents et gardiens auront un rôle formateur et pédagogique auprès des habitants. C'est important car les résidences génèrent beaucoup de déchets et les bailleurs ont une responsabilité dans les questions de la chaîne de tri et de déchets, pour responsabiliser les locataires
- Equiper tous les locataires avec des poubelles de tri sélectif sur lesquelles les explications sont claires et explicites
- Sensibiliser à la règle des 5 R : refuser d'acheter du neuf, réduire les besoins, réutiliser ce qui peut l'être, réparer, recycler
- Sensibiliser au tri sélectif à l'école car les enfants peuvent apporter de l'information à leurs parents et introduire les bonnes pratiques dans le foyer. Favoriser le tri et la bonne gestion des déchets dans les programmes scolaires.
- Développer un pôle de recherche sur le recyclage pour trouver de nouvelles techniques innovantes pour recycler tous les déchets ainsi que des recherches sur de nouvelles matières premières (par exemple l'utilisation d'algues pour les produits cosmétiques). Des pépinières d'entreprises et doctorants pourraient également travailler avec des chercheurs sur ces sujets. Il faudrait également que les résultats de ces recherches soient publiés et vulgarisés pour que les habitants puissent en avoir connaissance, les comprendre, y être sensibilisés.
- Mettre en place un système de gratification pour sensibiliser les citoyens en leur offrant des gratifications en échange de gestes écologiques (par exemple des bons d'achat pour le recyclage des bouteilles et canettes comme au Canada) ou recevoir des places de cinémas ou des bons d'achat en échange de travaux d'intérêts généraux écologiques

Sanctionner...

- Intensifier les contrôles sur les dépôts sauvages
- Donner des amendes aux personnes qui ne trient pas leurs déchets
- Mettre en place un système d'identification des poubelles pour tracer les habitants, des caméras de surveillance

Pourquoi c'est important :

C'est important pour encourager les habitants à trier leurs déchets, réduire le gaspillage et limiter les déchets.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions :

- Les gardiens peuvent faire leur possible pour sensibiliser mais le civisme relèvera toujours de la responsabilité individuelle)
- Comment sensibiliser ? Inciter ou contraindre pour s'assurer que tous les habitants respectent le tri ? Concernant les contraintes, il est difficile d'imaginer de vivre dans une société de surveillance, contraire

aux principes de l'écologie. Il faut une approche positive. Il faut expliquer avant de réprimer. Sanctionner trop tôt n'est pas une bonne approche si on ne fait pas d'effort pour sensibiliser les gens d'abord.

2) Un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux transports et aux services

Dans cette catégorie, sont regroupés les sujets qui concernent la manière dont les citoyens vivent l'espace public et privé, notamment autour de l'habitat, de l'équilibre social, des déplacements et des équipements.

THÈME 3 : Habitat et bâtiment

L'objectif global de cette thématique est de faire d'Est Ensemble un territoire sur lequel tous les bâtiments et logements sont rénovés et construits en matériaux respectueux de l'environnement. Cette thématique est un levier important pour répondre aux injustices très fortes présentes sur le territoire et limiter les dépenses d'énergie liées notamment au chauffage et à la climatisation.

Piste n°3.1

Objectif / ambition globale : Rénover (notamment énergétiquement) tout le parc immobilier existant du territoire privé et public

- Déjà s'appuyer sur ce qui existe : mieux communiquer auprès des propriétaires sur les aides disponibles à la rénovation;
- Mettre en place un programme de rénovation/réhabilitation des logements obligatoire après un état des lieux proposés par les services d'Est Ensemble avec des dates butoires
- Rénover les immeubles dans toute leur complexité: isolation thermique (notamment avec la paille, qui réduit les coûts, est produite localement), changement des menuiseries, vérification structurelle, renouvellement des systèmes électriques (pour qu'ils consomment moins - nous avons appris qu'il vaut mieux mettre du neuf qui consomme peu que garder un vieil appareil),
- Avancer le coût des travaux par l'Etat? /ou proposer des aides financières d'Est Ensemble pour les ménages les plus précaires et échelonner les remboursements (utilisation des économies d'énergie pour financer les travaux)
- Reloger les personnes dont les logements seront rénovés énergétiquement pour éviter leur exclusion
- Accompagner les changements de modes de chauffage énergivores vers des modes de chauffage vertueux, par exemple par le développement de réseaux de chaleur urbains (voir thème énergie).
- Encadrer les rénovations énergétiques en faisant appel à des entreprises d'Est Ensemble pour que cela ait aussi des retombées économiques et d'emploi et que ces entreprises se spécialisent dans des activités de transition (à lier avec la formation de ces professionnels)

Pourquoi c'est important :

C'est important pour rendre le logement existant sain, favoriser la mixité sociale des quartiers, améliorer l'image d'Est Ensemble. Lancer des travaux de rénovation permettra également la création d'emplois autour de la rénovation (pas seulement énergétique).

C'est important car ⅓ des habitants du territoire sont en situation de précarité énergétique et ce n'est pas acceptable. Le but est d'éviter les conséquences d'une mauvaise isolation (par exemple acheter des chauffages d'appoint car il fait trop froid dans un logement) qui produit des émissions de gaz à effet de serre. Nous savons que c'est un levier essentiel de la transition écologique. "L'énergie la moins coûteuse est celle qu'on ne consomme pas"

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

- Que peut-on faire pour le parc pavillonnaire ?
- Quels sont les leviers pour l'habitat privé indigne et l'ensemble des bâtiments privés inefficaces énergétiquement
- Les collectivités peuvent-elles produire une réglementation pour interdire les chaudières à gaz ?

Piste n°3.2:

Objectif / ambition globale : Construire uniquement des nouveaux bâtiments et logements qui intègrent systématiquement les enjeux climatiques

- Récupérer systématiquement l'eau de pluie dans les nouvelles constructions pour l'usage du bâtiment (eau des toilettes, arrosage) ou de services publics (nettoyage des rues, eau utilisée par les pompiers,...) nous savons que la ressource en eau est rare
- Végétaliser les bâtiments publics et privés lorsque c'est possible et pertinent, y créer des refuges/niches à insectes, développer l'agriculture urbaine sur les toits. Informer les usagers sur ces actions.
- Utiliser des énergies renouvelables dans les nouveaux logements, avec une production d'énergie sur place (panneaux solaires, géothermie,...)
- Utiliser la paille pour l'isolation dans les nouveaux logements: la paille est disponible sur le territoire, est moins coûteuse du fait du circuit d'approvisionnement court et retient du CO2 au lieu d'en produire et techniquement peu compliquée à exploiter donc génératrice d'emplois sur le territoire.
- Obliger les bailleurs sociaux et privés à respecter les normes environnementales existantes;
- Aider les futurs projets d'habitat participatifs (accompagnement, informations, création d'un réseau), de logements solidaires et partagés. Mise à disposition d'appartements

communs avec des pièces partagées au niveau de l'immeuble pour une utilisation ponctuelle et palier à certains besoins ;

Pourquoi c'est important :

Pour améliorer le bien être des habitants dans leur logement, faire des économies énergétiques et financières, avoir un entretien des équipements, développer la production locale.

Il est essentiel aujourd'hui de préserver au maximum les ressources de la Terre. Il n'y a aucune obligation aujourd'hui pour récupérer les eaux de pluie et il est important de trouver des solutions alternatives.

Par ailleurs, pour permettre à la biodiversité de prendre davantage sa place, il faut utiliser les espaces disponibles sur les toits, les façades, à l'extérieur ou notamment les plantes pourront s'installer et se développer librement.

Le ressenti du réchauffement climatique peut être limité en végétalisant beaucoup l'espace, audelà de la biodiversité, la végétalisation nous protège.

Il est important que les 9 villes d'Est Ensemble soient sur la même dynamique et objectif commun.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

Attention à l'entretien des panneaux solaires. Qu'est-ce que cela implique ? Comment arbitrer entre un toit végétalisé ou un potager sur le toit et des panneaux solaires ?

Piste n°3.3:

Objectif / ambition globale : Mettre en place une charte de l'habitat d'Est Ensemble pour que les parties prenantes se mettent d'accord sur les droits et obligations de chacun (les parties prenantes : services d'Est Ensemble, les bailleurs (privés et publics), les élus municipaux, les associations de locataires, les syndicats de copropriétés aux enjeux climatiques dans l'habitat) Cette charte arrêtera les engagements de toutes et tous pour prendre en compte l'objectif de neutralité carbone, de respect de la biodiversité et de mixité sociale notamment. Cette charte permettra de coordonner les différents aspects de la transition qui concerne les bâtiments d'habitat : énergie, isolation, modes de vie collectifs respectueux, mixité, activités partagées (potagers?), économie sociale et solidaire,...

- Les marchés publics pourraient être bloqués en cas de non-respect de la charte de l'habitat
- Contraindre les bailleurs avec des amendes si les services ne sont pas réalisés
- Imposer aux mairies de prendre des mesures contre le mal logement: gel de l'inflation des loyers, lutte contre la spéculation, création de droits sociaux
- Obliger la mise aux normes immédiate des logements
- Organiser des tables rondes trimestrielles entre les parties prenantes avec un registre de locataires pour le suivi des actions faites

- Etat des lieux au niveau du territoire avec une réunion obligatoire d'information aux locataires avec une fiche d'identité du logement (énergie, équipement,...)
- Changer l'attribution des logements sociaux pour avoir plus de mixité sur le territoire

Pourquoi c'est important :

Car le logement est la base, le centre de la vie, chacun a droit à un logement décent, qui lutte contre le gaspillage (énergie, déchets...).

Piste n°3.4:

Objectif / ambition globale : Ne plus avoir de personnes sans-abris ni de logements vacants dans le territoire

Propositions d'actions :

- Reloger les sans-abris dans des logements vacants, réinvestir et réhabiliter les bâtiments vides à destination de ces personnes (usines, logements, bureaux,...)
- Réhabiliter les logements vacants pour les remettre "dans le circuit". Au bout d'un certain temps de vacance de certains logements, mettre en place une obligation d'attribution du logement pour des activités du territoire (par exemple associations)

Pourquoi c'est important :

Car la réhabilitation de locaux vides permet de produire moins et a moins d'impact que la création de logements neufs (laisse notamment des friches).

C'est important pour continuer à garder une solidarité avec ceux qui n'ont pas de toit. S'occuper des mesures concrètes contre le réchauffement climatique ne nous permet pas d'oublier les autres problèmes structurels de notre société : il faut avoir une vision globale et systémique. On risque d'être confrontés à de nouveaux arrivants (réfugiés climatiques) sur le territoire au cours des années à venir, il faut donc déjà s'y préparer.

THÈME 4 : Biodiversité et aménagement du territoire

L'objectif global de cette thématique est d'assurer l'équilibre sur le territoire entre développement urbain et espaces verts, d'améliorer le cadre de vie de l'humain et du vivant. En termes de biodiversité, les citoyens sont attachés à protéger les espèces du territoire et leur créer un cadre de vie respectueux, leur permettant d'évoluer et de s'épanouir.

En termes d'aménagement, il semble important de donner la priorité aux projets qui permettent la transition, de rendre certains lieux du territoire emblématiques de ces changements et de réfléchir aux impacts de nos aménagements sur l'environnement et la biodiversité.

Piste n°4.1

Objectif / ambition globale: Arriver à un réel équilibre entre espaces verts et urbanisés sur le territoire, enlever de la pierre et du béton et reconquérir progressivement la voirie (notamment en même temps que l'on se déplace moins et mieux reprendre les espaces laissés disponibles) et de protéger les espaces non-construits ou en friche pour les consacrer à la végétalisation.

- Végétaliser les rues, créer des îlots de fraicheurs en plantant des arbres/de la végétation, y compris dans les écoles.
- Végétaliser les espaces vides et inexploités sur le territoire (dans certains quartiers ou autour de bâtiments publics comme les écoles et cantines)
- Désartificialiser les sols, notamment des cités, en remettant de la terre, c'est positif pour la biodiversité, limiter les pics de chaleur ou encore prévenir des inondations.
- Créer obligatoirement des espaces verts dans les nouvelles constructions de résidences
- Créer un maillage de biodiversité sur le territoire d'Est Ensemble en reliant les espaces verts entre eux par une trame, des couloirs de circulation de la biodiversité (végétalisés ou avec de l'eau, au bord du canal), tant pour les animaux que les végétaux et les humains (type trame verte et bleue)
- Ajouter des espaces dédiés pour les chiens sur le territoire
- Ouvrir les parcs la nuit (en y renforçant la sécurité)
- Arrêter les faux espaces naturels (ex : ne pas remplacer les fleurs quand elles ont fané, ne pas planter uniquement pour faire joli, etc)
- Recouvrir les autoroutes qui traversent le territoire, comme au niveau de la Courneuve ou des Lilas
- Impliquer les habitants dans la réflexion sur des loisirs à organiser dans les espaces naturels
- Attribuer plus de moyens financiers à l'entretien des parcs et espaces verts
- Développer et protéger les zones de friches, laisser les friches en état et laisser la nature se développer

- Obliger de laisser un certain pourcentage de grands parcs à l'état naturel / en friche (par exemple : 10% du parc)
- Développer les jardins partagés sur le territoire prioritairement pour les personnes qui ont peu de moyens et qui habitent à côté du jardin partagé. Acquérir plus de terres agricoles par Est Ensemble pour produire des légumes (exploiter les terres directement ou être gestionnaire), mettre en place des ateliers avec des associations pour apprendre à cultiver un potager et les bons gestes en s'appuyant sur l'Économie Sociale et Solidaire.

Pourquoi c'est important :

Pour multiplier la surface des espaces verts dans les villes, ce qui permet par exemple de limiter/diminuer la chaleur pendant les canicules et d'augmenter la surface pour le développement de la faune et de la flore. C'est aussi important pour le bien-être de la population : c'est plus beau à voir de la verdure qu'un espace vide et cela permet aux humains de mieux comprendre que la biodiversité doit avoir une place et ce qui se joue sur ces sujets. Autrement dit, c'est se reconnecter avec une nature plus authentique, le vivant, cela rend l'espace plus vivable, améliore le paysage.

Cela favorise également les échanges, fédère les habitants, les encourage à être dehors. Faire des potagers partagés peut être un complément alimentaire pour les personnes qui ont peu de moyens (peuvent avoir des légumes, des fruits...).

Sur les trames de biodiversité, c'est important car la biodiversité ne fonctionne pas en sanctuaire, il faut lui permettre de circuler, d'où la logique d'un maillage de couloirs de circulation pour animaux comme pour végétaux.

Points de débat :

- De combien a-t-on besoin de verdure pour réduire la pollution atmosphérique liée aux transports autoroutiers ?
- Distinguer espaces verts (pelouse / jardin) et les espaces naturels (forêt, friche). Comment permettre à l'humain de vivre dans un espace qui ne lui est pas dédié ?
- Pour les potagers partagés : attention, si c'est mal placé (par exemple en bas d'une barre de cité), il peut y avoir des dégradations par jeu ; Question de la fertilité du sol ; Les fonctionnaires freineront le projet. Cela ne marchera que s'il est porté par des commerciaux.

Piste n°4.2

Objectif / ambition globale: Utiliser les espaces verts du territoire (notamment les parcs) pour sensibiliser les habitants - la transition et l'apprentissage de toutes et tous passe par les intéractions, intéractions entre nous et avec les plantes que l'on cultive. Nous sommes des citoyens actifs dans cette transition.

- Créer des fermes pédagogiques
- Impliquer la population / les écoles dans la gestion des parcs (plantation, signalétique, potager, compost...)

- Développer des activités d'agriculture urbaines, ruches, sensibilisation à la biodiversité et au compost en privilégiant les espaces partagés (ex : jardins/potager partagés, compost...)

Pourquoi c'est important :

Pour sensibiliser et éveiller la population, l'instruire sur la biodiversité et sur le vivant, se reconnecter avec la nature, multiplier les points de rencontre entre les habitants et créer du lien entre eux, associer les habitants aux projets des parcs / espaces naturels.

Piste n°4.3

Objectif / ambition globale : Donner la priorité aux projets qui permettent la transition - Faciliter les démarches administratives pour des projets en faveur de la biodiversité, pour un mieux-être écologique - le passage à l'action de tout le monde doit être facilité

Propositions d'actions :

- Prioriser les projets les plus écologiques : par exemple en interdisant de refuser un projet d'urbanisme qui propose une amélioration pour la biodiversité et qui lutte contre le réchauffement climatique.
- Faciliter les démarches pour proposer des projets en faveur de la biodiversité : créer un formulaire unique et simple, en ligne et en mairie. Exemples de projets qui pourraient être aidés / facilités : végétalisation, toits peints en blanc, photovoltaïque, bornes pour les voitures électriques dans les copropriétés, refuges pour les animaux/insectes. A relier avec le PLU
- Consulter directement la population sur les projets qui devraient être soumis à l'acceptation ou au refus des habitants

Pourquoi c'est important :

Pour permettre aux citoyens d'agir localement pour améliorer les conditions écologiques du territoire, comme cela a été fait à Paris avec la végétalisation

Piste n°4.4

Objectif / ambition globale : S'assurer que l'on retrouve toutes les espèces disparues/en voie de disparition sur le territoire et protéger les espèces actuelles

Propositions d'actions : (2)

- Réimplanter/réintroduire des espèces locales dans les parcs (oiseaux, papillons, écureuils etc)
- Créer des refuges sur le territoire pour les oiseaux/insectes/abeilles (sur les toits des nouvelles constructions : nichoirs, hôtels à insectes)

Pourquoi c'est important :

Pour protéger et favoriser la biodiversité du territoire.

Piste n°4.5

Objectif / ambition globale : Avoir une approche plus fine de nos aménagements et de leurs impacts, en particulier sur l'éclairage public qui doit être adapté aux espèces vivantes et consommer moins d'énergie

Propositions d'actions :

- Rendre l'éclairage public actuel uniquement alimenté par des énergies renouvelables, mettre en place des capteurs photovoltaïques
- Remplacer l'éclairage public par des LED ou des détecteurs de mouvement, dans les parcs et dans les zones pavillonnaires
- Éteindre les grandes enseignes la nuit et interdire l'éclairage des commerces sans activité la nuit
- Diminuer l'éclairage public à partir d'une certaine heure, tamiser l'éclairage public
- Mettre des détecteurs de mouvements dans les bâtiments et dans la rue
- Supprimer les panneaux publicitaires lumineux, encadrer la réglementation des panneaux publicitaires

Pourquoi c'est important :

Pour faire des économies d'énergie, pour protéger la biodiversité, de la faune et de la flore (éviter les dérèglements). Cela permet de moins perturber le cycle de vie du vivant.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

- S'il y a moins de lumière, il y a plus de risque de danger ou du moins de se sentir en danger, il faudrait augmenter la sécurité / protection des habitants. Penser aux besoins de certains publics. Notamment des femmes qui peuvent se sentir beaucoup moins en sécurité quand il y a peu de personnes et de lumière.

Piste n°4.6

Objectif / ambition globale : Faire du canal de l'Ourcq un espace incontournable du territoire dans sa prise en compte des enjeux environnementaux et de la vie collective

Propositions d'actions :

- Aménager sur le canal de l'Ourcq des espaces de sport, d'espace de lecture, d'espace de jeux pour enfants, d'espace de sociabilité gratuits
- Afficher le long du canal de l'Ourcq des panneaux de sensibilisation sur la biodiversité, sur les déchets (leur durée de vie)
- Proposer aux citoyens de participer à l'entretien de cet espace

Pourquoi c'est important :

C'est important pour sensibiliser la population, se reconnecter à la nature, mieux faire connaître cet espace.

THÈME 5 : Massifier les mobilités actives

L'objectif de cette thématique est de massifier les possibilités et le recours aux mobilités actives, et particulièrement le vélo. Favoriser son utilisation est important car cela permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et cela contribue aussi au bien être, à la santé des citoyens par le sport! Cela passe à la fois par des actions de sensibilisation sur les avantages du vélo, mais également par des mesures incitatives (aides financières, parc de vélos conséquent) et sécurisantes (aménagement des voiries, de places de stationnement...). Il est important d'améliorer les voies de circulation, l'aménagement des pistes cyclables, les voies partagées et équipements pour les vélos sur le territoire pour permettre aux citoyens de changer de modes de déplacements.

Piste 5.1

Objectif / ambition globale : Accompagner et inciter à l'utilisation du vélo

Propositions d'actions :

- Avoir des campagnes de sensibilisation dans les écoles, mais également dans l'espace public, en mettant par exemple en avant le fait que prendre le vélo est parfois plus rapide que prendre la voiture.
- Avoir des aides financières pour acquérir ou entretenir son vélo : donner une prime pour acheter un vélo (mécanique ou électrique), remettre un chèque de 50 euros pour la réparation des vélos
- Créer un parc conséquent de vélos (notamment électriques)

Pourquoi c'est important :

C'est important pour réduire le nombre de voitures en ville, et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et les nuisances sonores.

Utiliser le vélo permet aussi d'être en meilleure santé, et de redécouvrir le plaisir de se déplacer. C'est aussi moins coûteux, et parfois plus rapide.

Piste 5.2

Objectif / ambition globale : Sécuriser l'utilisation du vélo

Propositions d'actions :

- Former aux vélos dans les écoles, et notamment en enseignant le code de la route. Il pourrait également y avoir des "charte de bons cyclistes" ou un "permis vélo"
- Avoir de vraies pistes cyclables sécurisées, aménagées et bien distinctes des autres voies de bus, voitures ou trottoirs
- Créer un réseau de pistes cyclables relié entre elles
- Avoir une signalétique spéciale pour les vélos, comme cela peut déjà exister (avec des feux spéciaux pour les vélos pour tourner), et notamment sur les grands axes
- Prévoir des renfoncements sur les routes pour que les vélos puissent s'arrêter pour faire passer les voitures
- Abaisser les limites de circulation de vitesse
- Sensibiliser les conducteurs de voiture aux vélos
- Obliger les cyclistes à porter le casque, des gants... (sur le même modèle que les motards)

- Verbaliser les vélos pour qu'il n'y ait pas d'incivilité et de respect du vélo par les autres
- Permettre aux personnes en fauteuil d'emprunter les voies cyclables
- interdire les vélos et les trottinettes sur les trottoirs

Pourquoi c'est important :

C'est important pour rendre le vélo attractif et éviter les accidents. Il faut que les cyclistes se sentent en sécurité, pour avoir un meilleur partage de la voirie, mais également apaiser les tensions entre les cyclistes et les conducteurs.

<u>Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions :</u> l'aménagement des voiries ne doit pas oublier de faciliter les cheminements piétons.

Piste n°5.3

Objectif / ambition globale : Avoir une offre de stationnement de vélo conséquente chez soi et à l'extérieur

Propositions d'actions :

- Avoir des locaux disponibles pour garer son vélo dans son immeuble, et notamment dans les vieux bâtiments qui n'en disposent aujourd'hui généralement pas
- Avoir des emplacements plus fiables pour garer son vélo dans la rue (avoir des anneaux solides, ou des boxes qu'il est possible de fermer à clés ou avec un code)

Pourquoi c'est important :

Pour permettre aux personnes de garer leurs vélos en sécurité et prévenir des vols.

THÈME 6 : Abandon progressif de la voiture individuelle et des véhicules à essence - Mobilités (transports en commun et voiture)

L'objectif de cette thématique est de permettre l'abandon progressif de la voiture individuelle, en passant d'abord par la réduction de son utilisation, par des actions de sensibilisation (par exemple une journée sans voiture) ou des politiques incitatives (la limitation de vitesse, l'aménagement de parkings relais, ou l'encouragement du covoiturage). Cela passe également par un fort accent mis sur les moyens de transports alternatifs comme les péniches pour les marchandises, ou sur les transports en commun. Ces derniers doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils doivent faciliter les déplacements sur le territoire d'Est Ensemble. Une bonne offre de transports en commun est également une condition qui permet de moins recourir à la voiture individuelle.

Piste 6.1

Objectif / ambition globale : Inciter à la réduction de l'utilisation de la voiture sur le territoire par des aménagements et des actions incitatives

Propositions d'actions :

- Copier des projets existants (limitation à 30km/h les villes, crit'air) sur le territoire
- Mettre en place des journées sans voiture sur le territoire et proposer la gratuité des transports en commun ce jour-là
- Réserver les places de stationnement pour les artisans (via une application sur son téléphone, on saurait où il reste des places) pendant la journée.
- Mettre en place des parkings relais à l'entrée des villes pour encourager les habitants à se rendre en centre-ville en transport en commun (exemple à Lyon)
- Faire payer l'entrée des voitures dans Paris sauf les entreprises / artisans qui ont besoin de leur véhicule pour travailler.

Pourquoi c'est important :

- Limiter la pollution (particules qui nous rendent malades) et les gaz à effets de serre (CO2 qui dérèglent le climat) dans les villes
- Sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques (penser à faire des petits trajets à pied par exemple, ne pas prendre systématiquement sa voiture, avoir une autre vision des transports en commun)
- C'est important pour abandonner progressivement la voiture et inciter les habitants à prendre les transports en commun

Points d'interrogation et réserves :

- La RATP va-t-elle accepter la gratuité des transports lors de ces journées sans voiture ?
- ça se fait déjà dans certains cas
- Les 9 villes d'Est Ensemble en même temps, ça fait beaucoup?
- Quelle temporalité (tous les mois ? Plusieurs fois par an ?) ?
- Forcer à abandonner la voiture, c'est coercitif.
- La clé, c'est l'éducation mais à un moment comment on fait bouger les lignes ? On fait comme avec les

- ceintures de sécurité maintenant obligatoires ? A court terme, on pourrait sévir ou obliger ?
- Sur la question du parking : pas sûr que le péage fera diminuer le nombre de voitures, il y aura toujours des gens qui préféreront se déplacer en voiture, il y aurait trop de bouchons pour y accéder. De plus, cela sanctionne les plus pauvres.
- Où construire les parkings ? Il n'y a pas assez de place.

Piste 6.2

Objectif / ambition globale : Faciliter, encourager et progressivement généraliser le covoiturage

Propositions d'actions :

- Créer une application d'auto-partage de type "uber " (= facile d'utilisation) pour mettre en relation tous les usagers du territoire. Cette application permettrait de mettre en auto-partage des véhicules électriques de toute sorte (voiture, camion, trottinette, vélo ou bornes électriques). Fonctionnement : on dit où on est, où on va et l'application nous propose toutes les solutions qui s'offrent à nous (covoiturage, vélo disponibles, temps de marche, bus/métro...). Ca existe déjà, mais ce n'est pas pour tout le monde et ce n'est pas centré sur notre territoire. Il faut trouver une solution pour que l'application soit disponible pour tout le monde.
- Créer des voies spécifiques pour les co-voiturages / véhicules avec plusieurs passagers (un peu comme les voies dédiées aux taxis/bus)

<u>Pourquoi c'est</u> important :

- Diminue l'impact carbone de chaque déplacement s'ils sont partagés
- Peut résoudre les problèmes d'offre de transport en commun la nuit ou tôt le matin
- Permet de libérer de l'espace sur les routes, notamment pour les autres mobilités et réduire les bouchons
- Sensibilisation des habitants aux enjeux collectifs, obliger les gens à s'adapter.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

- Je ne pense pas que les personnes qui travaillent tôt le matin ou tard le soir (qui sont celles qui en auraient le plus besoin) soient celles qui vont pouvoir/vouloir utiliser cette application (il faut un smartphone etc). Cela pose la question de mécanismes d'équité envers ces personnes ?

Piste 6.3

Objectif / ambition globale : Développer le transport via des péniches sur l'Ourcq

Propositions d'actions :

- Créer des lignes de taxis-bateaux
- Utiliser le canal pour les transports de marchandises.
- Faciliter l'intermodalité (abonnement transport en commun + taxi-bateau)

Pourquoi c'est important :

- Réduction de l'utilisation des voitures personnelles donc réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de notre empreinte carbone
- Facilité pour se déplacer sur le territoire

Points de débat :

Les péniches, est-ce polluant ? Est-ce une bonne chose pour les espèces vivant dans le canal ? N'est-ce pas mieux de garder le calme du canal ?

Piste 6.4

Objectif / ambition globale : Avoir un réseau de transports en commun fiable, adapté aux besoins des personnes (notamment à mobilité réduite) et accessible sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble

Propositions d'actions :

- Renforcer l'intermodalité, la rendre systématique (notamment sur la ligne 11 (et 1 à venir ?)) : garage à vélos, vélos partagés, trottinettes aux arrêts de bus, métro, tram, RER et péniche...). Développer également les connexions RER Bus/tram
- Créer une ligne de transport qui relie toutes les villes d'Est Ensemble (tram ?) et compléter le réseau existant pour améliorer le maillage
- Proposer des petites navettes (type minibus) pour permettre d'accéder à tout le territoire, même s'il n'y a pas de ligne de bus (pour les personnes âgées, en situation de handicap) : aujourd'hui, il y a des rues et des quartiers éloignés des transports en commun.
- Développer les transports en véhicules électriques
- Rendre gratuit les transports en commun (à creuser : une fois par mois ? un week-end par mois ?) et notamment pour les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas d'autre solution pour se déplacer. Etendre la gratuité des transports en commun sur tout le Grand Paris
- A défaut de la gratuité, proposer un tarif préférentiel pour les habitants du territoire. Fixer un tarif plus attractif sur le billet (qui n'est pas si avantageux que ça pour l'instant).
- Le tarif doit mieux correspondre aux changements de moyens de transport : ticket validé à la fois dans les métros et dans les bus (pour l'instant, il faut utiliser deux tickets), dans la limite d'1h30 entre le moment de validation du ticket et le moment de changement de moyen de transport.
- Adapter la fréquence des lignes de bus nocturnes (en mettre plus pour permettre aux gens qui travaillent la nuit de se déplacer plus facilement) permettre une meilleure jonction avec les premiers/derniers métros
- Augmenter la fréquence des bus pendant les périodes de pointe.
- Adapter la taille des transports en commun selon les affluences (mini-bus s'il y a peu de monde, bouble bus s'il y a plus de monde.
- Augmenter le nombre de place PMR dans les bus selon les besoins (pas sur toutes les lignes, pas tout le temps, à étudier quand c'est le plus nécessaire)
- Vérifier que les bus sont bien accessibles PMR, développer la mise en place de passerelle manuelle (au cas où la passerelle ne fonctionne pas)

- Mettre en place un comité d'habitant (en situation de handicap et non) pour réfléchir sur les tracés des lignes de transport en commun et sur le ressenti des usagers (pour adapter les fréquences).
- Créer un réseau de mini-bus scolaires avec un forfait sur le même principe que la cantine scolaire (l'intégrer dedans ?) en partenariat avec les écoles. Mise en place de points de rassemblement par quartier où les enfants sont déposés. Ce système de bus pourrait être étendu aux activités périscolaires du mercredi et du samedi avec les équipements sportifs et culturels pour faciliter l'accès à ces activités.

Pourquoi c'est important :

Une bonne offre de transports en commun permet de moins recourir à la voiture individuelle : cela permet de désencombrer les routes et de réduire l'empreinte carbone.

Il est important de renforcer le réseau de transports en commun pour faciliter les déplacements sur le territoire, que ce soit plus fluide et plus confortable. Cela permet aux gens de sortir de chez eux, de sortir de l'isolement, permet l'accès au sport, à la culture... Le maillage plus fin permet aux gens qui ont du mal à se déplacer de pouvoir le faire plus facilement.

Par ailleurs, avoir des tarifs gratuits ou préférentiels incite les habitants à recourir aux transports en commun, favorise la justice sociale en termes de transports, mais donne aussi un avantage aux personnes qui se déplacent en TC sur le territoire (pour leurs courses, leur travail, leurs démarches administratives).

Points de débat

- Faut-il la gratuité ou un tarif préférentiel?

3) Un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les enjeux écologiques

Dans cette catégorie, sont regroupés les sujets qui concernent la production et la consommation, notamment autour de l'alimentation, l'agriculture, la lutte contre la surconsommation et en particulier de ce qui est lié à l'accompagnement de ces changements : emploi, formation, éducation, développement économique.

THÈME 7: Alimentation et agriculture

L'objectif global de cette thématique est de faire d'Est Ensemble un territoire sur lequel l'alimentation est de qualité, le gaspillage alimentaire n'existe plus, les productions agricoles sont relocalisées (à la fois dans le territoire, et en complétant par l'achat ou la production de denrées dans la région) et les citoyens sont sensibilisés à ces problématiques.

Piste n°7.1

Objectif / ambition globale: Faire d'Est Ensemble un territoire sans gaspillage alimentaire (avec un focus notamment sur la grande distribution) et dont l'utilisation des invendus et produits proches de la date de péremption contribuent à la solidarité alimentaire.

Propositions d'actions :

- A très court terme : sensibiliser sur la façon de lire les dates limites et les techniques pour savoir si le produit est bon ou non (ex : les oeufs);
- Obliger la grande distribution à limiter les produits jetés en redistribuant, en donnant aux SDF et aux personnes dans la précarité. Il n'est pas envisageable aujourd'hui que de grandes enseignes "sabotent" les invendus pour ne pas qu'ils soient utilisés par d'autres. Les invendus doivent être redistribués soit grâce à des frigos solidaires ou récupérés par des associations. Redistribution solidaire
- Créer une plateforme pour que les supermarchés et restaurants proposent leurs invendus (type GIVE), généraliser des initiatives du type application "too good to go" pour éviter le gâchis et jeter de la nourriture encore bonne
- Développer les partenariats entre des supermarchés et des restaurants pour cuisiner les invendus
- Faire des réductions pour éviter le gâchis (notamment dans les fast food)
- Avoir des dates de péremptions plus large, comme pour les dom-tom (avoir une date de péremption qui signifie vraiment danger)

Pourquoi c'est important :

Pour éviter la surproduction, faire des économies. A force, les produits vont devenir rares et les prix vont augmenter.

L'idée est aussi d'aider les personnes précaires sans stigmatiser et donc de passer par d'autres

structures que le Secours populaire, où les personnes n'osent peut-être pas aller.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

Problème de la traçabilité et de la chaîne du froid pour les produits récupérés.

Pour l'application d'achat en ligne : attention à la précarité numérique.

Contradiction : faire des réductions pour limiter le gâchis est contradictoire avec le fait d'utiliser des invendus pour les publics modestes.

Risque que tout le monde attende les invendus et que personne n'achète. Cela pourrait être évité par un conditionnement sur justificatif social ou en utilisant les invendus dans des réseaux qui permettent de cibler des publics.

Piste n°7.2:

Objectif / ambition globale : Relocaliser sur le territoire ou à proximité toutes les productions agricoles qui peuvent l'être

Propositions d'actions :

- Acquérir des terres agricoles en Ile-de-France (dans des espaces non constructibles), destinées à la culture pour une consommation locale dans une idée d'économie solidaire, intergénérationnelle, avec des points de vente à proximité.
- Créer au moins une ferme urbaine par commune, sur le modèle de la tour Maraîchère de Romainville, en donnant accès à ses produits aux personnes aux revenus modestes, à moindre coût. Son accès serait pour tous.
- Nous attendons notamment de la production en circuit court, qu'elle limite la hausse des coûts liés aux intermédiaires
- Produire en local ou dans la région a un impact intéressant aussi sur l'emploi, c'est faire travailler les agriculteurs locaux d'Ile de France.
- Dans ce sens nous proposons de favoriser l'implantation d'AMAP associations pour le maintien d'une agriculture paysanne et pérenniser celles qui existent déjà comme débouché pour les produits de ces producteurs.
- Créer et développer des coopératives alimentaires et épiceries solidaires (associations, comme la Louve à Paris) et des lieux comme des services internet pour acheter des produits directement en circuit court. Proposer à la fois des services en ligne et en présentiel est essentiel pour toucher tous les publics. Les prix y sont limités parce que le but n'est pas lucratif. Créer des lieux pour permettre d'acheter directement, via la coopérative, aux producteurs du territoire.
- Ces AMAP, ces coopératives et épiceries solidaires devront toucher tous les publics, nous devrons veiller à ce que tous les publics trouvent leur compte dans cette offre notamment au travers des prix mais aussi en y étant sensibilisés (d'où notamment les bonnes habitudes prises dès l'école voir proposition sur les cantines).

Pourquoi c'est important :

C'est important pour que l'alimentation redevienne locale, pour réapprendre à cultiver la terre

localement (cela peut aussi être créateur d'emplois pour le territoire). Cela donnerait également une meilleure image d'Est Ensemble.

C'est important aussi pour retisser un lien avec la production locale pour les enfants (voir plus loin les propositions sur l'éducation).

Réserves:

Ce n'est peut-être pas une priorité ? Quelle utilité d'une ferme par commune ? Il y a aussi le problème de la pollution des sols à Est Ensemble. Quelle production et quelle autosuffisance ? L'inquiétude est que cela va nourrir trop peu de personnes et créer des insatisfaits. C'est surtout intéressant si cela peut devenir massif et bénéficier à tous les publics, et surtout à des publics modestes pour qu'ils aient accès à des produits de qualité.

Piste n°7.3

<u>Objectif / ambition globale</u> : Relocaliser toutes les activités liées à la restauration collective sur le territoire

Propositions d'actions :

- Reprise en main des cantines en régie par les collectivités afin qu'elles puissent mieux contrôler la qualité des produits, des emballages et du transport ;
- Instaurer un repas végétarien à la cantine une fois par semaine pour diminuer la consommation de viande (bœuf en particulier) des enfants et sensibiliser les consommateurs aux plats végétariens, responsables pour limiter notre impact sur l'environnement;

Pourquoi c'est important :

Cela permet de mieux manger, de réduire les emballages et de réduire les transports.

Cela permettra de dépasser les idées reçues, de diminuer la peur de l'inconnu en découvrant ces nouveaux types de repas. Cela pourra être reproduit chez soi et donc avoir un impact sur notre quotidien.

L'agriculture intensive est une très grande source d'émission de gaz à effet de serre, il faut donc globalement réduire notre consommation de viande. Cela aura peu d'impact à l'échelle locale mais si on réduit cette consommation à grande échelle, cela a un impact.

Points d'interrogation

- Qu'est-ce qu'une alimentation saine, locale et de saison?
- Est-ce que ce n'est pas trop compliqué ?
- Est-ce judicieux en termes de transport et donc d'impact CO2 ? Vaut-il mieux une régie pour 9 villes ou une régie par école ?
- Pour les repas végétariens : attention à la contrainte, notamment pour garder le choix pour les familles qui n'ont pas les moyens d'acheter de la viande chez elles
- Attention à ne pas compliquer l'accès/l'adhésion à la coopérative ou à une AMAP, il ne faut pas que ce soit un frein pour certains publics
- Les services numériques sont excluants pour certains
- Le numérique est énergivore

- La Caravane à Montreuil, pour l'instant c'est réservé à un public privilégié. C'est une bonne idée de généraliser.

Piste n°7.4

Objectif / ambition globale : Sensibiliser à l'alimentation éco-responsable - il faudra amener les publics à aller vers cette nouvelle offre alimentaire et les nouveaux circuits de distribution

Propositions d'actions :

- Encourager la population à privilégier les circuits-courts, manger des fruits et légumes de saison et de façon locale
- Organiser des campagnes de découverte culinaires dans les établissements scolaires (repas faits par les enfants avec des cuisiniers)
- Petit coin/jardin partagé pour s'approprier les légumes, les faire pousser, les récolter et les cuisiner
- Créer une matière à l'école ou des ateliers de type "science de l'alimentation" (connaissance des fruits, légumes), les élèves préparaient le repas du midi

Pourquoi c'est important :

Pour redécouvrir les goûts des vrais aliments et manger sainement, transformer les habitudes pour que les habitants, dans toute leur diversité aille vers cette nouvelle offre alimentaire.

Points d'interrogation / Réserves

- Comment reproduire ça de retour à la maison ?
- Il faut que les écoles soient équipées
- Bananes de Martinique, est-ce un circuit court ? Privilégie-t-on les produits nationaux et auquel cas les bananes d'outre-mer ou les produits qui poussent à quelques dizaines de kilomètres (et quel chiffre arrêter ?) Arrêter de consommer des bananes du jour au lendemain serait injuste pour des régions ultra marines, si on le fait quelle solidarité avec eux ?

THÈME 8 : Secteur privé - transformation des activités

L'objectif global de cette thématique est d'embarquer le secteur privé - les associations et les entreprises du territoire - dans la transition environnementale en les incitant et les aident à être exemplaires et transparentes sur leur impact environnemental (par des incitations mais aussi des sanctions).

Piste n°8.1

Objectif / ambition globale : Faire des entreprises du territoire un modèle d'exemplarité dans leur respect de l'environnement, que ce soit dans leurs achats, leurs activités, leurs productions et leur gestion des déchets

Propositions d'actions :

- Dans un premier temps : surveiller les déchets déposés sur les voies par les entreprises. Cela pourrait être par un signalement citoyen, de la vidéo-surveillance, ou grâce à un brigade d'agents des déchets sauvages sur le modèle de celle de Montreuil.
- A court terme : augmenter les sanctions sur les entreprises qui laissent des gravats sur la voie publique. Les amendes seront proportionnelles à la taille de l'entreprise, et remontent aux sous-traitants. Il y aurait également une double peine : une amende et une réparation
- Se fournir en produits respectueux de l'environnement. C'est peut-être davantage une action à l'échelle nationale : surveiller les produits entrant en France pour qu'ils respectent un certain taux de pollution et de respect de l'environnement (plusieurs aspects peuvent être pris en compte : émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie...).
- Avoir des bonus pour les entreprises vertueuses, donner un label à certaines entreprises pour reconnaître leur action et leur donner la priorité (pour nos consommations, les marchés publics...)
- Obliger un certain pourcentage des aides publiques que les entreprises reçoivent à être reversées dans des actions pour que l'entreprise intègre mieux les enjeux climatiques (exemple : des panneaux solaires sur les toits, apprentissage sur le tri...)
- Revoir l'organisation interne, les modalités de travail pour réduire l'impact environnemental. Amener les entreprises à prendre des engagements et agir. Au travers de ces actions internes cela sensibilise les salariés et provoque des réactions en chaîne : cela rendra fiers les salariés et ça donnera du sens à leur travail.

Pourquoi c'est important :

Car les entreprises sont aussi des pollueuses.

Surveiller l'impact sur l'environnement des produits rentrant en France et dans le territoire d'Est Ensemble permet également de réduire la concurrence déloyale ;

On a besoin de donner du sens, de relier ce que l'on fait aux autres et à la planète, c'est une forme de gratification personnelle.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

- Débat sur la proportionnalité de la sanction à la taille de l'entreprise
- A l'échelle locale, le risque est que les entreprises quittent le territoire
- Est-ce imaginable d'avoir un contrôle, ou de favoriser une entrée dans le territoire d'Est Ensemble de produits à faible impact écologique. Sur ces actions, quels leviers dans le territoire ?

Piste n°8.2

Objectif / ambition globale: Rendre transparentes les entreprises sur leur impact environnemental

Propositions d'actions :

- Obliger les entreprises à être transparentes sur l'impact environnemental de leur production, notamment en y faisant des contrôles qui pourraient être rendus publics
- Comment rendre compte de cela : est-ce par une labellisation, des bonus, des malus à ceux qui ne remplissent pas les objectifs ?

Pourquoi c'est important :

Cela permet de donner aux consommateurs un libre arbitre en leur donnant le choix de décider quel produit consommer.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

- Assez difficile de concilier transparence entre les citoyens, les entreprises publiques et les entreprises privées
- Difficulté de contrôles efficaces en raison de certaines barrières (espionnage industriel, institution étrangère et impartial)

THÈME 9 : Emploi et activités de la transition et de l'économie sociale et solidaire

La transformation souhaitée nécessite des compétences et contribuera à l'insertion de toutes et tous. L'objectif global de cette thématique est d'adapter l'emploi et les activités du territoire d'Est Ensemble aux enjeux actuels, notamment en formant mieux à de nouveaux métiers qui intègrent les enjeux climatiques mais également en soutenant le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire. Les citoyens sont également attachés à l'idée de développer le bien être des habitants en revoyant l'équilibre et le rapport au temps et au travail pour permettre de réserver du temps à côté du travail à des activités en lien avec la transition écologique.

Piste n° 9.1

Objectif / ambition globale: Adapter l'orientation professionnelle aux enjeux actuels et aux nouveaux métiers de demain - L'orientation et la formation des jeunes comme des adultes en formation continue doit prendre en compte le territoire dans lequel nous nous projetons pour qu'il se réalise et prenne en compte l'environnement.

Propositions d'actions :

- Proposer des formations aux "nouveaux métiers", en lien avec l'écologie, former les personnes aux emplois qui émergent de la transition (exemple : le désir d'avoir un meilleur tri peut entraîner la création d'agents de tri)
- Adapter les programmes d'insertion pour correspondre aux aspirations des jeunes en difficulté et leur proposer une offre dans les activités qui participent à la transition; Les actions d'insertion peuvent systématiquement concerner cette transition solidaire afin que les aides à l'insertion soient aussi des aides à la réalisation de ce territoire que nous souhaitons
- Mieux former les conseillers d'orientation sur ces nouveaux métiers et activités pour qu'ils en informent tout le monde
- Développer largement l'information et la sensibilisation à ces métiers en direct avec les jeunes : créer une journée portes-ouvertes avec des universités et des entreprises sur les métiers de demain, ainsi que des stages de 3e en lien avec ces métiers

Pourquoi c'est important :

C'est important pour fournir une main-d'œuvre qualifiée sur ces métiers. Transformer le territoire c'est aussi transformer nos savoirs et savoir-faire.

Promouvoir un système économique, des valeurs, au travers desquels les métiers en cohérence avec la préservation de l'environnement sont mis en avant.

Points de débat / d'interrogation / réserves / voire les contradictions :

- Quels sont les métiers que nous pouvons considérer comme vertueux ? Artisanat, métiers manuels,

- qui sont porteurs de sens (enjeu parallèle de faire baisser les barrières et revaloriser les métiers essentiels);
- Point de vigilance sur la disparition de certains métiers : enjeu d'assurer une transition, une passerelle qui n'exclut personne.

Piste n°9.2

Objectif / ambition globale : Revoir l'équilibre et le rapport au temps et au travail - revoir les valeurs de notre société et permettre à tout le monde de contribuer à l'intérêt général, à un mode de vie respectueux de l'environnement et des autres, c'est libérer du temps pour ces activités.

Propositions d'actions :

- Avoir des horaires plus flexibles et libérer du temps pour les activités créatives, ou encore des engagements pour les autres, le territoire, l'environnement.
- Cela fonctionne notamment par de la flexibilité sur les horaires du soir des équipements (exemple : piscines)
- Sensibiliser au bénévolat, au travail associatif
- Proposer aux entreprises des partenariats avec des associations

Pourquoi c'est important :

C'est important pour développer le bien-être, pour créer du lien social. C'est également important pour responsabiliser les jeunes, les orienter vers des associations et vers le travail d'intérêt général. C'est vrai plus largement pour toute la population.

Effet induit : baisse du chômage car cela crée de nouveaux postes en partageant le travail davantage

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

- Point de vigilance : comment faire pour que cela ne mette pas les gens en difficulté financière ? Les entreprises doivent elles accepter sans réduction de salaire ?
- Il faut encadrer ces activités extérieures pour s'assurer que ce n'est pas une activité commerciale ces nouveaux engagements ou activités doivent s'inscrire dans un cadre vertueux et non lucratif.

Piste n°9.3

Objectif / ambition globale : Soutenir la mise en place de l'économie sociale et solidaire en orientant toutes les activités liées à l'insertion vers ce secteur

Propositions d'actions:

- Créer des chantiers d'insertion focalisés sur la production locale, la préservation de l'environnement et/ou le tri. Exemple d'une activité nourricière (type potager) et de la revente des produits aux habitants du territoire. L'effet est également de donner accès aux consommateurs à des produits locaux et sains tout en restant accessibles.

Pourquoi c'est important :

Pour former, proposer du travail, aider à l'insertion des migrants, chômeurs etc via des activités de transition. Il y a certainement beaucoup d'aides, de dispositifs qui pourraient être couplés aux activités qui soutiennent un modèle solidaire, de transition et de circularité.

THÈME 10 : Innovation et numérique

L'objectif global de cette thématique est de favoriser l'innovation en matière d'écologie sur le territoire d'Est Ensemble, et d'aller vers plus de sobriété numérique. La recherche et les technologies ne sont pas nécessairement vertueuses, mais elles peuvent l'être! La convention souhaite que nous y soyons vigilants et que le territoire soit aussi emblématique de la transition sous cet aspect.

Piste n°10.1

Objectif / ambition globale : Promouvoir et soutenir l'innovation en matière d'écologie

Propositions d'actions :

- Subventionner des projets de plusieurs manières : accompagnement, faisabilité, conseils, dépôt de brevets (INPT, copyright), mise en lumière
- Créer un label Est Ensemble

Pourquoi c'est important :

- Nous avons besoin de nouveaux procédés et systèmes dans notre évolution car nos connaissances ne peuvent pas se figer.
- Importance de la recherche et de cet écosystème pour dénoncer les produits industriels et permettre le bio

Points de débat

- Je ne trouve pas bien que nous soyons obligés d'innover puisque les schémas que nous connaissons ne sont pas viables.
- Pas concret
- L'innovation industrielle est pour gagner plus, et c'est contre le citoyen et l'environnement
- Il faut d'abord changer nos modes de consommation et l'industrie suivra si elle a un intérêt économique. Le consommateur a un petit pouvoir individuel mais un gros pouvoir collectif (ex : maintenant, il y a des œufs d'Ile-de-France).
- Ce sujet pose la question de l'innovation que l'on souhaite, ce sujet pose la question d'aller vers une innovation qui soit systématiquement respectueuse de l'environnement. L'innovation soutenue et accueillie à Est Ensemble serait celle qui permet d'économiser l'énergie, limiter les émissions, respecter la biodiversité

Piste n° 10.2

Objectif / ambition globale : Aller vers la sobriété numérique

Propositions d'actions :

- Appliquer la règle des 5R : refus de l'achat du neuf, réduire ses besoins, réduire, réparer, recycler (cf thème "cycle de vie d'un produit")
- Accéder à l'indépendance numérique par l'utilisation de logiciel libre, du code vert
- Mettre en place une communauté de programmateurs

- Séparation des activités logiciels des activités de construction d'appareils

Pourquoi c'est important :

C'est important car l'utilisation des ressources rares a un très fort impact sur l'environnement, de même que les déchets informatiques.

THÈME 11: Gouvernance et citoyenneté

L'objectif de cette thématique est de remettre les citoyens au cœur de l'action publique, d'abord en organisant le suivi et le bilan de la Convention citoyenne, puis de manière plus large en instaurant un système de contrôle plus important par les citoyens, et en leur permettant d'avoir un pouvoir d'intervention direct sur les projets de construction et d'aménagement en cours et sur des sujets à enjeux climatiques sur le territoire. En termes de gouvernance, il s'agit également de limiter la dépendance d'Est Ensemble à Paris en valorisant les richesses et ressources du territoire.

Piste 11.1

Objectif / ambition globale : Organiser le suivi et bilan de la Convention citoyenne après la démarche

Propositions d'actions :

- Continuer à faire participer les membres de la Convention après janvier 2022 dans les Plan Climat Energie et Alimentation
- Garder une veille et un suivi sur les actions engagées par les collectivités à la suite des propositions de la Convention
- Constituer un "syndicat" qui représente la Convention
- Faire des bilans tous les ans ou tous les deux ans de ce qui a été mis en place ou non et pourquoi
- S'assurer que l'existant est amélioré et que la situation n'empire pas

Pourquoi c'est important :

C'est important pour éviter le simple "effet de communication", pour éviter que la Convention produise simplement un catalogue de bonnes pratiques. C'est également important pour rendre encore plus concrète l'intervention des participants pour assurer une traçabilité de la mise en œuvre des propositions, mesurer l'atteinte des objectifs et prôner une participation durable des citoyens dans la question écologique locale.

Piste 11.2

Objectif / ambition globale : Instaurer un système de contrôle plus important de l'action politique par les citoyens

Propositions d'actions :

- Renforcer le pouvoir des citoyens sur les décisions politiques, en particulier sur les annonces de campagne qui concernent l'écologie : faire des référendums plus fréquents sur ces questions
- Mettre en place des systèmes d'évaluation et de veille des élus sur leurs décisions, notamment via un tableau de bord pour faire l'évaluation et le suivi du programme des élus,...

- Améliorer la transmission d'information vers les citoyens en ce qui concerne les décisions des élus
- Mettre en place une réunion participative de bilan d'activité par les élus avec les citoyens tous les trimestres. Les élus présenteraient leur bilan, les actions menées avec les services et les associations ainsi que les actions à venir. Un temps d'échange avec les citoyens serait ensuite ouvert (en s'assurant qu'il y ait une rotation dans les citoyens qui y participent pour assurer de la diversité)

Pourquoi c'est important :

C'est important pour redonner du pouvoir aux citoyens, ramener la confiance en la politique, rendre compte aux citoyens des actions menées, pour que les élus puissent justifier de leur mandat.

Piste 11.3

Objectif / ambition globale : Créer un lieu inter-acteurs et citoyen de la transition et de l'écologie avec un pouvoir décisionnel sur les enjeux climatiques sur le territoire

Propositions d'actions :

- Cet espace pourrait être créé localement, dans chaque commune d'Est Ensemble autour des enjeux environnementaux
- Les citoyens pourraient y proposer des pistes d'action concrètes, des élus locaux seraient présents aux réunions pour pouvoir co-construire les discussions
- Organiser en amont une communication porte à porte pour communiquer auprès des citoyens sur les sujets qui vont être abordés

Pourquoi c'est important :

C'est important pour sensibiliser la population, rendre les citoyens acteurs et trouver des solutions collectives.

Piste 11.4

Objectif / ambition globale : Permettre aux citoyens d'avoir un pouvoir d'intervention directe sur les projets de construction et d'aménagement en cours sur le territoire

Propositions d'actions :

Permettre à la population de 1) S'assurer qu'il y ait des espaces verts sur les projets actuels (par exemple sur les Grandes Serres de Pantin, un projet en cours piloté par la Mairie de Pantin, de 100 hectares sur lequel il n'y a aucun espace vert créé); 2) Pointer les incohérences éthiques des projets (par exemple sur l'éco-quartier de la Gare de Pantin et sur terrain de la SNCF). Par exemple sur l'éco-quartier, le projet est encore au stade de réflexion et les citoyens ont encore un pouvoir d'action à faire valoir, notamment sur le maintien de l'expérience de la Cité fertile et des dispositifs

en place.

- Solliciter, intégrer, impliquer et interroger les citoyens dans les nouveaux projets du territoire.
- Organiser des référendums locaux ou des initiatives populaires (comme en Suisse) sur des grands projets du territoire)
- Faire des enquêtes et des évaluations sur les projets du territoire

Pourquoi c'est important :

Car ce sont les dernières friches industrielles du territoire disponibles. Les populations de classe moyenne sont complètement évincées. Concentration de la population sur un endroit qui restait jusqu'à présent calme. Donne la place à de l'espace vert, pourtant très rare.

C'est important d'assurer une proximité des citoyens dans la décision des grands dossiers d'aménagement structurants, ramener la proximité en agissant local tout en pensant global, de mettre en place des projets qui correspondent aux besoins de la population (et aux besoins spécifiques comme ceux des personnes en situation de handicap) et aux spécificités des territoires, répondent aux problématiques environnementales, de logement, d'emploi, de services publics,... "L'humain doit être au centre du système".

Piste n°11.5

Objectif / ambition globale : Avoir un territoire autonome et indépendant

Propositions d'actions :

- Améliorer le maillage de transports avec les autres territoires
- Être plus autonome, limiter la dépendance à Paris par exemple sur la culture (musées, théâtres,...) dans une logique de réduire le besoin de grands déplacements
- Informer sur les ressources du territoire
- Limiter les déplacements

Pourquoi c'est important :

C'est important pour éviter qu'Est Ensemble ne soit que le déversoir de Paris. C'est important de réguler les relations entre les différents acteurs politiques.

THÈME 12: Education et sensibilisation

L'objectif de cette thématique est de faire prendre conscience largement aux habitants d'Est Ensemble les enjeux climatiques et de biodiversité. Cela passe par le renforcement d'actions de sensibilisation, la mise en place de lieux ou de supports dédiés sur le territoire, mais également d'actions ciblées sur le jeune (à l'école, mais également via les animateurs périscolaires). Cette thématique est un fort levier d'action pour responsabiliser la population dans son ensemble aux enjeux des changements climatiques.

Piste 12.1

Objectif / ambition globale : Créer sur le territoire un ou des lieux emblématiques dédiés au climat et à la biodiversité à la fois pour les habitants mais aussi pour symboliser cette identité du territoire vers l'extérieur (à valeur d'exemple)

<u>Propositions d'actions</u>:

1) La « Cité du Climat » d'Est ensemble

Description de la proposition :

Créer un lieu unique (à l'image de la Cité des Sciences de La Villette), accessible à tous, autour du vivant, de la biodiversité, du climat et de l'économie sociale et solidaire pour informer, sensibiliser, échanger et fédérer les bonnes pratiques et les actions du territoire

- Un lieu de sensibilisation/information avec une médiathèque
- Un lieu d'éducation populaire et de formation
 - Mise en place d'ateliers ludiques pour les enfants et pour les plus grands pour sensibiliser et former (recyclage, compost, permaculture...) avec des serres et des potagers
 - Des ateliers philo
 - Des ateliers de réparation sur le mode « repair café »
- **Un lieu de mise en réseau** pour échanger entre décideurs, élus, entreprises, citoyens et administration
- Un lieu d'exposition : « art green »
- Un lieu qui « impulse » et d'incubation avec des start-up

Le lieu pourrait se « décliner » en bus itinérant qui irait à la rencontre des citoyens

Ce lieu aurait aussi **un rôle d'évaluation**: la Cité du Climat pourrait examiner, porter un avis sur l'ensemble des politiques publiques qui ont un impact sur le réchauffement climatique. Elle garantirait le suivi de la mise en œuvre des propositions de la Convention. Elle constituerait un contrepoids pour évaluer les actions publiques.

Ce rôle d'évaluation aurait une gouvernance partagée le « comex » (comité exécutif) de la cité du climat qui rassemble Est Ensemble, les citoyens, les associations et les entreprises. Il semble important d'avoir une représentation des différents acteurs pour avoir une vision d'ensemble et des contraintes de chacun. Les citoyens présents dans ce Comex pourraient être sélectionnés par tirage au sort ou par appel à candidature mais il est important d'avoir une diversité dans le groupe de citoyens (par exemple une représentation de différentes catégories socio-professionnelles) et une rotation dans les participants pour que les citoyens ne deviennent pas des experts de la question et éviter des appropriations trop personnelles du pouvoir.

Chaque année, le Comex délivrerait **un « label »** qui récompenserait une initiative, les meilleures pratiques et encouragerait des acteurs à se mobiliser (zéro déchet, zéro émission, préservation de la biodiversité, filières durables...).

<u>Pourquoi c'est important :</u> il n'existe pas de lieu identifiable sur le sujet (comme la Villette et la Cité de la musique) qui permet de réunir toutes les parties prenantes et les citoyens. Permet aussi de lutter contre les fausses informations et de rassembler les acteurs et toutes les initiatives du territoire méconnues (comme l'ALEC par exemple). Ce lieu se situerait dans un parc ou à proximité d'un lieu culturel.

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions :

- Réserve : le financement : ça coûte cher et c'est long
- Question : Le label, reconnaissance ou exigence
- Contradiction : une gouvernance partagée ou un « contrôle citoyen » ?
- Articulation avec les instances existantes?
- Faire accepter le partage du pouvoir aux élus
- Ne pas rajouter une nouvelle strate de gouvernance
- Difficulté pour mobiliser des habitants. Est Ensemble pourrait être la force d'impulsion.

2) Créer des maisons de quartier « labellisées » écologiques

- Intégrer dans les maisons de quartier l'écologie, afin qu'elles deviennent le chef de file de ces sujets et le relai auprès de bailleurs
- Organisation de débats au sein des ces espaces

Piste 12.2

Objectif / ambition globale : Avoir un journal d'Est Ensemble dédié à l'écologie et aux initiatives citoyennes

<u>Description de la proposition :</u>

- Le journal serait papier et électronique
- Une place importante dédiée aux initiatives (trucs et astuces) des habitants : comment réduire les déchets, faire son propre engrais, fabriquer son liquide vaisselle, des recettes de cuisine saines et bon

marché...

• Des prospectus sur les actions du territoire les boîtes aux lettres

<u>Pourquoi c'est important :</u> valorise des astuces des habitants et permet de les faire connaître plus largement. C'est important pour avoir une vue d'ensemble sur les initiatives des 9 communes et donner la parole aux habitants

Piste 12.3

Objectif / ambition globale: Renforcer les actions de sensibilisation autour de campagnes "choc" et de dispositifs qui vont vers les habitants

Propositions d'actions :

- Campagnes de communication massives sur tous supports
- Message fort et choc sur le mode des paquets de cigarettes ou de la sécurité routière
- Avoir des relais par des « influenceurs » qui ont du crédit auprès de la population et des jeunes comme Kylian Mbappé, des rappeurs...
- Aller vers les habitants pour toucher toutes les catégories de la population et sensibiliser très largement les habitants lors des « fêtes » déjà organisées : fête des voisins, fête des quartiers, fête des séniors, fêtes du canal... ou dans des lieux communs (marchés, copropriétés)
 - O Mettre en place un stand de la mairie
 - Organiser des ateliers « fresque du climat », et afficher les fresques dans le quartier
 - O Organiser des quiz géants avec des cadeaux à la clé
 - O Organiser des projections gratuites de films en plein air ou en salles sur l'écologie
 - Organiser des sorties pour la population (visites de parcs)
 - O Organiser des journées de nettoyage dans les rues et les parcs

<u>Pourquoi c'est important :</u> les rencontres sur le territoire créent du lien social et permettent aux gens de se rassembler autour de causes communes. Cela peut également permettre de créer de l'engagement (bénévolat).

Points de débat / d'interrogation / Réserves / voire les contradictions

Réserve : Les campagnes chocs ne sont pas la meilleure façon de sensibiliser les gens. Les campagnes « positives » sont plus adaptées au sujet.

Piste n° 12.4 : Former les animateurs socioculturels et les animateurs BAFA au développement durable

<u>Objectif / ambition globale :</u> Permettre aux jeunes de suivre une formation, d'être un animateur engagé et en cohérence avec la vision portée par Est Ensemble. Que les temps périscolaires puissent être aussi des temps de sensibilisation, consacrés à l'écologie.

Propositions d'actions :

- Développer un partenariat entre les communes d'Est Ensemble et les organismes de formation pour proposer que la 3^e partie du BAFA soit obligatoirement consacrée au développement durable (c'est aujourd'hui une option facultative parmi d'autres).
- Travailler en priorité ou exclusivement avec les animateurs qui ont suivi la formation développement durable
- Des incitations : aide financière pour le BAFA
- S'appuyer sur les PEDT (projets éducatifs de territoire) pour le faire notamment dans les centres aérés

<u>Pourquoi c'est important :</u> Sensibiliser les jeunes qui sont en contact avec les plus jeunes (dans les centres aérés par exemple)

Piste 12.5

Objectif / ambition globale : Créer des dispositifs de sensibilisation spécifiques pour les jeunes

Propositions d'actions :

- Des stages de découvertes au collège
- Des chantiers-école pour construire des potagers, nettoyer les espaces verts
- Des travaux « d'intérêt de la planète » pour la petite délinquance
- Des sorties scolaires autour de l'écologie
- Intervention « d'éco-délégués »
- Une journée « obligatoire » pour les jeunes de 18-30 ans comme une journée d'appel. Pendant cette journée, les jeunes rencontreraient des experts, assisteraient à une projection de films, élaborerons une fresque du climat (cf. proposition développée numéro 10)
- Une épreuve du brevet de 3^e sur le climat
- Orienter vers des métiers « développement durable » pour les stages de 3e

Pourquoi c'est important :

C'est important pour rendre concret le message, avoir des actions de civisme et permet au plus grand nombre de participer et de se sentir concerné.

Sensibiliser les jeunes qui sont en contact avec les plus jeunes (dans les centres aérés par exemple)

Points de débat / réserves :

- Le caractère obligatoire de la journée (ce n'est pas comme ça qu'on mobiliser les jeunes
- Ce n'est pas Est Ensemble qui va influer sur les programmes scolaires

Piste n° 12.6 : Une journée citoyenne et écologique nationale

<u>Objectif / ambition globale :</u> instaurer une journée citoyenne pour le climat (tous publics) et une éducation civique et écologique pour tous

Propositions d'actions :

- Participer à des activités comme la découverte du tri, comprendre ce qui est recyclable etc.
- Sensibiliser aux gestes de base : moyens pour économiser de l'énergie, moins consommer de viande
- Informer sur les mobilités douces

Pourquoi c'est important :

Permet aux enfants comme aux grands de prendre conscience de façon active et à appliquer des gestes de base dans leur quotidien.

Piste n° 9.7 : Des écoles exemplaires : éco-responsables et des enfants ainsi sensibilisés et éco-responsables

Objectif / ambition globale : Des écoles « écologiques » à l'extérieur (sobre énergétiquement, avec des espaces verts, avec des matériaux écologiques, une cantine exemplaire...) comme à l'intérieur où l'on éduque les enfants aux enjeux climatiques, environnementaux et écologiques à l'école. L'éducation passe par la pratique avec des activités pour la biodiversité, autour aussi de l'agriculture urbaine et de l'alimentation.

Propositions d'actions :

- Faire de l'écologie une matière à part entière
- Imposer de façon hebdomadaire un temps de sensibilisation comme 2 heures par semaine de pratique sur le territoire (visite de parc, découverte de l'écosystème du quartier, ateliers de plantation, action de ramassage des déchets, rencontrer les acteurs du territoire, inviter les parents

aux ateliers)

- Cours d'éducation environnementale / cours d'éducation civique, écologique et morale dès le CP
- Des enfants ambassadeurs du climat qui se font les porte-paroles des bonnes pratiques écologiques auprès de la famille, du voisinage
- Sorties éducatives et pédagogiques en fonction des saisons (fermes, parcs, potagers...)
- Elaborer des menus dans les cantines avec les enfants, les sensibiliser sur l'alimentation saine et au travers de ce qu'ils ont visité lors de leurs sorties scolaires
- Faire venir des intervenants extérieurs pour expliquer les sujets comme le tri, les éco-gestes, les écoconstructions, la règle des 5 R, pour leur faire expérimenter la fresque du climat, l'importance des transports en commun...)
- Instaurer le tri sélectif dans les écoles
- Des pratiques en ateliers et des activités sensibles
- Former les enseignants et les conseillers d'orientation aux changements climatiques

<u>Pourquoi c'est important :</u> éduquer de futurs citoyens éco-responsables, c'est mieux préparer les acteurs de demain

Annexe 4 : La sélection du panel citoyen	

ANNEXE 4 - MODALITES DE SELECTION DU PANEL CITOYEN

Un prestataire externe a assuré le recrutement d'une centaine de conventionnels et une « liste complémentaire » de 51 suppléants, pour pallier d'éventuels désistements.

La sélection par tirage au sort portait sur trois critères stricts de représentativité des habitants du territoire : zone géographique, genre et âge. Des critères secondaires plus « souples » étaient fixés,

sans que l'on sache toutefois ce que cette souplesse recouvrait : CSP, diplôme, situation conjugale et type de ménages.

Les citoyennes et citoyens du territoire étaient tirés au sort à partir d'un fichier de numéros de téléphone (3/4 mobiles, 1/4 fixes)¹. Les numéros de téléphone à appeler étaient sélectionnés aléatoirement par un algorithme et attribués à des opérateurs et opératrices qui assuraient un suivi individuel de leurs appels.

Finalement 96 personnes ont été retenus, complétés dès la 2ème session par certains des 51 suppléants. Cette sélection a nécessité de contacter 6740 personnes. Le bilan de cette sélection transmis par IRSQuality a été le suivant :

RESULTAT DE L'APPEL	NB	%
OK inscription validée	96	2%
OK accord de principe		
puis annulation ou pas	54	1%
de suite		
Refus	1328	20%
A recontacter (sans	1502	24%
RDV)	1595	2470
NRP	1859	28%
Répondeur	1478	22%
Faux numéro	332	5%
Total	6740	100%

Pour mémoire, la répartition finale par villes du territoire a été la suivante :

Bagnolet	Bobigny	Bondy	Les	Montreuil	Noisy	Pantin	Pré St	Romainville
			Lilas		Le		Gervais	
					Sec			
7	14	6	3	21	7	18	3	14

En ce qui concerne la représentativité des conventionnels, l'égalité de genre a été réalisée sur l'ensemble du panel, et par tranche d'âge, mais pas au niveau de chaque CSP.

		Total Attendu	Total Fait 09/10
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3	2
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	9	17
	Professions Intermédiaires	15	13
CSP	Employés	22	29
CSP	Ouvriers	14	9
	Retraités	17	12
	Autres personnes sans activité professionnelle	20	14

Répartition des genres par CSP :

	Artisans, commerçants, chefs	Employés	Professions intermédiaires	Cadres et professions intellectuelles	Ouvriers	Non renseigné
	d'entreprise			supérieures		
Homme	2	9	5	13	10	9
Femme	1	23	5	11	3	4

On constate une sur-représentation féminine pour les employé.e.s, et une sur-représentation masculine dans la CSP ouvrier.e.s.

^{1 «} En conformité avec le dispositif Bloctel et respectent la réglementation RGPD ». « Le fichier a été constitué à partir de plusieurs sources : Orange, FAI, enseignes commerciales françaises et e-commercants majeurs ». Source : PPT IRSQuality version du 27/10/21.

		Total Attendu Total Fait 09/10
	18-24 ans	14 15
25-34 ans 35-44 ans 45-54 ans 55-64 ans 65-74 ans	20 25	
	19 17	
	17 17	
	14 13	
	9 9	
	75 ans et +	7 0

		Total Attendu	Total Fait 09/10
Niveau de diplôme	Pas de diplôme	24	10
	CEP, BEPC, CAP, BEP	29	22
	Bac	28	29
	Bac+	19	42

La répartition par diplôme montre une sous-représentation des personnes sans diplôme.

- Bac +: 42/96, soit 44% des conventionnels retenus contre 19/100 attendus;
- Sans diplôme : 10/96 (10%) retenus contre 24% attendus!
- Une légère sous-représentation des catégories intermédiaires : 22/96 (23%) retenus contre 29% attendus.

Finalement les bacheliers représentent 74%, donc les trois quarts de l'échantillon (29+42/96) alors que moins de 50% (47%=28+19/100) était attendu !

La répartition par CSP confirme ce biais : les cadres sont sur représentés (18%, 17/96) au lieu de 9% attendus. L'ensemble « professions intermédiaires et employés » est relativement conforme à la réalité sociologique de Est Ensemble (37% attendus, 44% retenus). Enfin, sans activité professionnelle, retraités et ouvriers sont sous-représentés.

**:

Par ailleurs, la présence par session, telle que répertoriée par Est Ensemble a été la suivante :

	Présents	Absents	Excusés
Session 1	85	NC	NC
Session 2	89	3	3
Session 3	87	8	le registre ne distinguait pas ABI et excusés
Session 4	82	8	5
Session 5	75	7	13

Annexe 5 : la charte de la convention citoyenne pour le climat	





La charte de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble

Février 2022







Sommaire

Nous, citoyennes et citoyens de la Convention locale d'Est Ensemble	4
A. Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux	5
A.1 Remettre de la nature en ville	5
A.2 Préserver la biodiversité	7
Végétaliser le territoire ou répondre à la demande de logements : faut-il choisi	r ?
B. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové	
et éco-responsable	10
Un protocole de l'habitat inclusif pour les 9 communes d'Est Ensemble	11
B.1 Rénover le parc immobilier	12
B.2 Encourager la mixité sociale et culturelle	14
B.3 Construire des logements éco-responsables	15
C. Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie	
les mobilités actives	17
C.1 Réduire l'usage de la voiture	18
C.2 Un réseau de transports en commun fiable	19
C.3 Développer le vélo	21
D. Un territoire « résilient » qui promeut une alimentation saine	24
D.1 Privilégier un approvisionnement local et en circuit court	24
D.2 Revoir l'offre de restauration scolaire d'Est Ensemble	25
D.3 Faire évoluer les pratiques alimentaires	26



E. Un territoire zero dechet, sobre et qui lutte contre le gaspillage	27
E.1 Lutter contre le gaspillage alimentaire	28
E.2 Un territoire zéro déchet	28
Faut-il de nouveaux lieux de gestion des déchets à Est Ensemble ?	32
E.3 Une sobriété numérique	32
F. Un territoire exemplaire,	
avec des acteurs et des citoyens engagés	34
La Cité du climat et de la biodiversité d'Est Ensemble,	
un lieu emblématique et identitaire	35
F.1 Promouvoir l'innovation du développement durable dans les entreprises	36
F.2 Faire évoluer l'offre de formation des enfants et des jeunes	37
G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables	41
·	
G.1 Investir dans les énergies renouvelables	41
Conclusion : suivi et bilan de la Convention citoyenne locale	
d'Est Ensemble	43
Annexe 1 : Les points de réserve	45
Annessa 2 and the territoire enious d'hai	
Annexe 2 : notre territoire aujourd'hui,	46
regards croisés de citoyens et d'experts	46
1. Portrait(s) de territoire, le diagnostic des citoyens	46
2.« Vous avez vu juste », la réaction des intervenants	47
Annexe 3 : notre territoire idéal, et si dans 20 ans les mesures	-4
de la Convention étaient appliquées ?	51
Annexe 4 : les intervenants rencontrés par la Convention citoyenne	54



Nous, citoyennes et citoyens de la Convention locale d'Est Ensemble¹

Nous avons été choisis pour représenter la diversité du territoire. Nous ne sommes ni des militants ni des activistes de l'écologie.

Nous avons partagé notre diagnostic, les problématiques et les fiertés de notre territoire.

Nous avons été sensibilisés aux causes, aux effets et aux conséquences du réchauffement climatique.

Nous avons enrichi notre vision sur les enjeux du réchauffement climatique. Nous avons découvert les complexités de mise en œuvre des actions pour lutter contre les changements climatiques sur les différentes communes.

Nous avons débattu avec des personnes aux profils très différents. Grâce à ces échanges, certains d'entre nous ont connu un réveil citoyen qui leur a fait changer leurs habitudes quotidiennes.

Nous avons beaucoup travaillé pour trouver des solutions communes et nous avons formulé un avis pédagogique et accessible au plus grand nombre.

Nos propositions ne doivent pas être lues séparément, mais comme un ensemble de thématiques connectées les unes aux autres. Nous vous invitons à les appréhender en bloc car ce sont ces actions qui ensemble permettront un changement global.

Nous avons conscience de l'urgence de la situation que ce soit pour le climat, la biodiversité ou le quotidien des personnes les plus fragiles. Certaines actions peuvent être mises en place rapidement, d'autres requièrent plus de temps et de moyens. C'est pourquoi nous invitons les élus à ne pas attendre et à mettre en place immédiatement tout ce qui doit l'être. Chaque action fait une différence. Les nôtres sont concrètes.

Nous serons attentifs à ce que cet effort collectif soit pris en compte par les élus et que ces derniers s'engagent sur le long terme.

Ce sont nos différences de points de vue qui ont permis d'enrichir nos propositions. Nous avons vécu une belle aventure humaine, une expérience très forte qui nous a donné l'envie et la possibilité d'agir.

Nous ne pouvons qu'inviter l'ensemble des collectivités et intercommunalités à s'inspirer de notre expérience participative et citoyenne.

Nous invitons l'ensemble des acteurs du territoire à lire cette charte et à la signer pour s'engager.

¹ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne



A. Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux²

Nous considérons qu'il est indispensable de végétaliser beaucoup plus notre territoire. Il y a quatre raisons de végétaliser qui sont toutes essentielles pour répondre aux enjeux climatiques et écologiques : s'adapter aux pics de chaleurs (en limitant les îlots de chaleur) qui vont être de plus en plus forts et répétés, proposer un cadre de vie de qualité, permettre le développement de davantage de biodiversité dans le territoire, et contribuer à la captation de carbone. C'est d'autant plus urgent que nous constatons une dégradation continue de la biodiversité sur notre territoire au fil des dernières décennies : disparition des moineaux, des hirondelles, des habitats naturels, etc.

La végétalisation de notre territoire est un élément indispensable au bien-être de la population : la verdure est plus belle à voir qu'un espace vide ou minéral et cela nous permettrait de mieux comprendre que nous devons cohabiter avec la faune et la flore.³ Nous jugeons essentiel d'arrêter de penser la biodiversité en sanctuaire, il faut lui permettre de circuler, en préservant les friches, les mauvaises herbes, les espèces sauvages - aussi petites soient elles. Cessons de vouloir tout domestiquer, tout enfermer, tout cloisonner. Cessons d'être anthropocentrés et de vouloir dominer les autres espèces.

Depuis trop longtemps, notre activité humaine détruit la faune et la flore, il est temps de **respecter la vie animale et végétale, pour nous, pour les générations futures et pour l'avenir de la planète**. Préserver les espaces verts, c'est permettre au système vivant, et donc à nous, de mieux respirer, d'être en meilleure santé. De vivre mieux.

Nous rappelons la dimension systémique de nos propositions. Pour cette partie, ces propositions renvoient notamment aux actions à mener sur le logement ou encore les déplacements, développées dans d'autres parties.

A.1 Remettre de la nature en ville

Propositions

Créer un maillage de biodiversité et des espaces verts conviviaux :

- (Re)planter des arbres dans les rues, créer des îlots de fraîcheur, utiliser les espaces vides et inexploités du territoire. Des participants pointent que nous pourrions notamment nous inspirer de la végétalisation de l'avenue Jean Jaurès au Pré Saint-Gervais;
- Créer un maillage de biodiversité sur le territoire d'Est Ensemble en reliant les espaces verts entre eux par une trame : des couloirs de circulation de biodiversité (végétalisés ou avec de l'eau, au bord du canal), tant pour les animaux que les végétaux et les humains (type trame verte et bleue);
- Développer les jardins partagés, comme des potagers, sur le territoire pour sensibiliser la population tout en créant du lien social;

² Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne.

³ Une réserve a été formulée sur cette phrase par une personne. Voir réserve n°1 dans Annexes.



- Recouvrir avec un toit végétalisé des parties de l'autoroute et du périphérique comme à La Courneuve et aux Lilas (avec des parcs, une possibilité de transports en commun etc.). Ce toit pourrait être un parc ouvert au public (auquel cas on doit pouvoir prévenir les particules avec des filtres ou des plantes qui les capteraient). Si ce n'est pas possible, il pourrait être réservé à la biodiversité;
- Un point d'attention porte sur les accidents qui peuvent être créés par l'accumulation de feuilles mortes et les risques de glisser en marchant ou en faisant du vélo. Avec de nouvelles pratiques et de nouveaux usages, il faut aussi repenser des services - notamment des services de nettoyage adaptés.

Déminéraliser et désartificialiser les sols :

 Déminéraliser les espaces où cela est possible : par exemple des cours d'école, des voies partagées, des terrains de loisirs afin qu'ils redeviennent des espaces de pleine terre et ainsi rendent des services écologiques en contribuant aux trames vertes. Il s'agit de déminéraliser avec bon sens et de penser à tous les usages.

Nous savons que cela existe déjà dans des écoles. Il y a un enjeu à faire attention à ce que, quelle que soit la météo, l'usage de la cour reste possible. Il faut prévoir des espaces de pleine terre pour absorber l'eau, garder certains espaces où il ne peut y avoir de boue, des espaces de végétation pour limiter les pics de chaleur, ou encore des potagers pour sensibiliser à l'agriculture.

Un point d'attention pour les personnes à mobilité réduite. C'est déjà très difficile de circuler et ce sera pire sur des espaces de pleine terre. La planification de la déminéralisation doit prévoir un plan de circulation ambitieux pour les personnes à mobilité réduite. Les personnes concernées (personnes à mobilité réduite, familles, utilisateurs de vélos, skate, trottinettes...) doivent être associées à la réflexion et au test de ces aménagements. Nous savons qu'il y a des techniques pour rendre des espaces de pleine terre accessibles. Attention, nous ne devons pas confondre les espaces de pleine terre réservés à l'espace public, des espaces réservés à la biodiversité décrits plus bas qui doivent être protégés pour ne pas être piétinés.

Les services publics et d'entretien devront être adaptés. Nous pourrions inclure des habitants dans cet entretien, par exemple au travers de communautés de citoyens organisées autour des parcs.

La Convention est partagée sur le calendrier et l'ambition de la déminéralisation. Nous sommes d'accord sur l'idée de déminéraliser mais la moitié d'entre nous veut trouver un juste milieu et le faire progressivement. L'autre moitié s'est prononcée pour plus de radicalité, parce que nous avons une fenêtre très courte pour répondre à l'urgence climatique. Déminéraliser c'est aussi permettre à la terre d'absorber l'eau et que celle-ci puisse suivre son cycle naturel.

 Remettre de la nature d'agrément (pour le plaisir des usagers) et permettre ainsi une perméabilité des sols pour prévenir des inondations et des pics de chaleurs.



A.2 Préserver la biodiversité

Propositions

Permettre à la nature de reprendre ses droits :

Nous devons veiller à ce qu'il y ait toujours un pourcentage de territoires laissés à l'abandon pour la biodiversité tout en limitant les îlots de chaleur :

- Analyser les zones de « friches » pour en choisir le meilleur usage. Si le terrain est sain et sans construction, laisser la nature reprendre ses droits. Si le terrain est pollué et comprend des bâtiments, il nous semble plus intéressant de réutiliser le bâtiment ou le reconstruire/rénover (cf. nos propositions sur les rénovations, nouvelles constructions et densification);
 - Nous considérons que les maires doivent utiliser la préemption ou la non-délivrance de permis de construire pour conserver des espaces sauvages ;
- Obliger à laisser un certain pourcentage de grands parcs à l'état naturel / en friche (par exemple : 10% du parc), et établir un « ratio » pour déterminer une qualité de vie acceptable (au-delà du nombre de m2 d'espaces verts par habitant prévu dans le PLUi aujourd'hui). Dans les nouvelles constructions, le ratio d'espaces verts devrait être encore plus ambitieux et devrait prévoir davantage d'espaces verts en terre pleine que ce qui se fait aujourd'hui. Dans les rénovations, reconstructions, nous devons aussi regarder les opportunités pour créer davantage de végétalisation à chaque fois que c'est possible (par exemple les toits);
- Généraliser l'arrêt des pesticides dans l'entretien des parcs et des espaces verts ;
- Mettre fin aux faux espaces naturels. Par exemple, ne pas remplacer les fleurs quand elles ont fané, ne pas planter uniquement par esthétisme, et ne pas domestiquer la nature en désherbant à tout-va, privilégier la « taille douce » des arbres;
- Planter des arbres pour créer de l'ombre et limiter les pics de chaleur.

Protéger la faune et la flore locales :

- Créer des refuges pour les espèces végétales comme animales dans les parcs pour les oiseaux, les insectes (par exemple les abeilles) pour réintroduire des espèces locales. Nous avons besoin de toute cette diversité pour maintenir notre planète vivante;
- Végétaliser les bâtiments publics et privés lorsque c'est possible et pertinent, y créer des refuges / niches à insectes, développer des espaces verts et/ou de l'agriculture urbaine sur les toits;
- Diminuer l'éclairage public à partir d'une certaine heure : avoir un éclairage avec une lumière tamisée ou un lampadaire sur deux mais suffisante la nuit pour ne pas avoir un sentiment d'insécurité dans l'espace public. Après avoir débattu de l'ouverture des parcs, nous avons acté qu'il valait mieux qu'ils restent fermés la nuit et sans lumière pour protéger les espèces sauvages;
- Cependant, l'enjeu de se sentir en sécurité tout en limitant l'impact écologique demeure. Dans les horaires d'ouverture des parcs, de l'éclairage doit être maintenu afin d'avoir une lumière suffisante pour se sentir en sécurité;
- Alimenter l'éclairage public par des énergies renouvelables uniquement.



Faire du canal de l'Ourcq un espace collectif incontournable d'un territoire durable :

- Le canal, sur ses deux berges, doit être un lieu de continuité des espaces verts. Nous nous interrogeons pour le choix de végétalisation, est-ce que cela doit être laissé à de la végétalisation sauvage pour les espèces naturelles ou doit-on choisir ce que l'on plante sur le canal (auquel cas, doit-on anticiper en fonction des évolutions climatiques ?). Nous nous demandons si l'on doit aussi penser des ponts de franchissement pour la biodiversité;
- Homogénéiser l'entretien du Canal : qu'il soit aussi propre à Pantin qu'à Bobigny ;
- Mettre en place des poubelles tout le long du Canal;
- Aménager sur le canal de l'Ourcq des espaces de sociabilité gratuits : sport, lecture, jeux pour enfants...;
- Proposer aux citoyens de participer à l'entretien de cet espace ;
- Faire du Canal de l'Ourcq un espace de sensibilisation : afficher le long du canal des panneaux de sensibilisation sur la biodiversité, sur les déchets (leur durée de vie) mais aussi organiser des activités pour les scolaires ou les adultes. L'usage du canal de l'Ourcq renvoie à toutes les actions de sensibilisation (partie F).



Végétaliser le territoire ou répondre à la demande de logements : faut-il choisir ?

Nous proposons de mener les deux de front en végétalisant tous les espaces qui peuvent l'être et en densifiant uniquement pour répondre aux enjeux de logement, de mixité sociale et de réduction des déplacements par l'offre de services de proximité

Cet encadré fait référence aux parties A et B de notre avis citoyen.

Est Ensemble est un des territoires les plus denses d'Île-de-France et où le nombre de m2 d'espaces verts par habitant est le plus faible. Pour vivre plus sereinement en meilleure santé et pour respirer dans nos villes, nous voulons avoir accès à plus de nature et d'espaces verts. Pour autant, nous sommes conscients des difficultés des habitants, déjà installés et ceux qui le souhaitent, à se loger et la pression immobilière qui en découle.

Nous avons beaucoup échangé, argumenté et pesé les enjeux entre la poursuite de la densification, la sanctuarisation de tout espace pouvant être végétalisé ou encore rendu à la biodiversité. Nous avons construit une position collective qui privilégie de conserver et développer des espaces verts pour notre bien-être et pour préserver la biodiversité. Les nouvelles constructions ne sont pas exclues mais elles seront fortement conditionnées.

Notre territoire doit trouver un équilibre entre espaces verts et urbanisés en désartificialisant les sols et en végétalisant l'existant. Nous ne voulons pas d'une nature artificielle ou cosmétique, mais d'une nature plus libre qui permette à la faune et la flore de se développer et des espaces partagés et conviviaux qui créent du lien social entre les habitants. Pour nous, il ne s'agit pas de choisir entre logements et espaces verts, mais de créer une harmonie entre les deux.

Par densification choisie, nous entendons que toute nouvelle construction ou reconstruction dans le territoire ne puisse être réalisée que pour soutenir l'accès à des logements dignes pour les habitants les plus modestes ou pour développer des services de proximité. De nouveaux projets qui prennent en compte et valorisent la mixité sociale, qui soient écoresponsables, vertueux et permettent l'implantation de services de proximité. Nous n'imaginons pas des quartiers entiers réservés aux plus modestes ni aux plus aisés, mais bien un maillage fin, dans chaque quartier, rue et bâtiment pour garantir la mixité. Nous avons conscience que la loi prévoit cela, mais nous voulons aller encore plus loin. En écrivant « plus aisés » et « plus modestes », nous avons le sentiment d'opposer, de créer des catégories, et nous souhaitons à terme que nous vivions pleinement tous ensemble sans porter dans nos regards ces oppositions.

Lorsque cela est possible, la densification ne se fera pas au sol mais plutôt en hauteur. Il ne s'agit pas de construire sur des terrains non construits, mais sur des terrains vacants.⁴

Cette densification « vertueuse » sera co-construite avec tous les habitants. Pour chaque projet d'aménagement, des échanges devront être organisés afin que les habitants s'approprient les enjeux de biodiversité et en créent les usages ensemble. Il faudra respecter le ratio d'espace laissé à la biodiversité fixé suite à cette Convention. Un espace minimum laissé à la biodiversité n'est pas discutable et ne pourra être remis en cause par la co-construction. En participant nous serons aussi beaucoup plus à l'aise dans ces espaces.

⁴ Une réserve a été formulée sur cette phrase. Voir réserve n°2 dans Annexes.



B. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable⁵

À Est Ensemble, nous manquons de logements. Au-delà de ce constat, largement partagé en Île-de-France, il existe aussi beaucoup de logements privés en location qui sont en très mauvais état. Les propriétaires manquent de moyens pour investir et rénover leur logement; des marchands de sommeil profitent de la tension immobilière pour louer des logements insalubres.

Pour nous, les rénovations énergétiques des habitats sont un levier essentiel pour la transition environnementale bien sûr mais aussi pour répondre en partie aux injustices très fortes présentes sur notre territoire, comme les inégalités d'accès, pour les personnes les plus modestes, à un logement décent. Nous souhaitons que la rénovation énergétique du parc immobilier soit une priorité de la Convention, en commençant par la rénovation des logements les moins bien isolés, puis par la construction de logements neufs écoresponsables.

La mixité de notre territoire est un élément de fierté et ce qui fait sa force. Si nous ne maîtrisons pas ses transformations, il va naturellement poursuivre sa gentrification. Ce seront encore les plus aisés qui achèteront les appartements dans les nouvelles constructions ou les bâtiments rénovés. Pour maintenir la mixité et répondre aux besoins des habitants les plus modestes, il faut que les plus précaires soient prioritaires sur le logement social et le logement privé vacant.

Nous proposons de mieux utiliser le parc de logements existants et d'adapter nos manières d'habiter pour contribuer à cette optimisation. Cela peut par exemple passer par des facilités pour louer des chambres, faire de la colocation ou encore de l'habitat intergénérationnel. Dans le parc de logement social, il y a peu de mobilité des foyers. Par exemple, des grands logements restent parfois occupés par des couples ou des personnes seules quand les enfants ont quitté le foyer. C'est compréhensible car déménager c'est reconstruire sa vie, ses liens, ses connaissances. Ces situations se retrouvent aussi dans le parc privé.

Est Ensemble a toujours été un territoire d'accueil exemplaire et doit le rester tout en inspirant d'autres collectivités. En effet, l'accueil de nouveaux habitants ne doit pas porter uniquement sur le territoire déjà très dense d'Est Ensemble. **Nous interpellons sur la nécessité de davantage de solidarité entre les territoires**. La création de logements, notamment sociaux et leur répartition doit être pensée de manière homogène à l'échelle de l'Île-de-France. Il faut qu'Est Ensemble porte cette voix aux niveaux supérieurs (régional, national...).

⁵ Deux personnes n'ont pas adopté cette partie. Une réserve a été formulée. Voir réserve n°3 dans Annexes.



Un protocole⁶ de l'habitat inclusif pour les 9 communes d'Est Ensemble

Les 9 villes d'Est Ensemble doivent porter le même objectif commun sur l'habitat et disposer d'outils pour embarquer tous les acteurs du territoire. Un des leviers que nous avons identifiés pour créer cette dynamique et aller au-delà des engagements déjà pris, est la mise en place d'un protocole de l'habitat inclusif d'Est Ensemble. Elle vise à ce que toutes les parties prenantes (services d'Est Ensemble, les bailleurs - privés et publics, les élus municipaux, les associations de locataires, les syndicats de copropriétés) se mettent d'accord sur les droits et obligations de chacun. Les marchés publics pourraient être bloqués en cas de non-respect du protocole de l'habitat.

Il s'agit d'établir des critères mesurables et évaluables ambitieux sur la neutralité carbone et le respect de la biodiversité sur la base des propositions de la Convention présentées dans ce document. Ce protocole, qui porte à la fois sur le parc privé et le parc public social, permettra également de coordonner les différents aspects de la transition qui concernent les bâtiments d'habitat : énergie, isolation, modes de vie collectifs respectueux, mixité, activités partagées, économie sociale et solidaire. Nous proposons que ces éléments nourrissent l'évolution du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Quelques principes généraux détaillés dans les propositions

- Faire un état des lieux des qualités énergétiques des logements existants. Par exemple instaurer une réunion obligatoire d'information pour les locataires et établir une fiche d'identité du logement (énergie, équipements...);
- Privilégier la rénovation et la réhabilitation aux constructions neuves ;
- Garantir que la rénovation des logements ne soit pas excluante pour certains ménages (notamment en cas de hausse des loyers);
- Être coercitif si l'habitat est dégradé au point d'être dangereux pour les habitants (avec une amende) et accompagner les propriétaires et les bailleurs qui n'ont pas les moyens financiers pour mettre leur bâtiment aux normes énergétiques;
- Prévoir la multifonctionnalité des immeubles comme pour les constructions de nouveaux bureaux par exemple : la réversibilité de l'usage notamment pour résorber le mal-logement;
- Faire un recensement des bureaux vacants pour utiliser les locaux pour d'autres usages, pour ne pas les laisser vides pendant trop longtemps;
- Inclure les personnes en situation de handicap dans les projets (dans la concertation mais aussi dans les équipes projets d'Est Ensemble) pour avoir leur point de vue;
- Organiser des tables rondes trimestrielles entre les parties prenantes avec un registre de locataires pour le suivi des actions faites.

Ce protocole devra intégrer tout ce qui concerne l'habitat dans les différentes propositions de la Convention, de la végétalisation à la conception des logements en passant notamment par la gestion des déchets ou encore le droit au logement.



B.1 Rénover le parc immobilier

La précarité énergétique est un phénomène touchant 1/3 de la population d'Est Ensemble. C'est une double peine inacceptable pour les locataires les plus précaires contraints d'habiter dans un logement vétuste, que ce soit dans le parc de logement social ou privé. Habiter un logement mal isolé engendre des coûts supplémentaires et des conséquences sur la santé (difficultés respiratoires dues aux moisissures, maladies dues au froid...).

Rénover, c'est un cercle vertueux. Les logements sociaux auront une meilleure image. Les habitants respecteront plus un bien en bon état. Et respecter son cadre de vie est un chemin pour se respecter soi-même.

Rénover énergétiquement tout le parc immobilier :

 Généraliser un guichet unique de diagnostic et de conseil en rénovation énergétique pour les propriétaires du parc privé, à l'image du travail mené par l'Alec-MVE. L'objectif est de renseigner tous les habitants du territoire sur le diagnostic énergétique de leur logement, d'évaluer les coûts des travaux, les choix de matériaux pour leurs rénovations.

Ce guichet permettrait de :

- Poser les différentes étapes d'une rénovation, du plus urgent au moins urgent (par exemple commencer par isoler les murs ou le sol);
- Mettre en relation l'usager avec les entreprises certifiées et reconnues d'Est Ensemble pour les soutenir en les faisant travailler, pour avoir des retombées économiques pour le territoire et encourager les entrepreneurs à se lancer dans la transition énergétique;
- D'uniformiser les dispositifs d'aides des communes d'Est Ensemble pour que les habitants ne se sentent pas perdus face à la multitude des services ;
- De communiquer mieux sur les dispositifs en place, les aides financières possibles pour les ménages les plus précaires (échelonnement des remboursements, financement de travaux à partir des économies sur les factures);
 - Nous avons conscience que l'Alec-MVE fait déjà ce travail mais cette structure est très peu connue. Sans la Convention, aucun d'entre nous n'en aurait entendu parler. Leur travail doit être communiqué massivement pour les rendre visibles (ainsi que les structures équivalentes). Cela pourrait passer par l'ajout d'une rubrique sur les quittances de loyer ou sur les factures ou plus classiquement via des campagnes de communication dans des journaux locaux, sur internet, en améliorant leur référencement, etc. Il faudrait également renforcer leur structure en termes de moyens humains pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès dans des délais raisonnables.
- Avancer les frais de travaux de rénovation pour les maisons individuelles, pour que les propriétaires n'aient pas à engager de coûts. Les modalités de mise en place et de remboursement sont à réfléchir. Une idée serait que les propriétaires continuent de payer le même montant de facture d'énergie, mais la différence de frais engendrée par l'économie

⁶ Le terme « charte » était initialement utilisé dans le document. Le terme protocole a finalement été choisi afin d'éviter la confusion vis-à-vis du titre « Charte de la Convention citoyenne » que tous les acteurs (et pas que ceux en lien avec l'habitat) sont invités à signer.



d'énergie serait directement prélevée pour le remboursement des travaux. Autrement dit, l'économie réalisée grâce au gain énergétique serait directement utilisée pour rembourser les travaux.

Ce guichet pourrait être intégré dans la Cité du Climat⁷.

 Aller vers les propriétaires du parc privé pour les accompagner et passer de rénovations ponctuelles et disparates à un programme de rénovations massives

Pour arriver à un objectif de rénovation énergétique de l'entièreté du parc immobilier, il faut communiquer largement et directement auprès de la population et des personnes concernées : proposer des diagnostics et des rénovations directement aux propriétaires, en commençant par les logements les plus énergivores, les passoires thermiques ; communiquer et quantifier les bénéfices de ces rénovations (hausse de la valeur du bien pour un propriétaire, diminution des factures d'électricité pour les locataires...).

 Faire pression sur les bailleurs sociaux pour rénover systématiquement ces logements qui sont les moins bien isolés et les plus dégradés du territoire

Cette pression peut passer par :

- La mise en place d'un programme obligatoire de rénovation des logements pour les bailleurs avec des dates butoirs;
- Une obligation pour les bailleurs sociaux de rendre des comptes devant les élus d'Est Ensemble en remettant un rapport d'activité sur les rénovations énergétiques pour s'assurer que les budgets alloués en amont soient bien utilisés à ces fins ;
- Avoir un système de signalement pour que les locataires indiquent si leur logement ne répond pas aux normes énergétiques et d'isolation, par exemple au moment de l'état des lieux;
- Dans le même temps, avoir un organisme de contrôle pour vérifier que le bâti est correctement entretenu, que les travaux soient faits, tout en encadrant les prix...;
- Améliorer la gouvernance du parc social qui gère l'attribution du parc, le changement d'appartement, l'entretien du bâti...

Les offices d'HLM sont administrés par des élus locaux mais également des syndicats de locataires censés représenter les intérêts collectifs des résidents. La direction générale est donc déjà contrôlée par ces garde-fous dans le cadre des Conseils d'Administration qui réunissent les acteurs. Mais aujourd'hui, le fonctionnement est opaque et non démocratique. C'est pourquoi, cette gouvernance doit absolument être remise à plat dans un souci de transparence, d'une réponse plus rapide aux urgences et aux demandes des habitants, pour plus d'équité dans l'attribution des logements, et pour un meilleur entretien du parc locatif. Nous souhaitons également développer et améliorer l'implication des locataires dans cette gouvernance.⁸

Point d'attention : Il faudra veiller à encadrer l'augmentation des prix des loyers suite aux rénovations, notamment sur les logements sociaux afin de ne pas sanctionner les populations précaires qui seront

⁷ Voir proposition sur la Cité du Climat développée en partie F.

⁸Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°4 dans Annexes.



contraintes de quitter le territoire si les loyers y sont trop chers. Reloger les personnes pendant les travaux de rénovation sera aussi une des conditions de réussite.

Lutter contre l'habitat insalubre et indigne :

- Développer un « permis de louer » pour les logements privés afin de lutter contre les marchands de sommeil qui louent des biens insalubres et indécents ;
- Imposer aux collectivités de prendre des mesures contre le mal logement : gel de l'inflation des loyers, lutte contre la spéculation, création de droits sociaux ;
- Traiter le problème de la suroccupation en adaptant la taille du logement aux situations familiales dans les logements sociaux mais aussi dans les logements privés.

B.2 Encourager la mixité sociale et culturelle

Nous souhaitons veiller à avoir une mixité dans les logements : une mixité sociale, mais également une diversité des métiers de chacun et des cultures. C'est important pour enrichir la jeunesse, améliorer le vivre ensemble, la communication. Il faut briser les clichés et faire que les gens se rencontrent et se connaissent. Il faut veiller à ce que chacun trouve des services adaptés à ses besoins, son niveau de vie et à sa culture à proximité de son logement, et ne pas se voir imposer certains services.

Nous proposons également de créer des lieux et des moments de rencontre entre ces personnes. Pour favoriser la mixité, il faut arrêter de faire des immeubles entiers d'HLM, mais prévoir un pourcentage de logements sociaux dans tous les immeubles (même les logements de 3-4 étages).

Favoriser un accès aux locations privées pour les plus modestes :

Certains ménages modestes qui pourraient avoir le droit à des logements sociaux n'en trouvent pas et sont obligés de se tourner vers les logements privés. Pour faciliter l'accès à ces logements privés, nous proposons de :

- Rendre les ménages précaires prioritaires aux logements locatifs privés en créant une garantie financée par Est Ensemble ou par l'État. Les personnes prioritaires obtiennent systématiquement le logement qui est disponible et le versement du loyer est effectué par l'institution responsable. La garantie doit être assortie d'aides : la personne ne paie que la différence entre le prix global et son aide ;
- Réaliser un état des lieux en temps réel des vacances dans les logements et bureaux, bâtiments publics ou privés;
- Développer d'autres formes d'habitat : location de chambres (aujourd'hui c'est impossible dans le logement social), colocation ou encore cohabitations solidaires ou intergénérationnelles - qui ne sont pas légales dans l'habitat public aujourd'hui;
- Avoir un barème des prix structuré (en fonction des revenus, de la situation familiale...) et contrôler, encadrer les prix des locations privées. Passer des accords entre les communes et les propriétaires pour que les loyers n'augmentent pas trop vite.



Faciliter la mobilité dans le logement social :

Dans le logement social, on doit développer le renouvellement de locataires, pour que les personnes qui n'en ont plus besoin libèrent des grands logements dont peu de chambres sont occupées. En effet, adapter son logement, c'est aussi adapter sa consommation énergétique.

Lorsque la situation familiale change, d'autres logements plus adaptés doivent être proposés aux ménages (plus petits lorsque les enfants partent par exemple). Cependant, nous identifions bon nombre de freins à la mobilité dans les logements : il sera difficile d'avoir beaucoup de personnes volontaires pour quitter leur logement (confort de vie, attachement personnel...) et aujourd'hui, les personnes qui envisagent de changer d'appartement se voient proposer des logements plus petits mais plus chers. Il faut donc garantir que le loyer ne soit pas augmenté lorsque les personnes changent de logement.

- Instaurer un bail continu ou permanent, qui garantit aux ménages d'avoir un logement de taille adaptée à sa situation familiale et à un prix adapté à sa situation financière. Cela permet la mobilité en adaptant le prix à la situation financière du ménage et au nouvel appartement (exemple : pour passer d'un 4 pièces à un 2 pièces). L'État protège les ménages prioritaires dans l'accès au logement, et le bailleur;
- Faire mieux connaître et simplifier les plateformes d'échange de logements qui existent déjà.

Soutenir les projets d'habitats participatifs :

- Accompagner et encourager la création de projets d'habitats participatifs (donner plus d'informations, communiquer sur les aides financières);
- Créer un organisme qui gère et facilite les propositions de logements solidaires et partagés.
 Des initiatives privées individuelles existent déjà (par exemple un couple qui accueille un étudiant). Il faudrait institutionnaliser ces initiatives, tout en les facilitant : instaurer des règles, une garantie pour la personne qui accueille ;
- Faciliter et reconnaître le statut de colocation ;
- Mettre à disposition des appartements avec des pièces partagées au niveau de l'immeuble pour une utilisation ponctuelle et pallier certains besoins.

B.3 Construire des logements éco-responsables

Parallèlement à la rénovation énergétique du parc immobilier existant, nous souhaitons que toute nouvelle construction possède des critères écologiques ambitieux. Ces propositions valent aussi pour les autres bâtiments (bâtiments industriels, immeubles tertiaires, écoles...).

Nous souhaitons intégrer systématiquement aux nouvelles constructions un comité de réflexion et de tests des bâtiments pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.



Propositions

Intégrer systématiquement les enjeux climatiques aux nouvelles constructions :

- Garantir une part d'espaces verts dans les constructions de logements.

 Cela existe déjà, mais ce n'est pas assez, nous constatons dans les nouvelles constructions que les espaces verts manquent. Par exemple, il faudrait penser dès la construction le toit végétalisé, les endroits pour mettre des bacs, des murs végétalisés, sur les bâtiments de logements mais aussi les bâtiments administratifs, à l'image de ce qui est fait à Mozinor (des arbres sur le toit);
- Récupérer l'eau de pluie dans les nouvelles constructions pour l'usage du bâtiment (eau des toilettes, arrosage) ou de services publics (nettoyage des rues, eau utilisée par les pompiers...);
- Utiliser les énergies renouvelables, avec une production d'énergie sur place (panneaux solaires, géothermie...);
- Utiliser la paille et les matériaux biosourcés pour l'isolation. La paille est disponible sur le territoire, est moins coûteuse du fait du circuit d'approvisionnement court et retient du CO2 au lieu d'en produire. Elle est techniquement peu compliquée à exploiter et à installer donc génératrice d'emplois sur le territoire.

Intégrer des services de proximité aux nouvelles constructions :

 Pour réduire les déplacements et créer une vie de quartier, ces nouveaux espaces intègreraient des services de proximité: des commerces locaux de préférence et des services aux personnes (soin, santé, protection maternelle et infantile, crèches) avec des horaires d'accueil plus larges.

Anticiper la réversibilité des usages des bâtiments :

 Toute nouvelle construction va être utilisée pendant des décennies. Pour autant, personne ne sait quels seront nos besoins et nos contraintes dans 30 ans. Au moment de leur conception, leur réversibilité doit être anticipée et pensée. Aujourd'hui, transformer des bureaux en logements coûte très cher.

Nous identifions plusieurs conditions de réussite à la construction de nouveaux logements :

- Des loyers encadrés pour toutes les nouvelles constructions avec des logements décents et bien conçus. Les loyers sont ainsi modulés en fonction des revenus de chacun ;
- Les aides (loyers encadrés, accès prioritaire...) doivent être liées aux revenus récents des personnes. Si elles sont calculées en remontant au-delà d'une année, la réalité de ce que vit la personne ou le foyer n'est pas du tout prise en compte;
- Des bâtiments attractifs doivent être bien entretenus pour le rester. Les nouvelles constructions sont conçues pour durer et il faut prévoir des services d'entretien anticipés budgétairement pour en garantir durablement la qualité.

⁹ Voir proposition « Préserver la biodiversité » en partie A ainsi que « Le protocole de l'habitat inclusif » en partie B.



C. Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives¹⁰

Tout comme le logement, la mobilité est un levier important pour lutter contre les changements climatiques et pour maintenir une bonne qualité de vie. Afin que notre empreinte carbone diminue fortement, Est Ensemble doit sensibiliser ses habitants aux conséquences des déplacements sur le climat et faire évoluer l'offre de services pour permettre à chacun de limiter son impact. Par ailleurs, nous savons qu'Est Ensemble et les villes ne sont pas les seuls acteurs impliqués. Nous interpellons tous les acteurs liés aux mobilités pour œuvrer ensemble et contribuer aux transformations de ce secteur.

Nous voulons que l'abandon progressif de la voiture individuelle soit possible, en passant d'abord par la réduction de son utilisation, via des aménagements spécifiques qui viendront renforcer des mobilités actives comme la marche ou le vélo, des actions de sensibilisation (par exemple une journée sans voiture) puis par des politiques incitatives (la limitation de vitesse, l'aménagement de parkings relais, ou l'encouragement du covoiturage).

Parallèlement, l'offre de transports en commun doit être de qualité. Cela passe par une amélioration significative des liaisons entre communes du territoire et vers les sites d'emploi ; par une offre de transports en commun avec des horaires réguliers et plus larges et enfin par une meilleure accessibilité, financière mais aussi pour les personnes à mobilité réduite.

Nous souhaitons qu'Est Ensemble mène une politique très ambitieuse sur les mobilités actives. Cessons d'opposer le vélo à la voiture et pensons les déplacements comme un tout pour apaiser les tensions entre les cyclistes et les conducteurs de voitures ou de motos. Le vélo est un mode de déplacement écologique (réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores) qui contribue aussi au bien-être et à la santé des citoyens. Pour développer cette pratique, les cyclistes doivent se sentir en sécurité et un meilleur partage de la voirie (séparation distincte des voies vélospiétons-bus-voitures) doit être organisé. Des actions de sensibilisation sur les avantages du vélo, mais également des mesures incitatives (aides financières, parc de vélos conséquent) devront être mises en place pour encourager la population à privilégier ce moyen de déplacement.

Plusieurs autres facteurs, que nous n'avons pas développés ici, contribuent à massifier cette pratique : le renforcement de l'intermodalité entre les transports, une possibilité plus grande de télétravailler chez soi ou dans des lieux adaptés, des horaires de travail et des services (crèches, garderies) plus souples et flexibles.

Nous tenons à avoir une approche sociale des mobilités. Les transports peuvent être discriminants. Il faut prendre en compte les personnes qui sont dépendantes de la voiture pour circuler et les personnes dépendantes des transports en commun. C'est pourquoi nous proposons de développer une politique d'offres adaptées.

Quand il s'agit de transports et pour aménager la circulation au plus près des usages, il nous semble indispensable d'organiser une concertation de l'ensemble des parties prenantes et de consulter les citoyens pour avoir leur avis et un retour précis sur leurs pratiques.

¹⁰ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne.



C.1 Réduire l'usage de la voiture

Réduire l'utilisation de la voiture est important pour limiter la pollution (particules qui nous rendent malades) et les gaz à effets de serre (CO2 qui dérèglent le climat) dans les villes. Nous souhaitons nous mettre sur la trajectoire de l'arrêt des énergies fossiles. C'est important pour laisser aux générations futures une planète plus saine et moins polluée mais aussi pour une meilleure santé des générations actuelles.

Propositions

Mettre en place des mesures incitatives :

- Réserver les places de stationnement pour les artisans pendant la journée (via une application qui indiquerait les places disponibles, à l'image de l'application Zen Parc) ;
- Mettre en place des parkings relais à l'entrée des villes pour encourager les habitants à se rendre en centre-ville en transports en commun (comme à Lyon). Ces parkings sont moins discriminants que des péages urbains qui discriminent les plus précaires. Il faudrait les mettre à l'entrée de Paris intra-muros et faire attention à ce que la banlieue ne devienne pas un parking immense;
- Mettre en place des navettes à la demande pour rejoindre les transports, avec une priorité pour les personnes handicapées et âgées. Il faut développer ces navettes à la sortie des gares pour permettre aux employés de rejoindre leurs lieux de travail comme c'est le cas sur le parc industriel de Saint-Denis (Stade de France). Il faut aussi mieux signaler les arrêts des navettes déjà existantes;
- Développer les lignes 545 et 330 : augmenter la fréquence de ces bus pendant les heures de pointe et augmenter la plage horaire (des bus plus tard);
- Faciliter, encourager et progressivement généraliser le covoiturage en s'appuyant sur des applications qui existent déjà. Avoir un territoire sur lequel la population aurait plus souvent recours au covoiturage permettrait de libérer de l'espace sur les routes, notamment pour les autres mobilités et réduire les bouchons (qui sont très importants à Est Ensemble);
- Encourager le partage de transports électriques de toute sorte (voiture, camion, trottinette, vélo ou bornes électriques) via une application qui propose toutes les solutions de mobilité (covoiturage, vélos disponibles, temps de marche, bus/métro...). Citymapper est une entreprise privée mais l'application est gratuite. Un partenariat pourrait être envisagé pour mieux relier l'application au territoire et la faire connaître. Cela pourrait encourager l'émulation d'autres applications dans le même genre et plus local;
- Développer le transport fluvial via des navettes (électriques) sur le canal, notamment pour les transports de marchandises qu'il faut inciter. Le transport via ces navettes serait inclus dans le forfait Navigo et reprendrait le modèle de navette fluviale du Millénaire à Aubervilliers. Pour rester dans une logique de respect de l'environnement, il faudrait un développement intelligent et respectueux de l'écosystème du canal pour le préserver;
- Développer les transports en véhicules électriques en offrant plus d'aides pour l'achat de ce type de véhicules et des lieux de recharge;
- Sensibiliser sur le code de la route et la conscience de la piétonisation de l'espace pour des questions de sécurité.



Et des mesures contraignantes :

- Généraliser la limitation à 30km/h sur les axes qui le permettent (près des habitations, des écoles, etc.). Ces aménagements doivent être réalisés dans l'optique d'une réduction des émissions de CO₂ et des particules. Des axes structurants à 50 km/h doivent être gardés pour limiter les bouchons;
- Aider les personnes à trouver des solutions pour s'adapter aux contraintes du label Crit'Air: à la fois pour que ces contraintes soient connues de tous et pour aider les personnes qui subissent les contraintes du label et sont dépendantes de la voiture à trouver des solutions que ce soit par le co-voiturage ou pour bénéficier d'aides qui leur permettront d'acquérir un véhicule plus écologique;
- Mettre en place des journées sans voiture sur le territoire une fois par mois et proposer la gratuité des transports en commun ce jour-là, avec la piétonisation des centres-villes et des quartiers résidentiels. Nous voyons cette mesure comme une étape intermédiaire qui contribuera à faire évoluer les pratiques (beaucoup sont trop dépendants de la voiture pour s'en passer, alors commençons par étapes!).¹¹;
- Certains participants veulent aller plus loin et rendre les stationnements payants pour éviter les trajets de confort (ex : aller à la boulangerie en voiture), d'autres participants disent que tout est déjà payant et qu'il vaut mieux sensibiliser sur le civisme et d'autres pensent qu'il faudrait mettre en place des stationnements gratuits pendant 10 minutes et payants ensuite, pour permettre des arrêts courts pour les trajets de confort.

C.2 Un réseau de transports en commun fiable

Réduire la voiture individuelle ne peut se faire que si, dans le même temps, le territoire possède une bonne offre de transports en commun. Le réseau de transports doit être renforcé pour fluidifier les déplacements sur le territoire et permettre à toutes et tous de sortir de chez soi, de son quartier, d'accéder facilement à son travail ou à ses loisirs.

Propositions

Des transports plus fréquents et plus adaptés :

- Élargir les horaires des transports en commun pour réduire l'engorgement aux heures de pointe (attention : cela reste un problème pour les horaires des écoles et des garderies) ;
- Adapter la fréquence des lignes de bus nocturnes (en mettre plus pour permettre aux personnes qui travaillent la nuit de se déplacer plus facilement), permettre une meilleure articulation avec les premiers/derniers métros et améliorer la sécurité;
- Mettre en place des navettes accessibles et facilement repérables (avec une bonne signalétique) pour que les salariés puissent se rendre sur leur lieu de travail;
- Adapter la taille des transports en commun selon les affluences (minibus s'il y a peu de monde, double bus s'il y a plus de monde);
- Augmenter la fréquence des bus pendant les périodes de pointe ;

 $^{^{11}}$ Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°5 dans Annexes.



- Augmenter le nombre de places pour les personnes à mobilité réduite dans les bus. Adapter les bus, les métros, les RER et les trains avec des rampes d'accès par exemple, et des passerelles manuelles si les automatiques ne fonctionnent pas;
- Créer un réseau de minibus scolaires, visant à remplacer l'usage de la voiture individuelle, avec un forfait sur le même principe que la cantine scolaire en partenariat avec les écoles. Des points de rassemblement seraient mis en place par quartier où les enfants sont déposés. Ce système de bus pourrait être étendu aux activités périscolaires du mercredi et du samedi avec les équipements sportifs et culturels pour faciliter l'accès à ces activités.

Des transports qui desservent tout le territoire :

- Créer une ligne de transport qui relie toutes les villes d'Est Ensemble (cela pourrait être un tram) et compléter le réseau existant pour améliorer le maillage, notamment faciliter les connexions entre métros;
- Proposer des petites navettes (type minibus) pour permettre d'accéder à tout le territoire, même s'il n'y a pas de ligne de bus (pour les personnes âgées ou en situation de handicap) : aujourd'hui, il y a des rues et des quartiers éloignés des transports en commun. Cela existe déjà mais nous observons qu'elles sont souvent vides sur certaines lignes. Nous proposons de rediriger celles qui ont le moins de passagers sur des lignes très fréquentées;
- Développer également les connexions RER Bus/tram.

Des transports en commun plus abordables :

- Rendre de temps en temps les transports en commun gratuits (la fréquence est à déterminer : une fois par mois, un week-end par mois ?);
- Permettre la gratuité pour les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas d'autre solution pour se déplacer et l'étendre à tout le Grand Paris;
- Rembourser le Pass Navigo des enfants (comme à Paris);
- À défaut de la gratuité, proposer un tarif préférentiel pour les habitants d'Est Ensemble. Fixer un tarif plus attractif sur le billet et stopper l'augmentation du Pass Navigo;
- Mettre en place un ticket unique pour tous les transports (bus, tram, métro, RER). Le tarif doit mieux correspondre aux changements de moyens de transport : ticket validé à la fois dans les métros et dans les bus (pour l'instant, il faut utiliser deux tickets), dans la limite d'1h30 entre le moment de validation du ticket et le moment de changement de moyen de transport.

Point d'attention : l'importance de consulter les usagers

 Mettre en place un comité d'habitants (comprenant toutes les situations d'usages des transports, par exemple des personnes en situation de handicap) pour réfléchir sur les tracés des lignes de transport en commun et sur le ressenti des usagers (pour adapter les fréquences).
 Cela permettrait aussi de mieux faire remonter les sujets de mobilité du point de vue des usagers (et notamment en termes de handicap).



C.3 Développer le vélo

Utiliser le vélo est un moyen d'être en meilleure santé et de redécouvrir le plaisir de se déplacer. C'est aussi moins coûteux et parfois plus rapide.

Propositions

Sensibiliser aux avantages du vélo :

- Avoir des campagnes de sensibilisation dans les écoles, mais également dans l'espace public, en mettant en avant le fait que prendre le vélo est parfois plus rapide que prendre la voiture.
 Des heures de vie civique sur le vélo (et de code de la route) pourraient être proposées à l'école mais aussi pour les adultes, financées par des associations;
- Avoir des aides financières pour acquérir ou entretenir son vélo : donner une prime pour acheter un vélo (mécanique ou électrique), pérenniser le chèque de 50 euros pour la réparation des vélos ;
- Créer un simulateur en ligne pour que les citoyens puissent évaluer le niveau d'aides auxquels ils ont le droit pour acheter et réparer des vélos mécaniques ou électriques ;
- Créer un guichet de renseignement dans les établissements communaux (dans les maisons de quartier, écoles et/ou mairies - avec prémontage de dossier) pour que les citoyens aient connaissance des aides. Pour cela, une meilleure information des collectivités semble nécessaire;
- Instaurer un forfait mobilité vélo pour les entreprises du territoire (à partir d'un certain seuil de salariés, l'entreprise les aide financièrement pour qu'ils puissent utiliser le vélo). Est Ensemble pourrait lancer une campagne d'incitation auprès des entreprises, en utilisant des témoignages d'usagers sur ce que cela apporte. Cela permet d'inclure les salariés extérieurs au territoire dans les questions de mobilité d'Est Ensemble en incluant des tarifs préférentiels sur les parkings à vélo de la commune;
- Organiser des événements "festifs" autour du vélo : lors de la journée sans voiture, créer des randonnées vélo, des challenges...;
- Imaginer un système de vélos gratuits. Cela pourrait passer par la mise en place de prêt de vélos pour les familles lors d'événements et du week-end/vacances scolaires; prendre exemple sur la gare du Vert Galant qui laisse des vélos gratuitement contre un échange de carte d'identité ou dépôt chèque de caution, ce qui responsabilise les personnes;
- Diffuser des campagnes de publicité plus régulières pour promouvoir l'utilisation du vélo sur un ton un peu "provoc" (par exemple avec un scénario dans lequel un cycliste doublerait une file de voitures bloquées à un feu rouge).

Avoir un maillage territorial sécurisé :

 Mettre en place un code de la route commun, un protocole ou un permis aux différents modes de déplacement (vélos, trottinettes, PMR, gyropode, piétons) afin d'assurer une bonne cohabitation sur les voies. C'est en cours au niveau national. Ce ne serait pas l'équivalent d'un permis mais quelque chose de responsabilisant pour les usagers. Ils devront s'engager à avoir



une conduite responsable et respectueuse du code de la route. Cela renforcerait le respect de tous les usages notamment ceux des personnes à mobilité réduite ;

- Créer un réseau de pistes cyclables logique, reliées entre elles sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble, aménagées et bien distinctes des autres voies de bus, voitures ou trottoirs. Ces pistes cyclables doivent être de bonne qualité et bien entretenues ;
- Obliger les cyclistes à porter un casque, des gants... (sur le même modèle que les motards);
- Rendre obligatoire l'apprentissage du vélo à l'école lors des cours d'éducation sportive.¹²;
- Avoir un kit de sécurité vélo pour les enfants (casque, éclairage, signalétique obligatoire...).
 Nous nous interrogeons sur le financement de ce kit. Une partie d'entre nous pense que le kit doit être pris en charge en partie par les familles car cela relève de l'éducation de leur enfant, une autre partie par Est Ensemble pour rendre accessible le kit à tous, et une partie que ce doit être mixte;
- Avoir une signalétique spéciale pour les vélos, comme cela peut déjà exister (avec des feux spéciaux pour les vélos pour tourner), et notamment sur les grands axes. Renforcer la couleur des pistes cyclables;
- Prévoir des renfoncements sur les routes pour que les vélos puissent s'arrêter pour laisser passer les voitures ;
- Permettre aux personnes en fauteuil d'emprunter les voies cyclables. Cela dépendrait de la taille de la piste cyclable, si elle est suffisamment large, on pourrait l'autoriser ;
- Améliorer les trottoirs, diminuer leur hauteur et bloquer leur accès aux voitures pour une meilleure utilisation pour les fauteuils et les poussettes car souvent, la présence de voitures sur les trottoirs bloque leur accès;
- Interdire les vélos et les trottinettes sur les trottoirs ;
- Verbaliser les vélos pour qu'il n'y ait pas d'incivilité;
- Renforcer l'intermodalité (notamment sur la ligne 11 (et la ligne 1 à venir ?)): garages à vélos, vélos partagés, trottinettes aux arrêts de bus, métro, tram, RER et péniches...

Avoir une offre de stationnement de vélo conséquente :

- Créer un parc conséquent de vélos (notamment électriques), un parc qui assure la sécurité des vélos et qui prévoit des équipements de sécurité de qualité;
- Créer plus de locaux disponibles pour garer son vélo devant et dans son immeuble, dans les vieux bâtiments qui n'en disposent pas aujourd'hui et dans les rénovations et réhabilitations de bâtiments. Il faut que le bailleur s'en occupe. S'il n'a pas de place, qu'il mette à disposition des locaux vides ou collabore avec Est Ensemble pour créer des espaces à l'extérieur (exemple les box à vélos);
- Avoir des emplacements plus fiables pour garer son vélo dans la rue (avoir des anneaux solides);
- Développer les garages à vélos avec un accès sécurisé (badge, code...) ou avec un gardien (ce qui crée de l'emploi) ou un casier avec un crochet de boucher (comme dans les trains);

¹² Une réserve a été formulée par une personne sur cette proposition. Voir réserve n°6 dans Annexes



- Prévoir des stationnements vélo sécurisés dans les établissements scolaires ;
- Mettre un marquage spécifique sur les « vélos-ventouse », c'est-à-dire les vélos qui sont restés trop longtemps au même endroit ou ne sont pas garés au bon endroit (comme un sabot pour les voitures) pour prévenir que le vélo sera enlevé sous une certaine échéance s'il n'est pas déplacé. Cela pourrait passer par un marquage à la bombe, comme pour les voitures ou par une application où on devrait rentrer le numéro de série permettant de tracker à qui le vélo appartient afin de prévenir le propriétaire que son vélo va être enlevé s'il n'est pas déplacé¹³;
- Mieux penser les stationnements des vélos en libre-service. Cela pourrait passer par l'ajout de stationnement près des écoles primaires ou l'ajout de stationnement en zones péri-urbaines pour une meilleure distribution des parcs à vélo (plutôt que toujours aux abords du métro).

¹³Une réserve a été formulée par une personne sur cette proposition. Voir réserve n°7 dans Annexes



D. Un territoire « résilient » qui promeut une alimentation saine¹⁴

Nous souhaitons faire d'Est Ensemble un territoire qui raccourcit ses circuits d'approvisionnement et qui offre à ses habitants une alimentation de qualité, locale, de saison, avec du vrai goût, des aliments non transformés ou modifiés en privilégiant le local. Ces choix contribuent à une meilleure santé et à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, en limitant notamment les transports.

Il s'agit pour cela de **relocaliser sur le territoire ou à proximité des productions** qui peuvent l'être, en achetant des terres agricoles ou en mettant en place des fermes urbaines (Île-de-France et départements limitrophes). Nous souhaitons par ailleurs limiter le nombre d'intermédiaires pour limiter les coûts et favoriser l'implantation d'épiceries solidaires et de coopératives pour tout type de publics.

Ces grands changements doivent se traduire dans une restructuration de l'offre de restauration scolaire. Nous sommes conscients que des projets de changements de mode de production pour les cantines sont en cours de réflexion, à Romainville et Montreuil, et qu'Est Ensemble devrait encourager ces initiatives. Proposer des repas à la cantine en circuit court et sain permet d'éduquer les enfants, dès leur plus jeune âge, au bien manger et d'encourager le changement de pratique (en proposant une alternative végétarienne) à l'école mais aussi dans les familles.

Nous voulons également un territoire qui réussit à sensibiliser ses citoyens aux problématiques de consommation alimentaire (par exemple le fait de manger moins de viande) pour transformer les habitudes. C'est aussi en changeant la demande que l'offre s'adaptera.

D.1 Privilégier un approvisionnement local et en circuit court

Propositions

Relocaliser des productions agricoles :

- Développer les partenariats/échanges avec des terres agricoles en Île-de-France ou à proximité de la région (pas exclusivement dans des espaces non constructibles), pour cultiver localement, dans un esprit d'économie solidaire, intergénérationnelle;
- Mettre en place des points de vente à proximité des terres agricoles afin de mieux connaître le cycle de production;
- Travailler avec les chambres d'agriculture et soutenir les maraîchers qui souhaitent s'installer dans le triangle de Gonesse ou sur d'autres terres en Île-de-France ou à proximité de la région;

¹⁴ Une personne n'a pas adopté cette partie.



- Avoir des partenariats directs avec des producteurs ;
- Faire connaître l'initiative et le rôle pédagogique de la Cité Maraîchère de Romainville, en donnant accès à ses produits aux personnes aux revenus modestes, à moindre coût ;
- Développer des coopératives alimentaires et épiceries solidaires (associations, comme la Louve à Paris) pour acheter en direct des produits locaux et en circuit court. Les prix y sont limités parce que le but n'est pas lucratif. Ces achats de produits en circuit court pourraient également se faire en ligne pour toucher le plus de monde possible. Créer des lieux pour permettre d'acheter directement, via la coopérative, aux producteurs du territoire;
- Démocratiser davantage un réseau d'AMAP sur tout le territoire (car aujourd'hui l'accès est inégal) et développer la communication autour de ce réseau. Veiller à ce que le niveau des prix permette un accès pour tous en proposant un partenariat avec Est Ensemble.

D.2 Revoir l'offre de restauration scolaire d'Est Ensemble

Propositions

Proposer dans les cantines des plats plus sains et en circuit court :

- Inciter les villes à reprendre en main la restauration scolaire pour qu'elles contrôlent la qualité des produits, des emballages et du transport. Privilégier des cuisines de production sur site plutôt que des cuisines centrales. Cela permettrait également de créer des emplois (avec le recrutement de cuisiniers). Si cela n'est pas immédiatement possible (parce que les cantines n'ont plus la place d'accueillir une cuisine de production), Est Ensemble pourrait encourager cette transition en développant la construction de cuisines de production ou jouer le rôle de coopérative d'achats, voire une coopérative de cuisine pour redistribuer aux cantines du territoire. Tout en développant les cuisines scolaires qui existent déjà sur le territoire;
- Obliger un repas 100% végétarien un jour par semaine à la cantine et instaurer la possibilité de manger végétarien tous les jours de la semaine à la cantine. Cela permettra de diminuer la consommation de viande (bœuf en particulier) des enfants et de sensibiliser les consommateurs aux plats végétariens. Cela pourrait les responsabiliser pour limiter notre impact sur l'environnement. Cela invite également à renforcer l'association des parents et enfants dans la définition des repas et pour éviter le gaspillage. L'école doit avoir un rôle d'éducation ludique et éducatif sur l'alimentation scolaire (effets sur l'environnement, sur la santé, etc.);
- Privilégier l'achat de produits locaux (pain, etc.).



D.3 Faire évoluer les pratiques alimentaires

Inciter aux changements de pratiques alimentaires :

- Créer des ateliers découverte pour les familles sur les formes plus saines d'alimentation avec des produits de tous les jours et abordables. L'objectif est d'encourager la population à privilégier les circuits courts, manger des fruits et légumes de saison et locaux. Des ateliers de cours de cuisine du monde pourraient être également dispensés;
- Faire connaître une application de téléphone avec des idées de recettes du monde, avec des tutoriels courts pour apprendre à cuisiner des légumes et des plats équilibrés ;
- Mettre en place des cours de sensibilisation sur la réduction des déchets alimentaires pour limiter le gaspillage;
- Mettre en place des jardins partagés et des ateliers en partenariat avec des associations pour apprendre à cultiver un potager, appréhender la diversité des légumes, apprendre à les faire pousser, les récolter et les cuisiner;
- Proposer à l'école des campagnes de découvertes culinaires et des temps spécifiques dédiés à l'alimentation. Ils pourraient prendre la forme d'ateliers "science de l'alimentation" (connaissance des fruits et des légumes). Les enfants pourraient y apprendre à cuisiner et préparer leur repas du midi (repas élaborés par les enfants avec des cuisiniers);
- Créer un réseau de personnes volontaires pour aller faire les courses pour celles et ceux qui n'ont pas le temps. Cela permettrait à ces derniers (notamment les personnes qui ont une activité) de pouvoir se fournir dans des marchés qui ont lieu en semaine;
- Inclure dans la Cité du climat¹⁵, un coin cuisine pour pouvoir faire des ateliers et se sensibiliser à l'alimentation saine et responsable.

¹⁵ Voir proposition sur la Cité du Climat développée en partie F.



E. Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage¹⁶

Nous souhaitons qu'Est Ensemble devienne un territoire sobre, sur lequel la production et la consommation sont limitées et le cycle de vie des produits est bien pris en compte pour réduire les déchets.

Est Ensemble doit être exemplaire en proposant des mesures fortes envers les acteurs économiques pour les inciter à limiter leur production de déchets. Est Ensemble doit également proposer à ses citoyens des offres et infrastructures suffisantes sur l'ensemble du territoire pour limiter le gaspillage, trier les déchets et permettre le réemploi des objets (poubelles de tri en nombre suffisant, ressourceries, ateliers de réparation d'objets, bacs de compost, consignes, etc.).

Si les infrastructures existent mais que les comportements ne suivent pas, les grands changements ne peuvent pas avoir lieu. Les incivilités que nous observons nous préoccupent fortement. Il est donc essentiel d'être pédagogue. Comment inciter les citoyens à trier leurs déchets ? Le chemin le plus efficace pour faire évoluer le comportement de la population est la sensibilisation et l'accompagnement à trier et limiter les déchets. Certains d'entre nous expriment un ras-le-bol des incivilités (dépôts sauvages près de chez eux) et veulent instaurer des sanctions fortes pour y remédier : sanctionner en touchant au portefeuille pourrait avoir un impact plus direct et rapide. Nous nous sommes beaucoup interrogés sur ce point et avons jugé qu'une approche positive est plus efficace, expliquer plutôt que réprimer. Nous trouvons difficile d'imaginer de vivre dans une société de surveillance, contraire aux principes de l'écologie. De plus, certaines sanctions (de type taxe au poids) sont trop adaptées à de l'habitat individuel et non collectif et sont donc peu adaptées aux réalités de notre territoire.

Plus largement, la question est aussi de responsabiliser notre consommation en engageant une réflexion sur notre modèle économique qui nous pousse sans cesse à acheter du neuf et cette aberration où acheter un produit neuf peut coûter parfois moins cher que de le faire réparer. C'est aussi une invitation à changer de regard et de mentalité: consommer moins mais mieux, réduire le suremballage et les déchets alimentaires (voire s'en servir), ne pas avoir honte de porter des habits de seconde main... Réparer et réutiliser les objets sont aussi des opportunités tant économiques qu'humaines à travers le partage, les échanges de bonnes pratiques.

Dans cette optique, nous souhaitons tendre également vers **plus de sobriété numérique** (plus de réparations possibles, moins d'achats inutiles). Le numérique, qui prend de plus en plus de place dans nos vies, a un impact sur l'environnement : extraction de métaux rares, consommation d'énergie croissante liée à la multiplication des centres de gestion des données, durée de vie limitée des appareils, etc.

¹⁶ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne.



E.1 Lutter contre le gaspillage alimentaire

Propositions

- Structurer et élargir à toutes les villes d'Est Ensemble des réseaux entre les restaurants et les vendeurs (marchés, grande distribution...) pour récupérer et utiliser les invendus. Cela permettrait de donner un élan supplémentaire aux offres de plateformes existantes. Aujourd'hui, l'offre de plateformes à destination des ménages (par exemple l'application To Good To Go) est structurée, nous souhaitons donc aller plus loin et l'étendre aux professionnels;
- Distribuer des paniers de fruits et légumes avec les invendus des marchés aux personnes qui en ont le plus besoin ;
- S'assurer que la loi obligeant la grande distribution à limiter les produits jetés soit respectée (en redistribuant, en donnant aux SDF et aux personnes dans la précarité). Étendre cette obligation à des plus petites structures de moins de 400m2 (épiceries, petits commerces, boulangeries...). Il n'est pas envisageable aujourd'hui que des commerces "sabotent" les invendus pour qu'ils ne soient pas utilisés par d'autres. Les invendus doivent être redistribués soit grâce à des frigos solidaires ou récupérés par des associations pour les redistribuer;
- Mieux faire connaître la loi qui rend systématique et obligatoire la possibilité de distribuer des doggy bags aux consommateurs à l'issue des repas ou de leur donner systématiquement la possibilité d'amener leurs contenants. Nous attirons l'attention sur le fait que la gratuité des contenants serait un facteur incitatif.

E.2 Un territoire zéro déchet

Propositions

Acheter moins de produits neufs :

- Mettre en place des « chèques réparation » à utiliser en priorité dans des structures identifiées sur le territoire (pour créer des retombées économiques locales) afin d'inciter à réparer plutôt qu'à racheter et que le coût de réparation soit compétitif avec celui de l'achat;
- Multiplier les "repair café" et développer des structures pour accompagner à la réparation de tous les objets (électroménagers, téléphone, vélo...);
- Faire de ces lieux de réparation des lieux de réinsertion et de formation ;
- Multiplier les points collectifs de collecte d'objets à réparer et organiser des collectes directement chez les habitants;
- Valoriser les initiatives, les associations et les structures de l'économie sociale et solidaire comme La réserve des arts, Emmaüs...;



- Mieux faire connaître et inciter les entreprises du territoire à afficher l'indice de réparabilité des objets (qui dépend de la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) : combien coûte la réparation, le temps que prendrait la réparation, etc.;
- Encourager les brocantes pour faciliter le réemploi ;
- A long terme, créer un groupe de travail avec tous les types d'entreprises du territoire (les grandes surfaces mais aussi les commerces de proximité) pour engager une réflexion pour adapter la production (produire moins et mieux, limiter le gaspillage...) et sur la manière d'intégrer le cycle de vie des produits dans la réflexion globale de l'entreprise.

Systématiser un maillage entre déchèteries / ressourceries / ateliers de formation à la réparation de proximité :

Nous souhaitons développer un réseau de structures de proximité qui ne s'appellerait pas déchèterie (par exemple collecterie), pour éviter la mauvaise connotation de ce mot, et se concentrer sur l'importance de la transformation et de la seconde vie des produits. Soutenues financièrement et génératrices d'emploi (insertion, formation), ces structures regrouperaient :

- Un lieu pour déposer les objets qui ne servent plus ;
- Un lieu pour donner une seconde vie aux objets, pour apprendre à les réparer et les réutiliser.
 Des ateliers pourraient être organisés sur place (en partenariat avec les collèges et lycées) pour sensibiliser les plus jeunes et les former à la réparation;
- Un lieu de revente de ces objets pour une somme modique.

Traiter et réduire nos déchets :

- Installer des lieux clé de gestion et traitements des déchets sur le territoire ;
- Communiquer plus efficacement sur les bienfaits de l'eau du robinet qui est de très bonne qualité (déconstruire les idées reçues sur la présence de calcaire, de plomb ou de chlore dans l'eau du robinet), afin de réduire la consommation de plastiques;
- Mettre en place le tri sélectif systématique avec plus de poubelles, s'assurer que toutes les poubelles publiques sont bien triées;
- Mettre en place la collecte des déchets par aspiration sur les parties du territoire sur lesquelles c'est possible (comme à Romainville où il n'y a pas de bennes à ordure et pas de ramassage par camion). Ce système permettrait de construire un réseau entre villes de gestion des déchets et de réduire les émissions des camions qui passent actuellement faire le ramassage;
- Généraliser des bacs de composts collectifs (sur le modèle des Lilas) à l'échelle de chaque ville.
 Ces derniers seraient gérés par des associations, ce qui créerait de l'emploi notamment pour l'entretien et l'exploitation de la filière compost. Valoriser le compost issu de ces bacs collectifs en s'en servant entre riverains. C'est important de le faire en collectif car bon nombre d'habitants d'Est Ensemble habitent dans de petits logements, en appartement et ils n'ont pas l'opportunité d'avoir un compost par ménage;



- Engager des actions "coups de poing" pour réduire les déchets. Par exemple : prendre chaque année un engagement fort (première année zéro gobelet, deuxième année zéro plastique, etc.);
- Mettre en place le système de consignes des emballages (bon d'achat en échange de canettes en aluminium, bouteilles en verre ou en plastique recyclable) car cela peut motiver la population à trier et recycler;
- Taxer le suremballage, obliger les fournisseurs à réduire les emballages et mettre en place des contrôles pour limiter leur utilisation.

Inciter au tri:

Une politique commune aux 9 villes

- Uniformiser les communications et informations sur le tri sur les 9 communes d'Est Ensemble pour qu'elles soient accessibles et partagées par tous les habitats ;
- Uniformiser les bacs qui sont différents dans les villes ;
- Équiper tous les locataires avec des poubelles de tri sélectif sur lesquelles les explications de tri sont claires;
- Distribuer les différents types de sacs poubelle pour le tri et tous les éléments nécessaires au tri :
- Organiser des concours entre différentes villes sur qui a produit le moins de déchets, avoir des récompenses avec un label « Est Ensemble pour l'environnement » pour ramener du ludique, du collectif et de la motivation.

Sensibiliser:

- Former les bailleurs et leurs agents au tri sélectif. Les résidences génèrent beaucoup de déchets et les bailleurs ont une responsabilité dans les questions de la chaîne de tri et de déchets, pour responsabiliser les locataires. Nous savons cependant que même si les gardiens font leur possible pour sensibiliser le civisme relèvera toujours de la responsabilité individuelle;
- Sensibiliser à la règle des 5 R : refuser d'acheter du neuf, réduire les besoins, réutiliser ce qui peut l'être, réparer, recycler;
- Sensibiliser au tri sélectif à l'école car les enfants peuvent apporter de l'information à leurs parents et introduire les bonnes pratiques dans le foyer. Favoriser le tri et la bonne gestion des déchets dans les programmes scolaires. Organiser des ateliers à l'école pour que le tri soit appliqué et concret au quotidien.



Encourager:

- Développer un pôle de recherche sur le recyclage pour trouver de nouvelles techniques innovantes pour recycler tous les déchets ainsi que des recherches sur de nouvelles matières premières (par exemple l'utilisation d'algues pour les produits cosmétiques). Des pépinières d'entreprises et des doctorants pourraient également travailler avec des chercheurs sur ces sujets. Il faudrait également que les résultats de ces recherches soient publiés et vulgarisés pour que les habitants puissent en avoir connaissance, les comprendre, y être sensibilisés;
- Organiser des ateliers de nettoyage des rues et ramassage des déchets pour sensibiliser notamment les plus jeunes. Les personnes ayant participé à ces ateliers gagnent des points sur un compteur d'engagement citoyen;
- Mettre en place un système de gratification pour les bons gestes écologiques (des bons d'achat pour le recyclage des bouteilles et canettes comme au Canada ou des places de cinéma, bons d'achat en échange de travaux d'intérêts généraux écologiques).

Sanctionner:

Nous insistons sur le fait que ces propositions sont à mettre en œuvre uniquement dans le cas où les infrastructures sont suffisantes et les actions de sensibilisation déjà déployées.

- Intensifier les contrôles sur les lieux habituels de dépôts sauvages : la première sanction serait un stage de sensibilisation au tri obligatoire. Si récidive, amende ou travaux d'intérêts généraux. Cela permettrait de créer de l'emploi localement d'agents qui contrôleraient ces zones;
- Renforcer les brigades propreté qui existent déjà et en instaurer dans les villes qui n'en ont pas. Ces brigades contrôleraient et sanctionneraient les incivilités dans chaque ville (contrôle des dépôts sauvages, mégots, crottes de chien, etc.);
- Mettre en place un numéro unique pour faire des signalements de dépôts sauvages ;
- Faire un diagnostic des sanctions mises en place sur d'autres territoires pour vérifier lesquelles ont le meilleur levier d'action et en tirer les enseignements pour Est Ensemble.



Faut-il de nouveaux lieux de gestion des déchets à Est Ensemble ?

Nous avons beaucoup échangé sur base d'une question qui nous a été adressée par les services d'Est Ensemble "Être exemplaire en termes de transition sur le territoire, c'est aussi accueillir des activités que beaucoup d'habitants ne veulent pas avoir à côté de chez eux, en particulier les lieux clé de gestion des déchets comme les déchèteries et lieux de traitement. Quelle serait la position de la Convention à ce sujet ?"

Nous avons beaucoup discuté et considéré les différents arguments. Nous avons construit une position collective en faveur de l'installation de ces lieux clé de gestion des déchets sur notre territoire car il nous semble important, dans une logique de circuit court et de justice, de pouvoir traiter localement ce que nous produisons. Construire des incinérateurs ne crée pas de nuisances, comme à Issy les Moulineaux où nous avons pu visiter ce type de lieux et constater que la cheminée est en majeure partie souterraine, que le bâtiment s'intègre bien dans le paysage urbain et qu'il n'y a pas de nuisance ni de bruit. La seule gêne, c'est le transit des bennes à ordures.

L'intérêt général est l'argument le plus fort. Les solutions impactantes pour le climat ne sont pas l'ensemble de solutions individuelles mais les solutions collectives. Il faut les accepter individuellement si elles représentent pour le collectif un réel avantage. Nous ne pouvons pas uniquement partager ce qui est "beau à voir" et exporter nos déchets plus loin, il faut répartir de manière équitable ce qui nous entoure.

Créer de nouveaux types de lieux pourrait être créateur d'emploi sur notre territoire et nous pourrions également y traiter les déchets organiques pour produire de l'énergie localement. Pour ne pas dévaloriser le prix de l'immobilier, ces lieux doivent :

- S'intégrer au paysage ;
- Ne pas créer de nuisances sonores, olfactives ou attirer des nuisibles ;
- Être sécurisés pour ne pas générer d'incendies avec des produits chimiques contenus dans des objets déposés dans des déchèteries ;
- Consulter les habitants proches au moment d'une éventuelle installation pour intégrer leurs remarques et répondre à leurs craintes (il est plus facile d'accepter collectivement ce type d'activités avant de savoir qu'elles viendront réellement s'installer près de chez soi).

E.3 Une sobriété numérique

Propositions

Du numérique plus sobre :

 Soutenir la recherche, le développement et l'innovation pour construire des téléphones avec des matériaux écoresponsables et qui sollicitent moins d'énergie lors de leur utilisation. L'exemple du Fairphone, appareil intégrant les contraintes environnementales et le commerce équitable tout au long de la chaîne de production est un exemple d'action à suivre.



Encourager l'interopérabilité des téléphones :

Le défi de la durabilité reste les mises à jour et les spécificités relatives aux différentes marques de téléphone par exemple. Pour plus d'indépendance numérique, nous souhaitons :

- Utiliser des logiciels libres ;
- Mettre en place une communauté de programmeurs pour créer des interfaces applicables à tout type d'appareil (code vert);
- Sur le long terme, envisager une loi qui impose aux fabricants la possibilité d'installer de nouveaux logiciels mais sur d'anciens téléphones (désormais obsolètes, ne supportant pas les mises à jour).

Cela pose la question de la place laissée aux avancées technologiques. Dans la proposition il s'agit de lutter contre les mises à jour qui rendent les téléphones obsolètes car il n'est plus possible d'installer des logiciels récents et cela oblige à changer de téléphone (exemple concret donné : un téléphone fabriqué en 2008 peut avoir des accès bloqués, ne peut pas ouvrir certaines pages car il n'est pas assez récent). Pour certains, la question du progrès est en jeu car nous sommes également contents que nos appareils aillent plus vite, que de nouvelles options soient disponibles, etc.

Rendre les services publics et les entreprises du territoire moteurs et exemplaires d'une sobriété numérique :

- Rendre les services publics exemplaires en termes numériques (agents équipés de téléphones solidaires, gestion du stockage des mails, ...);
- Travailler à la diffusion des pratiques de sobriété numérique avec les entreprises ;
- Mettre en place un protocole de bonnes pratiques avec les entreprises (gestion du stockage des mails par exemple). Une fois le protocole signé, Est Ensemble s'engage à accompagner et communiquer sur ces entreprises pour les valoriser. Par ailleurs, les engagements en termes de sobriété numérique pourraient être un critère des marchés publics.¹⁷

Concernant la place d'internet dans nos vies, certains d'entre nous ont souhaité aller vers des propositions qui invitent à réduire les besoins, l'utilisation du numérique : le low tech, la sobriété c'est-à-dire le numérique qui permet d'assurer des besoins minimums. Pour d'autres, cela va à l'encontre des tendances actuelles : dématérialisation de l'administration, usages des individus, réseaux sociaux...

¹⁷ Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°8 dans Annexes



F. Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés¹⁸

Réaliser une transition sur le territoire passe par l'implication de l'ensemble des acteurs et des habitants et en premier lieu des entreprises qui ont une part de responsabilité dans le dérèglement climatique. Nous souhaitons les rendre plus vertueuses et transparentes dans leurs activités.

Les entreprises ne peuvent agir seules sur leurs pratiques : il nous faut être force de propositions sur les nouvelles manières de produire, les matériaux à utiliser... C'est pourquoi Est Ensemble doit accompagner les entreprises, les salariés et les porteurs de projets par des mesures incitatives (conseils, aides financières), voire contraignantes, pour qu'elles renouvellent leurs pratiques, vers des usages moins énergivores et qu'elles innovent, tout en ayant un modèle économique stable.

Un meilleur contrôle des entreprises financées ou prestataires d'Est Ensemble doit être mis en place pour sélectionner ces entreprises : instauration de critères dans les marchés publics et appels à projets, meilleur contrôle *a posteriori* de l'argent alloué...

Il s'agit aussi d'anticiper les transformations liées à l'emploi. De nombreux métiers qui existent aujourd'hui seront amenés à changer et de nouveaux métiers (ré)apparaitront. Il ne faut pas que cela entraîne des pertes d'emploi. C'est une opportunité à saisir : anticiper pour accompagner les individus vers des métiers plus sobres, relevant de l'économie sociale et solidaire et prônant un modèle économique en accord avec les enjeux environnementaux. Pour les autres métiers qui vont subsister, c'est un accompagnement à réfléchir sur leurs pratiques et leur modèle économique.

Nous voulons impulser cette dynamique à l'échelle locale en créant la **Cité du climat d'Est ensemble**, un lieu emblématique dédié à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité (voir encadré). Au-delà de cet espace foisonnant, Est Ensemble doit proposer des **actions de sensibilisation** à destination de tous les publics, pour impulser une prise de conscience globale, du plus jeune au plus vieux, sur les temps périscolaires, dans la formation des animateurs et plus largement au plus près des habitants, à l'échelle des quartiers et des villes.

¹⁸ Deux personnes n'ont pas adopté cette partie.



La Cité du climat et de la biodiversité d'Est Ensemble, un lieu emblématique et identitaire

Il n'existe pas de lieu identifiable sur les enjeux climatiques qui permet de réunir toutes les parties prenantes et les citoyens. À l'image de la Cité des Sciences de La Villette, la Cité du climat d'Est Ensemble sera un espace unique, construit dans un parc à proximité d'un lieu culturel ; un point de ralliement pour les acteurs de la transition qui offrirait de nombreuses activités en lien avec le climat et la biodiversité (informations, formation, activités pédagogiques, ateliers, expositions artistiques...).

Pour le grand public, des informations accessibles à tous, sur le vivant, la biodiversité, le climat et l'économie sociale et solidaire seraient disponibles. Un bon moyen de lutter contre les fausses informations. La population pourrait s'informer sur toutes les initiatives existantes et échanger des bonnes pratiques. La Cité du climat serait un lieu d'échanges entre le grand public et les acteurs du territoire (tels que les associations ou encore des entreprises en lien avec le sujet).

La Cité du climat serait exemplaire dans sa conception (matériaux, énergies renouvelables etc.) et privilégierait un bâti existant pour l'accueillir. Son action regrouperait :

- Un pôle d'informations (par exemple le guichet unique sur les rénovations énergétiques proposés dans notre partie B);
- Des ateliers de reconnexion au corps, aux autres et au vivant (danse, yoga, chant, espaces de parole);
- Un lieu d'éducation populaire accompagné d'une médiathèque ;
- Des ateliers ludiques pour les enfants et pour les plus grands pour sensibiliser et former (recyclage, compost, permaculture, fait maison...) avec des serres et des potagers;
- Des ateliers philo;
- Des ateliers de réparation sur le mode « repair café » ;
- Des ateliers "fresques du climat";
- Un pôle incubation soit lieu qui « impulse » avec des start-up ;
- Un lieu d'intervention pluriel accueillant des associations (exemple Les Canaux), d'agence publique (exemple ADEME) ou encore des syndicats professionnels (lieu d'accueil éphémère et qui permet la rotation des structures);
- Une mise en réseau pour échanger entre décideurs, élus, entreprises, citoyens et administration;
- Un lieu d'orientation professionnelle et de formation à destination des actifs pour les inviter à changer leur pratique. Exemples de formation par secteur d'activité :
 - o un enseignant qui suit un atelier de trois jours sur la question climatique afin de pouvoir faire évoluer ses pratiques et son enseignement auprès des élèves
 - o pour les acheteurs, formation à des achats solidaires et mise en relation avec des entreprises sociales et solidaires



- Un lieu d'exposition : "art green" ;
- Un lieu de diffusion des principes de la Convention citoyenne : intervenants, discussions ;
- Le lieu pourrait se « décliner » en bus itinérant qui irait à la rencontre des citoyens.

Ce lieu aurait aussi un rôle d'évaluation et de consultation. Un comité exécutif pourrait examiner, porter un avis sur l'ensemble des politiques publiques qui ont un impact sur le réchauffement climatique. Elle garantirait le suivi de la mise en œuvre des propositions de la Convention.

Les citoyens présents dans ce Comex pourraient être sélectionnés par tirage au sort ou par appel à candidature mais il est important d'avoir une diversité dans le groupe de citoyens (par exemple une représentation de différentes catégories socio-professionnelles) et une rotation dans les participants pour que les citoyens ne deviennent pas des experts de la question et éviter des appropriations trop personnelles du pouvoir. Le comex sera composé de citoyens et d'autres acteurs (entreprises, associations, etc.).¹⁹

La Cité du climat pourrait avoir un statut associatif (rédiger rapidement les statuts pour permettre au comité exécutif de définir les mandats de représentants).

Nous proposons, pour éviter d'attendre l'ouverture du lieu que dès le début du chantier, le lieu puisse être ouvert au public et soit un lieu de formation. Il ne faut pas attendre que celui-ci soit terminé pour initier les premières actions (par exemple : associer les citoyens dès le chantier en organisant des visites et en donnant à voir l'exemplarité de la rénovation de la Cité).

Dans l'attente de l'ouverture du lieu, le lien avec les maisons de quartiers est également essentiel car elles vont être les premières porteuses des actions que nous souhaitons mettre en place au sein de la Cité du climat (cf. créer des maisons de quartier « labellisées » écologiques).

F.1 Promouvoir l'innovation du développement durable dans les entreprises

Soutenir les entreprises locales dans leur transition écologique :

- Faire un état des lieux du tissu d'entreprises présents sur le territoire d'Est Ensemble (en lien avec la Chambre de commerce), pour orienter les actions prioritaires vers des secteurs d'activité structurants pour le territoire;
- Conditionner l'attribution de subventions publiques ou encore le paiement de la taxe foncière des entreprises à la réalisation d'actions vertueuses et exemplaires pour l'environnement (exemple : des panneaux solaires sur les toits, tri sélectif...). Ces critères doivent être adaptés à chaque secteur, afin d'encourager la transformation des entreprises. De manière concrète l'idée d'un label, ou encore d'un protocole (cf. dispositif relation fournisseur et achat responsable) sont proposés comme des exemples à suivre par la Convention. Faire connaître dans les supports communaux l'existence de cette politique, les conséquences de ne pas la signer et les aides associées.

 $^{^{19}}$ Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°9 dans Annexes.



Pour lancer cette dynamique à plus grande échelle nous souhaitons qu'Est Ensemble porte cette politique ambitieuse auprès de ses voisins et de l'État. A l'inverse nous invitons les institutions à sanctionner les entreprises qui ne respectent pas l'environnement et qui polluent le plus. La sanction doit être proportionnelle à la taille de l'entreprise. Par exemple, Est Ensemble pourrait porter au niveau national une voix pour sanctionner les grosses entreprises comme Amazon qui ont un impact environnemental négatif.

- Mettre en avant les entreprises vertueuses du territoire dans les supports de communication locaux et à la Cité du climat;
- Sensibiliser les salariés des entreprises du territoire en proposant des stages d'informations, de sensibilisation des entrepreneurs. Proposer l'instauration d'une journée citoyenne commune à toutes les entreprises financées par Est Ensemble ou des créneaux de 3h pour chaque salarié (pour réaliser des actions en lien avec le climat, ateliers de sensibilisation).

Contrôler:

- Mettre en place des critères environnementaux ambitieux pour l'attribution des marchés publics des communes du territoire et ceux d'Est Ensemble: utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement, génération d'emploi local, approvisionnement en circuit court. Ces aspects s'appliquent aussi à la sous-traitance;
- Inciter les entreprises financées par Est Ensemble à rendre davantage de comptes à travers des clauses de suivi de contrat : allocation des moyens, pourcentage d'actions écologiques, éclairages LED à l'intérieur du bâtiment, tri sélectif... Les citoyens doivent aussi pouvoir avoir accès à ces comptes-rendus. In fine, le suivi ou non de ces clauses entraînera la mise en place d'un bonus/malus pour les entreprises;
- Lutter contre la pollution lumineuse et l'utilisation de ressources en obligeant les grandes enseignes, les bureaux ou encore les commerces à éteindre la lumière la nuit. Pour les publicitaires qui utilisent des écrans qui hébergent des métaux rares, interdire l'installation de panneaux numériques.

F.2 Faire évoluer l'offre de formation des enfants et des jeunes

Sensibiliser les enfants sur le temps scolaire et périscolaire :

Nous savons pertinemment que les programmes dépendent de l'Éducation nationale. Mais nous pourrions amener ou inclure une dimension écologique à plusieurs niveaux :

- Organiser un temps de sensibilisation régulier (2 heures par mois) via :
 - Des visites sur le territoire (parc, découverte de l'écosystème du quartier, ateliers de plantation, action de ramassage des déchets);



- Des rencontres d'acteurs du territoire;
- Des invitations des parents aux ateliers ;
- Des rencontres avec des intervenants extérieurs pour expliquer les sujets comme le tri, les écogestes, les éco-constructions, la règle des 5 R, pour leur faire expérimenter la fresque du climat, l'importance des transports en commun...
- Aller plus loin dans l'intégration de l'éducation environnementale et écologique au cours du cursus scolaire. À l'issue du collège et pour conscientiser les élèves nous proposons de mettre en place une épreuve sur le climat;
- Former des enfants ambassadeurs du climat qui se font les porte-paroles des bonnes pratiques écologiques auprès de la famille et du voisinage;
- Mettre en place des éco-délégués pour chaque classe et proposer des actions pour les rendre actifs à l'échelle de leur école;
- Élaborer des menus dans les cantines avec les enfants, les sensibiliser sur l'alimentation saine;
- Instaurer le tri sélectif dans les écoles ;
- Instaurer des stages de découvertes au collège (en 3^e) tournés vers des métiers « développement durable »;
- Intégrer à la Journée Défense et Citoyenneté un temps de projection de films et d'atelier sur la fresque du climat;
- Mettre en place des travaux « d'intérêt de la planète » pour la petite délinquance ;
- Former les enseignants et les conseillers d'orientation aux changements climatiques.

Former les animateurs socioculturels et les animateurs BAFA au développement durable :

- Créer avec les organismes de formation une partie approfondissement du BAFA focalisée sur la question de l'environnement (développement durable, énergie renouvelable) afin de construire des activités et des Projets Éducatifs de territoire (PEDT) en lien avec le sujet. En complément nous proposons des aides financières, sans limite d'âge, pour les personnes souhaitant passer ce volet du BAFA;
- Privilégier le recrutement d'animateurs ayant suivi une formation développement durable.

Adapter les formations aux nouveaux métiers liés à l'écologie :

- Proposer des formations aux "nouveaux métiers", en lien avec l'écologie, former les personnes aux emplois qui émergent de la transition;
- Faire de la Cité du climat un lieu de référence dans l'offre de formation aux emplois de la transition d'un côté et l'évolution des pratiques des métiers d'aujourd'hui de l'autre (par exemple : BTP et le travail sur le zéro déchet);
- Orienter toutes les activités liées à l'insertion vers le secteur de l'économie sociale et solidaire pour former, proposer du travail, aider à l'insertion des migrants, chômeurs (par exemple en créant des chantiers d'insertion focalisés sur la production locale, la préservation de l'environnement et/ou le tri. Par exemple, nous pourrions mettre en place une activité



nourricière (type potager) et de la revente des produits aux habitants du territoire.

Créer des maisons de quartier « labellisées » écologiques, constituant la constellation de la Cité du climat :

L'idée est d'intégrer une dimension écologique aux maisons de quartier, afin qu'elles deviennent les chefs de file de ces sujets et le relai auprès de la population. Ces maisons peuvent préparer le terrain pour la Cité du climat. Elles resteraient ouvertes tard pour permettre aux travailleurs d'y avoir accès, notamment le week-end. On trouverait dans ces maisons de quartier :

- Des débats à destination des enfants et des adultes ;
- Des échanges avec des intervenants extérieurs ;
- Des activités pédagogiques ;
- Des ateliers proposés par des habitants.

Renforcer les actions de sensibilisation auprès des habitants :

- Organiser des campagnes de communication massives sur tous supports avec pour certaines campagnes, un message fort et choc sur le mode des paquets de cigarettes ou de la sécurité routière;
- S'appuyer sur des relais « influenceurs » qui ont du crédit auprès de la population et des jeunes originaires du territoire comme Kylian Mbappé, des rappeurs...;
- Être force de proposition au côté d'Est Ensemble, des communes ou encore des associations lors de fêtes déjà organisées (exemple fête des voisins, fête des quartiers, fête des séniors, fêtes du canal...) en mettant en place :
 - Des ateliers « fresque du climat », et afficher les fresques dans le quartier ;
 - O Des quiz géants avec des cadeaux à la clé;
 - O Des projections gratuites de films en plein air ou en salles sur l'écologie ;
 - Des sorties pour la population (visites de parcs);
 - Des journées de nettoyage dans les rues et les parcs, suivi d'un pique-nique de remerciement.
- Faire appel aux artistes pour sensibiliser;
- Mettre en place un journal d'Est Ensemble dédié à l'écologie et aux initiatives citoyennes. Le journal serait papier et électronique et accorderait une place importante aux initiatives (trucs et astuces) des habitants : comment réduire les déchets, faire son propre engrais, fabriquer son liquide vaisselle, des recettes de cuisine saines et bon marché...;
- Des prospectus sur les actions du territoire dans les boîtes aux lettres ;
- Prévoir une page dans chaque journal des villes pour l'actualité environnementale, les initiatives, la Cité du climat...;
- Avoir une plateforme d'échange locale avec des bonnes pratiques, la mutualisation, le troc, l'échange d'objet, des astuces, des forums de discussions. Il faut aussi une version papier car beaucoup n'ont pas d'ordinateur.



Utiliser les espaces verts du territoire (notamment les parcs) pour sensibiliser les habitants :

- Créer des fermes pédagogiques et les préserver (exemple du risque de fermeture de la Bergerie de Bagnolet);
- Impliquer la population / les écoles dans la gestion des parcs (plantation, signalétique, potager, compost...);
- Développer des activités d'agriculture urbaines, ruches, sensibilisation à la biodiversité et au compost en privilégiant les espaces partagés (ex : jardins/potager partagés, compost...).



G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables²⁰

Nous avons conscience que la question énergie est transversale à toutes les précédentes parties de notre avis citoyen.

Un territoire sobre, c'est aussi un territoire qui produit moins et mieux, notamment en termes énergétiques. Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que les collectivités territoriales et les services publics doivent donner l'exemple en achetant des énergies renouvelables, en prenant en compte ces enjeux dans les marchés publics ou dans la conception et la construction des bâtiments publics.

Pour avoir une vision précise des besoins et des possibilités de développement de ces énergies sur Est Ensemble, nous demandons à court terme un diagnostic complet sur le potentiel des énergies renouvelables. À plus long terme, il s'agit de massifier leur utilisation. En combinant les différentes énergies, nous arriverons à un mix énergétique cohérent. Sur notre territoire, nous savons - grâce aux échanges avec les experts - que la géothermie, les pompes à chaleur et le solaire sont les énergies ayant le plus fort potentiel.

Même si la biomasse en offre moins, il est important de la développer également pour valoriser nos déchets organiques par exemple. Le coût économique peut sembler important mais la rentabilité à long terme compensera largement cet investissement et nous permettra d'être plus autonomes énergétiquement.

L'énergie est au centre de nos usages quotidiens, que ce soit dans nos activités, dans les logements que l'on habite mais aussi dans les transports que nous utilisons. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que l'énergie est l'une de nos priorités et que pour cette partie, les propositions renvoient notamment aux actions à mener sur les aspects d'aménagement, d'habitat, de mobilités et des entreprises.

G.1 Investir dans les énergies renouvelables

Propositions

Évaluer les potentiels de notre territoire :

- Réaliser un audit, une cartographie de l'ensemble des capacités et potentiels du territoire en énergies renouvelables;
- Identifier les terrains qui pourraient être forés pour développer la géothermie ;

²⁰ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne. Il y a eu un échange sur l'opportunité de fusionner cette partie avec la partie E. La majorité du groupe a opté pour en faire une partie à part entière car l'énergie est une question transversale.



 Identifier l'ensemble des surfaces de toiture qui peuvent accueillir des panneaux solaires sur les 9 communes - la structure de certains bâtiments et toits ne peut en effet pas supporter des panneaux solaires.

Développer massivement les énergies renouvelables à fort potentiel :

- Généraliser un réseau de géothermie qui s'appuie sur toutes les capacités du territoire et développer la géothermie là où elle existe déjà ;
- Utiliser toutes les surfaces qui peuvent accueillir des panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques), généraliser les panneaux solaires sur toutes les structures/ bâtiments et toits qui peuvent en accueillir;
- Développer la méthanisation à partir des eaux usées et des déchets qui génère de la chaleur ;
- Utiliser les déchets comme ressource énergétique ;
- Utiliser la chaleur de productions existantes comme les data center (qui pourraient être placés sous les nouvelles constructions pour les chauffer) ;
- Anticiper dès aujourd'hui que les nouvelles constructions, les réhabilitations et autres investissements liés au chauffage prennent en compte l'arrivée prochaine de nouvelles sources de chaleur pour le territoire (géothermie, pompes à chaleur...);
- Développer les pompes à chaleur en surface ;
- Développer les puits de chaleur individuels qui pourraient être très favorables aux ménages (par exemple via des boîtes installées sur les balcons qui captent l'hydrogène). Est Ensemble pourrait favoriser l'installation de cette technique pour les ménages du territoire.

S'appuyer sur des services publics moteurs de la transition énergétique :

- Systématiser l'utilisation d'énergies renouvelables pour tous les bâtiments des services publics du territoire (sur l'ensemble des 9 villes pour développer des objectifs communs). Ces investissements financiers ne doivent pas reposer sur les villes car nous savons qu'il y a de fortes disparités entre les communes. Nous nous questionnons sur le financement;
- Assurer des investissements qui rendent exemplaires énergétiquement les bâtiments publics;
- Avoir des équipements et mobiliers urbains autoalimentés en énergie (totalement ou partiellement): par exemple avec des petits panneaux solaires/capteurs d'énergie solaire sur des équipements publics (feux de signalisation...).



Conclusion : suivi et bilan de la Convention citoyenne locale d'Est Ensemble²¹

Nous voulons éviter le simple effet de communication ou de mode de la participation citoyenne. Nous ne voulons pas que notre avis citoyen soit perçu comme un catalogue de propositions qui resteront lettre morte.

Nous souhaitons donc suivre la prise en compte institutionnelle de notre travail pour le rendre plus concret, évaluer la mise en œuvre des propositions et mesurer l'atteinte des objectifs.

Nous demandons à :

- Recevoir une réponse point par point sur les propositions par les élus devant toute la Convention;
- Avoir une présentation publique des résultats de la Convention.

Et nous nous engageons à :

Participer à la concertation préalable du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) après janvier 2022 par le biais d'une commission mixte. Et après l'adoption du PCAET, suivre la mise en œuvre des propositions auprès des élus et participer à des bilans réguliers sur ce qui a été mis en place. Les réponses des élus devront être motivées : pourquoi une action n'a pas été engagée ou pas prise en compte.

Le suivi de la réalisation de nos propositions se ferait sur les 5 ans du PCAET pour aller au-delà des mandats électoraux.

Cette commission mixte sera composée de citoyens volontaires de la Convention, représentatifs des 9 communes d'Est Ensemble (un représentant par commune et un suppléant soit 18 personnes). Audelà de ces citoyens, cette commission réunira des élus des 9 communes et des agents des services d'Est Ensemble.

Les citoyens volontaires de chaque ville feront un retour aux autres membres de la Convention de la même ville. Chaque commune sera chargée de diffuser les informations auprès de ses administrés (dans les journaux communaux, via les réseaux sociaux).

Les citoyens volontaires de cette commission s'engageraient pour un minimum de 1 an. Les membres de la commission seraient renouvelés tous les ans sur le modèle d'une assemblée générale.

La commission pourrait inclure plus largement des habitants d'Est Ensemble pour donner du sang-neuf au groupe.

La convention s'interroge sur l'articulation entre la commission mixte et le comité exécutif de la Cité du climat.

²¹ Trois personnes n'ont pas adopté cette partie.



Au-delà du suivi, nous défendons une participation durable des citoyens sur les questions d'écologie locale. Et pour que les citoyens participent plus activement à l'action publique, nous proposons de :

- Organiser des contributions citoyennes plus fréquentes et notamment des référendums pour les questions écologiques ; et élargir les concertations sur d'autres sujets sur les 9 communes ;
- Mettre en place des systèmes d'évaluation et de veille des élus sur leurs décisions, par exemple via un tableau de bord ;
- Améliorer la transmission d'informations vers les citoyens sur les décisions des élus ;
- Mettre en place une réunion participative de bilan d'activité par les élus avec des citoyens tous les trimestres. Les élus présentent leur bilan, les actions menées avec les services et les associations ainsi que les actions à venir. Un temps d'échange avec les citoyens serait ensuite ouvert (en s'assurant qu'il y ait une rotation dans les citoyens qui y participent pour assurer de la diversité);
- Mettre en place des conseils consultatifs en amont des projets que le conseil communautaire ou le Président pourraient activer. Il s'agirait de conseils plus souples et moins institutionnels que les conseils de quartier.

L'avis de la Convention a été adopté par tous les participants à l'exception d'un seul²²: Abdelaziz, Adama, Ahmed, Aïcha, Aïda, Alice, Alimata, Amaï, Anne, Assane, Assia, Aude, Aymeric, Ayoub, Bertin, Blenadrise, Brenda P., Cherifa, Christiane, Christophe, Dalidore, David D., David S., Diam, Dominique, Douha, Duska, Dylan, Elias, Emel, Esteban, Félicité, François, Frederic, Gaspard, Ghalia, Halissoi, Housniath, Ibrahima, Iky, Isabelle, Jackie, Jacques, Jean-Pierre, Jennifer, Jérémie, Johanna, Jonas, Josué, Julie, Julien, Khadidja, Lewis, Lohourou, Ludwig, Ludwinn, Mamuka, Maria Amélia, Marie Jeanne, Marieme, Mathilde, Maud, Michael, Michel Angelo, Michelle, Miguel, Mohamed A., Mohamed G., Mohamed I., Nutu, Oussman, Pamela, Patricia, Ramata, Régis, Roberta, Saleha, Sandra, Sophie D., Sophie L., Steve, Timothée, Violaine, Yanis, Yaroslav, Zalihatou, Zarinah.

44

²² Voir réserve numéro 9 qui explique pourquoi une personne n'a pas adopté les propositions de la Convention.



Annexe 1 : Les réserves ou avis minoritaires

Ces points de réserve ont été formulés individuellement.

Réserve 1 : Sur « la verdure est plus belle à voir qu'un espace vide ou minéral », un participant s'est exprimé : cette formulation est bien trop catégorique et générale. Il peut y avoir une grande beauté dans un espace vide ou dans un espace minéral.

Réserve 2: Sur « Lorsque cela est possible, la densification ne se fera pas au sol mais plutôt en hauteur », un participant s'est exprimé : il n'y a aucune raison, quand on veut densifier, de privilégier la hauteur plutôt que l'emprise au sol des nouvelles constructions ou l'inverse. Les deux options doivent être envisagées et comparées. L'apport des réflexions de la Convention, c'est que dans cette comparaison, la désartificialisation des sols, la préservation de la biodiversité, le recours aux énergies renouvelables doivent être fortement pris en compte. Que pourrait-on penser par exemple d'une construction qui par sa hauteur viendrait empêcher par son ombre portée la mise en place ou le fonctionnement de panneaux solaires sur les constructions voisines ? Et pour l'anecdote illustrative, nous nous battons dans notre quartier depuis trois ans contre un projet de construction en hauteur qui vient totalement dégrader le cadre de vie des riverains. Notre contestation est en train d'aboutir avec un projet moins haut et s'étalant un peu plus au sol et ceci tout en améliorant la proportion de terre naturelle sur la parcelle considérée - la surface de parkings en sous-sol ayant diminué.

Réserve 3: Je n'adopte pas l'ensemble de la partie B car les plus aisés et les plus précaires y sont opposés de manière frontale. Nous condamnons les personnes les plus aisées alors qu'elles apportent de l'économie et des ressources pour le territoire. Selon moi une cohabitation plus forte est la clé pour servir les uns et les autres

Réserve 4 : Sur la proposition de changer le mode de gouvernance du parc social, un participant s'est exprimé : le schéma de gouvernance actuel du parc social souffre d'un manque d'information à destination des citoyens et non d'un problème de fonctionnement dans la prise de décision.

Réserve 5 : Sur la proposition de mettre en place des journées sans voiture, un participant s'est exprimé : les journées sans voitures ne devraient pas valoir sur tous les axes pour éviter de déporter la circulation sur des axes où il n'y en a pas et pour ne pas handicaper certains territoires.

Réserve 6 : Sur la proposition de rendre obligatoire le vélo à l'école, un participant s'est exprimé : l'apprentissage du vélo ne doit pas se faire à l'école.

Réserve 7: Sur la proposition d'installer une application de suivi des vélos, des participants se sont exprimés: l'application est une bonne idée mais nous sommes mal à l'aise à l'idée de tracker les gens.

Réserve 8 : Sur « les engagements en termes de sobriété numérique pourraient être un critère des marchés publics », un participant s'est exprimé : il est important de ne pas sanctionner les entreprises par des nouveaux critères mais plutôt de les accompagner au changement en amont.

Réserve 9 : Sur la proposition d'intégrer les entreprises au comex de la cité du climat, un participant s'est exprimé : en intégrant les entreprises et les syndicats ils seront juges et parties et défendront leurs intérêts. Cela est opposé à l'idée même d'un travail citoyen comme l'a été la Convention citoyenne. Question : Les entreprises vont-elles défendre les engagements du « Protocole d'entreprise » ?

Cette dernière réserve sur la cité du climat a amené une personne à ne pas adopter l'ensemble du document.



Annexe 2 : notre territoire aujourd'hui, regards croisés de citoyens et d'experts

Une des méthodes d'animation choisie pour la Convention citoyenne était celle de l'expertise inversée. Cette méthode consiste à commencer à partager les connaissances de chacun des participants et construire une compréhension commune des sujets et du territoire. Les citoyens pour le climat ont ainsi commencé par partager leur vécu et leur ressenti d'habitantes et d'habitants. Ils ont ensuite, notamment lors de la deuxième session, pu confronter ces visions au réel ou du moins à des données plus objectives. Une série de tables rondes avec des experts et agents d'Est Ensemble a permis aux citoyens d'échanger et de disposer d'éléments à la fois généraux et plus spécifiques au territoire sur les différents domaines auxquels ils se sont intéressés. Le premier texte donne donc à voir une vision du territoire des participantes et des participants au début de la Convention ; le deuxième texte est la réaction de deux intervenants à ce portrait.

1. Portrait(s) de territoire, le diagnostic des citoyens

Le territoire d'Est Ensemble n'est pas uniforme, d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, les vécus sont différents. Malgré tout, le diagnostic établi en première session par les citoyennes et les citoyens met en lumière quelques grands traits communs : une proximité dynamique avec Paris et des liaisons complexes entre communes, une fierté de la diversité et du multiculturalisme et une peur d'une trop grande boboïsation de certains quartiers ou encore la satisfaction de constater une politique tendant vers un respect plus grand de l'environnement tout en regrettant le manque d'espaces verts.

Une identité riche de culture(s)

Beaucoup de participants évoquent comme motif de fierté, l'offre de transports liée à la proximité avec Paris et des grands axes autoroutiers. Côté mobilité, les initiatives des pouvoirs publics pour renforcer les mobilités douces font également partie des points positifs : chèque pour la révision des vélos, création de rues piétonnes dans certaines villes ou aménagements de pistes cyclables.

L'offre de commerces diversifiés (grandes enseignes, magasins spécialisés, puces, marchés) sont des atouts du territoire et les récents aménagements : parcs pour enfants, canal de l'Ourcq, nouveaux bâtiments à haute qualité environnementale (HQE), cité maraîchère de Romainville, Cité fertile contribuent à s'y sentir bien. Les espaces publics et végétalisés favorisent le lien entre les habitants et contrastent avec la densité et la pollution qui caractérisent Est Ensemble.

L'offre culturelle est également appréciée: cinémas, bibliothèques, conservatoires de musique et théâtres sont vus comme des lieux accueillants et rassembleurs. Dans ces lieux, qui rendent le territoire vivant, foisonnent de nombreux bars, associations, artistes de rue et artisans. Le dynamisme du tissu associatif encourage la solidarité et l'entraide entre habitants de certains quartiers et les initiatives en lien avec l'écologie et le vivant: lieux d'éco-pâturage, jardins partagés, sensibilisation des plus jeunes au tri sélectif, jardins écoles, compostage de quartier...



Enfin, Est Ensemble, c'est surtout une identité, une atmosphère particulière liée à une grande mixité sociale et au multiculturalisme. Un territoire accueillant avec un fort sentiment d'appartenance : les habitants y sont attachés et y vivent depuis longtemps.

Mixité sociale vs gentrification?

Il s'agit là d'un portrait dessiné à grands traits. Bien entendu, d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, le sentiment de sécurité ou même l'accès aux transports sont vécus de manière extrêmement différente. Les transports en commun cristallisent cette tension : une bonne connexion du territoire d'un côté, insuffisante entre les villes de l'autre. Idem pour l'offre culturelle abondante certes mais parfois trop élitiste.

Si l'aménagement de nouveaux espaces verts est souvent cité comme positif, cet effort engagé contraste avec la forte densité ressentie par les habitants : concentration des bâtiments, manque d'espaces verts dans certaines communes, saturation des services publics, sur-urbanisation et bétonisation au détriment des friches. La construction de nouveaux bâtiments entraîne beaucoup de travaux et les citoyens s'interrogent sur les matériaux utilisés, leur isolation et sur le manque de réhabilitation de l'ancien. Ces constructions détonnent avec le manque d'équipements relevé dans certaines villes : pas assez de bancs publics, suppression ou peu d'équipements pour les jeunes (terrains de foot, skate-park...), absence de solutions d'accueil qui entraîne des campements sauvages. Ce manque d'équipements s'illustre aussi dans le domaine de la mobilité : mauvais entretien de la voirie, pas d'accessibilité des trottoirs pour les personnes en situation de handicap (même situation dans l'emploi). Si la création de pistes cyclables est appréciée, leur aménagement et pérennisation sans consultation et sans prendre en compte les réalités de déplacement interrogent : dangerosité, circulation densifiée car les voitures sont cantonnées sur une seule voie, pollution, nuisances sonores, frustration... Peu d'espaces pour ranger les vélos en particulier dans les HLM de certaines villes et pas assez de bornes de recharge électrique.

La saleté et la gestion des déchets est un sujet de préoccupation assez largement partagé par les citoyens : dépôt sauvage dans les rues, déjections canines, gestion des encombrants, non-respect du tri dans certains quartiers, poubelles qui débordent, collecte trop lente...et manque de civisme. Plusieurs citoyens regrettent l'image que renvoie souvent « le 9-3 », d'autres ont pourtant soulevé les problèmes de délinquance et d'insécurité évoquant les trafics notamment de drogues.

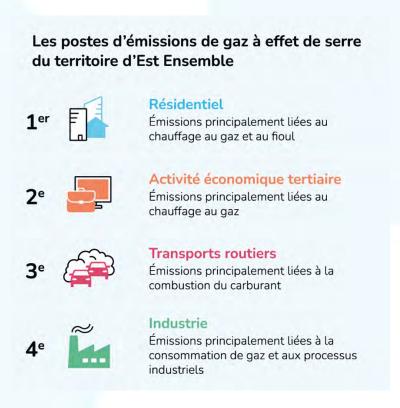
Enfin, certains quartiers du territoire se « boboïsent ». Cette gentrification, qui montre un certain dynamisme, contraint les milieux populaires à vivre en périphérie et en dehors des centres-villes. Cela entraîne également une augmentation des loyers et des prix de l'immobilier à l'achat. Ce phénomène renforce les inégalités et les disparités entre villes et au sein de villes elles-mêmes.

2.« Vous avez vu juste », la réaction des intervenants

En session 2, les experts ont réagi au diagnostic des participantes et participants. Qu'il s'agisse des transports, de la densité ou de la mixité sociale, le portrait d'Est Ensemble réalisé à partir de leurs vécus et expériences est proche de la réalité du territoire.



Concernant les transports, « votre portrait est exact ». Pour Dominique Alba, directrice générale de <u>l'Atelier parisien d'urbanisme</u>, on « assiste à une véritable mutation ». Si les grands réseaux vont arriver : la ligne 11 dans 10 ans, le réseau du grand Paris express... « nous avons besoin de remailler le territoire local, ce qui n'est pas évident » notamment avec des voies de vélos et de bus et un réseau piéton. Même réaction du côté de Côme de Lassus. Chef de projet chez Suez, il fait partie du bureau d'études qui suit le <u>Plan Climat Air Énergie</u> (PCAET) d'Est Ensemble. « Le portrait que vous dressez sur les transports est précis. On voit une vraie disparité entre l'ouest du territoire et la proximité avec Paris. Il est bien maillé en transports en commun dans la partie du territoire proche de Paris ou du RER ». Pour la qualité de l'air, « le vélo est intéressant s'il remplace un véhicule motorisé » : c'est pour cela que son développement doit être corrélé à celui des transports en commun. Il relève par ailleurs la difficulté que peuvent poser les Zones à faible émission (ZEF) qui régulent l'utilisation des voitures polluantes pour certains habitants qui ont peu de moyens. Une réponse à la pollution de l'air « mais pas complète ».



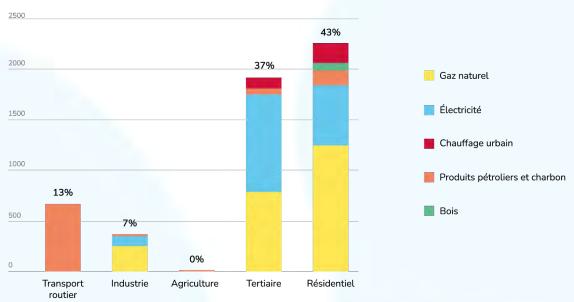
Sur le sentiment d'un trop grand nombre de constructions, Dominique Alba a nuancé. Il est vrai que « dans les 10 dernières années à Est Ensemble, il y a eu 1,7 millions de mètres carrés de surfaces construites », d'où ce sentiment que « tout bouge partout ». Pourtant, le territoire va également démolir 1 millions de mètres carrés. Pour les aménagements publics et les espaces verts, là encore, il y a des marges de manœuvre. Est Ensemble compte 10% d'espaces verts publics mais 30% si l'on compte les espaces privés. Et pour créer d'autres espaces verts dans un territoire très dense, l'idée d'avenir est, selon l'urbaniste, de créer « de grandes continuités boisées » et de « relier les petits espaces » comme le projet du Parc des Hauteurs.

Liée à la question des constructions, celle de l'énergie. Un tiers de la population d'Est Ensemble est en effet en précarité énergétique et pour les bâtiments, c'est le principal poste de dépense des ménages.



Le gaz est le plus consommé, l'électricité vient en deuxième mais principalement par les bureaux. Pour Côme de Lassus, deux priorités se dégagent : « construire de nouveaux bâtiments mieux isolés et produire de l'énergie renouvelable et locale ». A Est Ensemble, seule 4% de l'énergie est produite localement (provenant essentiellement du bois).





La mixité et la diversité du 93 est-elle réellement menacée par l'arrivée de nouveaux cadres supérieurs ? Il y a incontestablement une baisse de la population d'employés et d'ouvriers, mais cette tendance va moins vite que dans le reste de la population française et même de la métropole parisienne. A Est Ensemble « il y a moins de grandes zones de bureaux » et « notre rapport à l'emploi est différent » a expliqué Dominique Alba en citant comme exemple L'arc de l'innovation, un projet métropolitain qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants. Comment faire pour éviter cette « gentrification » du territoire ? La politique des quotas est une « politique qui porte ses fruits et qui constitue une sorte de protection ». La difficulté ? Le manque de logements au regard de la population actuelle.

Les citoyens avaient également exprimé une préoccupation sur la gestion des déchets. Une préoccupation légitime puisque cette gestion est responsable de 5% des émissions de gaz à effet de serre. Les habitants d'Est Ensemble produisent 300 kg/habitant d'ordures ménagères par an contre une moyenne nationale de 350. Le défi demeure celui du stockage, de la valorisation et du recyclage. Sur Est Ensemble, 14% des déchets sont aujourd'hui valorisés; l'objectif au niveau national est de 65%.

Le saviez-vous?

- 1. 37% de la population d'Est Ensemble vit à moins de 100 mètres d'un métro
- 2. Avant 2030, on sera pratiquement tous à 5 min en bicyclette d'un transport lourd (métro, RER...)
- 3. PCAET = Plan climat Air Énergie Territorial est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la



- consommation d'énergie. C'est une obligation pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants
- 4. ZFE = Zone à faibles émissions. Zone urbaine dont l'accès est réservé aux véhicules les moins polluants. En France, l'accès à ces zones est déterminé par les certificats qualité de l'air « Crit'Air »
- 5. Télécharger <u>l'étude prospective réalisée par l'atelier d'urbanisme parisien</u> sur les enjeux métropolitains en matière de développement économique et de mobilité



Annexe 3 : notre territoire idéal, et si dans 20 ans les mesures de la Convention étaient appliquées ?

Lors de la troisième session, les participants ont travaillé l'essentiel de la journée du samedi à définir l'avenir qu'ils désirent collectivement pour le territoire. Afin de définir cet avenir, ils ont réfléchi à ce qui est désirable du point de vue des espèces vivantes, des habitants du territoire dans 20 ans, mais aussi de la 7ème génération (c'est-à-dire des personnes qui habiteront notre planète dans 200 ans).

Après avoir pris en compte ces points de vue, ils sont partis du principe que vingt ans ont passé depuis la fin de la convention citoyenne locale pour le climat d'Est Ensemble. Depuis, les mesures prises par le territoire pour lutter contre le réchauffement climatique ont porté leurs fruits : les émissions de gaz à effet de serre ont fortement diminué et la neutralité carbone est presque atteinte dans les neuf communes du territoire.

Une partie des participants ont imaginé qu'à l'inverse, de mauvaises décisions sont prises et ont décrit ce qu'ils redoutent pour l'avenir.

Voici la synthèse de la description du territoire qu'ils ont réalisée.

Un territoire où les habitants vivent en harmonie les uns avec les autres

Pour lutter contre le réchauffement climatique, Est Ensemble a amplifié depuis 20 ans une politique de logement ambitieuse en rénovant les immeubles anciens et insalubres et en construisant de nouveaux logements écoresponsables. L'équilibre public / privé et la régulation des loyers permettent désormais aux familles populaires de se loger décemment dans des quartiers où la mixité sociale est harmonieuse.

Nadia, Matis et leurs trois enfants vivent depuis 16 ans dans une des maisons d'un lotissement vert d'une ville du territoire. Avec l'arrivée d'Enzo il y a 5 ans, en situation de handicap, ils ont dû se résoudre à quitter leur appartement. « On tenait absolument à rester dans l'une des 9 communes d'Est Ensemble. Avec le réseau de transports en commun et les pistes de vélos aménagées, ce n'est plus un problème de se déplacer d'un lieu à un autre ».

Grâce à la nouvelle politique d'attribution de logements mise en place par l'intercommunalité, ils ont pu obtenir une petite maison où les enfants ont chacun leur chambre et dont le loyer reste modéré. Et surtout, elle est équipée et accessible à leur petit dernier en fauteuil. Dans ce bâtiment entièrement isolé avec des matériaux innovants et écologiques, l'eau de pluie est récupérée et grâce à un système de drainage, elle est utilisée pour les sanitaires. Soleil, eau, vent... les éléments naturels produisent de l'énergie pour tout le lotissement ; le surplus est redistribué ailleurs dans la ville.

« Ce qu'on aime le plus, c'est se retrouver avec nos voisins de quartier dans le potager pour partager nos récoltes mais aussi pour parler du quotidien. C'est ça l'esprit d'Est Ensemble : lien social et mixité ! ». Ce qu'apprécie particulièrement la famille, c'est la proximité des espaces verts : « les enfants sont régulièrement en contact avec la nature, que ce soit dans les parcs, les forêts du territoire qui sont très propres. Et cerise sur le gâteau : le potager collectif ! ». Avec les voisins de leur immeuble, la famille se rend régulièrement au potager du quartier pour cultiver légumes et fruits. Les bacs à compost, installés tout près, permettent de fournir de l'engrais naturel pour la terre. Avec la multiplication de ces espaces, tous les habitants du quartier ont accès à des produits sains. Une dynamique qui se retrouve



à l'échelle du territoire puisque les exploitations agricoles urbaines d'Est Ensemble permettent de nourrir une partie de la population en circuit court.

Un territoire exemplaire où l'on enseigne l'écologie à l'école

Est Ensemble a été une des premières collectivités à expérimenter les écoles écologiques il y a près de 20 ans. Aujourd'hui, elles ont essaimé sur tout le territoire. Leur ambition ? Être vertueuses à l'extérieur comme à l'intérieur.

Tous les matins ou tous les après-midis – leur emploi du temps est flexible –, les enfants de l'école « Ensemble pour le climat » se rendent en cours à pied ou à vélo grâce à des voies aménagées et sécurisées qui maillent tout le territoire. Cela fait bien longtemps que le stationnement des voitures devant les établissements scolaires n'existe plus.

Dès leur plus jeune âge, les élèves sont sensibilisés à l'écologie : tri de déchets, compost, respect du vivant et de la biodiversité. L'établissement propose aux plus grands des filières agroécologiques et des stages dans les fermes du territoire. Des rangées de fleurs, de légumes et autres plantations longent les allées piétonnes et cyclistes qui mènent aux écoles. Ce sont les enfants qui sèment, prennent soin et récoltent leurs productions. Une véritable mise en pratique de ce qu'ils apprennent en classe.

Des cours de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux

Des intervenants extérieurs, experts et acteurs de terrain, sont invités régulièrement pour leur expliquer les enjeux du climat, de l'énergie verte ou du développement durable. La particularité de ces établissements est la place importante faite aux ateliers pratiques : travail de la terre mais aussi apprentissage d'une alimentation saine et d'une consommation raisonnée. Les enfants cuisinent ce qu'ils cultivent localement : exit les produits sous plastique sans goût ni saveur à la cantine!

Des bâtiments énergétiquement autonomes

Grâce aux panneaux solaires installés sur une partie des toits, les bâtiments ont atteint l'autonomie énergétique. L'autre partie est végétalisée et abrite des insectes et des ruches pour les abeilles, à une hauteur raisonnable pour que ces dernières puissent butiner les fleurs alentours. Depuis le toit, l'eau de pluie est stockée puis collectée. Les eaux usées sont recyclées. Entièrement à énergie positive et alimentées par du biodiesel, ces écoles utilisent le maximum de ressources naturelles et émettent zéro carbone. Enfin, les lumières à basse consommation s'allument et s'éteignent dans tout le bâtiment en fonction de la quantité de lumière du jour disponible.

Un territoire où il y a plus de vélos que de voitures

Porté par les citoyens de la convention citoyenne locale il y a 20 ans, le développement des mobilités douces est arrivé à son apogée. Aujourd'hui en 2042, le réseau de pistes cyclables en continu d'Est Ensemble est le plus grand et le plus sécurisé d'Île-de-France. Ce projet d'aménagement de voies cyclables à grande échelle a été co-construit avec les citoyens du territoire et s'inscrit dans une politique de réduction de la voiture individuelle et de disparition des énergies fossiles.

Pour permettre ce maillage territorial, Est Ensemble a travaillé en parallèle sur les aménagements aux abords des lignes de métro : passerelles qui permettent de relier très facilement les périphéries aux cœurs de villes, liaisons entre les rues pensées pour les vélos... Chacune des 9 communes dispose désormais de vélos en libre-service, les centres villes, tout comme les stations de métros, possèdent



de grands parcs de stationnements et les nombreux garages et ateliers de réparation permettent de répondre rapidement aux soucis mécaniques des cyclistes. En privilégiant les mobilités actives, le territoire d'Est Ensemble a gagné beaucoup d'espaces à vivre et a, très sensiblement, amélioré la qualité de vie de ses habitants. Selon une récente étude, la pratique du vélo a contribué à prévenir de nombreuses maladies cardio-vasculaires, diabètes et dépressions.

Pour réduire drastiquement la pollution émise par les véhicules à moteur, Est Ensemble a tout d'abord développé la ville « du quart d'heure ». Les habitants n'ont désormais plus besoin de prendre un véhicule motorisé pour accéder à des services de proximité : crèches, écoles, commerces de bouche et services publics ou administratifs. Les personnes qui n'ont pas d'autre choix que de prendre une voiture disposent d'un parc de véhicules propres en libre-service et ouvert 24h sur 24h, accessibles aux personnes en situation de handicap, et dont la vitesse est limitée à 30 km/h.

Des voies différenciées et des infrastructures conçues pour les cyclistes

Les cyclistes ne croisent ni les voitures ni les piétons car des voies différenciées ont été aménagées. Des feux de circulation et une signalétique appropriée permettent de réguler le trafic des vélos de plus en plus nombreux. Un code de la route spécial vélo est d'ailleurs dispensé à tous les enfants dans les écoles, qui apprennent très tôt à circuler en deux roues.

L'avenir craint

Il devient difficile de se déplacer dans la ville. L'air est irrespirable et chargé de particules fines. Les rares personnes qui s'aventurent à l'extérieur portent des masques à oxygène. Nous sommes obligés d'allumer nos lampes torches car l'épais brouillard gris nous empêche de déambuler sereinement. Si les habitants semblent s'être résignés à vivre dans ce smog permanent, ils s'inquiètent de l'explosion des maladies respiratoires en particulier chez les enfants qui toussent et doivent porter des masques même pour dormir la nuit. En dépit de la tempête de sable qui fait rage, les usines de la ville continuent de tourner à plein régime, et crachent des nuages de charbon toxiques. Nous nous couvrons la bouche pour éviter le goût du pétrole qui irrite la gorge; nous portons des lunettes ou des masques pour que le gaz de l'atmosphère et le sable ne nous brûlent pas les yeux. Le sol est recouvert d'une boue noire collante et nous avançons à tâtons au milieu des ouvriers qui courent de droite à gauche pour pointer à l'usine.

Au fur et à mesure de notre avancée dans la ville, nous voyons se dessiner quelques arbres. Recouverts de poussières et de cendres, ils ne peuvent se développer ni capter les trop grosses quantités de CO2 qui se dégagent des gratte-ciels et des industries d'acier, de charbon et de ciment.

Comment se nourrir au milieu de ce chaos ? C'est le principal défi des habitants car avec l'utilisation massive des pesticides dans les champs de la province, la consommation du blé, des légumes ou des fruits est devenue impropre. L'eau du robinet n'est plus potable et les rivières alentour sont tellement polluées ou asséchées que les poissons n'y ont pas survécu. Certains habitants en sont réduits à fouiller les déchets qui jonchent la rue pour survivre. D'autres essayent tant bien que mal de fuir la ville pour rejoindre une campagne voisine. Pendant ce temps, les informations officielles diffusées par des hautparleurs dans la ville annoncent un retour « à la normale » dans une semaine...



Annexe 4 : les intervenants rencontrés par la Convention citoyenne

Session 1

Des salariés de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE et de Suez pour animer un atelier Fresque du climat

Intersession 1

- Maud Sarda, pour la visite de l'entrepôt Label Emmaüs à Noisy-Le-Sec
- Michel Vial, de la coopérative Électrons solaires pour la visite de l'école Waldeck Rousseau aux
- Léa Longeot, de l'association Didattica pour la visite de la friche Un tramway nommé désir à Montreuil
- Cinéma Le Trianon de Romainville

Session 2

- Dominique Alba, directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme
- Come De Lassus, Suez
- Antoine Bonduelle, Réseau Action Climat
- Klaire Houeix, Agence Régionale de la Biodiversité
- Maya Bergeron, Magasin Un écrin vert, Biocoop Montreuil
- François Mauvais, Président de Cantines responsables
- Arnaud Golmard, Directeur des projets transverses d'Est Ensemble
- Morgane Retière, doctorante en géographie à l'Université Paris 8 Saint-Denis et l'Universidade de Sao Paulo
- Maud Granger Remy, Administratrice du Réseau AMAP Île-de-France
- Delphine Gemon, Responsable du pôle Approche Environnementale de l'Aménagement d'Est Ensemble
- Danielle Dubrac, Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Simon Larrecq, Coordinateur des Clauses sociales chez Est Ensemble
- Boudour Moumane, Chargée de mission Emploi à Est Ensemble
- Remy Beauvisage, sociétaire de la coopérative Construire solidaire
- Stéphane Carmine, Directeur général Carmine S.A.
- Pierre Meunier, Directeur adjoint à la Direction de l'économie, de l'attractivité et de l'innovation à Est Ensemble
- Francis Redon, Président de la fédération 93 de France Nature Environnement Île-de-France
- Antoine Soulier Thomazeau, Directeur de projet, plaine de l'Ourcq à Est Ensemble
- Émir Kort, Écologue, naturaliste à Est Ensemble
- Jean-Luc Bonabeau, L'Office Public de l'Habitat Montreuillois
- Michele Esposto, Directrice de l'habitat et du renouvellement urbain à Est Ensemble
- Stein van Oosteren, porte-parole du Collectif Vélo Île-de-France et auteur du livre *Pourquoi* pas le vélo ?
- Guillaume Vera-Navas, chef de pôle Transition et adaptation urbaine à Pantin



- Éric Beaudu, Responsable du pôle « planification, stratégie foncière, déplacements » à Est Ensemble
- Dimitri Vandewiele, Chef de projet développement durable à la Ville de Bondy
- Véronique Ragusa-Bartolone, Directrice de l'Environnement et l'Écologie urbaine à Est Ensemble
- Christelle Jullien, Directrice de l'eau et de l'assainissement à Est Ensemble
- Remy Houret, Ingénieur Réseaux de chaleur et géothermie au SIPPEREC
- Éric Kenda, Responsable du pôle Patrimoine public et tertiaire privé à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- Calvin Descouts, Ingénieur Transition Énergétique à Noisy-le-Sec
- Vincent Courboulay, Directeur scientifique à l'Institut du numérique responsable, Maître de conférences à la Rochelle Université
- Théo Godard, Responsable de la Maison de l'Emploi à Pantin
- Alexis Drzemczewski, Responsable du pôle territoires et transitions à l'Agence locale de l'Énergie et du Climat
- Cécile Anton, cheffe de Pôle Informations et Animations à Est Ensemble
- Nicole Geniez, Directrice de l'Environnement à la Ville de Bagnolet
- Anne D'Orazio, Maitre de conférences urbanisme, aménagement à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette
- Vaia Tuuhia, Association 4D
- Nicolas Leroux, Chef de secteur énergie-climat à Est Ensemble
- Catherine BOUX, Directrice générale adjointe de Syctom
- Elodie Combileau, Chargée de mission Économie Sociale et Solidaire à Est Ensemble
- Aude Depatchere, Chargée de mission Qualité à Est Ensemble
- Armel Le Coz, Co-fondateur et coordinateur de Démocratie Ouverte
- Jean-Baptiste Pointel, Responsable de pôle de la relation aux usagers
- Mélanie Blanchetot, membre de la Convention citoyenne pour le Climat nationale

Intersession 2

- Marie Vilain, visite de la Recyclerie de la Grande Ourcq à Romainville
- Émir Kort, écologue et naturaliste à Est Ensemble pour la visite du Parc des Beaumonts à Montreuil
- Alexis Drzemczewski et Quentin Mailland, Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE à Montreuil
- Etienne Delprat du collectif YA+K pour la visite de leur atelier à Bagnolet
- Patricia Astèque, pour la visite de Mozinor à Montreuil
- Jérémie Almosni, Directeur de l'ADEME Ile-de-France

Intersession 3

- Vincent Mercier et les élus de la Ville de Romainville en charge du projet de régie de cantine
- Pierre-Luc Vacher, Mairie de Montreuil
- Christelle Bompas, SYCTOM



Session 4

- Véronique Ragusa-Bartolone, Directrice de l'Environnement et l'Écologie urbaine à Est Ensemble
- Michele Esposto, Directrice de l'habitat et du renouvellement urbain à Est Ensemble
- Nicolas Leroux, Responsable du pôle énergie-climat, Est Ensemble
- Cécile Anton, cheffe de Pôle Informations et Animations à Est Ensemble
- Vincent Benzaken, Chef de projet urbanisme durable
- Arnaud Golmard, Directeur des projets transverses d'Est Ensemble
- Maël Gendron, Responsable pôle Territoires & Entreprises à Est Ensemble
- Steve Lewis, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Île-de-France
- Emmanuelle Moesch chercheuse à la Chaire de recherche Économie Circulaire et Métabolisme Urbain
- Marion Benoist, Cerema
- Isabelle Robinot-Bertrand, Cerema
- Jean-Pierre Charbonneau, Architecte-urbaniste
- Yuna Conan, Directrice de la Cité Maraîchère
- Raphaël Claustre, Île-de-France Énergies
- Jean-Michel Kaleta, Directeur Île-de-France SUEZ Recyclage et Valorisation France

Intersession 4

- Thomas Dalarun, Directeur des assemblées, des affaires juridiques et de la commande publique, Est Ensemble
- Nicolas Leroux, Responsable du pôle énergie-climat, Est Ensemble
- Yuna Conan pour la visite de la Cité Maraichère de Romainville
- Auriane Corblin d'Est Ensemble pour la visite de la ZAC Boissière-Acacia à Montreuil
- L'association Le Praxinoscope à Montreuil



De septembre 2021 à janvier 2022, cent citoyennes et citoyens des neuf villes d'Est Ensemble, tirés au sort et représentatifs de la diversité du territoire, ont accepté de se réunir au sein d'une convention citoyenne locale.

Leur mandat : « établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence d'Est Ensemble et de ses villes ».

Ce document présente, dans son intégralité, l'avis adopté par cette convention le 30 janvier 2022.



est-ensemble.fr







